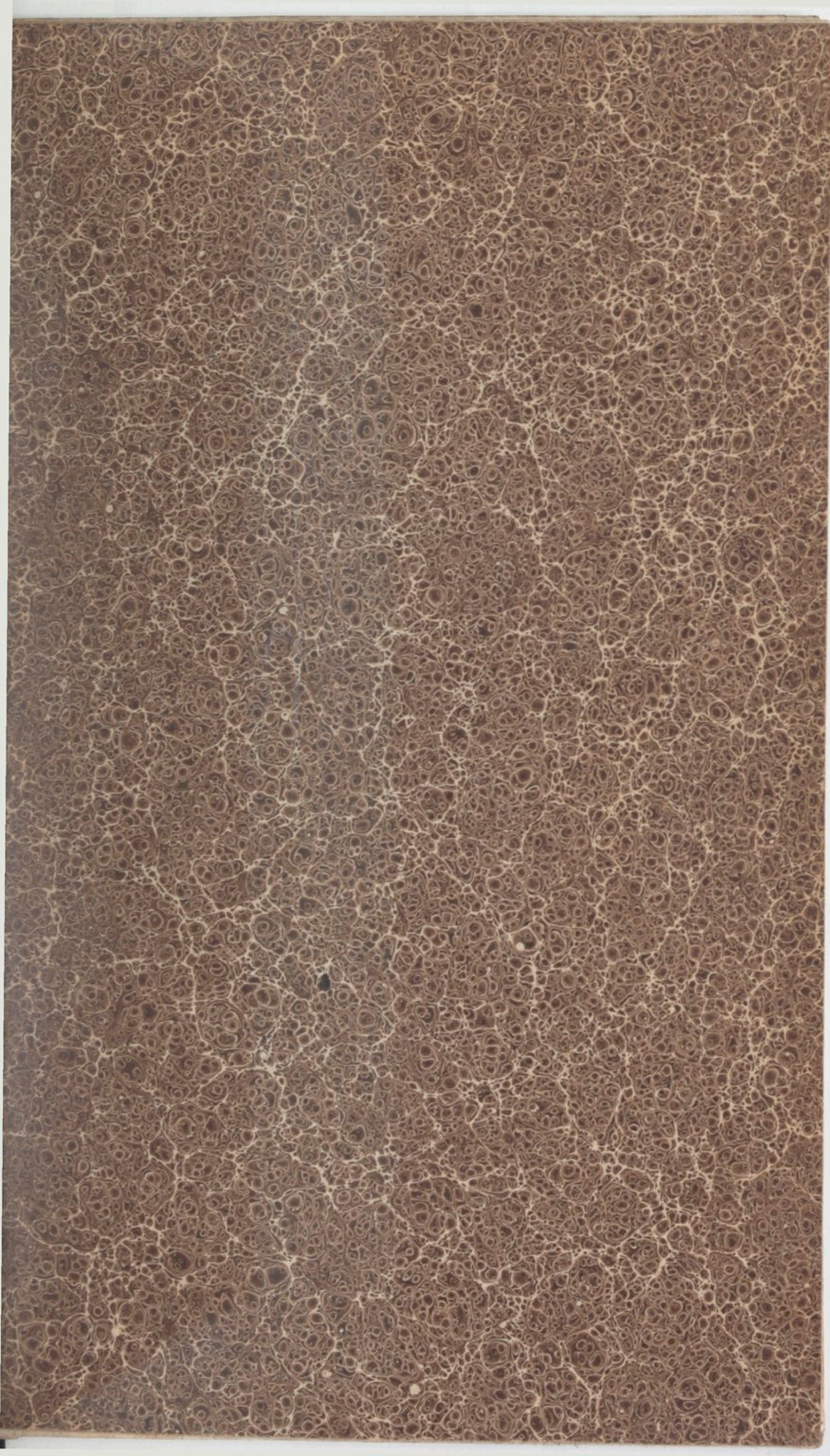
Histoire de l'ex-garde, depuis sa formation jusqu'à son licenciement, comprenant les faits généraux des campagnes de [...]



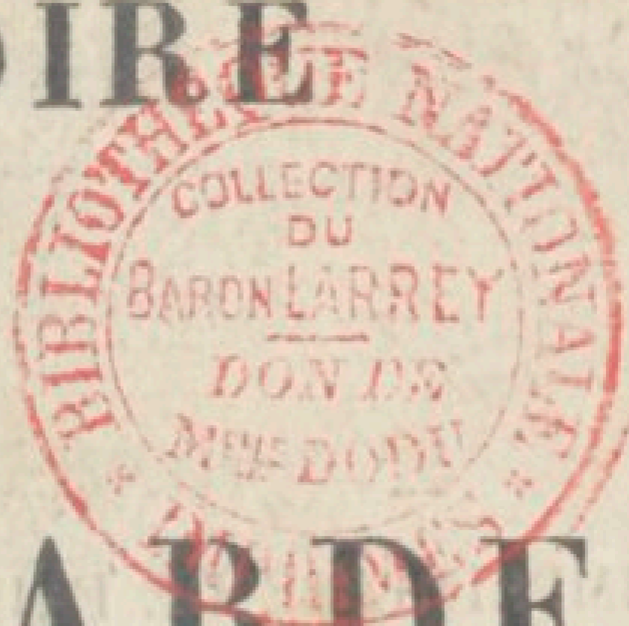




HISTOIRE

DE

L'EX-GARDE.



IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE
DE
L'EX-GARDE,

DEPUIS SA FORMATION
JUSQU'A SON LICENCIEMENT,

COMPRENANT

LES FAITS GÉNÉRAUX DES CAMPAGNES
DE 1805 A 1815,

SON ORGANISATION, SA SOLDE, SES INDEMNITÉS, LE RANG, LE SERVICE,
LA DISCIPLINE, LES UNIFORMES DE SES DIVERS CORPS,

TERMINÉE
PAR UNE BIOGRAPHIE DES CHEFS SUPÉRIEURS DE LA GARDE.

La Garde meurt, elle ne se rend pas.
CAMBRONNE, *Mont-Saint-Jean.*



PARIS,
DELAUNAY, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL,
GALERIE DE BOIS, N°. 243.
1821.



INTRODUCTION.

Quelle tâche glorieuse que celle de retracer aux siècles à venir les hauts faits de ces soldats, à juste titre nommés invincibles, de ces héros, l'élite d'une armée que son seul aspect rendit maîtresse du monde, et qui illustra à jamais le nom français. Déroulons donc aux yeux étonnés les fastes glorieux de ces généreux guerriers ensevelis sous les lauriers. Honorons la mémoire des braves, et les braves naîtront en foule.... Dans Athènes, les plus grands orateurs célébraient le courage des vainqueurs de Salamine et de Marathon. Rien n'exalte plus l'âme des guerriers, que les témoignages éclatans de l'estime publique. On ne saurait donc trop imiter Pindare, lorsqu'au retour des Grecs victorieux des Perses, il employait les expressions les plus énergiques, les figures les plus brillantes, et semblait emprunter la voix du tonnerre pour dire aux Grecs

assemblés : « Ne laissez pas éteindre le » feu divin qui embrase nos cœurs, ex- » citez toutes les espèces d'émulations, » honorez tous les genres de mérite, n'at- » tendez que des actes de courage et de » grandeur de celui qui ne vit que pour » la gloire. » L'exemple de ces anciens s'est conservé parmi nous : c'est avec admiration, avec reconnaissance, que nous rendons hommage à ces hommes célèbres qui de tout temps ont ennobli leur carrière, en élevant à la valeur des monumens plus durables que l'airain. C'est ainsi que les écrivains du siècle de Louis XIV, par des ouvrages qui attestent sa grandeur, l'ont couvert d'une gloire immortelle! L'historien du siècle présent célèbre vingt-cinq ans de victoires : unissons-nous donc à lui, et essayons de réunir les précieux débris d'un corps immortel. Ce n'est point comme orateur, mais comme citoyen, que nous rendons hommage à cette garde valeureuse.

A une époque de la révolution où la France était sur le point d'être envahie,

parut un homme qui, secondant le vœu national (celui de repousser une ligue ennemie), eut le génie de rassembler en peu de temps toutes les forces dispersées, et, par un talent digne des plus grands éloges, d'en composer une armée qui, sous ses ordres, débuta par des actions qui présagèrent la renommée qu'elle devait atteindre, en triomphant d'une partie de l'Europe.

Lorsque la convention voulut se créer une garde, ce fut dans les rangs de cette armée victorieuse qu'elle fit choix des braves qui devaient la composer. Passant ensuite à la garde du directoire, elle devint, par la création du consulat, garde consulaire, et fut appelée dès lors à partager les dangers du chef de l'état. En 1804, par un nouvel ordre de choses, elle prit enfin le titre de garde impériale. C'est à partir de cette époque que commence l'histoire de cette garde, qui, uniquement attachée à son chef, n'en a pas moins rendu d'éclatans services à la patrie, en versant son sang pour elle.

C'est en partie du sein de cette garde que sont sortis ces hommes qui, par leurs exploits, sont parvenus aux grades les plus élevés. Nourris dans les camps, ils ne durent point cette élévation à ces intrigues obscures qui avilissent toujours ceux qui les mettent en usage; mais à leur mérite, à leur loyauté, et surtout à cette noble audace qui caractérise la bravoure des soldats français, qui tous portent dans leur cœur cette devise immortelle, *Honneur et Patrie!* Honneur et Patrie! J'aime à redire ces mots, qui ont enfanté ces traits d'héroïsme qui tiennent du prodige, et qui placent désormais les noms de nos modernes capitaines à côté de ceux des Bayard, des Gaston, des Vauban, des Luxembourg, des Vendôme, des Catinat, des Villars, etc. Oui, la postérité redira avec orgueil les noms des Kléber, des Desaix, des Hoche, des Joubert, des Bonaparte, des Lannes, des Masséna, des Beauharnais, des Kellermann, des Moncey, des Brune, des Soult, des Gou-

vion-Saint-Cyr, et de tant d'autres généraux dont la France s'honore.

Parmi les généraux que la révolution vit éclore, il en est un qui mérite une mention particulière : le génie militaire présida à la naissance de Bonaparte, puisqu'à peine à la fleur de l'âge, ses talens le placèrent à la tête d'une armée qui bientôt se glorifia de l'avoir pour général. On sait que, dès sa plus tendre jeunesse, ce général cultiva l'art qui le mit à la tête de nos phalanges, et le rendit maître de l'Europe. Mais ne nous arrêtons pas à son éducation que contestent ses détracteurs. Il y en a une pour le vulgaire : pour l'homme de génie, il n'en est point d'autre que celle qu'il se donne lui-même, et qui se développe suivant les circonstances. Aussi l'histoire, sous ce rapport, n'offre rien qui puisse être comparé à Bonaparte, à cet homme extraordinaire qui, plein d'audace dans la conception, calme dans les projets les plus hardis, sut dans toutes les occasions devancer le succès. Son génie actif lui fit concevoir des plans qui étonnèrent ses ennemis, et

les forcèrent de reconnaître en lui un des plus grands capitaines du siècle. Est-il un parti qui puisse refuser de lui payer le tribut d'éloges que tant de fois on a cru devoir à ses brillans travaux? Non sans doute: si Bonaparte, devenu chef d'un gouvernement, a commis des erreurs, ou des fautes, le temps en fera justice: les erreurs d'un homme qui s'éleva par son mérite jusqu'à se revêtir de la pourpre, ont toujours quelque chose de grand qui éclaire et frappe l'esprit humain, et qui, par cette raison, doivent servir de leçon aux siècles à venir (1).

---

(1) « On doit le dire hautement, la France et l'Europe » elle-même sont forcées, pour leur propre honneur, » de distinguer deux hommes dans Bonaparte. . . . . » Et en effet, si l'on ne faisait pas cette distinction, si » l'on s'obstinait à vouloir persuader aux âges futurs que » Bonaparte n'a justifié à aucune époque ce que la fortune a fait pour lui, quelles ne seraient pas aux yeux de » l'avenir la honte de la France et celle de l'Europe, » qu'on déclarerait par le seul fait d'un tel aveuglement » n'avoir cédé qu'à un homme ordinaire, auquel, en » subissant ses lois, elles auraient lâchement prostitué » leurs adorations? . . . .

Comme capitaine, peut-on lui contester ses brillans exploits, pourra-t-on jamais effacer son nom de la liste de ceux de nos plus illustres généraux, puisque tous furent appelés constamment à combattre sous ses yeux, et à exécuter les ordres qu'ils recevaient de celui qui les étonnait par la grandeur de ses vues; comme capitaine, qui cherchera à avilir ses trophées, puisqu'ils ont relevé l'éclat du nom français? Aussi le temps ne pourra qu'ajouter à sa gloire, en retraçant ses succès à nos neveux, qui auront peine à croire à la rapidité avec laquelle les événemens militaires se sont succédés sous cet invincible chef (1).

» Buonaparte, à qui la fortune avait ménagé l'avan-
» tage de pouvoir se prétendre étranger à la révolution,
» et qui pourtant en avait lui seul hérité, n'eût mérité
» la réputation colossale dont il jouissait dans l'univers
» entier. S'il avait à s'énorgueillir de régner sur la
» France, la France à son tour pouvait se montrer fière
» de son chef. »

(*Extrait du* Parachute, *en janvier* 1819, 13[me] *livraison*, *pages* 82 *et* 83.)

(1) Les ennemis les plus opiniâtres de Bonaparte sont

Nos guerriers, habitués à le suivre à la victoire, lui témoignaient la plus grande confiance. L'affection que Napoléon marquait à la garde ne pouvait rendre l'armée jalouse, puisque chacun des soldats qui la composaient avait l'espoir d'en faire partie. Cette perspective le portait à fixer l'attention de son chef; aussi, lorsqu'il fallait extraire des régimens de la ligne des hommes pour compléter ceux de la garde, le choix devenait extrêmement difficile; car tous étaient également dignes d'y figurer.

---

forcés de rendre hommage à son génie, et l'auteur du passage suivant était loin de vouloir faire son éloge * :

« Buonaparte ne peut se remuer sur son rocher, sans » que nous ne soyons avertis de son mouvement par » une secousse. Un pas de cet homme à l'autre pôle se » ferait sentir à celui-ci. Si la Providence déchaînait » encore son fléau, si Buonaparte était libre aux États-» Unis, ses regards attachés sur l'Océan suffiraient pour » troubler les peuples de l'ancien monde : sa seule pré-» sence sur le rivage américain de l'Atlantique forcerait » l'Europe à camper sur le rivage opposé. »

(*Extrait du* Conservateur, *en novembre* 1818, 7me *livraison*, *page* 334.)

* Châteaubriant.

La vue de cette garde dans la capitale inspirait toujours une vive émotion. A la tenue la plus régulière, ces vieux soldats joignaient une conduite qui les faisait estimer de tous ceux qui avaient quelque rapport avec eux (1) : soumis à une discipline non-seulement sévère, mais quelquefois dure, aucun d'eux ne s'en plaignait, parce que, si la moindre faute était punie, une belle action ne restait jamais sans récompense.

L'intérieur de leurs casernes offrait l'image d'une nombreuse famille : la plus franche amitié régnait entre eux. Jamais la moindre offense, parce que tous étaient braves, et que les braves savent s'estimer. Cette garde abandonnait-elle la capitale pour se rendre à l'armée, là on la voyait chercher et braver les dangers avec un

---

(1) « Autrefois les soldats et les citoyens vivaient dans » un état de défiance réciproque. La caste des guerriers » était comme séparée du reste de la nation; elle avait » des mœurs, des plaisirs, et presqu'une langue à » part, etc. »

(*Journal de l'Empire*, du 1er *décembre* 1807.)

sang-froid digne des anciens Romains; on la voyait, l'arme au bras, recevoir le feu de l'ennemi sans faire le moindre mouvement; plus loin, forcer des retranchemens, monter à l'assaut, enlever des redoutes, et, par mille traits d'une valeur infatigable, décider du succès de mille batailles (1).

C'est par de tels exploits que cette

---

(1) « A toutes ces époques de nos dernières guerres, » sur tous les points de l'Europe où le sort des combats » porta nos armes, sous les remparts de Vienne comme » sous les murs de Moscou, depuis Marengo jusqu'à » Champ-Aubert, la garde avait été l'exemple, la force, » la gloire ou le salut de l'armée. Quand le nombre » accablait la vaillance, au plus fort des périls, dans » ces momens terribles qui décident du gain des batailles » et du sort des empires : *Où est la garde ?* se disaient en » frémissant les plus intrépides, et la garde paraissait. » Elle arrêtait tout à coup l'impétuosité de l'ennemi, » brisait les obstacles, ravissait la victoire, combattait, » triomphait ou mourait. Qui donc aurait pu lui con- » tester des honneurs si chèrement acquis ? C'était le » prix du sang versé dans les combats, c'était la récom- » pense de ces immortels exploits, qui la placeront dans » l'histoire entre les légions de César et la phalange » macédonienne. »

(*Journal du Commerce*, du 19 *avril* 1819.)

garde, la terreur de l'ennemi, est devenue l'orgueil et l'admiration de la France. Elle s'était trop élevée pour que l'envie ne s'attachât point à ses pas. Des hommes aussi lâches que perfides, sans patrie, étrangers à l'honneur, se vantant chaque jour des actions d'éclat de leurs ancêtres, et incapables de les imiter, contestèrent à ces braves des braves la portion de gloire qu'ils payèrent de leur sang. Vous que l'on vit fuir sans avoir combattu, écoutez Marius dire aux grands de Rome : « Vous m'enviez ma » gloire, enviez-moi donc aussi mes tra» vaux, mes dangers, mes combats : » enviez-moi le sang que j'ai versé pour » la patrie! »

Ces mêmes hommes ont frappé d'anathème quelques-uns de ces soldats qui ont marqué des regrets en quittant les trois couleurs, parce que ces couleurs étaient celles de Napoléon. Étrange erreur! Depuis 90, elles étaient celles de la nation ; Louis XVI lui-même les

avait reconnues (1). C'est sur l'assentiment de cet auguste chef que chaque militaire les accepta, en jurant de les défendre jusqu'à la mort. Il était permis à de vieux soldats, qui depuis vingt-quatre ans les avaient couvertes de lauriers, d'y donner quelques larmes, surtout ne croyant les quitter que par la seule volonté de nos ennemis qui nous imposèrent des conditions trop facilement acceptées, puisqu'elles devaient entraîner le licenciement d'une armée qui pouvait encore prouver à ces fiers étrangers qu'elle n'était pas vaincue.

On ne peut blâmer d'avoir fait reprendre à nos braves la couleur du panache de Henri IV; les faits d'armes de ce héros, surnommé à juste titre, *le père du soldat et du peuple*, méritent d'être placés près de ceux qui ont illustré notre patrie. Mais telles sont la force et la nature de l'esprit national que, si l'on eût maintenu l'étendard adopté depuis vingt-quatre

(1) Ordonnance du 17 mai 1790.

ans, nos soldats auraient vu dans cette concession qu'on leur tenait compte de leurs nombreuses victoires. Le soldat français a l'âme fière : c'est en cherchant à lui contester ses succès, à briser les trophées de sa gloire, à lui ravir l'honneur pour lui plus cher que la vie, que l'on est parvenu à faire naître des regrets justement rendus, puisque chaque jour on ne craint pas de disputer à des hommes d'une valeur éprouvée, les droits qu'ils ont acquis à la reconnaissance de leurs concitoyens.

Parmi ces nombreux guerriers, le nom de *Cambrone* fera époque dans les annales militaires : digne émule de Bayard, ainsi que lui, il a mérité le surnom de *sans peur et sans reproche*. Moins heureux, il n'a pu éviter l'envie. Un parti qui ne rougit peint de professer hautement des sentimens tout autres que ceux de leur souverains (1), a osé nier l'existence d'un fait

---

(1) En 1802, S. M. Louis XVIII écrivit à Bonaparte, alors consul, une lettre dans laquelle on remarque ce passage :

« Je ne confonds pas M. Buonaparte avec ceux qui

qui immortalise la garde. Des journaux dignes interprètes de ces hommes qui ne peuvent souffrir ce qui se rattache à l'honneur de nos armes, ont, après trois ans d'un silence absolu, démenti ces mots qui peignent si bien le caractère français, ces mots qui suivront Cambrone à la postérité : *La garde meurt* ; *elle ne se rend pas ! ! !* Digne compagnon du brave *Cambrone*, généreux *Berton*, l'armée s'honore de compter parmi ses frères d'armes un général qui, par une défense aussi franche que loyale, s'est acquis de nouveaux droits à son estime. (1)

» l'ont précédé. J'estime sa valeur, ses talens militaires ;
» je lui sais gré de quelques actes d'administration ; car
» le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours
» cher, etc. »

(*Journal des Débats*, du 12 *avril* 1814.)

(1) . . . . . Le carré que commandait Cambrone était pressé et attaqué de toutes parts ; on lui criait : Rendez-vous, braves grenadiers ! La réponse de leur digne chef : *la garde meurt*, *elle ne se rend pas*, fut prononcée ; et elle eut son effet : beaucoup moururent, et aucun ne se rendit volontairement. Le *Journal des Débats* (16 décembre) prétend, dans son feuilleton, « que tout Paris

Cette vieille garde, si injustement humiliée, était loin de penser, lorsque les puissances rendaient un témoignage éclatant à sa valeur, qu'une horde de vampires lui réservait pour récompenses de ses nobles travaux, le mépris, les persécutions,

---

» a pu savoir de la bouche du général Cambrone lui-» même, qu'il avait appris cette exclamation monu-» mentale par la gazette, et qu'il ne se souvenait nulle-» ment d'avoir rien dit qui en approchât. »

J'ai partagé pendant près de cinq mois la prison de Cambrone, et je puis affirmer que ce rédacteur anti-français ajoute l'imposture à l'infamie. Elle appartient à Cambrone cette exclamation ; elle appartient à la France ! Personne, comme le dit le *Journal général de France*, a-t-il contesté au brave capitaine d'Assas, ce mot que lui rendit Voltaire : *Auvergne, à moi ! ce sont les ennemis*. Dans des temps de troubles et de terreur, les plus forcenés révolutionnaires ont-ils nié ces belles paroles attribuées au confesseur d'une illustre victime : *Fils de Saint-Louis, montez au ciel !*

Tous les hommes d'honneur, tous les Français attesteront également l'héroïque exclamation de Cambrone, que ses compagnons d'armes et les ennemis ont entendue.

(*Passage extrait d'une lettre du général Berton, insérée dans la* Minerve, *en décembre* 1818, XLVII[e] *livraison, page* 392.)

l'indigence, et peut-être une mort obscure, loin de son pays.

On lui a fait un crime de sa fidélité, lorsqu'on ne devait lui donner que des éloges. Cette garde n'a jamais démenti par une conduite indigne d'elle, le caractère qui l'a guidée partout où il y avait de la gloire à acquérir : en un mot, elle ne fut fidèle qu'à l'honneur.

C'est en vain que, par d'insidieuses paroles, on a cherché à la flétrir pour avoir servi sous Napoléon. Elle a prouvé, en 1814, que, si l'on se fût conduit franchement avec elle, en ne soupçonnant pas sa loyauté, la France aurait vu autour du trône ses soldats en devenir les plus fermes soutiens. Mais laissons parler un de ces soldats sur leur retour à Paris, le 3 mai : sa noble franchise peindra mieux que nous ne pourrions l'exprimer, la conduite héroïque de cette vieille garde : « Le chef » de l'état venait d'être nommé : *Louis*, » en s'attachant à la cause de la nation, » nous enchaînait à la sienne ; aussi, lors- » que le monarque français fit son entrée

» dans la capitale, plusieurs détachemens » de notre garde lui servirent d'escorte. » Les témoignages de satisfaction qu'on » daigna partout prodiguer sur notre pas- » sage, nous assurèrent que la France nous » trouvait encore dignes d'elle. Notre te- » nue triste et sévère convenait à notre » situation : nous venions de quitter un » chef qui nous avait toujours conduits à » la victoire, et, pour la première fois, la » la garde voyait ses ennemis sans les faire » trembler. »

Ce passage subit d'un ordre de choses à un autre, avec une soumission qui n'a pas d'exemple dans l'histoire, devait être un sûr garant que cette garde serait fidèle au prince qui la rappelait près de lui. L'enthousiasme que fit éclater le peuple, lorsqu'il revit ces vieux défenseurs, couverts de blessures à peine cicatrisées, faire partie du cortége, devait, je le répète, leur servir de garantie, et les préserver pour l'avenir de toute espèce de calomnie; cependant on a vu, à la honte de leurs auteurs, des écrits dictés par la passion la plus ef-

frenée ; des hommes, faisant abnégation de tout sentiment d'honneur, donner le nom de BRIGANDS à ces soldats qui, de tout temps furent devoués à la gloire de leur pays, à ces soldats qui, marchant à l'ennemi, guidés par d'invincibles chefs, n'aspiraient qu'à l'honneur, n'avaient qu'un seul but en combattant, celui d'assurer la prospérité de la France.

Mais pourquoi chercher à justifier nos généraux et leurs dignes soldats ? Les lauriers qu'ils cueillirent à Marengo, à Austerlitz, à Jéna, à Friedland, à Eylau, à Wagram, à la Moscowa, à Bautzen, à Craonne, au Mont-St.-Jean, oui au Mont-Saint-Jean, car ils n'y furent pas vaincus, sont autant de boucliers où viennent se briser les traits lancés par l'Envie, jalouse d'*une gloire sans tache*.

Magnanimes soldats, reposez-vous sur le temps. Lui seul fait juger les hommes, et leur assigne la place qu'ils doivent occuper dans l'histoire ; il détruit les prétentions, relève les erreurs, et force d'admirer après leur mort ceux que la haine et l'esprit de

parti avaient cherché à flétrir de leur vivant : le temps, en découvrant la vérité, fait honorer le génie des hommes illustres que leur siècle a méconnus : le temps, confondant toutes les classes, n'admet de différence entre les grands et les plébéiens que celles établies par les talens et les vertus.

Tel on voit le phénix renaître de sa cendre, tels, Français, nous verrons nos guerriers renaître de leur *gloire*.

HISTOIRE

DE

L'EX-GARDE IMPÉRIALE.

ORGANISATION.

L'ORGANISATION de la garde a subi des changemens continuels, occasionés par la rapidité avec laquelle se sont succédés les événemens militaires; il était difficile de présenter un tableau exact de ces variations; Bonaparte voulut toujours éviter de découvrir aux étrangers les ressorts dont il se servait pour s'attacher les hommes, et leur donner cet esprit de corps qui régnait dans sa garde. Rien ne fut imprimé sur ce sujet; et cette politique, non démentie, a offert de grandes difficultés dans le travail que nous avons entrepris; les recherches qu'il a fallu faire pour les vaincre, nous ont elles-mêmes éclairés sur une foule d'objets intéressans; et nous l'avons établi sur des documens authentiques.

Un tableau, placé à la fin de chaque année, présente la composition de la garde, le nom des chefs des différens corps, et la force de chaque régiment, d'après son complet d'organisation, qu'il ne faut pas confondre avec son effectif; par exemple, au mois de janvier 1814, elle n'avait sous les armes que 17,498 hommes, et sa force devait être de 81,006.

Garde de la convention nationale et du directoire.

En septembre 1792, les gendarmes de la prévôté de l'hôtel furent appelés à la garde de la convention, et prirent le nom de *grenadiers-gendarmes près la représentation nationale.* Ce corps, formant un bataillon composé de quatre compagnies, fut dès ce moment recruté par des hommes de choix, tirés des divers régimens de l'armée.

Le 6 brumaire an IV (28 octobre 1795), il prit le titre de *garde du corps législatif.*

L'article 166 de la constitution de l'an III porte que le directoire aura sa garde habituelle, soldée aux frais de la république; que « cette garde sera composée de cent vingt hommes à pied, et de cent vingt hommes à cheval.

» Le directoire est accompagné de sa garde dans les cérémonies et marches publiques, où il a toujours le premier rang.

» Chaque membre du directoire se fait accompagner, au dehors, de deux gardes. »

Un arrêté du 13 vendémiaire an v (4 octobre 1796) donne à ce corps l'organisation suivante :

1 Officier général commandant en chef.
1 Commandant en second.
2 Deux aides-de-camp.
4 Adjudans.
1 Quartier-maître-trésorier.
1 Chirurgien-major.
1 Tambour-major.
1 Maître tailleur.
1 Maître cordonnier-bottier.
1 Maître armurier.
1 Maître sellier.
1 Maître éperonnier.
2 Compagnies de gardes à pied.
2 Compagnies de gardes à cheval.

et composa ainsi ces quatre compagnies :

GRENADIERS.

État-major.

Chef de bataillon.	1
Porte-drapeau.	1

Première compagnie.

Capitaine.	1
Lieutenant	1
Sous-lieutenant.	1
Sergent-major.	1
Sergens.	2
Caporal-fourrier.	1
Caporaux.	4
Tambours	2
Grenadiers.	42
	55
La 2me compagnie, même composition.	55
Report de l'état-major.	2
TOTAL	112

GARDES A CHEVAL.

État-major.

Chef d'escadron	1
Porte-drapeau.	1

Première compagnie.

Capitaine.	1
Lieutenant	1
Sous-lieutenant.	1
Maréchal-des-logis-chef.	1
Maréchaux-des-logis	2
Brigadier-fourrier	1
Brigadier.	4
Trompettes.	2
Maréchal-ferrant	1
Gardes à cheval	41
	55
La 2me compagnie, même composition.	55
TOTAL.	112

RÉCAPITULATION.

État-major.	16
Gardes à pied	112
Gardes à cheval	112
TOTAL GÉNÉRAL	240

Un arrêté du 24 vendémiaire (15 octobre) de la même année fixe ainsi les conditions d'admission dans cette garde.

ART. 1. Pour les officiers, une taille de 5 pieds 3 pouces au moins, et au moins vingt-cinq ans d'âge; pour les sous-officiers et gardes tant à pied qu'à cheval, une taille de 5 pieds 6 pouces au moins, et même âge que les officiers.

Les uns et les autres devront avoir fait au moins deux campagnes de la guerre de la liberté, avoir essuyé le feu de l'ennemi, et savoir lire et écrire correctement.

Ceux des candidats dont les titres de service présenteront, avec une conduite régulière, des actions d'éclat dans les diverses armées de la république, seront toujours préférés, pourvu d'ailleurs qu'ils réunissent toutes les autres qualités requises pour leur admission.

ART. 2. Pour la première formation, les militaires de tout grade composant aujourd'hui la garde provisoire du directoire exécutif, et y ayant au moins six mois révolus de service, pourront être compris dans celle constitutionnelle, à vingt-deux ans d'âge seulement. Les officiers et sous-officiers de cette garde provisoire seront d'ailleurs seuls tenus, pour y être admis, de savoir lire et écrire.

ART. 3. Le général commandant en chef ladite garde,

fera tenir registre de tous les candidats qui, ayant les qualités ci-dessus prescrites, se présenteront pour en faire partie, et indiquera ceux sur lesquels il croira le plus convenable de fixer son choix ; mais aucun d'eux ne pourra être admis dans quelque grade que ce soit, que par un arrêté formel du directoire exécutif; il ne pourra de même en être réformé ou renvoyé que par un semblable arrêté, ou par un jugement légal.

Art. 4. Chaque officier, sous-officier et garde, soit à pied, soit à cheval, sera tenu de produire au général commandant en chef, en se présentant, ou dans le délai d'un mois de son admission au plus tard, toutes les pièces légalisées, nécessaires pour faire connaître l'état de ses parens, quel a été le sien jusqu'au moment de sa présentation ou de son admission dans la garde, son âge, le lieu de sa naissance, et quelles sont les fonctions civiles, publiques ou militaires qu'il a remplies. Il devra y joindre les certificats de bonne conduite qu'il pourra avoir obtenus en conséquence à diverses époques.

Le général commandant remettra un sommaire de tous ces renseignemens au directoire, et lui rendra compte par écrit, le premier décadi de chaque trimestre, de la conduite de chacun d'eux, en lui remettant le contrôle nominatif de la garde.

Art. 5. Les brevets des officiers de la garde du directoire seront délivrés par le ministre de la guerre, comme à tous les autres officiers de l'armée, dans laquelle ils tiendront rang, suivant leurs grades et ancienneté.

Art. 6. Cette garde entrera en activité de service le 11 brumaire prochain, anniversaire de l'installation du directoire exécutif.

Le 13 brumaire (3 novembre 1796), un

arrêté règle le mode de service et les relations du commandant en chef de la garde avec le président du directoire, et détermine l'ordre des préséances dans les cérémonies.

Le 28 brumaire, il est créé un adjudant-sous-officier, chef des sous-officiers des deux armes.

Le maître-éperonnier est supprimé ; cette fonction est remplie par le maître armurier.

Le 8 frimaire an v (28 novembre 1796), le directoire exécutif arrête la nomination des membres de la garde constitutionnelle. Nous traçons ici les noms de ces braves, qui furent le noyau de la garde impériale. Nous avons dit qu'ils étaient composés d'hommes de choix, et jamais choix ne fut à la fois plus équitable et plus sévère. Il fallait réunir toutes les qualités dont la nation a depuis admiré l'héroïsme, et que nous détaillerons dans le cours de cet ouvrage.

Krieg, général de division, commandant en chef.

Jubé, général de brigade, commandant en second.

Lefebvre, Dumoustier, aides-de-camp.

Fuzy, Bérenger, Velker, adjudans.

Moreau, quartier-maître-trésorier.

Dudonjon, chirurgien-major.

Gardes à pied.

Dubois (Antoine), chef de bataillon.

Lemarrois (Réné), porte-drapeau.

Première compagnie de grenadiers.

Magnié, capitaine.
Chevallard, lieutenant.
Castille, sous-lieutenant.

Deuxième compagnie.

Humbert, capitaine.
Audouin, lieutenant.
Grimbert, sous-lieutenant.

GARDE A CHEVAL.

Aubineau-Duplessis, chef de bataillon.
Terrand (Bernard), porte-étendard.

Première compagnie.

Dulac (Joseph), capitaine.
Guillotin, lieutenant.
Bourdon, sous-lieutenant.

Deuxième compagnie.

Augé, capitaine.
Payen, lieutenant.
Collin, sous-lieutenant.

Sous-officiers et ouvriers de l'état-major.

Gambet (Jean-Joseph), adjudant-sous-officier.
Bonner (Martin), tambour-major.
Hanchard, tailleur.
Bonival, cordonnier-bottier.
Lermigné fils, armurier-éperonnier.
Lacour (François), sellier.

NOMINATION DES GARDES.

Grenadiers.

Anciaux, Joseph; Raubardy, Pierre; — sergens-majors.

Caulier, Louis; Tournier, Louis-Octave; Collot, Étienne; Munschy, Joseph; — sergens.

Boyart, François; Leriche, Georges; — fourriers.

Desseignes, François; Malraison, Jean; Delauri, Louis-Joseph; Beaulieux, Christophe; Lambert, François; Tellier, François; Aubert, Pierre; Aubry, François; — caporaux.

Lemaire, Louis; Senet, Philippe; Robillard, François; Laurent, François; — tambours.

Carrière, Constant.
Merlin, Pierre.
Dunouviou, Jean-Baptiste.
Dufour, Étienne.
Gautier, François.
Buire, Louis.
Herlet, Pierre.
Barbedienne, Jacques.
Lecerq, Baptiste.
Duseillier, Jacques.
Chrétien, Jacques.
Baudry Rallhasul.
Leclerc, Louis.
Bausseur, Martin.
Raimond, Joseph.
Buzot, Medand.
Monteau, Jean.
Pesteau, Julien.
Cheval, Charles.
Mosa, Vincent.
Voyer, Arnoud
Laisant, Charles.
Lasalle, François.
Dubanton, Pierre-Joseph.
Lessure, François.
Botté, Pierre.
Morelle, Germain.
Laurie, Claude.
Montay, Jean.
Courtein, Jean.
Gueriat, Joseph.
Roy, Benoît.
Davial, Jean-Louis.
Liébaut, Pierre.
Vaudin, Jean.
Baudry, Guillaume.

François, Claude.
Drigny, Louis.
Rousseau, Pierre.
Banceron, Martin.
Montalan, Guillaume.
Meunier, Pierre.
Gerard, Jean.
Lambourg, Louis.
Gaudein, Théodore.
Thousein, Amable.
Lyonnay, Louis.
Fozay, Louis.
Cornette, Étienne.
Defiennes, Simon.
Beridy, Joseph.
Giblin, Philippe.
Deboul, Bernard.
Boheim, Jean.
Delatre, Jean-Baptiste.
Olié, Claude-François.
Gauchet, Gilles.
Denise, Nicolas.
Maison-Neuve, Jean.
Traite, Pierre.
Joannes, Gabrielle.
Bodereau, Silvain.
Reboul, Louis.
Fleury, Pierre.
Queuval, François.
Champagne, Victor.
Lefelle, Martin.
Barbier, Adrien.
Legay, Charles.
Demourant, Jean.
Baudin, Pierre.
Laforge, Étienne.
Bailleul, Toussain.
Poisson, Joseph.

CAVALERIE.

Parrassol, Jérôme; Lablanchi, Antoine; — maréchaux-de-logis-chefs.

Coquillon-Antoine; Rusidant, Jacques; Fait; Glachaut, Pierre-Laurent; — maréchaux-de-logis.

Laboudry; Rigade, Pierre-Joseph; — fourriers.

Leroy, Alexandre; Lucas; Brelion, Valentin-Joseph; Latille; Bernard, Pierre-François; Liétard, Séraphin; Denoncin, Jean-Baptiste; Perrin; — brigadiers.

Cavaliers.

Rayé, Louis.
Sergent, Joseph.
Huyot, Michel.
Carron, Pierre.

Hardy, Philippe.
Vassogne, Jean.
Bigot, Antoine.
Distin, Laurent.
Milhomme, François.
Legrand, Nicolas.
Laurent, François.
Frencaux, Jean-Baptiste.
Montvoisin, Michel.
Babœure, Benjamin.
Raidmond, Louis.
Sombret, Isidoer.
Classe, Procosse.
Thirette, Henry.
Boguillon, Joseph.
Cottard, Louis.
Plichon, Jean-Baptiste.
Dupuis.
Simon.
Billon.
Verry.
Leroy, Pierre.
Sartelay, Étienne.
Savard, Jean-Charles.
Longchamps, Charles-François.
Brugasse, Jean-Claude.
Henriot, Étienne.
Cavalier.
Joannes, Jean-Sylvestre.
Grenier, Claude.
Lacroix, Jean-François.
Cariche, Jean.
Paturel.
Boquet.
Joachim.
Dommage, Louis.
Brocq, Louis.
Soyer, Nicolas.
Chalmeau.
Decant.
Breton.
Vamont.
Lapierre.
Gendarme.
Rouget.
Lotiquet.
Kinelin.
Miquelet, Germain.
Hossenec, Jean-Baptiste.
Kermasson, François.
Dubuisson, Louis.
Seenne, Pierre-François.
Lacroix, Jean-Baptiste.
Verlet, Pierre.
Joly, Laurent.
Patin, Georges.
Tangny, François-Joseph.
Lefevre, Alexandre.
Couroublc, Arnoud.
Boquillon, Jean-Baptiste.
Martin, Alexis.
Barbier, Pierre-Joseph.
Flamant, François.

Mourez.	Bomet.
Delambre.	Duverchy.
Goze.	Moisy.
Malfusoz.	Bassinet.
Michel.	Gerrard, Joseph.

Le conseil d'administration de la garde constitutionnelle était composé ainsi qu'il suit :

Le général commandant en chef, président.

Le commandant en second ; l'adjudant du grade le plus élevé ; le chef de bataillon ; le chef d'escadron ; le plus ancien capitaine de chaque arme, membres.

Le quartier-maître, secrétaire-greffier.

Chaque membre absent du corps était remplacé dans le conseil par le plus ancien après lui, du même grade ou du grade immédiatement inférieur.

Les séances ordinaires du conseil étaient fixées au nonodi de chaque décade chez le général.

A la dernière séance de chaque mois, les capitaines ou commandans des compagnies, rendaient compte au conseil d'administration de la comptabilité de leurs compagnies, ainsi que le quartier-maître-trésorier.

Le commandant de la garde pouvait convoquer extraordinairement le conseil, chaque fois que l'intérêt et le bien du service le lui dictaient. Le commissaire des guerres chargé de

la police de la garde, avait son entrée au conseil toutes les fois qu'il était nécessaire pour arrêter la comptabilité, ou pour communiquer quelques objets relatifs au bien du service.

Il n'y avait pas voix délibérative; il pouvait seulement faire des observations.

Toutes les lois relatives aux conseils d'administration des divers corps militaires restèrent communes au conseil de la garde, en tout ce qui pouvait lui être applicable.

Par un arrêté du 6 nivôse an v (26 décembre 1796), le nombre des musiciens de la ci-devant légion de police, provisoirement conservé par arrêt du 14 thermidor dernier, fut réduit à seize, y compris le chef; les seize musiciens furent portés sur les revues des commissaires des guerres comme attachés à la garde.

Le 13 ventôse an v (2 janvier 1797), le nombre de ces musiciens fut porté à vingt-sept, y compris le chef.

Le 24 du même mois, furent nommés :

Fairu-Guiardel (Joseph-Charles), première clarinette, chef.

Barley (Joseph), première clarinette.

François aîné (Louis), *idem*.

Nieu (Pierre), *idem*.

Chocuel (Charles), *idem*.

François cadet (Pierre), deuxième clarinette.

Charier (François-Xavier), deuxième clarinette.
Sponheimer (Gottile), *idem*.
Garreau (Jean-Baptiste), *idem*.
Michel (Joseph), *idem*.
Kretly (Louis), première petite flûte.
Letellier (Jacques), deuxième *idem*.
Bannes (Mathieu), trombonne.
Bannes (Nicolas), trompette.
Linchard (Jean), premier cor.
Blet (Pierre), *idem*.
Bannes cadet (Pierre), deuxième cor.
Legros (Pierre), *idem*.
Bannes aîné (François), premier basson.
Schminch (Adam), *idem*.
Bacon-Destouches, *idem*.
Legros (Nicolas), deuxième basson.
Vandenberg (Joseph), *idem*.
Miné (Laurent), serpent.
Drapeau (Jean-Baptiste), cymbalier.
Nicard (Étienne), *idem*.
Suret (Honoré), grosse-caisse.

Le 26 nivôse de la même année, furent nommés trompettes dans la garde constitutionnelle :

Adelin, Georges-Valentin.
Bergeret, Christophe.
Louis, François.
Tissot, Marie-François.

Le 9 ventôse, la garde à pied prit la dénomination de grenadiers à pied, et la cavalerie celle de grenadiers à cheval.

Le 10 germinal (30 mars 1797), il fut créé un emploi d'artiste vétérinaire dans la garde, pour les chevaux des officiers et des grenadiers. Il prit rang parmi les maréchaux-de-logis-chefs.

Le 25 germinal, il fut nommé un instructeur pour les grenadiers à cheval. On lui donna le rang de brigadier.

Le 14 pluviôse an VI (2 février 1798), le directoire exécutif arrêta que la garde constitutionnelle garderait son organisation, et présenterait un effectif de 240 hommes.

Elle est restée dans cet état jusqu'à la mémorable journée du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799). Alors elle fut réunie à celle du corps législatif, et forma trois bataillons, dont deux de grenadiers et un de chasseurs : chaque bataillon fut composé de huit compagnies.

GARDE CONSULAIRE.

Par la constitution de l'an VIII et l'établissement du consulat, la garde du corps législatif fut appelée à former la garde des consuls, et fut comprise dans l'organisation suivante du 7 frimaire an VIII (28 novembre 1799).

Les consuls de la république, considérant la nécessité de donner à leur garde la force et l'état convenables à la dignité du gouvernement du peuple français, arrêtent qu'elle sera composée ainsi :

Art. 1er. Un état-major-général, qui sera en même temps l'état-major de la place du palais des consuls,

Une compagnie d'infanterie légère,

Deux bataillons de grenadiers à pied,

Une compagnie de chasseurs à cheval,

Deux escadrons de cavalerie légère,

Une compagnie d'artillerie légère, dont une escouade montée.

État-major-général.

Art. 2. Un Général de division commandant en chef et inspecteur.

1 Général de brigade commandant en second.

3 Aides-de-camp.

1 Adjudant-général particulièrement chargé de l'administration et du service.

6 Adjudans supérieurs, dont deux chefs de brigade, et 4 chefs de bataillon ou d'escadron.
4 Adjoints aux adjudans-généraux.
1 Commissaire-ordonnateur.
1 Commissaire des guerres.
1 Quartier-maître-général chef de bataillon.
50 Musiciens, dont un chef et un sous-chef, 25 à pied et 25 à cheval.
2 Écrivains.

Art. 3. Il y aura pour les deux bataillons d'infanterie et la compagnie légère :

1 Chef de brigade.
2 Chefs de bataillon.
1 Adjudant-major-capitaine.
1 Adjudant-major-lieutenant.
2 Porte-drapeau.
1 Quartier-maître.
1 Chirurgien de première classe.
1 Chirurgien de deuxième classe.
1 Maître armurier.
1 Maître tailleur.
1 Maître cordonnier.
1 Maître guêtrier.
1 Tambour-major.
2 Caporaux-tambours.

Art. 4. Chaque bataillon de grenadiers sera composé de six compagnies, et chaque compagnie de

1 Capitaine.
1 Lieutenant.
1 Sous-lieutenant.
1 Sergent-major.
4 Sergens.

1 Fourrier.
8 Caporaux.
80 Grenadiers.
2 Tambours.

ART. 5. La compagnie d'infanterie légère sera composée comme les compagnies de grenadiers.

ART. 6. L'état-major de la garde à cheval sera :

1 Chef de brigade.
2 Chefs d'escadron.
1 Adjudant-major.
2 Adjudans-sous-lieutenans.
1 Capitaine-sous-inspecteur d'équitation.
1 Quartier-maître.
1 Chirurgien de deuxième classe.
1 Porte-étendard-sous-lieutenant.
1 Artiste vétérinaire.
1 Maître tailleur.
1 Maître sellier.
1 Maître bottier.
1 Maître armurier.
1 Maître éperonnier.
1 Maître culottier.
1 Trompette-major.
1 Brigadier-trompette.

ART. 7. Chaque escadron sera composé de deux compagnies de

1 Capitaine.
1 Lieutenant en premier.
1 Lieutenant en second.
1 Sous-lieutenant.
1 Maréchal-des-logis-chef.
4 Maréchaux-des-logis.

1 Fourrier.
8 Brigadiers.
96 Grenadiers à cheval.
1 Maréchal-ferrant.
2 Trompettes.

Art. 8. La compagnie de chasseurs à cheval sera composée comme celle de grenadiers à cheval.

Art. 9. La compagnie d'artillerie légère sera composée de

1 Capitaine-commandant.
1 Capitaine en second.
1 Lieutenant en premier.
1 Lieutenant en second.
1 Adjudant.
1 Maréchal-des-logis.
40 Canonniers de première classe.
52 Canonniers de deuxième classe.
2 Trompettes.

Art. 10. Ainsi, la garde sera composée, tant en infanterie, qu'en cavalerie et artillerie :

État-major-général	71
État-major d'infanterie	17
Deux bataillons de grenadiers	1188
Une compagnie de chasseurs.	99
État-major de la cavalerie.	19
Deux escadrons de grenadiers.	468
Une compagnie de chasseurs à cheval. .	117
Artillerie	110
Total.	2089

Art. 12. Le conseil d'administration de la garde sera composé du commandant en second ; à son défaut, de

l'adjudant-général, plus particulièrement chargé de l'administration ;

D'un officier supérieur d'infanterie ; d'un officier supérieur de cavalerie ; d'un capitaine ou lieutenant d'infanterie ; d'un capitaine ou lieutenant de cavalerie ; d'un capitaine ou lieutenant d'artillerie ; de trois sous-officiers, pris un dans chaque arme.

Art. 13. Le commissaire ordonnateur ou le commissaire des guerres seront tenus d'assister au conseil d'administration, pour y requérir l'exécution des lois et règlemens ; mais ils n'y auront que voix consultative.

Art. 14. Le quartier-maître de la cavalerie sera aussi chargé des détails de l'artillerie. Le chirurgien de la cavalerie sera de même chargé de soigner l'artillerie.

Art. 23. La garde des consuls sera recrutée par des hommes qui se seront distingués sur le champ de bataille.

Le 26 pluviôse (15 février 1800), les musiciens furent portés à 75, dont 25 montés ; il y eut en outre un timbalier pour la cavalerie.

Le 25 messidor (14 juillet 1800), on forma deux divisions d'artillerie pour la garde ; une composée de six pièces de 12, et l'autre de quatre pièces de 8 et de deux obusiers ; les deux divisions durent avoir double approvisionnement.

Le 23 messidor an IV (28 juin 1801), il fut arrêté qu'à dater du 1er. thermidor prochain, il serait formé une compagnie de vétérans de la garde des consuls, ainsi composée :

1 Capitaine.
1 Lieutenant.
2 Sous-lieutenans.
1 Sergent-major.
4 Sergens.
1 Fourrier-écrivain.
8 Caporaux.
2 Tambours.
120 Soldats.

Lesquels furent pris parmi les hommes de la garde hors d'état, par leurs infirmités et leur âge, d'y continuer leur service activement.

Arrêté du 23 brumaire an 10 (14 novembre 1801).

Art. 1er. La garde des consuls sera commandée par quatre officiers-généraux.

Un général commandant l'infanterie.

Un général commandant la cavalerie.

Un général commandant l'artillerie.

Un général commandant le génie.

Art. 2. Les généraux prendront tous les jours, directement, l'ordre du premier consul.

Art. 3. La garde à pied sera composée de deux corps : un de deux bataillons de grenadiers, et un de deux bataillons de chasseurs.

Chacun de ces deux corps sera commandé par un chef de brigade, qui prendra directement l'ordre du général commandant l'infanterie.

Art. 4. La garde à cheval sera composée de deux régimens, un de grenadiers, un de chasseurs; chacun de

ces deux régimens sera commandé par un chef de brigade, qui prendra directement l'ordre du général commandant la cavalerie ; il n'est rien changé, quant à présent, à l'organisation de l'artillerie de la garde.

Art. 7. Il y aura un gouverneur du palais du gouvernement, qui prendra directement l'ordre du premier consul ; il aura sous ses ordres six adjudans supérieurs et six adjoints-capitaines.

Art. 8. Un des six adjudans supérieurs sera nommé commandant d'armes à Saint-Cloud, un autre commandant d'armes de l'école militaire.

Art. 9. L'un des quatre officiers-généraux, commandant de la garde, sera constamment de service auprès des consuls pendant une décade.

Il assistera à la parade, fera l'inspection des gardes, et les fera défiler.

Art. 10. La distribution des postes, les consignes et les rapports relatifs au service et à la police du palais du gouvernement, seront dans les attributions du gouverneur du palais.

Le 7 fructidor an x, furent nommés commandans en chef de la garde, savoir :

M. le général Davoust, commandant les grenadiers à pied.

M. le général Soult, commandant les chasseurs à pied.

M. le général Bessière, commandant la cavalerie.

M. le général Mortier, commandant l'artillerie et les matelots.

Un arrêté du 19 prairial an xi porte que la

compagnie du train d'artillerie de la garde sera dédoublée, et composée ainsi qu'il suit :

2 Compagnies qui seront commandées par un seul capitaine-commandant.

Chaque compagnie sera composée de

1 Lieutenant.
1 Maréchal-des-logis-chef.
4 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
4 Brigadiers.
40 Soldats de première classe.
86 Soldats de deuxième classe.
2 Bourreliers.
2 Maréchaux-ferrant.
2 Trompettes.

Ainsi, la force d'une compagnie était de 143 hommes.

Arrêté du 11 *brumaire an* XII.

ART. 1er. Le matériel de l'artillerie de la garde sera composé de trois divisions et d'une réserve.

Chaque division sera composée ainsi qu'il suit :

2 Pièces de 12.
2 Pièces de 6.
2 Obusiers de 6 pouces.
1 Un affût de rechange de 6 pouces.
1 *Idem* de 12.
1 *Idem* d'obusier.
3 Caissons de 6.
4 *Idem* d'obusiers.
3 Chariots.
2 Forges.

La réserve sera composée de

15 Caissons de cartouches d'infanterie.
1 *Idem* d'outils.
1 *Idem* d'ustensiles d'artifice.
1 *Idem* d'outils tranchans.
4 Chariots.
2 Forges.

Art. 2. L'escadron sera organisé ainsi qu'il a été fixé par l'arrêté du 9 vendémiaire an XI. Il y a en outre :

1 Aide-chirurgien.
1 Aide-artiste vétérinaire.
1 Vaguemestre-maréchal-des-logis.

Les employés du parc seront au nombre de neuf, savoir :

1 Garde d'artillerie.
4 Sous-gardes.
4 Conducteurs.

Art. 3. Le train sera porté à quatre compagnies; elles seront commandées par un capitaine; elles auront un adjudant-major, lieutenant ou sous-lieutenant, et un adjudant sous-officier.

Chaque compagnie sera composée ainsi qu'il suit :

1 Lieutenant ou sous-lieutenant.
1 Maréchal-des-logis-chef.
4 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
4 Brigadiers.
26 Soldats de première classe.
72 Soldats de deuxième classe.
2 Boureliers.
2 Maréchaux-ferrant.
2 Trompettes.
196 Chevaux.

NOUVELLE ORGANISATION.

Du 17 ventôse an x, les consuls de la république arrêtent :

Art. 1er. La garde des consuls sera composée ainsi qu'il suit :

Quatre officiers-généraux.

Un inspecteur aux revues.

Un capitaine du génie.

Un commissaire des guerres.

Un corps de grenadiers et un corps de chasseurs à pied, composés chacun d'un état-major, de deux bataillons ; et chaque bataillon de huit compagnies.

Un régiment de grenadiers à cheval, composé d'un état-major et de quatre escadrons de deux compagnies chacun.

Un régiment de chasseurs à cheval, composé provisoirement de deux escadrons, de deux compagnies, chacune avec tout son état-major.

Un escadron d'artillerie à cheval, avec un état-major et une compagnie d'artillerie.

Art. 2. Infanterie.

État-major des grenadiers.

1 Chef de brigade.
2 Chefs de bataillon.
2 Adjudans-majors.
1 Quartier-maître payeur.
2 Adjudans sous-lieutenans.
2 Porte-drapeau sous-lieutenans.

2 Officiers de santé.
1 Élève chirurgien.
1 Vaguemestre-sergent-major.
1 Tambour-major.
2 Caporaux-tambours.
1 Chef de musique.
45 Musiciens.
4 Chefs ouvriers.

Compagnie de grenadiers à pied.

1 Capitaine.
1 Lieutenant.
2 Sous-lieutenans.
1 Sergent-major.
4 Sergens.
1 Fourier.
8 Caporaux.
80 Grenadiers.
2 Sapeurs, dont un sergent et un caporal sur tout le corps.
2 Tambours.
2 Enfans du corps à demi-solde.

ART. 3. *État-major du corps des chasseurs à pied.*

La même composition que l'état-major et les compagnies de grenadiers.

ART. 4. *Artillerie, parc et train.*

ÉTAT-MAJOR.

1 Chef d'escadron.
1 Adjudant-major.
1 Adjudant-sous-officier.

1 Quartier-maître.
1 Lieutenant-instructeur.
1 Porte-étendard.
1 Officier de santé.
1 Professeur de mathématiques.
1 Artiste vétérinaire.
1 Brigadier-trompette.
5 Maîtres-ouvriers.

Compagnie d'artillerie à cheval.

1 Capitaine en premier.
1 Capitaine en second.
1 Lieutenant en premier.
1 Lieutenant en second.
1 Maréchal-des-logis-chef.
4 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
4 Brigadiers.
4 Artificiers.
32 Canonniers de première classe.
36 Canonniers de deuxième classe.
1 Maréchal-ferrant.
2 Trompettes.
2 Enfans de troupe à demi-solde.

Ouvriers.

1 Capitaine en second.
1 Sergent.
1 Caporal.
4 Ouvriers de première classe.
6 Ouvriers de deuxième classe.
10 Apprentis.

Employés du parc.

1 Garde d'artillerie.
1 Sous-garde.
1 Conducteur.

ART. 5. TRAIN D'ARTILLERIE.

Compagnie.

1 Capitaine-commandant.
2 Lieutenans.
1 Maréchal-des-logis-chef.
8 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
8 Brigadiers.
2 Maréchaux-ferrant.
2 Bourreliers.
80 Soldats.
2 Trompettes.
2 Enfans à la demi-solde.

Il sera attaché à cette compagnie 120 chevaux, non compris ceux des officiers.

État-major des grenadiers à cheval.

1 Chef de brigade.
3 Chefs d'escadron.
1 Capitaine-instructeur.
1 Adjudant-major.
1 Sous-instructeur.
1 Quartier-maître payeur.
2 Adjudans-sous-lieutenans.
4 Porte-étendards-sous-lieutenans.
2 Officiers de santé.

1 Vaguemestre, maréchal-des-logis-chef.
1 Artiste vétérinaire.
1 Trompette-major.
2 Brigadiers-trompettes.
1 Timbalier.
7 Maîtres-ouvriers.
1 Aide-artiste vétérinaire.

Compagnie de grenadiers à cheval.

1 Capitaine.
1 Lieutenant en premier.
1 Lieutenant en second.
1 Sous-lieutennat.
1 Maréchal-de-logis-chef.
4 Maréchaux-de-logis.
1 Fourrier.
8 Brigadiers.
96 Grenadiers.
3 Trompettes.
1 Maréchal-ferrant.
2 Enfans de corps à la demi-solde.

Art. 7. État-major des chasseurs à cheval.

La même composition que l'état-major et les compagnies de grenadiers à cheval.

Le premier consul, se réservant toutefois de nommer le chef de brigade, deux chefs d'escadron, un adjudant-major, un quartier-maître, un adjudant-sous-lieutenant et les officiers de santé qui manquent à l'état-major, lorsqu'il jugera à propos de former les deux derniers escadrons qui manquent au complet.

Art. 8. Fixe le nombre de chevaux des officiers, sous-officiers et soldats.

Art. 9. Il y aura une compagnie de vétérans, formée des officiers, sous-officiers et gardes qui auront servi trois ans dans la garde, et seront jugés hors d'état de continuer de faire un service actif; ils recevront la solde dans les corps où ils seront compris dans la revue de l'inspecteur, sur le pied de celle de grenadiers à pied.

La force de cette compagnie n'excédera pas le nombre fixé ci-après :

Compagnies de Vétérans.

1 Capitaine.
2 Lieutenans.
2 Sous-lieutenans.
1 Sergent-major.
5 Sergens.
1 Fourrier.
10 Caporaux.
140 Vétérans.
2 Tambours.
2 Enfans de corps à demi-solde.

Art. 10. *Admission aux Invalides.*

Les officiers et vétérans qui composent actuellement les compagnies de la garde, y demeureront jusqu'à ce que leur âge ou leurs infirmités ne leur permettent plus de faire leur service dans cette compagnie; alors ils seront admis aux invalides, sur la demande que l'officier-général commandant l'infanterie en fera au ministre de la guerre.

Administration de l'hôpital du corps.

Art. 11. L'hôpital établi au Gros-Caillou continuera d'être affecté au corps de la garde des consuls, et admi-

nistré par un conseil d'administration composé d'officiers du corps, pris parmi les membres des conseils d'administration respectifs ; savoir :

Le chef de brigade du corps des grenadiers à pied, président.

Un capitaine de grenadiers à cheval.

Un lieutenant de chasseurs à pied.

Un sous-lieutenant de chasseurs à cheval.

Un sous-officier de l'artillerie.

Art. 12. Le conseil ci-dessus sera installé le premier germinal prochain, par l'inspecteur aux revues ; il sera renouvelé à chaque trimestre par des membres des mêmes grades, mais pris dans d'autres corps, de manière que chacun à son tour fournisse les membres qui composent le conseil.

Vérification et arrêté de compte.

Ce conseil tiendra ses séances dans l'enceinte de l'hôpital ; il arrêtera les comptes des dépenses, tous les mois provisoirement ; l'inspecteur des corps les vérifiera et les arrêtera tous les trois mois, en présence d'un des officiers-généraux du corps.

La liste des employés subalternes sera formée au mois de germinal par le conseil d'administration, en proportion du besoin du service, et soumise à l'approbation des généraux ; elle sera renouvelée au mois de vendémiaire prochain, et ensuite tous les ans dans le même mois.

Art. 13. Les officiers de santé, pour le service de l'hôpital du corps, seront fixés au nombre suivant :

1 Médecin en chef.

1 Chirurgien en chef.

1 Pharmacien en chef.
1 Chirurgiens de deuxième classe.
4 Chirurgiens de troisième classe.
1 Pharmacien de deuxième classe.
2 Pharmaciens de troisième classe.
1 Économe.

Art. 14. Les trois officiers de santé en chef seront invités, par le président du conseil d'administration, de se trouver aux séances du conseil, où ils auront voix consultative.

Le commissaire des guerres du corps sera le secrétaire-rapporteur du conseil.

Art. 15. Au moyen des dispositions ci-dessus, la force de la garde des consuls sera ainsi fixée :

Officiers	281
Troupes.	5043
Total	5324
Chevaux.	2070

Recrutement.

Art. 33. Les militaires de toutes armes sont appelés à faire partie de la garde des consuls; leur admission dans ce corps est la récompense de la bravoure et de la conduite.

Le militaire destiné à faire partie de la garde des consuls doit remplir les conditions suivantes :

Avoir fait quatre campagnes, avoir obtenu des récompenses accordées aux braves pour action d'éclat, ou avoir été blessé.

Être en activité de service.

Avoir la taille d'un mètre 8 décimètres (5 pieds 6 pouces) au moins pour les grenadiers, et 1 mètre 7 décimètres (5 pieds 4 pouces) au moins pour les chasseurs.

Et avoir toujours tenu une conduite irréprochable.

Art. 34. Le ministre de la guerre expédiera les ordres nécessaires pour faire passer les militaires qui seront choisis dans les corps de l'armée pour la garde des consuls, sur la demande d'un des officiers-généraux, pour les hommes destinés à l'arme qu'il commande.

28 frimaire an XII.

Création d'un bataillon de marins.

Voyez la composition au décret du 10 thermidor an XII (29 juillet 1804).

GARDE IMPÉRIALE.

ANNÉE 1804.

Lorsque Napoléon fut élevé à la dignité impériale, la garde des consuls fut spécialement attachée à sa personne, et reçut, le 10 thermidor an 12 (29 juillet 1804), l'organisation suivante :

TITRE PREMIER.

Art. 1er. La garde impériale sera composée, pour l'an 12 et 13, de

1 État-major-général.
1 Régiment de grenadiers à pied.
1 Régiment de chasseurs à pied.
1 Régiment de grenadiers à cheval.
1 Régiment de chasseurs à cheval.
1 Corps d'artillerie.
1 Légion d'élite de la gendarmerie.
1 Bataillon de matelots.

Il sera attaché à chaque régiment d'infanterie un bataillon de vélites, et à celui des chasseurs à cheval une compagnie de mameloucks.

Il y aura une compagnie de vétérans de la garde.

Art. 2. L'état-major sera composé de quatre colonels-généraux, dont

1 Commandant les grenadiers à pied.
1 Les chasseurs à pied.
1 L'artillerie et les marins.
1 La cavalerie.
1 Inspecteur aux revues.
1 Commissaire des guerres.
12 Aides-de-camp.
1 Chef de bataillon du génie.
1 Capitaine du génie.
1 Bibliothécaire.

Les colonels-généraux recevront immédiatement les ordres de sa majesté.

Infanterie.

Art. 3. Chaque régiment d'infanterie sera composé d'un état-major, de deux bataillons de grenadiers ou chasseurs, et d'un bataillon de vélites.

Les bataillons de grenadiers et de chasseurs auront huit compagnies, et ceux des vélites cinq chacun.

Art. 4. L'état-major d'un régiment d'infanterie sera composé de

1 Colonel.
1 Major.
3 Chefs de bataillon, dont un pour les vélites.
1 Quartier-maître-trésorier.
3 Adjudans-majors, dont un pour les vélites.
3 Sous-adjudans-majors, un pour les vélites.
2 Porte-drapeaux.
3 Officiers de santé, dont un pour les vélites.

1 Élève chirurgien.
1 Vaguemestre-sergent-major.
1 Tambour-major.
3 Caporaux-tambours.
1 Chef de musique, rang de sous-major.
46 Musiciens.
1 Maître tailleur.
1 Maître cordonnier.
2 Armuriers, dont un pour les vélites.
1 Guêtrier.

Art. 5. Chaque compagnie de grenadiers ou chasseurs à pied sera composée de

1 Capitaine.
1 Lieutenant en premier.
2 Lieutenans en second.
1 Sergent-major.
4 Sergens.
1 Fourrier.
8 Caporaux.
2 Sapeurs, rang de caporal.
80 Grenadiers ou chasseurs.
2 Tambours.

Art. 6. Chaque compagnie de vélites sera composée, savoir :

1 Capitaine.
1 Lieutenant.
1 Lieutenant en second.
1 Sergent-major.
4 Sergens.
1 Fourrier.

8 Caporaux.
172 Vélites.
2 Tambours.

Art. 7. Les officiers et sous-officiers des compagnies de vélites seront fournis par les régimens de grenadiers et chasseurs où elles sont attachées ; ils y serviront par piquet durant un an, excepté ceux portés à l'état-major, et les sergens-majors et fourriers des compagnies qui y resteront definitivement.

Il y aura de plus, par la suite, dans chaque compagnie, 2 sergens et 4 caporaux pris parmi les vélites qui auront plus d'un an de service dans les corps

Art 8. Sa majesté réglera le nombre des maîtres de lecture, d'arithmétique et de gymnastique militaire qu'elle jugera convenable d'attacher à chaque bataillon de vélites, ainsi que les traitemens dont ils devront jouir.

Il y aura aussi des maîtres de mathématiques et de dessin, dont le traitement sera payé, partie par l'état-major et partie par ceux des vélites qui voudront prendre des leçons.

Chaque corps de vélites aura un manége ; une compagnie sera commandée par des officiers de cavalerie.

Cavalerie.

Art. 9. Chaque régiment de grenadiers et chasseurs à cheval sera composé d'un état-major et de quatre escadrons de deux compagnies chacun.

Art. 10. L'état-major d'un régiment de cavalerie de grenadiers et chasseurs sera composé ainsi :

1 Colonel.
1 Major.

4 Chefs d'escadron.
1 Quartier-maître-trésorier.
1 Capitaine-instructeur.
1 Adjudant-major.
2 Sous-adjudans-majors.
4 Porte-étendards.
3 Officiers de santé, dont un élève.
1 Sous-instructeur-maréchal-des-logis-chef.
1 Vaguemestre-maréchal-des-logis-chef.
1 Artiste vétérinaire.
1 Aide-artiste vétérinaire.
1 Trompette-major.
2 Brigadiers-trompettes.
1 Timballier.
1 Maître tailleur.
1 Maître culottier.
1 Maître bottier.
1 Maître armurier.
1 Maître sellier.
1 Maître éperonnier.
1 Maréchal-ferrant.

Art. 11. Chaque compagnie de grenadiers ou chasseurs à cheval sera composée de

1 Capitaine.
2 Lieutenans en premier.
2 Lieutenans en second.
1 Maréchal-des-logis-chef.
6 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
10 Brigadiers.
96 Grenadiers ou chasseurs.

3 Trompettes.
1 Maréchal-ferrant.

Les colonels de chaque régiment à pied ou à cheval pourront être généraux de brigade ; et dans ce cas ils jouiront des appointemens qui ont été fixés dans l'an 11.

Les majors de chaque régiment à pied ou à cheval auront rang de colonel dans la ligne ; ils pourront avoir celui de colonel dans la garde.

Mameloucks.

Art. 12. La compagnie de mameloucks sera attachée au régiment de chasseurs à cheval, et composée ainsi qu'il est prescrit par arrêté du 30 nivôse an 12 ; savoir :

État-major français.

1 Capitaine-commandant.
1 Officier de santé.
1 Adjudant-sous-lieutenant.
1 Artiste vétérinaire.
1 Maître sellier.
1 Maître tailleur.
1 Maître cordonnier.

Mamelouck.

2 Capitaines.
2 Lieutenans en premier.
2 Lieutenans en second.
2 Sous-lieutenans.
1 Maréchal-des-logis-chef français.
8 Maréchaux-des-logis, dont 2 français.
1 Fourrier français.
10 Brigadiers, dont 2 français.

2 Trompettes.
85 Mameloucks.
2 Maréchaux-ferrants.

Art. 13. Les vieillards, femmes et enfans de la même nation, réfugiés près de cette compagnie recevront, sur la revue de l'inspecteur, les secours qui leur ont été accordés, et dont l'état nominatif a été arrêté par sa majesté.

Artillerie.

Art. 14. Le corps de l'artillerie sera composé d'un état-major, d'un escadron d'artillerie légère, d'une section d'ouvriers et de quatre compagnies du train.

Art. 15. L'état-major sera composé de

1 Colonel.
2 Chefs d'escadron commandant une compagnie chacun.
1 Quartier-maître.
1 Adjudant-major.
2 Sous-adjudans-majors-lieutenans ou sous-lieutenans, dont un pour le train.
1 Lieutenant-instructeur.
1 Porte-étendard.
2 Officiers de santé.
1 Professeur de mathématiques.
1 Adjudant-sous-officier pour le train.
1 Artiste vétérinaire.
1 Aide-artiste vétérinaire.
1 Brigadier-trompette.
1 Vaguemestre-maréchal-des-logis.
1 Maître tailleur.
1 Maître culottier.
1 Maître bottier.

1 Sellier-bourrelier.

1 Armurier-éperonnier.

Art. 16. Chaque compagnie d'artillerie légère sera composée de

1 Chef d'escadron.

1 Capitaine en second.

1 Lieutenant en premier.

1 Lieutenant en second.

1 Maréchal-des-logis-chef.

6 Maréchaux-des-logis.

1 Fourrier.

6 Brigadiers.

4 Artificiers, dont un brigadier sur les deux compagnies.

34 Canonniers de première classe.

38 Canonniers de seconde classe, dont 2 tailleurs.

3 Trompettes.

1 Maréchal-ferrant.

Art. 17. La section d'ouvriers d'artillerie sera composée de

1 Capitaine en second.

1 Sergent.

1 Caporal.

4 Ouvriers de première classe.

6 Ouvriers de deuxième classe.

6 Apprentis.

Art. 18. Les employés du parc seront au nombre de neuf.

1 Garde d'artillerie.

4 Sous-gardes.

4 Conducteurs.

Art. 19. Les 4 compagnies du train seront commandées par un capitaine commandant.

Chaque compagnie sera composée de

1 Lieutenant ou sous-lieutenant.
1 Maréchal-des-logis-chef.
4 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
6 Brigadiers.
26 Soldats de première classe.
72 De seconde classe.
2 Bourreliers.
2 Trompettes.
2 Maréchaux-ferrants.

Légion d'élite de la gendarmerie.

Art. 20. La légion de gendarmerie sera composée ainsi qu'il est prescrit par l'arrêté du 28 ventôse an 10, d'un état-major, de deux escadrons de chacun deux compagnies, et d'un demi-bataillon formé de deux compagnies.

Art. 21. L'état-major de la légion d'élite sera composé de

1 Colonel ou chef de légion.
1 Major.
2 Chefs d'escadrons dont un pour l'infanterie.
1 Quartier-maître.
1 Adjudant-major.
2 Sous-adjudans-majors, un pour l'infanterie.
2 Officiers de santé.
2 Porte-étendards.
1 Porte-drapeau.
1 Artiste vétérinaire.

12 Musiciens dont un chef.
1 Maître tailleur-guêtrier.
1 Maître sellier.
1 Maître culottier.
1 Maître bottier.
1 Armurier-éperonnier.

Art. 22. Chaque corps sera composé de

1 Capitaine.
2 Lieutenans en premier.
1 Maréchal-des-logis-chef.
3 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
6 Brigadiers.
72 Gendarmes.
2 Trompettes.
1 Maréchal-ferrant.

Art. 23. Chaque compagnie de gendarmes à pied sera composée de

1 Capitaine.
2 Lieutenans.
1 Maréchal-des-logis-chef.
5 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
10 Brigadiers.
100 Gendarmes.
2 Tambours.

Matelots.

Art. 24. Le bataillon de matelots sera composé d'un état-major et de cinq équipages.

Art. 25. L'état-major sera composé de

1 Capitaine de vaisseau commandant le bataillon.

1 Adjudant-major.

1 Quartier-maître-trésorier.

1 Officier de santé.

Art. 26. Chaque équipage de matelots sera composée de

1 Capitaine de frégate ou commandant de vaisseau.

5 Lieutenans ou enseignes.

5 Maîtres.

5 Contre-maîtres.

5 Quartier-maîtres.

125 Matelots de 1re., 2e., 3e. et 4e. classes.

1 Trompette ou tambour.

Art. 27. Il sera formé à Paris un dépôt de marins, destiné à tenir constamment au complet les cinq équipages du bataillon de matelots.

Le dépôt sera composé de

1 Maître.

2 Contre-maîtres.

3 Quartiers-maîtres.

60 Matelots.

Art. 28. Les marins seront levés dans les différens quartiers des classes; mais en majeure partie, pour la première formation, dans ceux du midi et de l'île de Corse.

Art. 29. Les officiers, mariniers et matelots composant le dépôt, seront soumis à la même discipline, et jouiront des mêmes avantages que ceux attachés aux différens équipages du bataillon.

Art. 30. Il sera alloué, par chaque individu composant le bataillon des matelots, 12 francs par homme par an, pour sa masse d'entretien.

Art. 31. Il sera attaché à chaque équipage un officier de plus pris parmi les lieutenans de vaisseaux ou enseignes de vaisseaux.

Art. 32. Le bataillon des matelots aura

1 Maître cordonnier.
1 *Idem* tailleur.
1 *Idem* armurier.

qui seront traités comme ceux des grenadiers à pied.

Art. 33. Les officiers composant le bataillon, recevront l'indemnité de logement comme les autres officiers de la garde.

Vétérans.

Art. 34. Il y aura une compagnie de vétérans composée d'officiers, sous-officiers et soldats de toutes armes de la garde, que leurs ancienneté ou infirmités rendront hors d'état de continuer un service actif dans les corps; on n'y admettra ceux qui seront dans le cas, qu'après avoir servi cinq ans dans la garde.

Art. 35. La composition de la compagnie de vétérans sera la même que celle d'une compagnie de grenadiers à pied, à la tête de laquelle sera un chef de bataillon qui rendra compte directement au colonel commandant les grenadiers à pied.

Art. 36. La solde et les masses seront les mêmes que celles du régiment des grenadiers à pied; l'administration de cette compagnie sera faite par le conseil dudit régiment.

Hôpital de la garde.

Art. 37. L'hôpital du Gros-Cailloux continuera d'être affecté aux corps de la garde impériale, sous la surveillance des colonels-généraux, et spécialement sous celle du

commissaire des guerres ; ils règleront son administration de la manière la plus convenable au bien-être des malades, et à l'intérêt de la masse destinée à ce service.

Art. 38. Le nombre des officiers de santé fixé par l'arrêté du 9 vendémiaire an 11, pour le service de cet hôpital, restera le même.

Les classes seront

1 Médecin en chef.
1 Chirurgien en chef.
1 Pharmacien en chef.
1 Chirurgien de première classe.
1 *Idem* de deuxième classe.
3 *Idem* de troisième classe.
1 Pharmacien de première classe.
1 *Idem* de deuxième classe.
2 *Idem* de troisième classe.

Art. 39. L'empereur nomme à toutes les places d'officiers de santé de la garde, sur la présentation du colonel-général de l'armée, et à celle des officiers de santé de l'hôpital, sur la présentation des quatre colonels-généraux.

Les officiers de santé attachés aux différens corps de la garde, ne sont point sous les ordres des officiers en chef de l'hôpital.

Si le cas exigeait qu'on eût besoin d'eux, les colonels-généraux en donneraient l'ordre.

Les officiers de santé de l'hôpital ne devront accorder aucune permission de convalescence, ni sortie de l'hôpital, à aucun malade, sans l'approbation du colonel du corps auquel il appartient, laquelle permission devra être approuvée par le colonel-général de l'arme.

RECRUTEMENT.

Il sera fait par chaque régiment d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie à pied et à cheval, et par chaque bataillon du train, une liste de dix sous-officiers et soldats susceptibles d'être appelés à faire partie de la garde, au fur et mesure des besoins que les corps de la garde éprouveront.

Les conditions à remplir pour être compris dans ces listes sont, savoir :

Pour les régimens de dragons et chasseurs, six ans de service au moins et deux campagnes, la taille d'un mètre 733 millimètres (5 pieds 4 pouces).

Pour les régimens de hussards, même temps de service, et la taille d'un mètre 705 millimètres (5 pieds 3 pouces).

Pour les régimens de carabiniers, cuirassiers, artillerie à pied et à cheval, même service, et la taille d'un mètre 760 millimètres (5 pieds 5 pouces).

Pour les régimens d'infanterie de ligne et légère, cinq ans de service et deux campagnes, la taille d'un mètre 760 millimètres (5 pieds 5 pouces), pour la moitié des sujets compris dans chaque liste des régimens d'infanterie de ligne, et celle d'un mètre 705 millimètres (5 pieds 3 pouces) pour l'autre moitié, ainsi que les dix hommes que chaque régiment d'infanterie légère désignera.

Pour les bataillons du train, même temps de service, et la taille d'un mètre 678 millimètres au moins (5 pieds 2 pouces). Les sujets devront d'ailleurs s'être constamment distingués par leur conduite morale et militaire.

La formation de ces listes appartiendra aux chefs des corps; leur choix doit porter sur tous les hommes présens ou détachés. Aucun chef de corps ne pourra se refuser à porter des sous-officiers dans la liste, sous prétexte qu'en entrant dans la garde, ils sont obligés de renoncer à leur grade; si ces sous-officiers sont dans le cas d'en faire momentanément le sacrifice, ils ont bientôt obtenu de l'avancement dans la garde, lorsqu'ils s'y conduisent bien.

Conformément aux intentions de l'empereur, on présentera ces listes aux inspecteurs-généraux d'armes, et, à leur défaut, aux généraux commandans les départemens, qui demeurent chargés de passer la revue des hommes désignés, et d'approuver définitivement les listes sur lesquelles ils seront portés, en s'assurant, sur le rapport des chefs, à l'égard des candidats qui appartiendraient aux bataillons ou escadrons éloignés, qu'ils ont toutes les qualités requises.

Les listes de désignation seront formées en double expédition; elles indiqueront les noms, prénoms des sujets, leur grade, âge, taille, lieu de naissance et de département, domicile et profession avant d'entrer au service, la profession de leurs parens; elles contiendront le détail de leurs services et campagnes.

Après qu'elles auront été approuvées par les inspecteurs-généraux d'armes, ou par les généraux commandant les départemens, l'on en fera l'envoi au ministre de la guerre, et on lui adressera ensuite, dans les cinq premiers jours de chaque mois, l'état des mutations qui sont survenues parmi les hommes désignés.

Ces militaires resteront à leurs corps jusqu'à ce que le

ministre de la guerre prescrive de les faire passer dans la garde.

Composition, force de la Garde, et commandans de chaque corps en 1804.

État-major-général, 21 hommes.

Grenadiers à pied, 1 régiment, 1716 hommes. — Le général de brigade Hullin, colonel.

Chasseurs à pied, 1 régiment, 1716 hommes. — Le général de brigade Soulès, colonel-gros-major.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 1018. — Le général de brigade Ordener, colonel.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 1018. — Le prince Eugène, colonel; Morland, major.

Artillerie, 2 compagnies, 712 hommes. — Gouin, colonel.

Gendarmerie d'élite, 2 escadrons et 1 bataillon, 632 hommes. — Le général de division Savary, colonel.

Matelots, 1 bataillon, 806 hommes. — Daugier, capitaine de vaisseau, commandant.

Vélites, 2 bataillons, 1910 hommes. — Denoyers, lieutenant-colonel.

Mameloucks, 1 compagnie, 124 hommes. — Delaître, capitaine-commandant.

Vétérans, 1 compagnie, 102 hommes. — Charpentier, chef de bataillon.

Total, 9775 hommes.

ANNÉE 1805.

Décret impérial du 9 pluviôse an 13 (29 janvier 1805.)

Art. 1er. Lorsque l'âge, des blessures ou des infirmités ne permettront plus aux militaires de la garde impériale de continuer leurs services, ils seront admis aux invalides ou à la solde de retraite, sur la demande que les colonels généraux de la garde en feront au ministre.

Art. 2. Les soldes de retraites seront fixées d'après les mêmes bases déterminées pour l'armée; mais elles seront augmentées de moitié.

Art. 3. Ceux qui obtiendront d'entrer aux invalides, y jouiront des prérogatives et traitemens des grades supérieurs à ceux qu'ils occupaient dans la garde.

Le garde sera traité comme caporal ou brigadier.

Le caporal ou brigadier, comme maréchal-des-logis ou sergent.

Le maréchal-des-logis ou sergent, comme sous-lieutenant.

L'officier jouira de tous les avantages accordés au grade supérieur à celui qu'il occupait.

Art. 4. Si le militaire, membre de la garde impériale, admis aux invalides, obtient la pension représentative de l'hôtel, cette pension sera fixée d'après les principes de l'article 2 ci-dessus, et pour le grade qu'il occupait dans la garde.

Le décret du 30 fructidor an XIII, 22 septembre 1805, est ainsi conçu :

Art. 1er. Il sera créé un corps de vélites à cheval de huit cents hommes.

Art. 2. Le corps de vélites à cheval sera composé de conscrits des trois dernières années, à raison de six par département, pris parmi ceux qui s'offriront volontairement, ou, à défaut, désignés par le préfet.

Art. 3. Parmi les six vélites fournis par chaque département, trois devront avoir la taille de 5 pieds 4 pouces, et trois la taille de 5 pieds 5 pouces et au-dessus.

Art. 4. Les vélites devront être bien constitués, et avoir par eux-mêmes ou par leurs parens un revenu assuré de 300 fr. par an.

Art. 5. Si, dans la réserve des années 11, 12 et 13, il ne se trouvait pas un nombre suffisant d'hommes réunissant les qualités requises pour être admis, on pourra y recevoir ceux âgés de dix-huit ans révolus qui auront ces qualités, et qui se présenteront de bonne volonté.

Art. 6. Le corps des vélites à cheval sera divisé en huit compagnies.

Chacune de ces compagnies sera divisée ainsi qu'il suit :

1	Capitaine.
1	Lieutenant en premier.
1	Lieutenant en second.
1	Maréchal-des-logis-chef.
4	Maréchaux-des-logis.
1	Fourrier.
8	Brigadiers.
100	Vélites.
2	Trompettes.
119.	

Il y aura de plus, par la suite, deux maréchaux-des-logis et quatre brigadiers nommés parmi les vélites qui auront plus d'un an de service dans ce corps.

Art. 7. Il sera attaché à ce corps :

2 Chefs d'escadron.
2 Adjudans-majors.
2 Adjudans sous-officiers.
1 Armurier.

Les chefs d'escadrons, les capitaines, les lieutenans en premier, les lieutenans en second, les adjudans-majors, l'adjudant et les sous-officiers seront fournis moitié par le régiment des chasseurs à cheval de la garde, et moitié par le régiment des grenadiers à cheval.

La durée de ce détachement sera d'un an ; des officiers et des sous-officiers nécessaires au corps de vélites seront ajoutés au nombre d'officiers de ces grades qui existent maintenant dans ces deux régimens.

Art. 8. La comptabilité des quatre compagnies de vélites, commandées par les officiers de grenadiers à cheval, sera gérée par le conseil d'administration de ce régiment.

Art. 9. La solde, les masses et la première mise des quatre compagnies de vélites attachées au régiment de chasseurs, seront les mêmes que celles des chasseurs à cheval de la garde.

La solde, les masses et la première mise des quatre compagnies attachées au régiment de grenadiers seront les mêmes que celles des grenadiers à cheval de la garde.

Art. 10. Les conscrits ou les parens de conscrits qui seront admis dans le corps des vélites à cheval, verseront

dans la caisse des corps, tous les trois mois, et à l'avance, le quart de la somme de 300 fr. prescrits par l'article 4.

Art. 11. Chaque vélite devra se pourvoir à ses frais, à l'époque de son admission, d'une culotte de peau de daim, d'une paire de bottes et d'une paire de gants uniformes.

Art. 12. Ceux des vélites qui se seront distingués par leur conduite, leur aptitude, leur tenue et leur zèle, pourront être admis dans la garde impériale avant d'avoir atteint l'âge et le nombre d'années de service exigés pour faire partie de ladite garde.

Art. 13. Les vélites pourront recevoir leur congé lorsqu'ils auront fait le nombre d'années de service exigé par les lois relatives à la conscription.

Un décret du 10 brumaire an 13, 2 novembre 1805, porte création de deux nouveaux bataillons de vélites à pied; chacun de ces bataillons sera de huit cents hommes au moins; ils feront partie de la garde; le premier bataillon sera à la suite du corps de grenadiers, et le second à la suite de celui des chasseurs à pied.

Pour la formation desdits bataillons, chaque département, dont la totalité des années 9, 10, 11, 12 et 13 n'aura pas été appelée, fournira six conscrits parmi ceux qui s'offriront volontairement, ou à défaut, ils seront désignés par le préfet.

Pourront être admis dans les vélites :

1°. Les conscrits non appelés des années 8,

9, 10, 11, 12, 13 et 14, qui s'offriront volontairement;

2°. Jusqu'au 1er. janvier 1806, tous les conscrits de la classe de ladite année qui s'offriront volontairement, et, après le 1er. janvier, ceux seulement qui n'auront pas été désignés;

3°. Les jeunes Français qui, ayant dix-huit ans révolus, et les qualités requises ci-après, se présenteront aussi volontairement;

4°. La moitié des vélites de chaque département devra, soit qu'ils aient été désignés par les préfets, soit qu'ils aient été volontairement admis, avoir la taille d'un mètre sept cent trente-trois millimètres (ou cinq pieds quatre pouces) au moins; et l'autre moitié, un mètre six cent soixante-dix-neuf millimètres (ou cinq pieds deux pouces) au moins. Tous les vélites devront être bien constitués, et avoir par eux-mêmes, ou par leurs parens, un revenu annuel de deux cents francs au moins.

Il sera attaché, aux frais du gouvernement, à chaque corps de vélites, le nombre de maîtres de lecture, d'écriture, d'arithmétique et de gymnastique militaire qui seront nécessaires pour leur instruction; il y aura des maîtres de mathématiques, de dessin, dont le traitement sera en partie payé par l'état, et en

partie payé par ceux des vélites qui voudront prendre des leçons.

Ceux des vélites qui se seront distingués par leur conduite, leur instruction, leur aptitude, leur tenue et leur zèle, pourront être admis dans la garde impériale, avant d'avoir atteint l'âge et le nombre d'années de service exigés pour faire partie de ladite garde; ils pourront aussi être choisis, tant par le ministre de la guerre que par les chefs de corps, pour remplir les emplois de fourrier, de caporal ou de brigadier dans la ligne. Ils pourront aussi être admis comme pensionnaires à l'école spéciale impériale militaire. Les vélites qui n'auront pas reçu une des destinations ci-dessus indiquées, recevront leur congé lorsqu'ils auront fait le nombre d'années de service exigé par les lois relatives à la conscription.

État général de la Garde en 1805.

Etat-major-général, 21 hommes.

Grenadiers à pied, 1 régiment, 1716 hommes. — Hullin, colonel.

Chasseurs à pied, 1 régiment, 1716 hommes. — Soulès, colonel-gros-major.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 1018. — Ordener, colonel.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 1018. — Le prince Eugène, colonel; Morland, major.

Artillerie, 2 compagnies, 712 hommes. — Gouin, colonel.

Gendarmerie d'élite, 2 escadrons et 1 bataillon, 632 hommes. — Savary, colonel.

Matelots, 1 bataillon, 806 hommes. — Daugier, commandant.

Vélites à pied, 4 bataillons, 3510. — Denoyers et Chéry.

Vélites à cheval, 8 compagnies, 800 hommes. — (Attachés aux régimens de cavalerie.)

Mameloucks, 1 compagnie; 124 hommes. — Delaître, commandant.

Vétérans, 1 compagnie, 102 hommes. — Charpentier, commandant.

Total, 12,175 hommes.

ANNÉE 1806.

Un décret du quatrième jour complémentaire an XIII porte que le régiment de grenadiers à cheval aura un major en second.

Le major en second sera traité comme les majors de la garde.

15 AVRIL 1806.

Nouvelle organisation de la Garde.

TITRE PREMIER.

ART. 1er. La garde sera composée de

1 Major général.

4 Bataillons de grenadiers à pied formant deux régimens.

4 Bataillons de chasseurs à pied formant deux régimens.

1 Régiment de grenadiers à cheval de quatre escadrons.

1 Régiment de chasseurs à cheval de quatre escadrons.

1 Régiment de dragons de quatre escadrons.

1 Régiment d'artillerie de trois escadrons.

1 Légion de gendarmes d'élite.

1 Bataillon de matelots.

1 Compagnie de mameloucks attachée aux chasseurs à cheval.

1 Compagnie de vétérans.

Il sera attaché à chaque corps d'infanterie 2 bataillons de vélites, et, à chaque régiment de cavalerie, un escadron de vélites.

Art. 2. L'état-major général sera composé de quatre colonels généraux, dont

1 Commandant les grenadiers à pied.

1 Commandant les chasseurs à pied.

1 Commandant l'artillerie et les matelots.

1 Commandant la cavalerie.

4 Aides-de-camp-colonels.

20 Aides-de-camp, chefs d'escadron, capitaines ou lieutenans.

1 Chef de bataillon du génie.

2 Capitaines du génie.

1 Adjoint du génie.

1 Bibliothécaire.

Les colonels-généraux recevront immédiatement les ordres de S. M. pour tout ce qui a rapport au service de la garde.

Infanterie.

Art. 3. Chaque corps d'infanterie sera composé de

1 Major.
4 Bataillons de grenadiers ou chasseurs.
2 Bataillons de vélites.

Les bataillons de vieux soldats seront composés de 4 compagnies de 120 hommes chaque.

Les bataillons de 480 hommes chaque, et le corps de 1920 hommes, tous soldats ayant dix ans de service dans la ligne.

Art. 4. Chaque corps d'infanterie formera trois régimens, dont deux régimens de gardes et un régiment de vélites, qui auront la même administration et seront sous le même commandement.

Chaque régiment sera commandé par un major. L'état-major de chaque corps sera composé de

1 Colonel commandant.
3 Majors, dont un pour chaque régiment et un pour les vélites.
6 Chefs de bataillon, dont un pour les vélites.
1 Quartier-maître-trésorier.
6 Adjudans-majors, dont deux pour les vélites.
6 Sous-adjudans-majors, dont deux pour les vélites.
4 Porte-drapeaux.
6 Officiers de santé, dont 3 de première classe, et 3 de deuxième ou troisième classe.
1 Adjudant-lieutenant pour l'habillement.
1 Adjudant-lieutenant pour les vivres.
1 Vaguemestre, rang de sergent-major.
1 Tambour-major.

6 Caporaux-tambours.
1 Chef de musique, rang de sergent-major.
46 Musiciens.
1 Maître tailleur.
1 *Idem* cordonnier.
3 *Idem* armuriers, dont un pour les vélites.
1 *Idem* guêtrier.

ART. 5. Chaque compagnie de grenadiers ou chasseurs à pied sera composée de

1 Capitaine.
1 Lieutenant en premier.
2 Lieutenans en second.
1 Sergent-major.
4 Sergens.
1 Fourrier.
8 Caporaux.
2 Sapeurs, rang de caporaux.
102 Grenadiers ou chasseurs.
2 Tambours.

ART. 6. Chaque compagnie de vélites sera composée de

1 Capitaine.
1 Lieutenant en premier.
2 Lieutenans en second.
1 Sergent-major.
4 Sergens.
1 Fourrier.
8 Caporaux.
150 Vélites.
2 Tambours.

ART. 7. Les officiers cesseront d'être fournis par dé-

-tachement, comme ils l'étaient précédemment par les grenadiers et par les chasseurs; ils feront partie de ces corps, et seront nommés par S M. Le rang d'ancienneté de tous grades et de tous les individus faisant partie de la garde sera réglé entre eux, d'après leur ancienneté de service dans la garde.

Les sous-officiers seront choisis parmi les vieux caporaux de grenadiers et de chasseurs, et les fourriers et les caporaux partie parmi les anciens vélites, et partie parmi les vieux grenadiers ou chasseurs.

Art. 8. S. M. règlera le nombre des maîtres de lecture, d'arithmétique et de gymnastique militaire qu'elle jugera convenable d'attacher à chaque bataillon.

Art. 9. En cas de guerre, et la garde partant, on fera marcher deux compagnies de vélites avec chaque bataillon.

Chacune de ces compagnies sera composée de 135 hommes, ce qui portera la force de chaque bataillon à 750 hommes.

Au moment du départ, toutes les compagnies du bataillon seront sur-le-champ composées de 125 hommes, dont 80 vieux soldats et 45 vélites.

Chaque bataillon de vieux soldats laissera à Paris 20 hommes et 15 vélites par compagnie, ce qui sera, pour chaque corps d'infanterie 210 hommes, et pour les deux corps 420.

Le total de l'infanterie sera, par ce moyen, de 6420 hommes, dont 6000 à l'armée et 420 au dépôt.

Quand l'infanterie de la garde recevra l'ordre de faire un détachement pour découcher plusieurs jours ou pour un voyage, il sera détaché deux compagnies par bataillon de vélites, ce qui portera les bataillons de la garde à six

compagnies, les vélites seront distribués par égale portion dans les compagnies du bataillon, et le bataillon détaché sera de 750 hommes.

Cavalerie.

Les régimens de grenadiers, de chasseurs et de dragons sont composés de

1 Major.
4 Escadrons de deux compagnies chaque.
1 Escadron de vélites.

Art. 11. L'état-major d'un régiment de grenadiers, de chasseurs ou de dragons sera composé de

1 Colonel commandant.
2 Majors.
5 Chefs d'escadron, dont un pour les vélites.
1 Chef d'escadron instructeur.
1 Quartier-maître-trésorier.
1 Capitaine-instructeur.
2 Adjudans-majors, dont un pour les vélites.
5 Sous-adjudans-majors, dont un pour les vélites.
4 Porte-étendards.
1 Adjudant-lieutenant pour les vélites.
1 Adjudant-lieutenant pour les fourrages.
1 Adjudant-lieutenant pour l'habillement.
5 Officiers de santé, dont 2 de première classe, et les 3 autres de deuxième ou de troisième classe.
1 Sous-instructeur, rang de maréchal-des-logis-chef.
1 Vaguemestre, rang de maréchal-des-logis-chef.
2 Artistes vétérinaires, dont un pour les vélites.
4 Aides-artistes vétérinaires.

1 Trompette-major.

3 Brigadiers-trompettes, dont un pour les vélites.

1 Timballier.

1 Maître tailleur.

1 *Idem* culottier.

1 *Idem* bottier.

1 *Idem* armurier.

1 *Idem* sellier.

1 *Idem* éperonier.

2 Maîtres maréchaux-ferrants.

Art. 12. Chaque compagnie sera composée de

1 Capitaine.

2 Lieutenans en premier.

2 Lieutenans en second.

1 Maréchal-des-logis-chef.

6 Maréchaux-des-logis.

1 Fourrier.

10 Brigadiers.

96 Grenadiers, chasseurs ou dragons.

3 Trompettes.

2 Maréchaux-ferrants.

Art. 13. Il y aura une compagnie de mameloucks attachée au régiment de chasseurs à cheval de la garde.

Les réfugiés mameloucks, qui sont à Melun, seront envoyés à Marseille, où ils jouiront des mêmes avantages, et seront payés de la même manière que par le passé.

Cette compagnie sera composée de

1 Chef d'escadron commandant.

1 Capitaine-instructeur français.

1 Adjudant-lieutenant en second, *idem*.

1 Porte-étendard-lieutenant en second, *idem*.
1 Chirurgien-major, *idem*.
1 Artiste vétérinaire, *idem*.
1 Maître sellier, *idem*.
1 Maître armurier, *idem*.
1 Maître bottier, *idem*.
1 Maître tailleur, *idem*.
1 Brigadier-trompette, *idem*.
2 Capitaines.
2 Lieutenans en premier.
4 Lieutenans en second.
1 Maréchal-des-logis-chef français.
8 Maréchaux-des-logis, dont 2 français.
1 Fourrier français.
4 Porte-queues.
12 Brigadiers, dont 2 français.
109 Mameloucks.
4 Trompettes français.
2 Maréchaux-ferrants, *idem*.

Art. 14. Il y aura par régiment un escadron de vélites.

Chaque escadron de vélites sera composé de deux compagnies de 125 hommes chaque, officiers et sous-officiers non compris.

Les officiers, les sous-officiers, les brigadiers seront fournis par les régimens de grenadiers et chasseurs à cheval.

Art. 15. Lorsqu'un escadron de la garde marchera pour toute espèce de service, et lorsqu'il devra découcher plusieurs jours, il sera complété à 250 hommes par l'incorporation de 50 vélites par escadron, de manière que, si les quatre escadrons marchaient, ils formeraient

un total de 1000 hommes, dont 800 vieux soldats et 200 vélites.

Le dépôt de chaque régiment à Paris restera composé de 48 vieux soldats et de 50 vélites.

Le total du dépôt sera de 98 hommes.

Art. 16. A la guerre chaque régiment de grenadiers, de chasseurs ou de dragons formera deux régimens.

Chaque régiment sera composé de deux escadrons, et chaque escadron en formera deux de manœuvres.

Chaque régiment sera commandé par un major, sous les ordres des colonels-commandans.

Il n'y aura jamais qu'une seule administration par corps de cavalerie.

Les grenadiers, les chasseurs et les dragons auront la même organisation.

Dragons.

Art. 17. Il est créé un régiment de dragons de la garde.

Le régiment sera organisé comme les grenadiers et les chasseurs.

Art. 18. Chacun des trente régimens de dragons fournira cette année, pour la formation des dragons de la garde, douze hommes ayant dix ans de service. Sa Majesté nommera les officiers. Les sous-officiers et brigadiers seront fournis également par les régimens de grenadiers et chasseurs.

Les officiers du régiment de dragons seront fournis par tiers par les régimens de grenadiers et de chasseurs; l'autre tiers sera fourni par les trente régimens de dragons.

Les régimens de dragons désigneront deux lieutenans pour être présentés comme candidats.

Le choix sera le même pour eux que pour les soldats proposés pour la garde.

Art. 19. On n'organisera cette année que deux escadrons de dragons; l'année prochaine on fera un nouvel appel de dix hommes pour former les deux autres escadrons.

Art. 20. L'organisation du régiment de dragons n'aura lieu qu'à dater du 1er. juillet, hormis l'escadron de vélites et l'état-major, qui seront formés sur-le-champ.

Art. 21. Le régiment de dragons sera monté en chevaux noirs.

Art. 22. Les régimens de la garde seront complétés en vieux soldats, au 1er. juillet.

Art. 23. Les sous-officiers et brigadiers, attachés en ce moment aux deux escadrons des vélites des chasseurs et aux deux escadrons des vélites des grenadiers, seront répartis par portion égale dans chaque escadron de vélites attaché par la présente organisation à chaque régiment de la garde; l'excédant sera réincorporé dans le régiment de dragons, ainsi que les officiers supérieurs des deux régimens de grenadiers et de chasseurs qui ne seraient pas compris dans la présente organisation.

Gendarmerie d'élite.

Art. 24. Les quatre compagnies de gendarmerie d'élite auront la même organisation et seront de la même force que la compagnie d'un régiment de cavalerie de la garde.

Art. 25. Il sera créé un régiment d'artillerie à cheval.

Il sera composé de

1 État-major.

3 Escadrons, chaque escadron 2 compagnies.

L'état-major sera composé de

1 Colonel commandant.
1 Major.
3 Chefs d'escadron.
1 Quartier-maître.
1 Adjudant-major.
3 Sous-adjudans-majors, lieutenans en premier ou en second.
1 Instructeur capitaine ou lieutenant.
3 Porte-étendards.
3 Officiers de santé, dont 1 de première classe, 2 de seconde ou de troisième.
1 Adjudant pour les vivres.
1 *Idem* pour l'habillement.
1 *Idem* pour les fourrages.
1 Professeur de mathématiques.
1 Vaguemestre, rang de maréchal-des-logis-chef.
1 Artiste vétérinaire.
3 Aides-artistes vétérinaires.
1 Trompette-major.
1 Brigadier-trompette.
1 Maître tailleur.
1 *Idem* cordonnier.
1 *Idem* culottier.
1 *Idem* bottier.
1 *Idem* sellier-bourrelier.
1 *Idem* armurier-éperonier.

Art. 26. Chaque compagnie d'artillerie légère sera composée de

1 Capitaine commandant.

1 Capitaine en second.
1 Lieutenant en premier.
2 Lieutenans en second.
1 Maréchal-des-logis-chef.
4 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
6 Brigadiers.
25 Canonniers de première classe.
25 Canonniers de seconde classe.
25 Vélites.
3 Trompettes.
2 Maréchaux-ferrants.

L'escadron sera de cent vieux canonniers et de cinquante vélites.

Art. 27. Les six capitaines en second seront détachés au parc.

Art. 28. En temps de paix, les trois escadrons seront divisés en deux escadrons de vieux canonniers et un escadron de vélites.

Art. 29. Le régiment d'artillerie à cheval n'aura en temps de paix que trois cents chevaux; on aura soin d'exercer également tous les hommes au manége.

Il y aura une compagnie d'ouvriers qui sera composée de

1 Capitaine en second.
1 Lieutenant.
2 Sergens.
2 Caporaux.
12 Ouvriers de première classe.
12 Ouvriers de seconde classe.
6 Apprentis.

Art. 30. Les employés du parc seront au nombre de onze.

1 Garde d'artillerie.
4 Sous-gardes.
6 Conducteurs.

Train.

Art. 31. Il y aura un bataillon du train composé de six compagnies.

Chaque compagnie de

1 Lieutenant.
1 Sous-lieutenant.
1 Maréchal-des-logis-chef.
4 Maréchaux-des-logis.
1 Fourrier.
5 Brigadiers.
66 Soldats.
2 Maréchaux-ferrants.
2 Bourreliers ou bâtiers.
2 Trompettes.

Art. 32. L'état-major des bataillons du train sera composé de

1 Capitaine commandant.
1 Lieutenant-adjudant-major.
1 Sous-lieutenant-quartier-maître.
1 Adjudant-sous-officier.
1 Artiste vétérinaire.
1 Maître sellier, bourrelier et bâtier.
1 *Idem* cordonnier-bottier.
1 *Idem* tailleur.

Chevaux du train.

Art. 33. Le nombre des chevaux est fixé à deux cent

vingt pour tout le bataillon en temps de paix, et à mille en temps de guerre.

Art. 34. Les vélites qui ont fait la campagne seront incorporés dans la garde à compter du 1er. janvier 1807.

Administration.

Art. 35. Il y aura toujours dans la garde

1 Inspecteur aux revues.
1 Commissaire-ordonnateur.
1 Sous-inspecteur aux revues.
1 Commissaire des guerres pour l'infanterie.
1 Commissaire des guerres pour la cavalerie.
2 Commissaires pour le service extraordinaire, dont un spécialement chargé de l'ambulance.
2 Adjoints aux commissaires des guerres.
1 Quartier-maître-trésorier.
1 Adjudant pour les vivres.
1 *Idem* pour les fourrages.
1 *Idem* pour l'habillement.
1 *Idem* pour l'hôpital.
30 Boulangers.

Les cinq adjudans seront lieutenans ou sous-lieutenans, et seront pris parmi d'anciens militaires d'une probité reconnue.

Ils feront le service en temps de paix, pour qu'en temps de guerre ils aient l'habitude de tous les détails de leur place.

Art. 36. Il sera construit des fours portatifs pour qu'en temps de paix comme en temps de guerre l'administration de la guerre et tous les ustensiles qui en dépendent soient complétement organisés.

Art. 37. La forme d'administration, la solde, les

masses, les premiers mois, les remontes, enfin tout ce qui n'est pas compris dans le présent décret, restera pour toute la garde tel qu'il a été fixé dans l'organisation de l'an 13.

Art. 38. Chaque corps de la garde aura ses fourgons, ses charretiers et ses chevaux de train, toujours en état et prêts à marcher.

L'ambulance sera également toujours en état.

Les officiers de santé de l'ambulance feront en temps de paix le service dans l'hôpital de la garde; il y aura un médecin en second à cet hôpital.

Un décret du 20 septembre 1806 porte création de compagnies, de boulangers, bouchers, botteleurs, infirmiers et du train des ambulances; et, le 7 septembre de la même année, il fut formé un conseil d'administration pour lesdites compagnies.

Un autre décret, du 19 septembre 1806, contient les dispositions suivantes : Le premier bataillon de grenadiers vélites, et le premier bataillon de chasseurs vélites, formeront un régiment sous le titre de régiment des vélites (1) de la garde; tous les vélites seront incorporés dans ce régiment; les grenadiers vélites formeront le premier bataillon, et les chasseurs le second.

Les officiers, sous-officiers et caporaux du

---

(1) Ce régiment n'a pas été organisé.

deuxième bataillon de vélites grenadiers, et ceux du deuxième bataillon de vélites chasseurs formeront le cadre d'un deuxième régiment, qui portera le nom de *fusiliers de la garde*; le régiment sera tout composé de conscrits, et aura la même formation que le régiment des vélites, conformément au décret du 15 avril.

Le régiment de fusiliers sera formé sur-le-champ par un appel fait sur les compagnies de réserve des départemens, et conformément au tableau. Il sera pris en outre, sur le contingent que chaque département doit fournir, en vertu du décret du 3 août dernier, sept hommes par département; savoir : deux qui seront pris dans le contingent destiné aux cuirassiers, et cinq dans celui destiné à l'artillerie; le choix en sera fait par le conseil de recrutement; il donnera la préférence aux hommes les plus propres au service de l'infanterie. Ces hommes seront de suite mis en route et dirigés sur Paris. Lorsque les fusiliers de la garde auront fait une campagne entière avec la garde, ils seront susceptibles d'être admis dans l'un des corps de la garde, et dès lors traités comme elle.

Le 15 décembre 1806, il fut créé un second régiment de fusiliers. Ce régiment fut composé et organisé comme le premier.

État général de la Garde en 1806.

État-major-général et administration, 78 hommes.

Grenadiers à pied, 2 régimens, 1920 hommes. — Hulin, colonel; Dorsenne, major-colonel.

Chasseurs à pied, 2 régimens, 1920 hommes. — Soulès-Colomb, gros-major; Curial, major.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 968 hommes. — Walther, commandant; Lepicq, Chastel, majors.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 968 hommes. — Eugène, commandant; Delhmann, Guyot, majors.

Dragons, 1 régiment, 968 hommes. — Arrighi, colonel-commandant; Fiteau, Letort, majors.

Artillerie, 1 régiment, 758 hommes. — Lariboissière, commandant; Goin, colonel; Dognereau, major.

Gendarmes, 1 légion, 456 hommes. — Savary, colonel; Jacquin, major.

Matelots, 1 bataillon, 806 hommes. — Daugier, commandant.

Mameloucks, 1 compagnie, 102 hommes. — Delaître, commandant.

Vélites à pied, 2 bataillons, 1900 hommes. — T. . . .

Vélites à cheval, 4 escadrons, 684 hommes. . . .

Fusiliers, 2 régimens, 3840 hommes. — Freiderichs, colonel du 1er., et . . . . . colonel du 2e.

Vétérans, 1 compagnie, 102 hommes. — Charpentier, commandant.

Total, 15,470 hommes.

ANNÉE 1807.

Une décision du 15 janvier 1807 double les attelages des fourgons de la garde, et en accorde huit aux régimens de grenadiers et chasseurs.

Le 2 mars, l'empereur ordonne qu'il soit formé à Varsovie un pulk de cavalerie légère polonaise de quatre escadrons, lequel sera incorporé dans la garde impériale.

Chacun pourra entrer dans cette garde, le noble, le bourgeois et l'habitant de la campagne y auront un libre accès. Des défauts corporels, le manque d'éducation, les mauvaises mœurs pourront seuls en exclure. Cependant, toute personne qui voudrait entrer dans ce corps devra être, autant que possible, domiciliée ou avoir un garant de sa fidélité.

Ce régiment fut définitivement organisé par un décret du 16 avril 1807.

Un décret du 12 avril porte à 200 hommes la compagnies de vétérans.

Un autre, du 24 du même mois, arrête que chacun des douze bataillons de canonniers de marine fournira 20 hommes pour les régimens de grenadiers à pied de la garde.

Le 29 juillet, l'école d'artillerie de La Fère est spécialement destinée à l'artillerie de la garde.

État général de la Garde en 1807.

État-major et administration, 78 hommes.

Grenadiers à pied, 2 régimens, 2160 hommes. — Hulin, colonel; Dorsenne et Michel, majors.

Chasseurs à pied, 2 régimens, 1920 hommes. — Soulès, colonel; Gros et Curial, majors.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 968 hommes. — Walther, commandant; Lepicq et Chastel, majors.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 968 hommes. — Eugène, commandant; Delhmann et Guyot, majors.

Dragons, 1 régiment, 968 hommes. — Arrighi, colonel-commandant, Fiteau et Letort, majors.

Lanciers polonais, 1 régiment, 368 hommes. — Krasinski, commandant; Delaître et Dautencourt, majors.

Gendarmes d'élites, 1 légion, 456 hommes. — Savary, commandant; Jacquin, major.

Matelots, 1 bataillon, 806 hommes. — Daugier, commandant.

Mameloucks, 1 compagnie, 102 hommes. — Kilintam, commandant.

Vélites à cheval, 3 escadrons, 684 hommes. — Attachés aux régimens de cavalerie.

Fusiliers, 2 régimens, 3840 hommes. — Freiderichs, colonel du premier; Harlet, major; Royer, colonel du deuxième.

Vétérans, 1 compagnie, 200 hommes. — Charpentier, commandant.

Artillerie, 1 régiment, 758 hommes. — Lariboisière, commandant; Goin, colonel; Dognerau, major.

Total, 15,876 hommes.

ANNÉE 1808.

Un décret du 12 avril 1808 réorganise l'artillerie.

Un autre, du premier octobre, réunit le deuxième régiment de grenadiers au premier de cette arme, et double par-là la force des compagnies, qui restent au nombre de huit, en deux bataillons, et présentent un total de 2,000 grenadiers.

Le cadre du deuxième régiment de grenadiers est détaché au dépôt général des conscrits mis à la suite des grenadiers.

État général de la Garde en 1808.

État-major et administration générale, 78 hommes.

Grenadiers à pied, 1 régiment, 2000 hommes. — Dorsenne et Michel, majors.

Chasseurs à pied, 2 régimens, 1920 hommes. — Gros et Curial, majors.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 968 hommes. — Walther, colonel; Lepicq et Chastel, majors.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 968 hommes. — Eugène, commandant; Guyot et Thiry, majors.

Dragons, 1 régiment, 968 hommes. — Arrighi, colonel; Fitau et Letort, majors.

Gendarmes d'élite, 1 légion, 456 hommes. — Savary et Jacquin.

Lanciers polonais, 1 régiment, 968 hommes. — Krasinski, colonel; Delaître et Dautencourt, majors.

Matelots, 1 bataillon, 806 hommes. — Daugier, commandant.

Mameloucks, 1 compagnie, 102 hommes. — Kirmann, commandant.

Vélites à cheval, 3 escadrons, 684 hommes. — Attachés aux régimens de cavalerie.

Fusiliers, 2 régimens, 3840 hommes. — Freiderichs, colonel; Harlet, major au 1er; Royer, colonel au 2e.

Vétérans, 1 compagnie, 200 hommes. — Charpenpentier, commandant.

Artillerie, 1 régiment, 758 hommes. — Lariboissière, commandant; Goin, colonel; Dognerau, major.

Total, 15,716 hommes.

ANNÉE 1809.

Par décision du 13 janvier 1809, à compter du 1er. janvier de la même année, tous les aides-de-camp des maréchaux, colonels, généraux de la garde, des généraux-grands-officiers de la couronne, des généraux-aides-de-camp de l'empereur, des généraux chefs de corps dans la garde ne font plus partie de la garde.

Un décret du 16 janvier porte création d'un régiment de tirailleurs-grenadiers, et d'un régiment de tirailleurs-chasseurs.

Un autre, du 24 mars, ordonne la création d'un bataillon de vélites de *Florence*, et d'un bataillon de vélites de *Turin*.

Un autre, du 27 mars, organise en un équipage le corps des marins.

Deux autres, des 29 et 31 du même mois, portent création d'un régiment de conscrits-chasseurs et d'un régiment de conscrits-grenadiers.

Chaque régiment de la garde sera commandé par un major.

Création d'un deuxième régiment de conscrits-grenadiers, et d'un deuxième régiment de conscrits-chasseurs.

Le 25 avril, création d'un deuxième régiment de tirailleurs-grenadiers, et d'un deuxième régiment de tirailleurs-chasseurs, organisés et traités comme les régimens de conscrits.

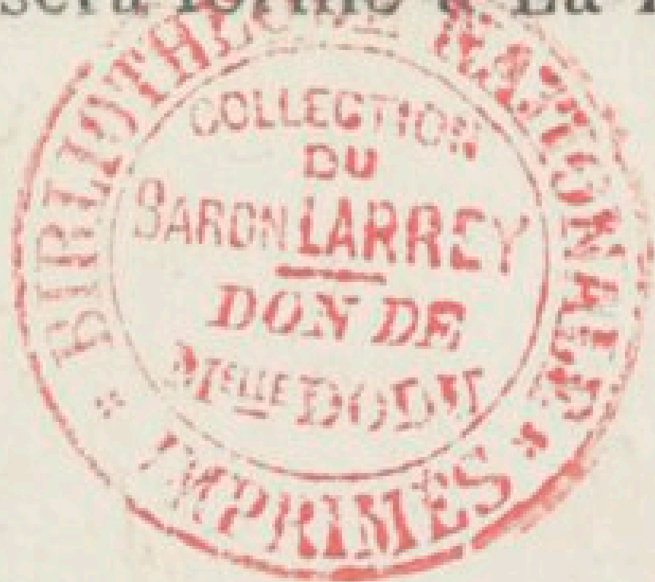
Le 9 juin, il sera attaché à la brigade des fusiliers, à celle des tirailleurs et à celle des conscrits, chacune une compagnie d'artillerie.

Ces trois compagnies seront composées de conscrits. Les officiers et sous-officiers feront partie de la garde, et seront traités comme tels.

Il doit y avoir trois tambours dans les compagnies d'infanterie de la garde.

Il y aura un adjudant-major, capitaine, vieille garde, dans chacun des régimens de tirailleurs et conscrits.

Le 21 octobre, il sera formé à La Fère trois



nouvelles compagnies du train d'artillerie, destinées aux attelages des trois nouvelles compagnies d'artillerie attachées aux régimens de fusiliers, tirailleurs et conscrits.

État général de la Garde en 1809.

État-major général et administration, 48 hommes.

Grenadiers à pied, 1 régiment, 2000 hommes. — Dorsenne, major commandant; Michel et Longchamp, majors.

Chasseurs à pied, 1 régiment, 2000 hommes. — Gros, major; Curial et Rebevel, majors.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 968 hommes. — Walther, colonel; Lepicq et Chastel, majors.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 968 hommes. — Lefebvre Desnouettes, colonel; Guyot et Thiry, majors.

Dragons, 1 régiment, 968 hommes. — Arrighi, colonel; Fiteau et Letort, majors.

Lanciers polonais, 1 régiment, 968 hommes. — Krasinski, colonel; Delaître et Dautencourt, majors.

Gendarmes d'élite, 1 légion, 456 hommes. — Savary, colonel; Henry, major.

Mameloucks, 1 compagnie, 102 hommes. — Kirmann, commandant.

Matelots, 1 bataillon, 806 hommes. — Daugier, commandant.

Vélites à cheval, 3 escadrons, 684 hommes. — Attachés aux régimens de cavalerie.

Fusiliers, 2 régimens, 3840 hommes. — Grend. Friederichs, colonel; Harlet et Hannequin, majors; Chat. Royer, colonel.

Vétérans, 1 compagnie, 200 hommes. — Charpentier, commandant.

Tirailleurs, 4 régimens, 8000 hommes.

Vélites de Florence et de Turin, 2 bataillons, 968 hommes.

Conscrits, grenadiers et chasseurs, 4 régimens, 8000 hommes.

Artillerie, 1 régiment et 3 compagnies, 948 hommes. — Lariboissière, colonel; Drouet et d'Aboville, majors.

Total, 23,924 hommes.

ANNÉE 1810.

Par un décret du 1er. janvier 1810, Napoléon, voulant donner une preuve de sa satisfaction aux gardes nationales des départemens du nord, ordonne qu'il sera ajouté aux régimens d'infanterie de la garde, un régiment de quatre bataillons, composé d'hommes de bonne volonté, tirés des gardes nationales qui ont concouru à la défense des côtes de Flandre et de la Manche; chaque bataillon sera de quatre compagnies, organisées et traitées comme les compagnies de tirailleurs de la garde.

Ce régiment sera nommé *régiment des gardes nationales de la garde*. Il sera organisé à Lille.

Création de quatre musiques pour les huit régimens de jeune garde, vingt-quatre musi-

ciens par arme, ou douze musiciens par régiment.

Composition, en deux bataillons de six compagnies chacun, du régiment des gardes nationales de la garde.

Les officiers et sous-officiers seront sans exception traités comme dans l'infanterie de la ligne.

Le 16 juillet 1810, il sera créé une compagnie de sapeurs du génie, qui sera attachée à la garde, et qui fera le service des pompes dans les palais impériaux.

Le 13 septembre, un décret incorpore la garde hollandaise dans la garde impériale, et ordonne la création d'un second régiment de chevau-légers-lanciers de la garde.

Le 16 du même mois, une nouvelle organisation des marins les forment en un état-major et huit compagnies, formant 1136 hommes; officiers, sous-officiers mariniers, et marins compris.

État général de la Garde en 1810.

État-major général, 25 hommes.

Administration générale, 5 compagnies d'ouvriers, 273 hommes.

Grenadiers à pied, 2 régimens, 3200 hommes. — Le comte Dorsenne, général de division, colonel-commandant; le baron Roguet, général de brigade, colonel

en second; le baron Christiani, major à la suite; le baron Michel, colonel-major-commandant.

Vétérans, 1 compagnie, 200 hommes. — Charpentier, chef de bataillon.

Fusiliers-grenadiers, 1 régiment, 3200 hommes. — Bodelin, major-commandant.

Tirailleurs-grenadiers, 2 régimens, 3200 hommes. — 1er. régiment, Longchamps, major-commandant, 2e. régiment, Flamand, major-commandant.

Conscrits-grenadiers, 2 régimens, 3200 hommes. — 1er. régiment, Darquier, major-commandant; 2e. régiment, Robert, major-commandant.

Chasseurs à pied, 1 régiment, 1600 hommes. — Le baron Curial, général de division, commandant; le baron Dumoustier, général de brigade, commandant en second; le baron Gros, général de brigade, major-commandant.

Gardes nationales, 1 régiment, 1600 hommes.

Fusiliers-chasseurs, 1 régiment, 1600 hommes. — Lanabère, colonel-major-commandant.

Tirailleurs-chasseurs, 2 régimens, 3200 hommes. — 1er. régiment, Rosey, colonel-major-commandant; 2e. régiment, Deshays, colonel-major-commandant.

Conscrits-chasseurs, 2 régimens, 3200 hommes. — 1er. régiment, Vrigny, colonel-major-commandant; 2e. régiment, le baron Duvernet, colonel-major-commandant.

Grenadiers à cheval, 1 régiment et 1 escadron de vélites, 1200 hommes, le comte Walther, général de division, commandant; le baron Lepicq, général de brigade, major; le baron Chastel, colonel-major.

Dragons, 1 régiment et 1 escadron de vélites, 1200

hommes. — Le comte de St.-Sulpice, général de division, commandant; Letort, colonel-major; Marthod, major.

Chasseurs à cheval, 1 régiment et 1 escadron de vélites, 1200 hommes. — Le comte Lefebvre-Desnouettes, général de division, commandant; le baron Guyot, général de brigade, commandant en second; le baron Daumesnil, le baron Corbineau, le baron Lion, majors.

Mameloucks, 1 compagnie, 120 hommes. — Kirmann.

Chevau-légers-lanciers, 2 régimens, 1200 hommes. — Le comte Krasinski, colonel; le baron Delaître, 1er. major; Dautencourt, 2e. major.

Gendarmerie d'élite, 2 escadrons, 456 hommes. — Le duc de Rovigo, général de division, colonel; le baron Henry, colonel-major.

Artillerie: à cheval, 4 compagnies; à pied, 8 compagnies; pontonniers-ouvriers, 1 compagnie; train, 2 bataillons, 1200 hommes. — Le comte de Lariboisière, général de division, colonel; le comte d'Aboville, général de brigade, commandant de La Fère; Delvaux, général de brigade, major de l'artillerie à cheval; Drouot, colonel-major de l'artillerie à pied; Pellegrin, colonel-major-directeur du parc.

Sapeurs du génie, 1 compagnie, 120 hommes. — Le chef de bataillon Boissonnet.

Marins, 5 équipages, 1136 hommes. — Le comte Baste, capitaine de vaisseau, colonel-commandant.

Total, 32,330 hommes.

ANNÉE 1811.

Le 10 février 1810, formation d'un troisième et quatrième régimens de tirailleurs, et d'un troisième et quatrième régimens de voltigeurs.

Le 30 mars, le régiment des petits Hollandais prendra le nom de *pupilles de la garde.* Ce régiment sera composé de deux bataillons; chaque bataillon sera de six compagnies de fusiliers. Il n'y aura ni grenadiers ni chasseurs. Les hommes de ce régiment seront traités en tout comme les troupes de ligne.

Le 5 avril, il sera formé une école de tambours dans la garde. Il y aura 96 élèves, savoir :

16 A la suite du 1er. régiment des grenadiers à pied.
16 A celle des chasseurs.
16 A celle du bataillon des fusiliers.
48 A celle des tirailleurs et voltigeurs.

Le 6 avril, les cadres du premier régiment de tirailleurs et du premier régiment de voltigeurs seront organisés et composés comme le sont ceux des autres régimens de tirailleurs et voltigeurs.

Le 28 avril, la compagnie des sapeurs du génie sera augmentée de 22 hommes tirés des bataillons de mineurs.

Le 18 mai, un décret porte que le premier

et le deuxième régimens de conscrits-grenadiers prendront la dénomination de *troisième et quatrième de tirailleurs.*

Ce décret ordonne la création d'un deuxième régiment de grenadiers à pied, et des cinquième et sixième régimens de tirailleurs.

En conséquence, le régiment de grenadiers hollandais, qui portait le N°. 2, prendra le N°. 3.

Le nouveau deuxième régiment de grenadiers sera organisé avec des hommes tirés des régimens de fusiliers et des régimens de ligne. Il sera composé de deux bataillons de quatre compagnies, formant une force de 1,600 hommes.

Le cadre de l'ancien deuxième régiment de grenadiers, dissous en 1808, et détaché en Espagne, au premier régiment de tirailleurs, sera rappelé pour reprendre ses fonctions au nouveau régiment.

Il sera créé un deuxième régiment de chasseurs avec le cadre du premier régiment de tirailleurs et voltigeurs, qui étaient vieille garde.

Il sera créé un cinquième régiment de voltigeurs.

On formera, dans le dépôt de Paris, un bataillon de marche, appelé deuxième bataillon de marche de la garde en Espagne.

Un autre décret, du 19 juillet, porte qu'il sera toujours désigné dix hommes par régiment d'infanterie de ligne et de légère, pour le recrutement des grenadiers à pied de la garde, autant pour les chasseurs à pied, et dix hommes par régiment de cavalerie pour la cavalerie de la garde, et de même pour l'artillerie.

Le 21 juillet, on nomme quatre adjudans-généraux du grade de généraux de brigade, pour commander chacune des brigades de jeune garde.

Un décret, du 1er. août, porte à cinq le nombre des escadrons des trois régimens de grenadiers, dragons et chasseurs, vieille garde; chaque escadron sera de 250 hommes.

Il ne sera plus admis de vélites dans les troupes à cheval de la garde.

Les vélites qui se présenteront seront admis dans le deuxième régiment de chevau-légers-lanciers.

L'obligation relative au paiement de la pension et autres conditions, continueront à être exigées comme ci-devant.

Le 24 août, le nombre des commissaires des guerres de la garde est augmenté de deux commissaires, d'un adjoint, et d'un adjoint aux inspecteurs aux revues. Le nombre des officiers de santé est augmenté de deux chirurgiens de

première classe, cinq chirurgiens de deuxième classe, treize chirurgiens de troisième classe; un pharmacien de deuxième classe et quatre de troisième classe.

Les corps de cavalerie de la garde formeront eux-mêmes leurs trompettes; ils sont autorisés à recevoir comme élèves des jeunes gens qui n'ont pas encore atteint l'âge de la conscription.

Ces jeunes gens ne recevront que la demi-solde jusqu'à ce qu'ils soient placés comme trompettes.

Un décret, du 24 août 1811, ordonne la suppression des équipages à la suite des corps, et organise un bataillon du train des équipages militaires, qui sera composé en tout et soldé comme ceux de la ligne.

Un autre, du 28 du même mois, crée un sixième régiment de tirailleurs et un sixième régiment de voltigeurs; ils seront organisés comme les premiers.

Un décret, du 30 du même mois, arrête que le régiment de pupilles sera composé de neuf bataillons; les huit premiers de quatre compagnies de 200 hommes; et le neuvième (de dépôt) de huit compagnies de 200 hommes. Ainsi, le régiment sera de 8,000 hommes, officiers, sous-officiers et soldats compris; mais

non compris les grands et petits états-majors.

Le 4 septembre, création d'un régiment de flanqueurs.

Ce régiment sera composé de fils de gardes-généraux et de gardes-forestiers

Il sera organisé et payé comme le sont les cinquième et sixième régiment de tirailleurs et de voltigeurs, et administré par le conseil des chasseurs à pied.

Le 19 octobre, le bataillon de dépôt des pupilles sera composé de quatre compagnies; mais les compagnies de 400 hommes.

Le 12 décembre, création d'une quatrième compagnie d'artillerie de jeune garde à pied; elle portera le N°. 4, et sera composée comme les trois premières.

Chacune des compagnies de l'artillerie à cheval sera augmentée de deux brigadiers et de quatorze canonniers.

Il sera admis dans les pupilles des jeunes gens de 16 ans ayant 4 pieds 9 pouces.

Le 21 décembre, le bataillon des ouvriers de l'administration sera complété sans délai à 165 boulangers, 55 bouchers et botteleurs, et 82 infirmiers.

Le 23 décembre, les vélites nommés caporaux, brigadiers et sous-officiers dans la garde,

doivent être considérés comme incorporés du jour de leur nomination, et dispensés de payer la pension à partir du même jour.

État général de la Garde en 1811.

État-major général, 40 hommes.

Administration générale, 5 compagnies d'ouvriers, 340 hommes.

Grenadiers à pied, 3 régimens, 4800 hommes. — Le comte Dorsenne, général de division, colonel-commandant; le baron Roguet, général de brigade, colonel en second; le baron Michel, major, commandant le 1er. régiment; R. D. Tindal, major, commandant le 2e. régiment.

Vétérans, 1 compagnie, 200 hommes. — Le chef de bataillon Charpentier.

Fusiliers-grenadiers, 1 régiment, 1600 hommes. — Bodelin, major-commandant.

Tirailleurs-grenadiers, 6 régimens, 9600 hommes. — Longchamp, major, commandant le 1er régiment; Flamand, major, commandant le 2e. régiment; Darquier, major, commandant le 3e. régiment; Robert, major, commandant le 4e. régiment.

Chasseurs à pied, 2 régimens, 3200 hommes. — Le baron Curial, colonel-commandant; le baron Dumoustier, colonel en second; le baron Gros, major-colonel.

Fusiliers-chasseurs, 1 régiment, 1600 hommes. — Lanabère, colonel-major, commandant.

Voltigeurs-flanqueurs, 7 régimens, 11200 hommes. — Le baron Norey, colonel-major du 1er. régiment; Deshayes, major-colonel du 2e. régiment; Vrigny,

major du 3e régiment; Duvernet, colonel-major, commandant le 4e. régiment.

Garde nationale, 1 régiment, 1600 hommes. — Couloumy, major-colonel, commandant.

Pupilles 1 régiment, 8000 hommes.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 1250 hommes. — Le comte Walther, général de division, colonel; le baron Lepicq, général de brigade, major; le baron Chastel, colonel, major.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 1250 hommes. — Le comte Lefebvre Desnouettes, général de division, commandant; le baron Guyot, général de brigade, commandant en second; le baron Daumesnil; le baron Corbineau, le baron Lion, majors.

Mameloucks, 1 compagnie, 120 hommes. — Kirmann, chef d'escadron.

Chevau-légers-lanciers, 2 régimens, 2500 hommes. — 1er. régiment polonais; Krasinski, colonel; Delaître et Dautencourt, majors; 2e. régiment, le baron Colbert, général de brigade, colonel-commandant; Dubois et Venhesselt, majors.

Dragons, 1 régiment, 1250 hommes. — Le comte de Saint-Sulpice, général de division, commandant; Letort, colonel-major; Marthod, major.

Gendarmerie d'élite, 2 escadrons, 450 hommes. — Le comte Duronel, colonel, le baron Henry, major.

Artillerie : 4 compagnies à cheval; 8 compagnies à pied; pontonniers-ouvriers, 1 compagnie; 2 bataillons du train, 1200 hommes. — Sorbier, général de division, colonel; d'Aboville, commandant de La Fère; Delvaux, général de brigade, major de l'artillerie à che-

val; Drouot, major de l'artillerie à pied; Pellegrin, colonel-major, commandant du parc.

Sapeurs du génie, 1 compagnie, 120 hommes.

Marins, 5 équipages, 1136 hommes. — Le comte Baste, capitaine de vaisseau, commandant.

Train d'équipage, 1 bataillon, 360 hommes.

Total, 51,906 hommes.

ANNÉE 1812.

Un décret, du 12 janvier 1812, porte création d'une compagnie de canonniers vétérans.

Les officiers auront la solde, les indemnités de la dernière solde de leur grade dans l'artillerie de la garde.

Le 18 février, chacune des compagnies du train d'artillerie sera augmentée de 10 hommes.

Le 2 mars, un décret augmente de deux le nombre des commissaires des guerres, et de trois celui des adjoints; il porte à douze le nombre des adjoints de l'administration.

Le 11 mars, il sera formé un cinquième escadron de deux compagnies chacun, un deuxième régiment de chevau-légers-lanciers. Le 12 du même mois, le premier régiment de chevau-légers-lanciers sera augmenté de deux compagnies.

Le 19 mars, les sous-officiers de l'expédition maritime qui étaient établis à Angers, et dont

la dissolution vient d'avoir lieu, seront admis dans les fusiliers sergens de la garde.

Un décret, du 5 juillet, ordonne la création d'un troisième régiment de chevau-légers-lanciers; il sera composé de 5 escadrons; chaque escadron de deux compagnies.

Le troisième régiment aura la même solde et les mêmes masses que le deuxième régiment.

Il sera recruté de Polonais propriétaires.

Le 8 octobre, le premier régiment de lanciers sera porté au complet de 1,500 hommes montés, sans que les cadres actuels subissent aucune augmentation.

État général de la Garde en 1812.

État-major général, 60 hommes.

Administration générale, 330 hommes.

Grenadiers à pied, 3 régimens, 4800 hommes. — Le comte Dorsenne, général de division, colonel-commandant; le baron Roguet, général de division, colonel en second; le baron Boyeldieu, le baron Rossembourg, le baron Barthezène, généraux de brigade, adjudans-généraux : 1er. régiment, le baron Michel, major-commandant; 2e. régiment, le baron Herlet, major-commandant; 3e. régiment, R. D. Tindal, général de brigade, major-commandant, Coucourt, major à la suite.

Bataillon d'instruction, à Fontainbleau, 2000 hommes. — Le baron Christiani, colonel-commandant l'école; le chevalier Trappier, chef de bataillon.

Fusiliers-grenadiers, 1 régiment, 1600 hommes. — Le baron Bordelin, major-commandant.

Vétérans, 1 compagnie, 200 hommes. — Le chevalier Charpentier, chef de bataillon-commandant.

Tirailleurs-grenadiers, 6 régimens, 9600 hommes. — 1er. régiment, le chevalier Lenoir, major-commandant; 2e. régiment, le baron Flamand, *idem;* 3e. régiment, le baron Darquier, *idem;* 4e. régiment, le baron Robert, *idem*; 5e. régiment, le baron Hennequin, *idem;* 6e. régiment, le chevalier Carré, *idem.*

Chasseurs à pied, 2 régimens, 3200 hommes. — 1er. régiment, le baron Legros, général de brigade, major-commandant; 2e. régiment, le baron Rosey, *idem.*

Fusiliers-chasseurs, 1 régiment, 1600 hommes. — Le baron Vrigny, major-commandant.

Voltigeurs-chasseurs, 6 régimens, 9600 hommes. — 1er. régiment, le baron Mallet, major-commandant; 2e. régiment, le baron Deshayes, *idem;* 3e. régiment, le baron Cambronne, *idem;* 4e. régiment, le baron Nayle, *idem;* 5e. régiment, le baron Sicard, *idem;* 6e. régiment; le chevalier Rousseau, *idem.*

Gardes nationales, 1 régiment, 1600 hommes. — Le baron Couloumy, major-colonel; Balthasard, major en second.

Flanqueurs, 1 régiment, 1600 hommes. — Le chevalier Pompeiche, colonel-major.

Pupilles, 9 bataillons, 8000 hommes. — Bardin, colonel, Dibbets, major.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 1250 hommes. — Le comte Walther, général de division, colonel-com-

mandant ; le baron Lepicq , général de brigade , major ; le baron Chastel , général de brigade, major.

Dragons , 1 régiment , 1250 hommes. — Le comte de St.-Sulpice , général de division , colonel-commandant ; le baron Letort , major ; le baron Marthod , major.

Chasseurs à cheval , 1 régiment , 1250 hommes. — Le comte Lefebvre-Desnouettes , général de division , colonel-commandant , le baron Guyot , général de division , commandant en second ; le baron Lion , colonel-major ; le baron Davrage-d'Augeranville , major.

Mameloucks , 1 escadron , 200 hommes. — Le chevalier Kirmann , chef d'escadron , commandant.

Chevau-légers-lanciers , 3 régimens , 4000 hommes. — 1er. régiment , le comte de Krasinski , général de brigade, colonel; Konopka, général de brigade , le baron Dautencourt , majors; 2e. régiment , le baron Colbert , général de brigade , colonel-commandant ; Dubois , Vanhesselt, majors.

Gendarmerie d'élite, 450 hommes. — Le général de division comte Durosnel , colonel ; le baron Henry, colonel-major.

Artillerie : 4 compagnies à cheval ; 9 compagnies à pied ; 1 compagnie de pontonniers-ouvriers ; 2 bataillons du train, 1500 hommes. — Le comte Sorbier , général de division , colonel ; le baron d'Aboville , général de brigade , colonel-commandant l'école de La Fère ; le baron Devaux, général de brigade, major-commandant l'artillerie à cheval ; le baron Drouot , colonel-major de l'artillerie à pied ; le baron Pellegrin-Millon , major-directeur du parc.

Canonniers-vétérans , 1 compagnie , 120 hommes.

Génie, 1 état-major, 1 compagnie de sapeurs, 200 hommes. — Le baron Kirgener de Planta, général de brigade, colonel; Boissonnet, major; Guicaud, chef de bataillon.

Marins, 8 compagnies, 1136 hommes. — Le comte Gantheaume, vice-amiral, colonel; le baron Motard, capitaine de vaisseau, major.

Train des équipages, 1 bataillon, 400 hommes. — Gubert, commandant.

Total, 55,946 hommes.

ANNÉE 1813.

Le 10 janvier, un décret porte la formation d'un sixième régiment *bis* de tirailleurs, d'un sixième régiment *bis* de voltigeurs et d'un bataillon de fusiliers (il n'est pas formé).

Le 6 janvier, d'un bataillon *bis* de grenadiers, vieille garde, et d'un bataillon *bis* de chasseurs vieille garde.

Le 17 janvier, il sera formé un troisième, un quatrième et un cinquième régiment *bis* de tirailleurs, et un troisième, quatrième et cinquième régimens *bis* de voltigeurs.

Le 18 du même mois, le régiment de chasseurs à cheval sera porté à huit escadrons au complet, et chacun de 250 hommes.

Le deuxième régiment de chevau-légers-lanciers sera porté à huit escadrons de chacun 250 hommes.

Il sera formé un escadron de grenadiers à cheval, au complet de 300 hommes, et un escadron de dragons également de 300 hommes.

Le 26 janvier, le bataillon du train des équipages sera réorganisé en entier, et complété à six compagnies, sans avoir égard à l'effectif que ce bataillon a à l'armée.

Les trois compagnies d'ouvriers de l'administration seront également réorganisées à Paris.

Du 29 janvier, le cadre actuel de la compagnie des mameloucks formera celui d'un escadron de même arme, au complet de 250 hommes.

Le 30 du même mois, la compagnie des sapeurs sera portée à son grand complet.

Le 10 février, formation d'un régiment du train d'artillerie de la garde.

Le 15 du même mois, le troisième régiment de grenadiers hollandais est supprimé.

Le régiment de gardes nationales devient septième voltigeurs.

Le nombre des adjudans-généraux est porté à 7. Les adjudans aux vivres, d'habillement, vieille garde, sont supprimés de même que le quartier-maître des deux régimens de fusiliers.

Le 23 février, le deuxième régiment de chevau-légers-lanciers est porté de huit à dix

escadrons, et présentera un total de 2,500 hommes.

La garde de Paris sera incorporée dans ce régiment.

Le 6 mars, le régiment des chasseurs à cheval est porté à dix escadrons.

Les mameloucks feront le dixième.

Les 100 hommes montés offerts par la première division, pour le régiment d'artillerie à cheval de la garde, sont définitivement affectés au recrutement du deuxième lanciers.

Le 8 mars, le nombre des compagnies du bataillon des équipages est porté de 6 à 8.

Le cadre de la compagnie des sapeurs est augmenté d'un second lieutenant, deux sergens, six caporaux et 120 sapeurs.

Un décret, du 16 mars, accorde quatre sapeurs à chacun des bataillons de fusiliers, flanqueurs, tirailleurs et voltigeurs.

Le 22 mars, les premier et troisième régimens de chevau-légers-lanciers ne feront qu'un seul régiment sous le nom de premier régiment de chevau-légers-lanciers.

Le 25 mars, création d'un nouveau régiment de flanqueurs, d'un huitième régiment de tirailleurs, et d'un huitième régiment de voltigeurs.

Le 5 avril, il sera créé cinq nouveaux régi-

mens de tirailleurs et cinq régimens de voltigeurs; ils prendront les Nos. 9, 10, 11, 12 et 13 de chaque arme.

Sur l'appel des 80,000 hommes du premier banc, il en sera affecté 24,000 au recrutement de ces régimens.

L'infanterie se trouve ainsi de 34 régimens.

Le 6 avril, les bouches à feu de l'artillerie seront portées de 120 à 198, et formeront 26 batteries.

Le personnel est également augmenté. Le nombre des compagnies du bataillon des équipages est porté de 8 à 10.

Le 24 avril, ces compagnies sont portées à douze.

Le 19 juin, il est accordé aux régimens de troupes à cheval une forge par compagnie.

Le 25 juin, il sera formé un septième escadron dans le premier régiment de chevau-légers-lanciers; ce qui porte ce régiment à 1,750 hommes.

Le 9 juillet, le septième escadron sera de jeune garde et traité comme tel.

Le 14 septembre, les huit bataillons de vieille garde seront complétés chacun à 800 hommes; ce qui fait 200 hommes par compagnie.

Le 9 décembre, il est créé dans la garde trois régimens d'éclaireurs à cheval.

Chaque régiment d'éclaireurs sera de quatre escadrons, chaque escadron de 250 hommes.

Le premier régiment était attaché aux grenadiers à cheval, le second aux dragons, le troisième aux lanciers polonais; les deux premiers furent formés avec des conscrits et des hommes tirés de la cavalerie de la ligne; le troisième de Polonais, de la division stationnée à Sedan.

Le 26 décembre, les régimens de fusiliers et de flanqueurs seront portés à six compagnies par bataillon.

État général de la Garde en 1813.

État-major général, 70 hommes.

Administration générale, 4 compagnies d'ouvriers, 450 hommes.

Grenadiers à pied, 2 régimens, 3200 hommes. — Le général de division, comte Friant, colonel-commandant; le baron Roguet, général de division, colonel en second; le baron Boyeldieu, le baron Rossembourg, le baron Barthezène, généraux de brigade, adjudans-généraux: 1er. régiment; le baron Michel, major-commandant: 2e. régiment; le baron Christiani, major-commandant.

Vétérans, 1 compagnie, 200 hommes. — Le chevalier Charpentier.

Fusiliers-grenadiers, 1 régiment, 1600 hommes. — Le baron Flamand, major-commandant.

Bataillon d'instruction, à Fontainebleau, 2000 hom-

mes. — Le chevalier Delavigne, chef de bataillon-commandant.

Tirailleurs-grenadiers, 13 régimens, 20800 hommes. — 1er. régiment, Darriule, major-commandant; 2e. régiment, Vionet, *idem;* 3e. régiment, le baron Poret de Morvau, *idem;* 4e. régiment, le chevalier Carré, *idem;* 5e. régiment, le baron Hennequin, *idem;* 6e. régiment, le chevalier Trappier, *idem;* 7e. régiment, Pailhes, *idem;* 8e. régiment, Dorsenne, *idem;* 9e. régiment, Bardin, *idem;* 10e. régiment, le chevalier Vézu, *idem;* 11e. régiment, le chevalier Vautrin, *idem;* 12e. régiment, le baron Mosnice, *idem;* 13e. régiment, le chevalier Laurède, *idem.*

Flanqueurs-grenadiers, 1 régiment, 1600 hommes. — Le chevalier Desalons, major-commandant.

Compagnies de dépôt, 200 hommes. — Le baron Robert, commandant.

Chasseurs à pied, 2 régimens, 3200 hommes. — Le baron Curial, général de division, colonel-commandant; le baron Dumoustier, général de division, colonel en second; le baron Duvernet, *idem;* le baron Reberval, Lanurre, Tindal, Gros, généraux de brigade, adjudans-généraux; le baron Decouz, général de brigade, major-commandant le 1er. régiment; le baron Deshayes, major-commandant le 2e régiment.

Fusiliers-chasseurs, 1 régiment, 1600 hommes. — Le chevalier Rousseau, major-commandant.

Voltigeurs-chasseurs, 13 régimens, 20800 hommes. — 1er. régiment, le baron Jamin, major-commandant; 2e. régiment, le chevalier Schramm, *idem;* 3e. régiment, le baron Cambronne, *idem;* 4e. régiment, Estève, *idem;* 5e. régiment, le baron Delcambu, *idem;*

6e. régiment, le chevalier Castanié, *idem;* 7e. régiment, le chevalier Couloumy, *idem;* 8e. régiment, Socrétan, *idem;* 9e. régiment, Jacquemard, *idem;* 10e. régiment, le chevalier Suisse, *idem;* 11e. régiment, le chevalier Penguern, *idem;* 12e. régiment, de Gromely, *idem;* 13e. régiment, le chevalier Bignon, *idem.*

Flanqueurs-chasseurs, 1 régiment, 1600 hommes. — Le chevalier de Pompejac, major-commandant.

Compagnies de dépôt, 250 hommes. — Le baron Malet, major-commandant.

Pupilles, 1 régiment, 1600 hommes. — Dibbets, major-commandant.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 1250 hommes. — Walther, général de division, colonel-commandant; le baron Laferrière-l'Évêque, général de division, major; le baron Castex, général de brigade, major.

Dragons, 1 régiment, 1250 hommes. — Le comte Ornano, général de division, colonel-commandant; le chevalier Letort, général de brigade, colonel major; Pinteville, major.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 2500 hommes. — Lefebvre-Desnouettes, général de division, colonel; le baron Guyot, général de division, commandant en second; le baron Lion, colonel-major.

Mamelouks, 1 escadron, 250 hommes. — Le chevalier Kirmann, chef d'escadron-commandant.

Chevau-légers-lanciers, 2 régimens, 6500 hommes. — 1er. régiment, le comte de Krasinski, général de brigade, colonel-commandant; Radziville, général de brigade, major; le baron Dautencourt, major; 2e. régiment, le baron Colbert, général de brigade, colonel-commandant; Dubois, major.

Éclaireurs à cheval, 3 régimens, 6000 hommes.

Artillerie à cheval, 6 compagnies; à pied, 6 compagnies; jeune garde, 14 compagnies; ouvriers-pontonniers, 1 compagnie; canonniers-vétérans, 1 compagnie; train, 2 régimens, 3000 hommes. — Le comte Sorbier, général de division, colonel; le baron d'Aboville, général de brigade, commandant l'école de La Fère; le baron Boulard, directeur du matériel; le baron Lallemand, chef d'état-major; le baron Devaux, commandant l'artillerie à cheval, vieille garde; le baron Grinois, commandant l'artillerie à pied, vieille garde; Henrion, major, commandant la jeune garde; vétérans, Defrenne, commandant; pontonniers, Bosquettes, commandant; 1er. le baron Legnint, et 2e. le comte Bailloud.

Génie, 1 état-major, 1 compagnie de sapeurs, 250 hommes. — Le baron Kirgener de Planta, général de brigade, colonel; Boissonnet, major; Guicaud, chef de bataillon.

Marins, 8 compagnies, 1136 hommes. — Le comte Gantheaume, vice-amiral, colonel; le baron Motard, capitaine de vaisseau, major.

Train des équipages, 1 bataillon, 500 hommes. — Gubert, commandant.

Total, 81,006 hommes.

ANNÉE 1814.

Le 11 janvier 1814, un décret porte création des quatorzième, quinzième et seizième régimens de voltigeurs et tirailleurs. Les cadres

des régimens de grenadiers et voltigeurs de la garde royale d'Espagne entreront dans la composition des cadres des régimens de la garde impériale.

Le 13 du même mois, création d'un bataillon de sapeurs.

Le 15, il sera formé des régimens de volontaires, composés des ouvriers des manufactures de Paris, Rouen, Amiens, et des villes et fabriques des première, deuxième, quatorzième quinzième et seizième divisions militaires qui se trouvent sans ouvrage, ils seront à la suite de la jeune garde.

Le 20 janvier, le nombre des commissaires des guerres à douze, et huit adjoints; et en outre, huit commissaires des guerres et quatre adjoints de la ligne seront détachés pour faire le service près de la garde.

Le 21 janvier, il sera formé six régimens de voltigeurs et six régimens de tirailleurs, sous les N°s. 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de voltigeurs, et 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de tirailleurs de la jeune garde.

Ces douze régimens seront composés de volontaires, âgés de plus de vingt ans, et de moins de cinquante. On y admettra des jeunes gens de seize à vingt ans, s'ils ont la taille de cinq pieds, et une forte constitution.

Ces volontaires contracteront l'engagement de servir jusqu'à ce que l'ennemi ait été chassé du territoire français.

Les chefs de manufacture et d'atelier qui auraient des ouvriers sans travail, par suite des circonstances, pourront dresser l'état de ceux de leurs ouvriers qui veulent entrer dans les corps, certifier leur bonne conduite, et les adresser au maire de leur commune, au sous-préfet ou au préfet, qui en feront passer la revue par des officiers, pour constater qu'ils ont les qualités requises, et les mettront sur-le-champ en route pour Paris.

Les volontaires pourront aussi s'adresser directement à leur maire, au sous-préfet et aux états-majors des divisions, aux états-majors des départemens, au commandant de la gendarmerie, au commandant de place; lesquels, après avoir constaté qu'ils ont les qualités requises, leur feront donner des ordres de route pour se rendre à Paris.

Il sera établi à Paris, au quartier Napoléon, un bureau d'enrôlement et de réception des volontaires; il en sera également établi un en permanence auprès de chaque mairie de Paris. Les bureaux composés d'officiers de la garde recevront les hommes qui se présenteront, et constateront leurs qualités et les enverront

pour être incorporés dans un des régimens de la jeune garde.

Les femmes et enfans des volontaires admis dans les régimens de la jeune garde, recevront les secours fixés par le décret du 9 décembre dernier.

Tous les militaires qui, ayant déjà servi, auraient des pensions de réforme ou de retraite, et reprendraient du service dans ces bataillons, conserveront la jouissance de leur pension; les autorités les admettront et auront soin de constater que l'état de leurs blessures et de leur santé leur permettent de reprendre du service actif.

Le 24 janvier, vingt-deux bataillons de jeune garde formeront une division provisoire. Il sera créé deux nouvelles compagnies d'artillerie.

La compagnie de canonniers-vétérans sera portée à 120 hommes.

Il sera formé une compagnie du train d'artillerie.

— D'après l'ordonnance du 12 mai 1814, la garde fut ainsi organisée :

Corps royal des grenadiers de France, composé des deux régimens de grenadiers, et du régiment de fusiliers-grenadiers.

Corps royal de chasseurs de France, composé des deux régimens de chasseurs, et du régiment de fusiliers-chasseurs.

Les régimens de fusiliers prirent l'uniforme de leur corps.

Les lanciers polonais furent licenciés; les lanciers rouges prirent la dénomination de corps royal de lanciers de France; les chasseurs à cheval, chasseurs de France; les dragons, dragons de France; les grenadiers à cheval furent nommés corps royal de cuirassiers de France; l'artillerie fut incorporée dans les corps de l'armée.

La jeune garde fut incorporée dans les régimens de la ligne.

Les premier et deuxième régimens d'éclaireurs furent incorporés dans les régimens de ligne.

Le troisième fut licencié et renvoyé en Pologne.

État général de la Garde en 1814.

État-major général, 100 hommes.

Administration générale, et 4 compagnies, 500 hommes.

Grenadiers à pied, 2 régimens, 3200 hommes. — Friant, Roguet, Boyeldieu, Rossembourg, Barthezène, Michel, Christiani.

Vétérans, 1 compagnie, 200 hommes. — Charpentier.

Fusiliers-grenadiers, 1 régiment, 1600 hommes. — Flamand.

Bataillon d'instruction, 2000 hommes. — Delavigne.

Tirailleurs-grenadiers, 19 régimens, 30,400 hommes. — 1er. Darriule; 2e. Vionet; 3e. Poret de Morvau; 4e. Carré; 5e. Hennequin; 6e. Trappier; 7e. Pailhes; 8e. Dorsenne; 9e. Bardin; 10e. Vézu; 11e. Vautrin; 12e. Mosnice; 13e. Laurède.

Flanqueurs-grenadiers, 1 régiment, 1600 hommes. — Desalons.

Compagnie de dépôt, 1 compagnie, 250 hommes. — Robert.

Chasseurs à pied, 2 régimens, 3200 hommes. — Curial, Dumoustier, Duvernet, Reberval, Lanurre, Tindal, Gros, Decouz, Deshayes.

Fusiliers-chasseurs, 1 régiment, 1600 hommes. — Rousse u.

Voltigeurs, 19 régimens, 30,400 hommes. — 1er. Jamin; 2e. Schramm; 3e. Cambronne; 4e. Estève; 5e. Delcambe; 6e. Castanié; 7e. Couloumy; 8e. Secrétan; 9e. Jacquemard; 10e. Suisse; 11e. Penguern; 12e. Gromely; 13e. Bignon.

Flanqueurs-chasseurs, 1 régiment, 1600 hommes. — Pompejac.

Compagnie de dépôt, 1 compagnie, 250 hommes. — Malet.

Pupilles, 1 régiment, 1600 hommes. — Dibbets.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 1250 hommes. — Walther; Laferrière, Castex.

Dragons, 1 régiment 1250 hommes. — Ornano, Letort, Pinteville.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 2500 hommes. — Lefebvre-Desnouettes, Guyot, Lion.

Mameloucks, 1 escadron, 250 hommes. — Kirmann.

Chevau-légers-lanciers, 2 régimens, 6500 hommes. — Krasinski, Dautencourt (Pol.); Colbert, Dubois 2e.

Éclaireurs à cheval, 3 régimens, 6000 hommes.

Artillerie, 3500 hommes. — Sorbier, d'Aboville, Boulard, Lallemand, Devaux, Gruois, Henrion, Bosquettes.

Canonniers-vétérans, 1 compagnie, 120 hommes. — Defrennes.

Train, 800 hommes. — Legnint, Bailloud.

Sapeurs du génie, 1 bataillon, 400 hommes. Kirgener, Boissonnet.

Marins, 1 bataillon, 1136 hommes. — Gantheaume, Motard.

Train des équipages, 1 bataillon, 500 hommes. — Hubert.

Total, 102,706 hommes.

ANNÉE 1815.

Décret du mois de mars 1815, portant qu'aucun corps étrangers ne sera admis à la garde du souverain. La garde impériale est rétablie dans ses fonctions; elle ne pourra être recrutée que parmi des hommes qui ont douze ans de service dans les armées françaises.

Décret du 8 avril 1815.

TITRE PREMIER.

Composition des différens corps de la Garde.

Art. 1er. La garde impériale sera composée ainsi :

INFANTERIE.

Corps des grenadiers.

1 Premier régiment de grenadiers à pied, vieille garde.
1 Second régiment, *idem.*
1 Troisième régiment, *idem.*
6 Régimens de tirailleurs, jeune garde.

Corps des chasseurs.

1 Premier régiment de chasseurs à pied, vieille garde.
1 Second régiment, *idem.*
1 Troisième régiment, *idem.*
6 Régimens de voltigeurs, jeune garde.

Cavalerie.

1 Régiment de grenadiers à cheval.
1 *Idem* de dragons.
1 *Idem* de chasseurs à cheval.
1 *Idem* de chevau-légers-lanciers.
1 Compagnie de gendarmerie.

Artillerie.

6 Compagnies d'artillerie à pied, vieille garde.
4 Compagnies d'artillerie à cheval, *idem.*
1 Compagnie d'ouvriers.
1 Escadron du train.

Génie.

1 Compagnie de sapeurs, comprenant une escouade de mineurs.

Équipages militaires.

1 Escadron du train.

Art. 2. Chaque régiment d'infanterie sera de deux bataillons ; chaque bataillon de quatre compagnies fortes de 150 hommes, officiers compris. La composition de l'état-major et des compagnies de chacun des régimens, sera conforme au tableau n°. 1, annexé au présent décret.

Art. 3. En temps de guerre, les compagnies seront portées à 200 hommes, officiers compris. A cet effet, elles seront augmentées de

1 Second lieutenant pour la vieille garde.
1 Sous-lieutenant pour la jeune garde.
2 Sergens.
4 Caporaux.
43 Soldats.

Art. 4. Le corps des chasseurs à pied et celui des grenadiers à pied auront chacun un état-major composé conformément au tableau n°. 2.

La force totale de chacun des deux corps d'infanterie sera de

111 Officiers.
3680 Sous-officiers et soldats de vieille garde.
214 Officiers.
7329 Sous-officiers et soldats pour les six régimens de jeune garde.

Total, 325 officiers, 11,009 sous-officiers et soldats.

Art. 5. Chacun des régimens de cavalerie sera de quatre escadrons, chaque escadron de deux compagnies; la composition de l'état-major et des compagnies de chacun des régimens sera conforme au tableau annexé au présent décret, n°. 3.

Art. 6. En temps de guerre, les compagnies seront portées à 150 hommes, officiers compris; à cet effet, elles seront augmentées de

1 Lieutenant en premier.
2 Maréchaux-des-logis.
4 Brigadiers.
1 Trompette.
1 Maréchal-ferrant.
41 Grenadiers, chasseurs, dragons et lanciers de deuxième classe.

L'état-major sera augmenté de

4 Chefs d'escadron.
4 Sous-adjudans-majors.

Art. 7. La compagnie de gendarmerie sera composée conformément au tableau n°. 4, annexé au présent décret; en temps de guerre, elle recevra les mêmes augmentations que les compagnies de cavalerie.

Art. 8. L'état-major de l'artillerie, les compagnies à pied, celles à cheval, leurs états-majors, la compagnie d'ouvriers, seront composés conformément au tableau annexé au présent décret, n°. 5.

Art. 9. En temps de guerre l'état-major de l'artillerie sera augmenté de

1 Chef de bataillon sous-directeur du parc.
2 Sous-gardes d'artillerie.
2 Conducteurs d'artillerie.

Art. 10. Le matériel de l'artillerie sera composé de 4 batteries d'artillerie à cheval attachées aux régimens de cavalerie . . . . 24 pièces.

Deux batteries d'artillerie à pied attachées aux deux corps d'infanterie, vieille garde. . 16

Quatre batteries de 12, servies également par l'artillerie, vieille garde, et formant la réserve. 32

72 pièces.

En temps de guerre, l'artillerie de la ligne fournira les batteries ci-après, qui seront attachées à la garde.

Quatre batteries attachées aux 2 divisions de la jeune garde . . . . 24 pièces.

Quatre *idem* attachées à la réserve. . . . 32

Quatre *idem* à cheval attachées à la réserve. 12

68 pièces.

Le train d'artillerie de la ligne attellera en outre les doubles approvisionnemens de la garde.

Art. 11. L'escadron du train aura un état-major et 8 compagnies composées conformément au tableau n°. 6.

Art. 12. Les compagnies des sapeurs et mineurs, et état-major du génie, seront composées conformément au tableau n°. 7.

Art. 13. L'escadron du train des équipages militaires sera chargé de transporter les équipages des corps de la garde, les outils du génie, les approvisionnemens de vivres des divisions, les ambulances ; il sera composé d'un état-major et de quatre compagnies, conformément

au tableau annexé au présent décret, sous le n°. 8. En tems de guerre, cet escadron sera porté à six compagnies.

Art. 14. Il sera attaché à la garde impériale :

État-major.

1 Lieutenant-général faisant fonctions d'aide-major.
1 Major de la garde faisant fonctions de sous-aide-major.
1 Chef de bataillon, adjoint.
4 Capitaines adjoints.
1 Secrétaire-archiviste.

Inspecteurs aux revues.

1 Inspecteur aux revues.
7 Sept sous-inspecteurs aux revues ou adjoints.

Commissaires des guerres.

1 Commissaire des guerres.
11 Commissaires des guerres ou adjoints.

Ambulance ou hôpital de Paris.

1 Médecin en chef.
2 Médecins ordinaires.
1 Chirurgien en chef.
4 Chirurgiens de première classe.
11 Chirurgiens de deuxième classe.
26 Chirurgiens de troisième classe.
1 Pharmacien en chef.
1 Pharmacien de première classe.
6 Pharmaciens de deuxième classe.
9 Pharmaciens de troisième classe.

Aux armées, les ouvriers d'administration nécessaires aux divisions, réserve et ambulances de la garde, seront fournis par l'intendant-général de l'armée, ou il sera pourvu, si cela est jugé nécessaire, au rétablissemens des compagnies d'ouvriers d'administration.

Art. 15. Les divisions composées des troupes de la garde seront commandées à la guerre, soit par des lieutenans-généraux, colonels desdits corps de la garde, soit par des lieutenans-généraux appelés de la ligne.

Les brigades seront commandées soit par des majors de la garde, ayant le rang de maréchal-de-camp, soit par des maréchaux-de-camp appelés de la ligne.

Les fonctions de chef d'état-major à chaque division d'infanterie ou de cavalerie, seront remplies par un colonel ou major de la ligne.

TITRE II.

(*Voyez* Solde.)

TITRE III.

Rang, prérogatives, recrutement.

Art. 41. A compter du grade de major, les officiers, sous-officiers et soldats de la vieille garde auront le rang du grade immédiatement supérieur dans la ligne; les officiers en porteront les marques distinctives; ainsi,

Les majors auront le rang de colonel dans la ligne (ils pourront être maréchaux-de-camp).

Les chefs de bataillon, rang de major; les capitaines, rang de chef de bataillon; les capitaines en second, rang de capitaine en premier; les lieutenans en premier, rang de capitaine; les lieutenans en deuxième, rang de lieutenant; les sergens-majors ou maréchaux-des-logis-chefs, rang de sous-lieutenans; les sergens, maré-

chaux-des-logis, fourriers, rang d'adjudans sous-officiers.

Les caporaux, rang de sergens; les soldats, rang de caporaux ou brigadiers.

Art. 42. Lorsque des troupes de la garde seront détachées avec des troupes de la ligne, le commandement appartiendra à l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, l'officier de vieille garde prenant rang dans le grade supérieur à compter du jour où il a été promu au grade qu'il occupe dans la garde.

Art. 43. Les officiers de la garde sont tenus de rendre des visites de corps aux princes de la famille impériale, aux maréchaux gouverneurs des provinces, aux grands officiers de la couronne.

Art. 44. Les commandans des corps ou détachemens de la garde doivent remettre les situations de leurs troupes, en hommes et chevaux, aux commandans militaires des places ou divisions par lesquels ils passent. Lorsque les troupes de la garde seront en station dans une place ou une division militaire, elles sont assujetties comme les autres troupes, à la police des commandans militaires.

Art. 45. Les premiers régimens de la vieille garde, seront chargés spécialement du service du palais; le service des 2e. et 3e. régimens sera fixé par le commandant de la garde.

Art. 46. Pour être admis dans les premiers régimens de grenadiers ou chasseurs à pied, il faut avoir douze ans de service, y compris les campagnes. Pour être admis dans les seconds régimens, la cavalerie, l'artillerie, les sapeurs, il faut avoir huit ans de service y compris les campagnes. Pour être admis dans les 3e. régimens de

grenadiers et de chasseurs à pied, il faut avoir quatre ans de service y compris les campagnes.

Art. 47. La taille nécessaire pour l'admission dans la garde, sera pour les grenadiers à pied et à cheval, l'artillerie et sapeurs. . . . . 5 pieds 5 pouces.

Pour les dragons . . . . 5 p. 4 p.

Pour les chasseurs à pied et à chev. 5 p. 3 p.

Pour les lanciers et le train d'artill. 5 p. 2 p.

Art. 48. Les premiers régimens seront complétés par des hommes choisis dans les seconds régimens. Ces hommes seront présentés par le colonel du corps et examinés par le commandant de la garde; les lanciers concourront à compléter les régimens de grenadiers, chasseurs et dragons.

Art. 49. Les régimens de cavalerie seront complétés par des hommes tirés des régimens de cavalerie de la ligne, vigoureux, distingués par leur courage et leur bonne conduite.

Art. 50. Dans les chasseurs et grenadiers à pied, les 2es. régimens seront complétés, 1°. par des soldats tirés de l'infanterie de ligne; 2°. par des hommes choisis dans les 3es. régimens.

Art. 51. Les 3es. régimens de vieille garde seront complétés, 1°. par des hommes tirés de l'infanterie de ligne; 2°. par des hommes choisis dans les régimens de voltigeurs et tirailleurs.

Art. 52. Les régimens de voltigeurs et de tirailleurs, le bataillon du train des équipages seront complétés par des enrôlemens volontaires, ou par des hommes appelés par le mode de recrutement qui sera adopté.

Art. 53. Dans chacun des régimens de cavalerie de la ligne, le colonel désignera deux officiers, vingt sous-of-

ficiers et soldats pour la garde impériale ; ces hommes seront examinés par le général commandant la division militaire , lequel s'assurera qu'ils ont les qualités requises. Le conseil d'administration adressera à notre ministre de la guerre un contrôle nominatif faisant connaître les signalemens et services de ces hommes , leur actions d'éclat , leur conduite. Ce contrôle sera visé par le général commandant la division.

Le ministre de la guerre prendra sur ces titres les hommes nécessaires au complément des corps de la cavalerie de la garde.

Art. 54. Dans chacun des régimens d'infanterie de ligne et d'infanterie légère , le colonel désignera deux officiers ; trente sous-officiers et soldats pour être placés dans les 2e. et 3e. régimens d'infanterie de vieille garde. Ces hommes seront examinés par le général commandant la division militaire. Ils seront divisés en deux classes.

La première comprendra les hommes qui ont huit ans de service y compris les campagnes ; et la deuxième , ceux qui ont quatre ans de service. Le contrôle nominatif de ces hommes sera établi comme dans l'article précédent et adressé à notre ministre de la guerre , qui prendra sur ces listes, les hommes nécessaires pour compléter les 2e. et 3e. régimens de grenadiers et chasseurs à pied , vieille garde.

Art. 55. Dans chacun des régimens d'artillerie à pied et à cheval , dans les escadrons du train d'artillerie , les colonels désigneront deux officiers , trente sous-officiers et soldats pour la garde impériale; il en sera dressé des contrôles comme dans les articles précédens.

Art. 56. Les sapeurs et mineurs de la garde impé-

riale seront désignés par le ministre de la guerre, sur des listes formées dans les régimens du génie.

Les gendarmes seront désignés par le premier inspecteur de la gendarmerie.

Art. 57. A mesure que chaque régiment aura fourni à la garde impériale la moitié des hommes portés sur la liste, il sera procédé à la formation d'une nouvelle liste établie comme la première, et qui sera adressée au ministre de la guerre par le conseil d'administration du régiment.

Art. 58. Les troupes de la garde sont justiciables dans les conseils de guerre permanens des divisions militaires dans lesquelles elles se trouvent.

Art. 59. Toutes les fois qu'un militaire de la vieille garde aura commis un délit qui entraîne peine de mort, ou tout autre peine infamante, il sera préalablement rayé des contrôles de la garde, et sera ensuite livré aux tribunaux qui doivent prendre connaissance du délit.

Art. 60. Les soldats qui, par leur mauvaise conduite, ou par des fautes contre la discipline, se seront rendus indignes de servir dans la vieille garde, en seront renvoyés; nous nous réservons de prononcer sur le renvoi d'un soldat de la vieille garde, et d'ordonner, s'il y a lieu, la suspension ou la destitution d'un sous-officier ou brigadier.

TITRE IV.

Administration, masse, comptabilité.

Art. 61. Il y aura dans chaque corps d'infanterie un conseil d'administration pour les trois régimens de vieille garde, et un conseil pour les six régimens de jeune garde, composés ainsi qu'il suit.

Vieille Garde.

Le lieutenant-général, président.

Le major et le plus ancien capitaine de chaque régiment.

Jeune garde.

Le lieutenant-général colonel, président.

Les majors des 1er., 2e. et 3e. régimens.

Les plus anciens capitaines des 2e., 4e. et 6e. régimens.

En l'absence du colonel, l'un et l'autre conseils seront présidés par le colonel en second.

Art. 62. Il y aura dans les autres corps de la garde un conseil d'administration, composé comme il suit.

Régimens de cavalerie.

Le lieutenant-général colonel, président.

Le major, premier chef d'escadron.

Les deux premiers capitaines.

Gendarmerie.

Le chef d'escadron, président.

Un capitaine.

Un lieutenant.

Artillerie.

Le lieutenant-général colonel, président.

Le major, le premier chef de bataillon, et le premier capitaine de l'artillerie à pied.

Train d'artillerie.

Le lieutenant-général colonel, président.

Le chef d'escadron et les trois premiers capitaines.

Génie.

Le colonel du génie de la garde, président.

Le capitaine; un lieutenant de sapeurs.

Train des équipages.

Comme dans la ligne.

Chaque membre du conseil d'administration sera suppléé, en cas d'absence, par un officier du même grade, et du même régiment, et subsidiairement par un officier du grade immédiatement inférieur.

Art. 63. Les conseils d'administration de la garde, auront les mêmes attributions et le même devoir que les conseils d'administration des régimens de la ligne; le major de chaque régiment est personnellement chargé de la tenue des contrôles. Pour tout ce qui n'a pas été prévu par le présent décret, on se conformera aux règlemens concernant les conseils d'administration de la ligne.

Art. 64. Les formes de l'administration intérieure des corps de la garde et celles de la comptabilité, seront les mêmes que dans les régimens de l'armée, les paiemens auront lieu de la même manière.

Art. 65. Les conseils des corps de la ligne enverront directement aux conseils des corps de la garde, les fonds de la masse de linge et chaussure des hommes qui passeront dans la garde impériale; l'état de ces fonds, visé par l'inspecteur aux revues sera adressé, par les conseils d'administration des corps de la ligne, à l'inspecteur aux revues de la garde.

Art. 66. Les sous-officiers et soldats de toute arme admis dans la vieille garde, ont droit à une somme de 20 fr., laquelle est payable comme la première mise de 40 fr. accordée à chaque homme de nouvelle levée, et

doit également être versée à la masse de linge et chaussure du nouvel admis dans la vieille garde.

Art. 68. A l'exception des deux masses mentionnées à l'article précédent, le ministre de la guerre administrera toutes les masses de la garde, ou les fera administrer, comme il administre ou fait administrer les masses des régimens de ligne. Les sommes dont le ministre de la guerre devra être crédité dans le budget annuel pour toutes les fournitures qui doivent être faites à la garde, seront calculées d'après le tarif des masses et indemnités de première mise, annexé au présent décret, sous le n°. 15.

Art. 69. Les 2e. et 3e. régimens d'infanterie et de la vieille garde, auront la même tenue que les premiers; les musiciens dans les deux corps de vieille garde auront le même uniforme. Il n'y aura également qu'une seule tenue et un seul uniforme pour les musiciens des régimens de jeune garde.

Art. 70. Les corps de la garde conserveront les uniformes ordonnés avant le 1er. avril 1814; la cavalerie, l'artillerie, le train d'artillerie, les sapeurs, l'état-major général, portent seuls l'aiguillette; dans l'infanterie, les officiers généraux porteront seuls l'aiguillette.

Art. 71. La qualité des draps sera la même pour l'habillement de toute notre vieille garde : on continuera d'employer ceux dont on faisait usage précédemment.

Art. 72. Les effets d'habillement délivrés comme première mise, seront détaillés dans le tableau n°. 16, annexé au présent décret. La durée des effets et leur remplacement sont fixés par le même tableau.

Art. 73. Toutes les distributions faites aux troupes de

la garde seront régularisées comme celles faites aux troupes de la ligne.

Art. 74. Les chevaux dans la cavalerie et le train, auront la taille et la qualité qu'on a exigées jusqu'à présent. La ration de fourrage aura la même composition que pour les chevaux des corps de la ligne. Celle d'hiver sera aussi forte que la ration d'été.

Art. 75. L'hôpital du Gros-Caillou continuera à être exclusivement destiné aux militaires de la vieille garde.

TITRE V.

Dispositions générales.

Art. 76. Un appel sera fait dans tous les départemens aux anciens sous-officiers et soldats de la vieille garde, qui, ayant obtenu leur congé absolu, voudraient reprendre du service dans leurs anciens régimens ; ils se présenteront au chef-lieu de leur canton, devant le maire qui leur fera délivrer une feuille de route pour Paris ; arrivés à Paris, ils seront incorporés suivant leur ancienneté dans les premiers ou seconds régimens de leur corps.

Art. 77. Le même appel sera fait aux sous-officiers et soldats de l'infanterie de la jeune garde, des escadrons d'artillerie et des équipages militaires de la garde : ils seront placés dans leurs corps et suivant leur ancienneté ou leurs qualités dans la jeune garde, ou dans les trois régimens de vieille garde.

Art. 78. Les sous-officiers de l'artillerie vieille garde, ceux du premier régiment d'artillerie qui, depuis le 1er. avril 1814, ont été incorporés dans l'artillerie de la ligne, seront dirigés, sans délai, sur Versailles, pour y former l'artillerie de la garde ; ce qui manquerait

pour la compléter, sera désigné par notre ministre de la guerre, sur les listes que chaque régiment doit établir, conformément aux articles 53, 54 et 55 du présent.

ART. 79. Les régimens de cavalerie de la garde seront complétés par des hommes désignés par le ministre de la guerre sur les listes établies conformément à l'article 53 du présent décret.

ART. 80. Les premiers régimens d'infanterie de la vieille garde, seront composés des hommes qui, avant le 1er. avril 1814, faisaient partie des premiers régimens de grenadiers et chasseurs à pied ; les seconds régimens seront composés des hommes qui appartenaient aux seconds régimens ; les troisièmes régimens seront composés des hommes qui appartenaient aux régimens de fusiliers. Le ministre de la guerre complétera ces régimens par les hommes pris sur les listes établies conformément aux articles 53 et 54 du présent décret.

ART. 81. La compagnie de sapeurs de la garde sera formée des anciens sapeurs de la vieille garde qui désireront reprendre du service, et des sapeurs et mineurs qui seront désignés par le ministre de la guerre sur les listes établies dans les régimens du génie.

ART. 82. La compagnie de gendarmerie de la garde, sera composée soit des anciens gendarmes d'élite, soit des officiers, sous-officiers et soldats que proposera le premier inspecteur de la gendarmerie.

ART. 83. Les officiers de la vieille et de la jeune garde seront désignés parmi les officiers qui sont aujourd'hui en activité de service dans la garde, parmi les officiers de la garde qui ont été mis à la demi-solde, et parmi les officiers portés sur les listes établies dans les régimens.

Art. 84. Les compagnies de la vieille garde qui nous ont accompagné dans l'île d'Elbe, prendront la tête des premiers régimens de leur arme.

La compagnie d'artillerie formera la tête de la première compagnie d'artillerie à pied.

Les compagnies de chasseurs formeront les deux premières compagnies du premier régiment de chasseurs à pied, vieille garde.

Les compagnies de grenadiers formeront les deux premières compagnies du 1er. régiment de grenadiers à pied.

Les chevau-légers seront incorporés dans le régiment de lanciers dont ils formeront la première compagnie.

Les flanqueurs seront incorporés dans le premier régiment de voltigeurs.

Art. 85. L'artillerie de la garde sera composée des établissemens d'artillerie de Paris et de Vincennes; son école sera placée près de Paris, le corps sera réorganisé à Versailles lorsque l'école sera établie, il y sera attaché le nombre de professeurs nécessaires. Le traitement des professeurs sera fixé par une décision ultérieure.

Les sapeurs et mineurs de la garde seront placés dans la même école que l'artillerie, les travaux du génie et ceux de l'artillerie y seront exécutés de concert par les deux armes, sous la direction du major-directeur d'artillerie qui, en temps de paix, aura le commandement de l'école d'artillerie de la garde.

Art. 86. Les officiers actuellement en activité dans les corps de la garde, et qui, par suite du premier décret, ne seront pas compris dans l'organisation, continueront à faire partie de la garde, et à toucher les traitemens de leur grade, à l'exception des frais de bureau auxquels il n'ont pas droit.

Art. 87. Les officiers de la garde actuellement en demi-solde, et qui ne seront point rappelés pour être compris dans la nouvelle organisation, seront à la disposition du ministre de la guerre pour être mis dans les corps de la ligne.

Art. 88. Les décrets et ordonnances relatifs à la garde impériale, rendus jusqu'à ce jour, seront abrogés.

Art. 89. Les ministres de la guerre, du trésor et de l'intérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Décret du 13 avril 1815.

Tous les gendarmes ayant fait partie des bataillons de gendarmes à pied qui, dans la campagne de 1814, ont été attachés à la vieille garde et ont déployé tant de courage, qui se trouveront chez eux en congé illimité ou en retraite, et qui voudraient reprendre du service, se rendront à Paris, et seront admis dans la vieille garde.

Un autre décret ordonna la formation des 7e. et 8e. régimens de tirailleurs et de voltigeurs, mais les cinq premiers seulement furent organisés.

État général de la Garde en 1815.

Grenadiers à pied, 3 régimens, 3000 hommes. — Friant.

Tirailleurs, 6 régimens, 7200 hommes.

Chasseurs à pied, 3 régimens, 3600 hommes. — Morand, Cambronne.

Voltigeurs, 6 régimens, 7200 hommes.

Grenadiers à cheval, 1 régiment, 800 hommes. — Guyot.

Dragons, 1 régiment, 800 hommes. — Ornano.

Chasseurs à cheval, 1 régiment, 800 hommes. — Lefebvre-Desnouettes.

Lanciers, 1 régiment, 800 hommes. — Colbert.

Gendarmerie, 1 compagnie.

Artillerie, 6 compagnies à pied, vieille garde; 4 compagnies à cheval, vieille garde; 1 compagnie d'ouvriers; 1 escadron du train; 1500 hommes. — Deschamps, Mallet.

Sapeurs-mineurs, 1 compagnie, 250 hommes. — Boissonnet.

Train des équipages, 1 escadron, 200 hommes.

Total, 26,850 hommes.

Récapitulation de la force de la Garde par année.

Complet d'organisation.

Années	1804	9,775 hommes.
	1805	12,175
	1806	15,470
	1807	15,876
	1808	15,716
	1809	23,924
	1810	32,330
	1811	51,906
	1812	55,946
	1813	81,006
	1814	102,706
	1815	26,850

SOLDE ET INDEMNITÉS.

Des hommes, jaloux des vertus qu'ils n'ont pas, toujours prêts à les ternir, ont eu la bassesse d'attribuer à l'intérêt la fidélité de la garde, et de comparer ses services à ce qu'ils appellent l'*énormité* de sa solde. Quoique ces traits infâmes de la calomnie soient incapables d'atteindre la hauteur où s'est élevée la gloire immortelle de cette armée, nous ne croyons pas inutile de faire remarquer que chaque soldat de la vieille garde, avant que d'être appelé à en faire partie, était sous-officier dans la ligne; que chaque capitaine de la garde avait été chef de bataillon dans la ligne. On avait, par ses actions ou ses services, le droit d'obtenir ce grade. Cependant, ni l'officier ni le soldat n'avaient, dans la garde, les avantages et les prérogatives que son rang lui offrait dans les autres corps de l'armée. A quoi donc attribuer le vif désir que tous les militaires avaient d'y être admis?... à l'honneur!..

La solde de la garde a subi souvent des changemens partiels que nous avons jugé inutiles de rapporter ici; nous nous sommes bornés à

présenter d'abord le mode de paiement et le détail de la solde de la garde du directoire et de celle des consuls, les principaux décrets relatifs à la garde impériale, et le tarif arrêté le 15 juillet 1812, comme étant le plus complet.

GARDE DU DIRECTOIRE.

Un arrêté du 9 nivôse an IV (30 décembre 1795) accorde une haute paie de quinze sous par jour aux 250 hommes composant provisoirement la garde du directoire exécutif.

Arrêté du directoire exécutif (du 4 brumaire an V), 25 octobre 1796.

ART. 1er. La garde habituelle du directoire exécutif jouira provisoirement, et à compter du jour de son entrée en activité de service, de la même solde que celle accordée au corps des grenadiers employés près la représentation nationale.

ART. 2. Cette solde sera la même dans les grades correspondans tant pour les gardes à pied que pour ceux à cheval.

ART. 3. Les rations de vivres et autres seront également délivrées, à la garde du directoire exécutif, dans les mêmes proportions qu'à celle du corps législatif; il en sera de même des frais d'entretien et autres dépenses allouées à ladite garde.

ART. 4. Ceux des officiers dont les grades militaires ne correspondraient pas avec ceux des divers officiers du

corps législatif, jouiront provisoirement du traitement affecté aux officiers du même grade dans l'armée.

Un arrêté du 8 frimaire an v (28 novembre 1796) porte que le commandant en chef de la garde, le commandant en second, les quatre adjudans, les deux aides-de-camp, le porte-drapeau, le porte-étendard, jouiront, quel que soit d'ailleurs leur emploi dans la garde, du traitement affecté à leur grade militaire, conformément à l'arrêté du 4 brumaire dernier; il en sera de même des chefs de bataillon et d'escadron dans le cas où ils auraient le grade de chef de brigade.

Par l'article 5 de l'arrêté du 6 nivôse an v (26 décembre 1796), les musiciens seront payés et traités : le chef, comme les sergens-majors de la garde, et chaque musicien comme les tambours.

GARDE DES CONSULS.

L'article 2 de l'arrêté des consuls de la république, du 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800), règle la solde de la garde ainsi qu'il suit :

SOLDE.

GRADES.	NOMBRE.	SOLDE individuelle par an.	TOTAL de la DÉPENSE.
ÉTAT-MAJOR-GÉNÉRAL.			
Général-commandant en chef.	1	24,000	24,000
Aide-de-camp chef d'escadron.	1	6,000	6,000
Aide-de-camp capitaine. . . .	1	4,000	4,000
Général de brigade commandant en second.	1	16,000	16,000
Aide-de-camp capitaine. . . .	1	4,000	4,000
Adjudant-général.	1	10,000	10,000
Adjudant-capitaine.	4	4,000	16,000
Commissaire-ordonnateur . . .	1	10,000	10,000
Commissaire des guerres. . . .	1	6,000	6,000
Adjudant-supérieur chef de brigade	2	7,500	15,000
Adjudant-supérieur chef de bataillon ou d'escadron	4	6,000	24,000
Quartier-maître-général chef de bataillon	1	5,000	5,000
Écrivains.	2	1,800	3,600
Musicien-chef	1	1,800	1,800
Musicien-sous-chef	1	1,200	1,200
Musiciens.	48	800	38,400
TOTAL	71		185,000
INFANTERIE.			
Chef de brigade.	1	9,000	9,000
Chefs de bataillon	2	5,000	10,000
Adjudant-major-capitaine. . .	1	3,600	3,600
Adjudant-lieutenant.	1	2,700	2,700
Quartier-maître-capitaine . . .	1	3,600	3,600
Porte-drapeau-lieutenans . . .	2	1,800	3,600
Chirurgien de première classe.	1	3,600	3,600
Chirurgien de seconde classe. .	1	2,400	2,400
Maîtres-ouvriers	4	800	3,200
Tambour-major	1	900	900
	15		46,600

GRADES.	NOMBRE.	SOLDE individuelle par an.	TOTAL de la DÉPENSE.
De l'autre part.	15		46,600
Caporaux-tambours	2	600	1,200
Capitaines	13	3,600	46,800
Lieutenans.	13	2,400	31,200
Sous-lieutenans.	13	1,800	23,400
Sergens-majors.	13	960	12,480
Sergens.	52	800	41,600
Fourriers.	13	800	10,400
Caporaux.	104	600	62,400
Grenadiers et chasseurs	1040	420	436,800
Tambours.	26	500	13,000
TOTAL.	1304		871,140
CAVALERIE.			
Chef de brigade.	1	9,600	9,600
Chefs d'escadron.	2	6,000	12,000
Adjudant-major	1	4,000	4,000
Adjudans-sous-lieutenans . . .	2	2,000	4,000
Capitaine-instructeur.	1	4,000	4,000
Quartier-maître-capitaine. . .	1	4,000	4,000
Chirurgien de deuxième classe.	1	2,400	2,400
Porte-étendard	2	2,000	4,000
Artiste vétérinaire.	1	1,800	1,800
Maîtres-ouvriers	5	800	4,000
Trompette-major.	1	1,000	1,000
Brigadier-trompette	1	700	700
Capitaines.	5	4,000	20,000
Lieutenans en premier.	5	2,700	13,500
Lieutenans en second	5	2,400	12,000
Sous-lieutenans.	5	2,000	10,000
Maréchaux-des-logis-chefs. . .	5	1,000	5,000
Maréchaux-des-logis.	20	900	18,000
Fourriers	5	900	4,500
Brigadiers	40	700	28,000
Grenadiers ou chasseurs. . . .	480	450	216,000
Maréchaux-ferrants	5	650	3,250
Trompettes.	10	650	6,500
TOTAL.	604		388,250

GRADES.	NOMBRE.	SOLDE individuelle par an.	TOTAL de la DÉPENSE.
ARTILLERIE.			
Capitaine-commandant	1	4,000	4,000
Capitaine en second	1	3,000	3,000
Lieutenant en premier.	1	2,700	2,700
Lieutenant en second	2	2,400	4,800
Adjudant.	1	1,200	1,200
Maréchal-des-logis-chef	1	1,000	1,000
Maréchaux-des-logis	4	900	3,600
Fourrier.	1	900	900
Brigadiers.	4	700	2,800
Canonniers de première classe.	40	500	20,000
Canonniers de seconde classe. .	52	460	23,900
Trompettes.	2	650	1,300
TOTAL	110		69,200

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

	Hommes.	Francs.
État-major-général	71	185,000
Infanterie	1304	721,940
Cavalerie	604	388,258
Artillerie	110	69,200
TOTAL GÉNÉRAL	2089	1,364,390

Cette solde était payée par la trésorerie nationale à raison d'un douzième par mois, dans les formes prescrites par les lois pour les autres corps de l'armée.

L'article 16 de l'arrêté des consuls, du 17

ventôse an 10 (8 mars 1802), relatif à la nouvelle composition de la garde, porte que les appointemens des officiers seront payés à l'expiration de chaque mois, ainsi que l'indemnité de logement à ceux qui ne sont pas logés dans les bâtimens nationaux.

La solde de la troupe sera payée par décade; il sera ajouté à la dernière décade de fructidor les jours complémentaires.

Les appointemens et solde seront réglés d'après le tarif annexé au présent arrêté.

Masses.

ART. 17. Les masses désignées ci-après seront payées tous les mois, et par avance.

Elles seront réglées dans les proportions ci-après, savoir :

Boulangerie.

Celle de boulangerie à 19 c. par journée de sous-officiers, gardes et enfans du corps de toutes armes, ou 68 fr. 40 c. par an.

Chauffage.

Celle de chauffage à 8 c. par journée d'hiver, et à 4 c. par journée d'été; les sous-officiers, fourriers, musiciens et chefs ouvriers, seront payés double.

Corps-de-garde.

Celle de chauffage, lumières et entretien d'ustensiles de corps-de-garde, à raison de 4 fr. 50 c. du 15 vendémiaire au 15 germinal, et 60 c. pendant les autres six mois de l'année.

Le capitaine du génie, ou commissaire des guerres, en remettra l'état tous les mois à l'inspecteur aux revues, pour en faire mention dans sa revue.

Masse de fourrages.

La masse de fourrages sera payée à raison de 1 fr. 39 c. par jour, par cheval d'officiers, de la troupe et autres services, 500 fr. 40 c. par an.

Remontes.

La masse de remonte sera payée à raison de 27 c. trois-quarts par jour, par cheval, 100 fr. par an.

Ferrages et médicamens.

La masse de ferrages et médicamens, à raison de 8 c. un quart par jour, par cheval, pour la cavalerie et les chasseurs, 29 fr. 70 c. par an, et 15 c. deux tiers par jour, par cheval du train, 60 fr. par an, non compris ceux des officiers qui sont assimilés aux autres pour cette masse.

Art. 18. Le conseil d'administration de chaque corps est chargé de l'administration des masses; il ordonne et règle les achats de toutes espèces, les confections, l'entretien, et enfin l'emploi des fonds qui entrent dans la caisse du corps, d'après les principes établis dans l'arrêté du 8 floréal, an VIII, sans se permettre aucune innovation, ni changement dans l'uniforme actuel, à moins d'un ordre par écrit du premier consul.

Art. 19. Les conseils d'administration passeront des marchés, le plus économiquement possible, pour toutes les fournitures dont ils auront besoin, autres que celles de l'article suivant, lesquels ne seront mis à exécution

qu'après avoir reçu l'approbation du général de l'arme, et le *visa* de l'inspecteur aux revues et du commissaire des guerres.

Art. 20. Les marchés pour la fourniture du pain, des liquides, du bois et des fourrages, seront passés par un conseil d'administration spécial, composé de généraux, de l'inspecteur aux revues, du commissaire des guerres et du président de chaque conseil d'administration du corps; afin que ces fournitures soient de même qualité pour toute la garde.

Art. 21. Les conseils d'administration arrêteront provisoirement la comptabilité de leurs corps respectifs tous les mois; l'inspecteur aux revues la vérifiera tous les trois mois en présence du général de l'arme.

Les conseils d'administration rendront, chaque année, le compte général de leur gestion à un conseil d'administration général, qui sera assemblé en vertu des ordres des consuls.

Art. 22. Nul individu du corps ne peut réclamer le partage des fonds provenant des masses, ni le conseil n'en peut disposer sous aucun prétexte, sans l'autorisation des consuls; le résidu doit être porté en recette sur l'année suivante.

Art. 25. Le payeur du gouvernement paiera la solde et les masses ci-dessus, conformément à l'article 17 (1), sur les revues ou états des conseils d'administration arrêtés par l'inspecteur aux revues.

Il alimentera sa caisse des fonds de celle du payeur général de la guerre, en proportion des besoins de son service.

---

(1) Voir une partie de cet article au chapitre Habillement.

Art. 26. Tous les officiers sans troupe, compris dans la présente organisation, seront payés tous les mois par le payeur du gouvernement, d'après les états qui seront dressés par les chefs de chaque corps, et arrêtés par l'inspecteur aux revues.

Art. 27. Toutes les sommes que le payeur comptera, soit en vertu des états des conseils d'administration, soit d'après les états des officiers sans troupes, soit pour solder les extraits de revues, seront inscrites sur leurs livrets particuliers.

Art. 28. Indépendamment de la solde et des masses, il sera alloué aux conseils d'administration des corps le montant de l'habillement, équipement, armement et harnachement du cheval de chaque officier ou soldat nouvellement admis dans la garde, et payé aux époques des revues du corps, dans les proportions suivantes, savoir :

	Officiers.	Troupe.
Chaque grenadier à pied.	800	258
Chasseur à pied	800	258
Grenadier à cheval	1000	517
Chasseur à cheval et artillerie légère.	1500	689

Art. 29. Les officiers continueront d'être montés en entrant au corps, à raison de deux chevaux chacun, quel que soit leur grade ; ils participeront à la masse de remonte, en raison du nombre de ceux attribués à leur grade, ainsi que les autres officiers du corps.

Art. 30. Il sera alloué une somme de six cents francs pour chaque cheval d'augmentation ; mais cette augmentation ne pourra avoir lieu que par les ordres du premier consul.

Dans ce cas, le conseil d'administration formera l'état du nombre de ces chevaux, et le montant, à raison de six cents francs chacun ; il sera visé de l'officier-général de la cavalerie et de l'inspecteur aux revues, et adressé au ministre de la guerre, qui en ordonnera le montant.

Art. 31. Il sera passé des marchés, comme il est dit à l'article 20, pour les distributions extraordinaires d'eau-de-vie, de vin, de vinaigre, que les généraux de la garde ordonneront. Les conseils d'administration formeront des états de ces fournitures tous les trimestres, appuyés des généraux et des reçus des commandans de compagnies, qu'ils remettront à la vérification du commissaire des guerres, et ensuite au *visa* de l'inspecteur aux revues; ces états seront adressés au ministre de la guerre, qui en ordonnera le remboursement aux conseils d'administration.

Art. 36. Les officiers, sous-officiers et gardes qui ont obtenu des brevets d'honneur, ou qui pourraient en obtenir, seront payés de leur récompense honorifique ou de leur solde, suivant leur grade à l'époque où ils les ont obtenus, et compris pour cela dans la revue de l'inspecteur.

Les sommes qui pourraient être dues pour arriéré de solde aux nouveaux admis, seront réglées par l'inspecteur aux revues, sur les pièces qui lui seront communiquées par les conseils d'administration respectifs, dont le montant sera ajouté à celui des revues.

Art. 37. L'exécution des dispositions du présent arrêté commencera du 1er nivôse dernier, époque fixée par l'article 5 de l'arrêté du 23 brumaire de la présente année, pour tout ce qui est relatif à la solde, aux masses et aux indemnités.

Tarif des appointemens et solde de la garde des consuls.

État-major général.

	Par an.
A chaque officier-général.	24,000
A l'inspecteur aux revues.	16,000
A chaque aide-de-camp chef d'escadron.	6,000
A chaque aide-de-camp capitaine.	4,000
Au capitaine du génie.	3,600
Au commissaire des guerres de première classe.	6,000

Officiers de santé de l'hôpital.

Aux médecin, chirurgien et pharmacien en chef.	4,800
Au chirurgien de deuxième classe.	2,400
Au chirurgien de troisième classe.	1,200
Au pharmacien de deuxième classe	2,400
A chaque pharmacien de troisième classe. . . .	1,200
A l'économe	3,600

Grenadiers et chasseurs à pied.

A chaque chef de brigade.	9,000
A chaque chef de bataillon	5,000
A chaque adjudant-major.	3,600
A chaque quartier-maître.	3,600
Adjudant-sous-lieutenant.	1,800
Porte-drapeau.	1,800
Officier de santé de première classe.	3,600
Officier de santé de deuxième classe.	2,400
Élève-chirurgien, comme un sergent-major . .	960
Vaguemestre	1,070
Tambour-major	960

	Par an.
Caporal-tambour	600
Maître-ouvrier	800
Capitaine	3,600
Lieutenant	2,400
Sous-lieutenant	1,800
Sergent-major	960
Sergent	800
Fourrier	800
Caporal	600
Grenadier	420
Sergent de sapeurs	800
Caporal de sapeurs	700
Sapeur	600
Chef de musique	1,800
Musicien	800
Tambour	500
Enfant du corps	210

Artillerie, parc et train.

Chef d'escadron	6,600
Adjudant-major	4,300
Adjudant-sous-officier	1,300
Quartier-maître, suivant son grade : lieutenant en premier	2,900
Porte-étendard	2,600
Officier de santé de deuxième classe	2,400
Professeur de mathématiques	2,000
Artiste vétérinaire	1,800
Brigadier-trompette	711
Maître-ouvrier	800
Capitaine en premier	4,300

	Par an.	
Capitaine en second.	3,500	
Lieutenant en premier	2,900	
Lieutenant-instructeur.	2,900	
Lieutenant en second	2,600	
Maréchal-des-logis-chef.	1,022	
Maréchal-des-logis	912	50
Fourrier.	912	50
Brigadier	711	75
Artificier	532	25
Canonnier de première classe	511	
Canonnier de seconde classe	474	50
Maréchal-ferrant	678	25
Trompette.	678	25
Capitaine en second	3,000	
Sergent	857	
Caporal	657	
Ouvrier de première classe.	456	25
Ouvrier de seconde classe	438	
Chaque apprenti.	422	

Employés du parc.

Garde d'artillerie.	2,000	
Sous-garde.	1,500	
Conducteur	1,500	
Enfant du corps	237	25

Train d'artillerie.

Capitaine-commandant	3,800	
Lieutenant.	2,600	
Maréchal-des-logis-chef.	800	
Maréchal-des-logis ou fourrier	620	50
Brigadier.	532	25

	Par an.	
Maréchal-ferrant	456	25
Bourrelier	456	25
Soldat	401	50
Trompette	456	25
Enfant du corps	200	75

Grenadiers et chasseurs à cheval.

Chef de brigade	9,600
Chef d'escadron	6,000
Adjudant-major	4,000
Capitaine-instructeur	4,000
Quartier-maître	4,000
Adjudant-sous-lieutenant	2,000
Porte-étendard-sous-lieutenaut	2,000
Officier de santé, première classe	3,600
Officier de santé, seconde classe	2,400
Élève-chirurgien, comme maréchal-des-logis-chef	1,000
Sous-instructeur	1,000
Artiste vétérinaire	1,800
Aide-artiste vétérinaire	900
Vaguemestre	1,170
Trompette-major	1,400
Trompette-brigadier	700
Maître ouvrier	800
Timballier	700
Capitaine	4,000
Lieutenant en premier	2,700
Lieutenant en second	2,400
Sous-lieutenant	2,000
Maréchal-des-logis-chef	1,000

	Par an.
Maréchal-des-logis ou fourrier.	900
Brigadier	700
Grenadier.	450
Trompette	650
Maréchal-ferrant.	650
Enfans du corps	225

Le 28 frimaire an 12, 18 décembre 1802,

Tarif de la solde accordée au bataillon des marins.

GRADES.	SOLDE de mer PAR MOIS.	SOLDE de la garde PAR MOIS.	TOTAL PAR MOIS.
Capitaine de vaisseau commandant.	400	800	1200
Capitaine de frégate commandant d'équipage. . . .	233 $\frac{33}{3}$	500	733 $\frac{33}{3}$
Lieutenant de vaisseau commandant d'équipage. . . .	133 $\frac{33}{3}$	333 $\frac{33}{3}$	466 66 $\frac{2}{3}$
Capitaine-adjudant-major et quartier-maître-trésorier. .	133 $\frac{33}{3}$	133 $\frac{33}{3}$	466 66 $\frac{2}{3}$
Lieutenant de vaisseau commandant d'escouade. . . .	133 $\frac{33}{3}$	225	358 $\frac{33}{3}$
Enseigne de vaisseau et lieutenant d'artillerie commandant d'escouade	100	200	300

Le capitaine de vaisseau commandant, pourra recevoir un traitement extraordinaire, et les officiers de vaisseaux, leurs frais de table à la mer.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 30 fruc-

tidor an XI, les officiers, mariniers et matelots composant le bataillon, jouiront, dans leur grade respectif, de l'intégralité de leur solde de mer.

Ils recevront, en outre, la solde attribuée aux grenadiers à cheval.

GRADES.		PAIE de mer PAR MOIS.	PAIE de la garde PAR MOIS.	TOTAL PAR MOIS.
Maître.		90	83	173
Contre-maître		54	75	129
Quartier-maître		40	58	98
Matelots.	1re. classe	30	37 50	67 50
	2e. classe	27	37 50	64 50
	3e. classe	24	37 50	61 50
	4e. classe	21	37 50	58 50
Trompettes.		23 80	54	77 80

Un décret, du 16 janvier 1804, accorde un traitement annuel de 24,000 fr. sur les fonds de la couronne,

1°. A MM. les colonels-généraux de la garde;

2°. A MM. les aides-de-camp de l'empereur;

Un traitement annuel de 6,000 fr. sur les mêmes fonds aux colonels commandant les six corps de la garde;

Une gratification d'un mois de solde aux

officiers au-dessous du grade de major, le jour de la Saint-Napoléon de chaque année.

Tous les sous-officiers et vieux soldats de la garde recevront, lorsqu'ils seront nommés officiers dans la gendarmerie, 1000 fr. pour la première mise et la première monture d'un cheval.

Les troupes de la garde, détachées pour faire le service près de l'empereur, dans les différens palais et en France, reçoivent le même traitement qu'à Paris.

Un décret, du 28 mars 1811, prescrit que la retenue de deux por cent, au profit de l'hôtel des Invalides, est applicable aux officiers des corps de la garde.

Un autre, du 24 mars 1812, porte qu'à compter du 1er. avril 1812, le service des paiemens à faire à la garde, cessera d'être sous la direction du trésor général de la couronne.

La solde et les indemnités seront acquittées suivant les règles établies pour les paiemens de cette nature aux troupes de l'armée.

Le 15 juin 1812, fixation du traitement des maîtres d'écriture, de calcul, etc., donnés aux vélites et aux sous-officiers de la vieille garde.

	Par mois.
Maître de langue française et d'histoire. . .	125 fr.
Maître de calcul et d'écriture	50

Ces sommes seront payées sur le résidu des masses des premiers régimens des grenadiers et chasseurs à pied.

Le 27 juillet 1812, fixation du traitement des ouvriers maçons, charpentiers, etc., attachés à l'administration de la garde.

Maître maçon.	150	fr. par mois.
Ouvriers maçons, charpentiers et serruriers.	60	*idem.*
Manœuvres	41	66 cent.

La solde et les indemnités accessoires de tous les corps de la garde impériale et des officiers d'état-major et d'administration qui y sont attachés, devaient, en vertu d'un décret du 24 mars 1812, être acquittées suivant le même mode que pour les troupes de l'armée de terre. Les inspecteurs passaient des revues d'effectif conformément aux dispositions ordonnées à ce sujet.

Chaque corps de la garde étant administré séparément, il était indispensable, pour l'ordre de la comptabilité, 1°. que les acquits de paiement indiquassent les corps de la garde auxquels ils étaient imputables; 2°. que pour les paiemens faits à des militaires de la ligne, dirigés sur la garde, ces acquits fissent connaître les régimens d'où sortaient les militaires, et

celui dans lequel ils devaient être admis; 3°. qu'il fût établi, pour les détachemens qui étaient composés d'hommes appartenant à plusieurs corps, des états de paiement en nombre égal à celui des corps auxquels l'imputation devait en être faite.

Pour l'exécution de ces mesures, les inspecteurs avaient reçu des tarifs de solde de la troupe, et des appointemens des officiers de tous les corps faisant partie de la garde.

TARIFS DE LA SOLDE

ET DES INDEMNITÉS.

N°. Ier. — *Éta*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE	
	PAR MOIS.	PAR JOUR.
Colonel-général	2000 00 0	66 66 6
Général de brigade commandant les dépôts de la garde	800 00 0	26 66 6
Colonel-commandant d'armes du quartier Napoléon	800 00 0	26 66 6
Adjoint chef de bataillon ou d'escadron	500 00 0	16 66 6
Adjoint capitaine	333 33 3	11 11 1
Adjoint lieutenant en premier	225 00 0	7 50 0
Adjoint lieutenant en second	200 00 0	6 66 6
Officier de génie commandant	800 00 0	26 66 6
Officier de génie major	650 00 0	21 66 6
Officier de génie chef de bataillon	500 00 0	16 66 6
Officier de génie capitaine	333 33 3	11 11 1
Officier de génie lieutenant	216 66 6	7 22 2
Bibliothécaire	100 00 0	3 33 3

L'indemnité de chauffage est payable pour les journées passées

Celles des frais de bureau sont accordées tant dans l'intérieur que par mois.

Celles de fourrages ne sont dues que pour les journées dans l'in- ciers quittent le territoire de l'empire.

Remonte et ferrage : s'allouent dans l'intérieur et aux armées.

Ces trois indemnités sont payables pour tous les jours de l'année.

major-général.

INDEMNITÉS DE						
logement par JOUR.	chauffage par JOUR.	Frais de bureau PAR JOUR.	FOURRAGE par jour et par cheval.	REMONTE par jour et par cheval.	FERRAGE par jour et par cheval.	NOMBRE DE CHEVAUX.
16 66 6	20 00	16 66 6	1 30	0 27 7	0 08 2	24
5 00 0	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	10
5 00 0	»	3 33 3	*idem.*	*idem.*	*idem.*	10
2 50 0	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	5
1 33 3	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	4
1 00 0	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	3
1 00 0	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	3
5 00 0	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	10
3 33 3	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	6
2 50 0	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	3
1 33 3	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	2
1 00 0	»	»	*idem.*	*idem.*	*idem.*	1
1 00 0	»	»	»	»	»	»

à l'intérieur seulement.
qu'aux armées. Les deux indemnités ci-dessus ne sont payables

térieur; elles cessent d'être allouées à compter du jour où les offi-

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE		INDEMNITÉS DE			NOMBRE DE CHEVAUX.
	PAR MOIS.	PAR JOUR.	LOGEMENT par jour.	CHAUFFAGE par jour.	FRAIS DE BUREAU par jour.	
Inspecteur aux revues.	1333 33 3	44 44 4	8 33 3	10 00 0	33 33 3	6
Sous-inspecteur aux revues.	1000 00 0	33 33 3	5 00 0	5 00 0	8 33 3	4
Adjoint aux sous-inspecteurs aux revues.	500 00 0	16 66 6	3 33 3	5 00 0	8 33 3	4
Commissaire-ordonnateur.	1333 33 3	44 44 4	8 33 3	10 00 0	16 16 6	6
Commissaire des guerres, première classe	500 00 0	16 66 6	3 33 3	5 00 0	8 33 3	4
Commissaire des guerres, deuxième classe	416 66 6	13 88 8	3 33 3	5 00 0	6 66 6	3
Adjoint aux commissaires des guerres.	200 00 0	6 66 6	1 66 6	0 83 3	1 66 6	2

No. III. — *Hôpital militaire.*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE PAR MOIS.	SOLDE PAR JOUR.	INDEMNITÉS de logement par jour.	Nombre de chevaux.
Médecin en chef. . . Chirurgien en chef . . Pharmacien en chef. .	500 00 0	16 66 6	3 33 3	3
Médecin adjoint de première classe	333 33 3	11 11 1	2 50 0	2
Chirurgien de première classe. . . . . Pharmacien de première classe.	333 33 3	11 11 1	2 50 0	1
Chirurgien de seconde classe . . . . Pharmacien de seconde classe	200 00 0	6 66 6	1 33 3	1
Chirurgien de troisième classe.	133 33 3	4 44 4	1 00 0	1

N°. IV. — 1er. *Régiment de grenadiers à pied.*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE					
	PAR MOIS.			PAR JOUR.		
ÉTAT-MAJOR.						
Colonel	750	00	0	25	00	0
Colonel en second	666	66	6	22	22	2
Adjudant-général	583	33	3	19	44	4
Major	516	66	6	17	22	2
Chef de bataillon	416	66	6	13	88	8
Quartier-maître. Adjudant-major	300	00	0	10	00	0
Sous-adj.-maj. { Lieutenant en 1er.	200	00	0	6	66	6
Sous-adj.-maj. { Lieutenant en 2d.	175	00	0	5	83	3
Adjudant d'habillement et des vivres (lieutenans étant soldés chacun suivant sa classe)	»			»		
Porte-aigle { Lieutenant en 1er.	200	00	0	6	66	6
Porte-aigle { Lieutenant en 2d.	175	00	0	5	83	3
Officier de santé de première classe	300	00	0	10	00	0
——— de deuxième classe	200	00	0	6	66	6
——— de troisième classe	133	33	3	4	44	4
PETIT ÉTAT-MAJOR.						
Vaguemestre	»			2	97	2
Tambour-major	»			2	66	6
Tambour-maître-sergent	»			2	22	2
Caporal-tambour	»			1	66	6
Chef de musique	»			5	00	0
Musicien	»			2	22	2
Maître ouvrier	»					
Sergent de sapeurs	»			2	22	2
Caporal de sapeurs	»			1	94	4
Sapeur	»			1	66	6
COMPAGNIES.						
Capitaine	300	00	0	10	00	0
Lieutenant en premier	200	00	0	6	66	6
Lieutenant en second	175	00	0	5	83	3
Sergent-major	»			2	66	6
Sergent et fourrier	»			2	22	2
Caporal	»			1	66	6
Grenadier et chasseur	»			1	16	6
Tambour	»			1	38	8

Élève tambour : traité en tout comme tirailleur. Voy. le tarif n°. 10.

(1) L'indemnité d'habillement est payable par mois aux officiers, tant dans l'inté-

(2) Les deux plus anciens capitaines de l'arme des grenadiers et des chasseurs ont

er. *Régiment de chasseurs à pied.*

SOLDE D'ABSENCE		INDEMNITÉS		NOMBRE
en semestre.	à l'hôpital et aux armées.	de logement.	d'habillement.	de CHEVAUX.
PAR JOUR.	PAR JOUR.	PAR JOUR.	PAR JOUR (1).	
12 50 0	22 00 0	5 00 0	2 77 7	6
11 11 1	19 22 2	5 00 0	2 77 7	
9 72 2	16 44 4	5 00 0	2 77 7	
8 61 1	14 22 2	4 16 6	2 08 3	
6 94 4	10 88 8	2 50 0	1 66 6	3
5 00 0	8 00 0	1 33 3	1 11 1	2
3 33 3	5 16 6	1 00 0	1 11 1	1
2 91 6	4 33 3	1 00 0	1 11 1	
»	»	1 00 0	1 11 1	»
3 33 3	5 16 6	1 00 0	1 11 1	»
2 91 6	4 33 3	1 00 0	1 11 1	»
5 00 0	8 40 0	2 50 0	1 11 1	1
3 33 3	5 46 6	1 33 3	1 11 1	
2 22 2	3 44 4	1 00 0	1 11 1	
1 48 6	0 99 0	»	»	»
1 33 3	0 88 8	»	»	»
1 11 1	0 74 0	»	»	»
0 83 3	0 55 5	»	»	»
2 50 0	1 66 6	»	»	»
1 11 1	0 74 0	»	»	»
1 11 1	0 74 0	»	»	»
0 97 2	0 64 8	»	»	»
0 83 3	0 55 5	»	»	»
5 00 0	8 00 0	1 33 3	1 11 1	(2).
3 33 3	5 16 6	1 00 0	1 11 1	»
2 91 6	4 33 3	1 00 0	1 11 1	»
1 33 3	0 88 8	»	»	»
1 11 1	0 74 0	»	»	»
0 83 3	0 55 5	»	»	»
0 58 3	0 38 8	»	»	»
0 69 4	0 46 2	»	»	»

rieur qu'aux armées.

droit à un cheval chacun, tant dans l'intérieur qu'aux armées.

No. V. — 2e. *Régiment de*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE		
	PAR MOIS.	PAR JOUR.	en marche, PAR JOUR.
ÉTAT-MAJOR.			
Major-commandant	516 66 6	17 22 2	»
Chef de bataillon	416 66 6	13 88 8	»
Adjudant-major	300 00 0	10 00 0	»
Sous-adjudant-major — lieutenant en premier	200 00 0	6 66 6	»
Sous-adjudant-major — lieutenant en second	175 00 0	5 83 3	»
Porte-aigle — lieutenant en 1er.	200 00 0	6 66 6	»
Porte-aigle — lieutenant en 2d.	175 00 0	5 83 3	»
Offic. de santé — de 1re. classe	300 00 0	10 00 0	»
Offic. de santé — de 2e. classe	200 00 0	6 66 6	»
Offic. de santé — de 3e. classe	133 33 3	4 44 4	»
PETIT ÉTAT-MAJOR.			
Tambour-maître-sergent	»	2 22 2	»
Caporal-tambour	»	1 66 6	»
Maître armurier	»	2 22 2	»
COMPAGNIE.			
Capitaine	300 00 0	10 00 0	»
Lieutenant en premier	200 00 0	6 66 6	»
Lieutenant en second	175 00 0	5 83 3	»
Sergent-major	»	2 66 6	»
Sergent et fourrier	»	2 22 2	»
Caporal	»	1 66 6	»
Sapeur	»	1 00 0	»
Grenadier et chasseur	»	0 80 0	0 90 0
Tambour	»	1 38 8	»

Élève tambour, traité en tout comme tirailleur. Voy. le tarif, no. 10.

grenadiers et de chasseurs à pied.

SOLDE D'ABSENCE		INDEMNITÉS		Nombre de chevaux.
en semestre, par jour.	à l'hôpital et aux armées, par jour.	de logement, PAR JOUR.	d'habillement, PAR JOUR.	
8 61 1	14 22 2	4 16 6	2 08 3	6
6 94 4	10 88 8	2 50 0	1 66 6	3
5 00 0	8 00 0	1 33 3	1 11 1	2
3 33 3	5 16 6	1 00 0	1 11 1	1
2 91 6	4 33 3	1 00 0	1 11 1	
3 33 3	5 16 6	1 00 0	1 11 1	»
2 91 6	4 33 3	1 00 0	1 11 1	»
5 00 0	8 40 0	2 50 0	1 11 1	1
3 33 3	5 46 6	1 33 3	1 11 1	
2 22 2	3 44 4	1 00 0	1 11 1	
1 11 1	0 74 0	»	»	»
0 83 3	0 55 5	»	»	»
1 11 1	0 74 0	»	»	»
5 00 0	8 00 0	1 33 3	1 11 1	»
3 33 3	5 16 6	1 00 0	1 11 1	»
2 91 6	4 33 5	1 00 0	1 11 1	»
1 33 3	0 88 8	»	»	»
1 11 1	0 74 0	»	»	»
0 83 3	0 55 5	»	»	»
0 50 0	0 33 3	»	»	»
0 40 0	0 26 2	»	»	»
0 69 4	0 46 6	»	»	»

No. VI. — 3e. *Régimens*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE		
	PAR MOIS.	PAR JOUR.	en marche, par jour.
ÉTAT-MAJOR.			
Major-commandant. Major.	516 66 6	17 22 2	»
Chef de bataillon	416 66 6	13 88 8	»
Quartier-maître. Adjudant-major.	300 00 0	10 00 0	»
Sous-adjudant-major. lieutenant en premier.	200 00 0	6 66 6	»
Sous-adjudant-major. lieutenant en second.	175 00 0	5 83 3	»
Adjudant d'habillement lieutenant. Adjudant des vivres lieutenant. Porte-aigle-lieutenant.	soldé chacun suivant son grade.		
Offic. de santé de 1re. classe.	300 00 0	10 00 0	»
Offic. de santé de 2e. classe.	200 00 0	6 66 6	»
Offic. de santé de 3e. classe.	133 33 3	4 44 4	»
PETIT ÉTAT-MAJOR.			
Vaguemestre	»	2 10 0	2 35 0
Tambour-major	»	2 05 0	2 30 0
Chef de musique	»	1 80 0	2 05 0
Musicien	»	1 75 0	2 85 0
Caporal-tambour	»	1 15 0	1 25 0
Maître ouvrier	»	1 00 0	1 10 0
COMPAGNIE.			
Capitaine	300 00 0	10 00 0	5 00 0
Lieutenant en premier	200 10 0	6 66 6	3 33 3
Lieutenant en second	175 00 0	5 83 3	»
Sergent-major	»	2 05 0	2 30 0
Sergent et fourrier	»	1 75 0	1 95 0
Caporal	»	1 05 0	1 15 0
Sapeur	»	1 00 0	1 10 0
Grenadier	»	0 80 0	0 90 0
Tambour	»	0 90 0	1 00 0
Fifre	»	0 80 0	0 90 0

de grenadiers à pied.

SOLDE D'ABSENCE. en semestre, par jour.	à l'hôpital et aux armées, par jour.	INDEMNITÉS de logement par jour.	NOMBRE DE CHEVAUX PAR GRADES. PIED de paix.	PIED de guerre.
8 61 1	14 22 2	4 16 6	4 3	6 4
6 94 4	10 88 8	2 50 0	2	3
5 00 0	8 00 0	1 33 3	1	2
3 33 3	5 16 6	1 00 0	1	2
2 91 6	4 33 3	1 00 0		
5 00 0	8 40 0	2 50 0	1	2
3 33 3	5 46 6	1 33 3		
2 22 2	3 44 4	1 00 0		
				»
				»
				»
1 05 0	0 70 0	»	»	»
1 02 5	0 68 3	»	»	»
0 90 0	0 60 0	»	»	»
0 87 5	0 58 3	»	»	»
0 62 5	45 0	»	»	»
0 50 0	0 33 3	»	»	»
»	5 00 0	8 00 0	1 33 3	»
»	3 33 3	5 16 6	1 00 0	»
2 91 6	4 33 3	1 00 0	»	»
1 02 5	0 68 3	»	»	»
0 87 5	0 58 3	»	»	»
0 52 5	0 35 0	»	»	»
0 50 0	0 33 3	»	»	»
0 40 0	0 26 6	»	»	»
0 50 0	0 36 6	»	»	»
0 40 0	0 26 6	»	»	»

No. VII. — *Régiment des fusiliers-grenadiers*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE		
	PAR MOIS.	PAR JOUR.	en marche par jour.
Adjudant-général	Voyez le tarif n°. 4.		
ÉTAT-MAJOR.			
Major	516 66 6	17 22 2	»
Chef de bataillon	416 66 6	13 88 8	»
Adjudant-major.	300 00 0	10 00 0	»
Sous-adjudant-major. . . . . lieutenant en premier. . .	200 00 0	6 66 6	»
Sous-adjudant-major. . . . . lieutenant en second. . . .	175 00 0	5 83 3	»
Offic. de santé de 1re. classe.	300 00 0	10 00 0	»
Offic. de santé de 2e. classe. .	200 00 0	6 66 6	»
Offic. de santé de 3e. classe. .	133 33 3	4 44 4	»
Maîtres de dessin.	125 00 0	4 16 6	»
Maîtres d'écriture	150 00 0	5 00 0	»
PETIT ÉTAT-MAJOR.			
Caporal-tambour	»	1 66 6	»
Maître ouvrier.	»	2 22 2	»
COMPAGNIE.			
Capitaine	300 00 0	10 00 0	»
Lieutenant en premier.	200 00 0	6 66 6	»
Lieutenant en second.	175 00 0	5 83 3	»
Sergent-major.	»	2 66 6	»
Sergent et fourrier	»	2 22 2	»
Caporal	»	1 66 6	»
Fusilier	»	0 60 0	0 70 0
Tambour	»	1 38 8	»

Élève-tambour, traité en tout comme tirailleur. Voy. le tabl. n°. 10.

égiment des fusiliers-chasseurs.

SOLDE D'ABSENCE		INDEMNITÉS		Nombre de chevaux.
en semestre par jour.	à l'hôpital et aux armées, par jour.	de logement par jour.	d'habillement par jour.	
8 61 1	14 22 2	4 16 6	2 08 3	6
6 94 4	10 88 8	2 50 0	1 66 6	3
5 00 0	8 00 0	1 33 3	1 11 1	2
3 33 3	5 16 6	1 00 0	1 11 1	1
2 91 6	4 33 3	1 00 0	1 11 1	
5 00 0	8 40 0	2 50 0	1 11 1	
3 33 3	5 46 6	1 33 3	1 11 1	1
2 22 2	3 46 6	1 00 0	1 11 1	
2 08 3	2 91 6	»	»	»
2 50 0	3 75 0	»	»	»
0 83 3	0 55 5	»	»	»
1 11 1	0 74 0	»	»	»
5 00 0	8 00 0	1 33 3	1 11 1	»
3 33 3	5 1 6	1 00 0	1 11 1	»
2 91 6	4 36 3	1 00 0	1 11 1	»
1 33 3	0 88 8	»	»	»
1 11 1	0 78 0	»	»	»
0 83 3	0 54 5	»	»	»
0 30 0	0 25 0	»	»	»
0 69 4	0 46 2	»	»	»

N°. VIII. — *Bataillons de vél*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE	
	PAR MOIS.	PAR JOUR.
ÉTAT-MAJOR.		
Chef de bataillon (1)	300 00 0	10 00
Adjudant-major	200 00 0	6 66
Sous-adjudant-major sous-lieutenant	100 00 0	3 33
Quartier-maître-trésorier	200 00 0	6 66
Chirurgien-major	166 66 6	5 55
PETIT ÉTAT-MAJOR.		
Vaguemestre	»	1 92
Caporal-tambour	»	0 85
Maître ouvrier	»	0 85
COMPAGNIE.		
Capitaine	200 00 0	6 66
Lieutenant en premier	120 00 0	4 00
Lieutenant en second / Sous-lieutenant	100 00 0	3 33
Sergent-major	»	1 73
Sergent / Fourrier	»	0 85
Caporal	»	0 60
Vélite	»	0 38
Tambour et fifre	»	0 60

(1) Chaque chef de bataillon reçoit, à titre d'indemnités, pour frais de représentation,

de Turin et de Florence.

SOLDE DE PRÉSENCE		SOLDE D'ABSENCE		INDEMNITÉS de LOGEMENT par jour.	Nombre de chevaux.
avec supplém. d'étape de 54 c. 1/2 par jour.	en marche, *idem* par jour.	en semestre par jour.	à l'hôpital et aux armées, par jour.		
»	»	5 00 0	7 00 0	2 40 0	2
»	»	3 33 3	4 66 6	1 00 0	»
»	»	3 66 6	2 08 3	1 00 0	»
»	»	3 33 3	4 66 6	1 33 3	»
»	»	2 77 7	3 95 5	1 00 0	»
2 46 5	2 71 5	1 23 2	0 82 1	»	»
1 39 5	1 49 5	0 69 7	0 46 5	»	»
1 39 5	1 49 5	0 69 7	0 46 5	»	»
»	»	3 33 3	4 66 6	1 00 0	»
»	»	2 00 0	2 50 0	1 00 0	»
»	»	1 66 6	2 08 3	1 00 0	»
2 27 5	2 52 5	0 69 7	»	»	»
1 39 5	1 59 5	0 57 2	»	»	»
1 14 5	1 24 5	0 57 2	»	»	»
0 00 0	0 48 0	0 19 0	»	»	»
1 14 5	1 24 5	0 57 2	»	»	»

un supplément de 600 fr. par an, payables tous les mois.

N°. IX. — *Régimen*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE DES OFFICIERS — PAR MOIS.			PAR JOUR, avec vivres de campagne.		
ÉTAT-MAJOR.						
Major-commandant	516	66	6	Traité en		
Chef de bataillon	300	00	0	10	00	0
Adjudant-major	166	66	6	5	55	5
Quartier-maître trésorier / Officier payeur	100	00	0	3	33	5
Porte-aigle	104	16	6	3	47	2
Chirurgien-major (1)	166	66	6	5	55	5
Aide-major (1)	125	00	0	4	16	6
Sous-aide-major (1)	66	66	6	2	22	2
COMPAGNIE.						
Capitaine de première classe	200	00	0	6	66	6
Capitaine de deuxième classe	166	66	6	5	55	5
Capitaine de troisième classe	150	00	0	5	00	0
Lieutenant de première classe	104	16	6	3	47	2
Lieutenant de deuxième classe	91	66	6	3	05	5
Sous-lieutenant	83	33	3	2	77	7
PETIT ÉTAT-MAJOR.						
Adjudant-sous-officier	»			1	60	0
Vaguemestre, en guerre (1)	»			1	66	6
Tambour-major	»			0	80	0
Caporal-tambour	»			0	55	0
Musicien	»			0	55	0
Maître ouvrier	»			0	33	0
COMPAGNIE D'ÉLITE.						
Sergent-major	»			0	85	0
Sergent et fourrier	»			0	72	0
Caporal	»			0	50	0
Grenadier, voltigeur	»			0	35	0
Tambour	»			0	45	0
COMPAGNIE DU CENTRE.						
Sergent-major	»			0	80	0
Sergent et fourrier	»			0	62	0
Caporal	»			0	45	0
Fusilier	»			0	30	0
Tambour	»			0	40	0
Enfant de troupe	»				»	

(1) En temps de guerre et aux armées actives, les officiers de santé reçoivent un

(2) L'indemnité de logement s'accroît de moitié pour les officiers en garnison à Paris.
un supplément de dix francs par mois.

… gardes nationales.

[coupé]	…OLDE DE PRÉSENCE de la troupe par jour — …n station …ns vivres … campagne.	en marche avec le pain.	SOLDE D'ABSENCE PAR JOUR — en semestre.	à l'hôpital.	INDEMNITÉS de logement par jour (2).	SUPPLÉMENT de solde dans Paris par jour
…out comme les majors d'infanterie de vieille garde.						
00	00 0	14 00 0	5 00 0	7 00 0	1 33 3	2 00 0
25	55 5	8 55 5	2 77 7	3 55 5	0 60 0	1 38 8
23	33 3	5 83 3	1 66 6	1 83 3	{ 0 60 0 / 0 40 0 }	1 11 1
23	47 2	5 97 2	1 73 6	1 97 2	0 40 0	1 15 7
25	55 5	8 55 5	2 77 7	3 95 5	0 60 0	1 38 8
14	16 6	6 66 6	1 08 3	2 96 6	0 40 0	1 38 8
12	22 2	4 72 2	1 11 1	1 22 2	0 30 0	1 11 1
36	66 6	9 66 6	3 33 3	4 66 6	0 60 0	1 66 6
25	55 5	8 55 5	2 77 7	3 55 5	0 60 0	1 38 8
25	00 0	8 00 0	2 50 0	3 00 0	0 60 0	1 25 0
23	47 2	5 97 2	1 73 6	1 97 2	0 40 0	1 15 7
23	05 5	5 55 5	1 51 7	1 55 5	0 40 0	1 01 8
12	77 7	5 27 7	1 38 8	1 52 7	0 40 0	1 92 5
11	75 0	2 60 0	0 80 0	0 53 3	»	0 54 0
	»	»	»	»	»	»
00	95 0	1 20 0	0 40 0	0 10 0	»	0 22 0
00	70 0	0 80 0	0 32 5	0 20 0	»	0 12 5
00	70 0	0 80 0	0 27 5	0 10 0	»	0 17 5
00	45 0	0 55 0	0 15 0	0 10 0	»	0 05 0
00	00 0	1 25 0	0 42 5	0 10 0	»	0 24 0
11	87 0	1 07 0	0 36 0	0 10 0	»	0 18 0
00	65 0	0 75 0	0 25 0	0 10 0	»	0 15 0
00	50 0	0 60 0	0 17 5	0 10 0	»	0 07 5
00	60 0	0 70 0	0 27 5	0 20 0	»	0 07 5
00	95 0	1 20 0	0 40 0	0 10 0	»	0 22 0
00	77 0	0 97 0	0 31 0	0 10 0	»	0 14 8
00	60 0	0 70 0	0 22 5	0 10 0	»	0 12 5
00	45 0	0 55 0	0 15 0	1 10 0	»	0 05 0
00	55 0	0 65 0	0 25 0	0 20 0	»	0 05 0
00	20 0	0 40 0	»	0 10 0	»	0 07 5

…upplément égal à la moitié de leurs appointemens.
…outre cette indemnité, le quartier-maître reçoit, pour l'emplacement de ses bureaux,

N°. X. — *Régimens de tiraillèurs*,

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE DES OFFICIERS PAR MOIS.			avec vivres de campagne..		
État-major.						
Major-commandant..........	516	66	6	Traité en tout		
Chef de bataillon..........	416	66	6			
Adjudant-major..........	300	00	0			
Sous-adjudant major-sous-lieutenant.	83	33	3	2	77	7
Officier-payeur..........	100	00	0	3	33	3
Officier de santé..........	Vieille garde, traité comme					
Compagnie.						
Capitaine..........	300	00	0	Traité en tout		
Lieutenant { première classe....	104	16	6	3	47	2
Lieutenant { deuxième classe....	91	66	6	3	05	5
Sous-lieutenant..........	83	33	3	2	77	7
Petit état-major.						
Adjudant-sous-officier..........		»		1	60	0
Vaguemestre..........		»		1	66	6
Caporal-tambour..........		»		0	70	0
Chef de musique..........		»		2	50	0
Musicien..........		»		1	00	0
Maître ouvrier..........		»		0	30	0
Compagnie.						
Sergent-major..........		»		0	90	0
Sergent et fourrier..........		»		0	75	0
Caporal..........		»		0	60	0
Tirailleurs, voltigeurs et flanqueurs.		»		0	30	0
Tambour..........		»		0	40	2
Élève-tambour..........		»		0	30	0

voltigeurs et flanqueurs.

SOLDE DE PRÉSENCE de la troupe par jour. en station (sans vivres de campagne)	en marche avec le pain.	SOLDE D'ABSENCE PAR JOUR en semestre.	à l'hôpital.	INDEMNITÉS de logement par jour.	SUPPLÉMENT de solde dans Paris par jour.
comme l'infanterie de la vieille garde, n°. 4.					
2 77 7	5 27 7	1 38 8	1 52 7	0 40 0	0 92 5
3 33 3	5 83 3	1 66 6	1 83 3	0 40 0	1 11 1
tel, suivant sa classe, voyez n°. 4.					
comme dans l'infanterie de la vieille garde.					
3 47 2	5 97 2	1 73 6	1 97 2	0 40 0	1 15 7
3 05 5	5 55 5	1 52 7	1 55 5	0 40 0	1 01 8
2 77 7	5 27 7	1 38 8	1 52 7	0 40 0	0 92 5
1 65 0	2 60 0	0 80 0	0 53 3	»	0 54 0
En temps de guerre seulement.					
0 85 0	0 95 0	0 40 0	0 20 0	»	0 20 0
2 65 0	2 90 0	1 25 0	0 83 3	»	0 90 0
1 15 0	1 25 0	0 50 0	0 10 0	»	0 40 0
0 45 0	0 55 0	0 15 0	0 10 0	»	0 05 0
1 05 1	1 30 0	0 45 0	0 10 0	»	0 26 0
0 90 0	1 10 0	0 37 5	0 10 0	»	0 20 0
0 75 0	0 85 0	0 30 0	0 10 0	»	0 20 0
0 45 0	0 55 0	0 15 0	0 10 0	»	0 05 0
0 55 0	0 65 0	0 25 0	0 20 0	»	0 05 0
0 45 0	0 55 0	0 15 0	0 10 0	»	0 05 0

Nº. XI. — *Régiment*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE DES OFFICIERS PAR MOIS.			avec vivres de campagne.		
ÉTAT-MAJOR.						
Colonel	416	66	6	13	88	8
Major	358	33	3	11	94	4
Chef de bataillon	300	00	0	10	00	0
Adjudant-major	166	66	6	5	55	5
Quartier-maître	100	00	0	3	33	3
Chirurgien-major	166	66	6	5	55	5
Aide-major	125	00	0	4	16	6
Sous-aide-major	66	66	6	2	22	2
COMPAGNIE.						
Capitaine de première classe	200	00	0	6	66	6
Capitaine de deuxième classe	166	66	6	5	55	5
Capitaine de troisième classe	150	00	0	5	00	0
Lieutenant de première classe	104	16	6	3	47	2
Lieutenant de seconde classe	91	66	6	3	05	
Sous-lieutenant	83	33	3	2	77	7
PETIT ÉTAT-MAJOR.						
Adjudant-sous-officier	»			1	60	0
Tambour-major	»			0	80	0
Caporal-tambour	»			0	55	0
Musicien	»			0	55	0
Maître ouvrier	»			0	30	0
COMPAGNIE.						
Sergent-major	»			0	80	0
Sergent et fourrier	»			0	62	0
Caporal	»			0	45	0
Pupille	»			0	30	0
Tambour	»			0	40	0

…e pupilles.

Solde de présence des soldats par jour		Solde d'absence par jour		Indemnités de logement par jour.	Supplément de solde dans Paris par jour.
en station sans vivres.	en marche avec le pain.	en semestre.	à l'hôpital.		
13 88 8	18 88 8	6 94 4	10 88 8	1 66 6	2 77 7
11 94 4	16 44 4	5 97 2	8 94 4	1 50 0	2 38 8
10 00 0	14 00 0	5 00 0	7 00 0	1 33 3	1 00 0
5 55 5	8 55 5	2 77 7	3 55 5	0 60 0	1 38 8
3 33 3	5 83 3	1 66 6	1 83 3	0 60 0	1 11 1
5 55 5	8 55 5	2 77 7	3 95 5	0 60 0	1 38 8
4 16 6	6 66 6	2 08 3	2 96 6	0 40 0	1 38 8
2 22 2	4 72 2	1 11 1	1 22 2	0 30 0	1 11 1
6 66 6	9 66 6	3 33 3	4 66 6	0 60 0	1 66 6
5 55 5	8 55 5	2 77 7	3 55 5	0 60 0	1 38 8
5 00 0	8 00 0	2 50 0	3 00 0	0 60 0	1 25 0
3 47 2	5 97 2	1 73 6	1 97 2	0 40 0	1 15 7
3 05 5	5 55 5	1 52 7	1 55 5	0 40 0	1 01 8
2 77 7	5 27 7	1 38 8	1 52 7	0 40 0	1 92 5
1 75 0	2 60 0	0 80 0	0 53 3	»	0 54 0
0 95 0	1 20 0	0 40 0	0 10 0	»	0 22 0
0 70 0	0 80 0	0 32 5	0 20 0	»	0 12 5
0 70 0	0 80 0	0 27 5	0 10 0	»	0 17 5
0 45 0	0 55 0	0 15 0	0 10 0	»	0 05 0
0 95 0	1 20 0	0 40 0	0 10 0	»	0 22 0
0 77 0	0 97 0	0 31 0	0 10 0	»	0 14 8
0 66 0	0 70 0	0 22 0	0 10 0	»	0 12 5
0 45 0	0 55 0	0 15 0	0 10 0	»	0 05 0
0 55 0	0 65 0	0 25 0	0 10 0	»	0 05 0

N°. XII. — *Compagnie de vétérans stationnée à Amsterdam.*

DÉSIGNATION DES GRADES.	SOLDE DE PRÉSENCE PAR MOIS.	SOLDE DE PRÉSENCE PAR JOUR.	SOLDE DE PRÉSENCE en marche avec étape par jour.	SOLDE D'ABSENCE en semestre par jour.	SOLDE D'ABSENCE à l'hôpital par jour.	INDEMNITÉS de logement PAR JOUR.	OBSERVATIONS.
OFFICIERS.							
Capitaine.	300 00 0	10 00 0	»	5 00 0	8 00 0	1 33 5	Il existe, dans cettecompagnie, un colonel et un lieutenant-colonel, qui n'ont droit, le premier, qu'à la solde de capitaine; le second, qu'à celle de lieutenant.
Lieutenant de première classe . .	200 00 0	6 66 6	»	3 33 3	5 16 6	1 00 0	
Lieutenant de seconde classe . . .	175 00 0	5 83 3	»	2 91 6	4 33 3	1 00 0	
SOUS-OFFICIERS ET VÉTÉRANS.							
Sergent-major.	»	2 05 0	2 30 0	1 02 5	0 68 3	»	
Sergent et fourrier	»	1 75 0	1 95 0	0 87 5	0 58 3	»	
Caporal.	»	1 05 0	1 15 0	0 52 0	0 35 0	»	
Sapeur	»	1 02 0	1 10 0	0 50 0	0 33 3	»	
Grenadier	»	0 80 0	0 90 0	0 40 0	0 26 6	»	
Tambour.	»	0 90 0	1 00 0	0 50 0	0 36 6	»	
Fifre	»	0 60 0	0 90 0	0 40 0	0 26 6	»	

RANGS

DES MILITAIRES DE LA GARDE.

DÉCRET.

Art. 1er. Tous les soldats de la garde impériale, et les vélites, lorsqu'ils auront été incorporés dans ladite garde, auront le rang de sergens ou de maréchaux-des-logis, selon l'arme dans laquelle ils serviront, dès qu'ils auront cinq ans de service, soit dans la garde impériale, soit dans un autre corps de troupes de ligne.

Tous les caporaux et brigadiers, rang de sergent-major ou de maréchal-des-logis-chef.

Tous les fourriers, tous les sergens et maréchaux-des-logis, rang d'adjudant sous-officier.

Tous les sergens-majors et maréchaux-des-logis-chefs, rang de sous-lieutenant.

Art. 2. Il n'est rien innové, par le présent décret, à la solde, aux masses, et au traitement des différens corps et des différens grades de la garde, ni aux règlemens de discipline et de subordination qui existent entre eux.

Art. 3. Les soldats et cavaliers de la garde impériale seront commandés par tous les maréchaux-des-logis et sergens, mais commanderont à tous les caporaux et brigadiers.

Les caporaux et brigadiers seront commandés par tous les sergens-majors et maréchaux-des-logis-chefs, mais

commanderont à tous les sergens et maréchaux-des-logis.

Les maréchaux-des-logis seront commandés par tous les adjudans sous-officiers, mais commanderont à tous les sergens-majors et maréchaux-des-logis-chefs.

Les maréchaux-des-logis-chefs et sergens-majors de la garde seront commandés par tous les sous-lieutenans, mais commanderont à tous les adjudans sous-officiers et à tous les sergens-majors et maréchaux-des-logis-chefs.

Art. 4. Pour constater les rangs accordés par le présent décret aux différens grades de la garde impériale, il sera délivré à chaque individu qui la compose, des commissions desdits rangs, signées par les colonels-généraux de la garde, chacun pour le corps qu'il commande.

SERVICE.

Chacun des corps des grenadiers et des chasseurs à pied fournissait un bataillon pour faire le service au palais des Tuileries. Ces bataillons étaient relevés tous les trois mois; ils avaient avec eux les sapeurs et la musique de leurs corps, qui accompagnaient tous les jours la garde montante, pour défiler la parade.

La musique et les sapeurs de chaque corps étaient de service pendant une semaine alternativement; ils se relevaient le dimanche.

Le bataillon de grenadiers de service était logé à la caserne Bonaparte, quai d'Orsay;

celui des chasseurs était caserné à Panthemont, rue de Grenelle Saint-Germain, jusqu'en 1811, qu'il laissa cette caserne aux grenadiers, et resta à l'École-Militaire.

Dans l'été, la garde montante défilait la parade à six heures du matin, et dans l'hiver, à midi.

Les escadrons de grenadiers et de chasseurs à cheval de service étaient casernés au quartier Bonaparte.

Les dragons de service ne quittaient pas leur caserne de la rue de Grenelle.

Les autres postes affectés à la garde étaient, les palais impériaux et ceux des princes de la famille impériale.

DÉCRET.

Art. 2. Partout où les troupes de la garde impériale se trouvent réunies avec celles de la ligne, elles ont la droite, et le poste d'honneur leur est déféré.

Art. 3. Les officiers et sous-officiers de la garde impériale, ont à grade égal le commandement sur les officiers et sous-officiers des corps de ligne, lorsqu'ils se trouvent réunis dans un poste pour le même service.

Art. 4. Lorsque l'empereur accorde à quelques corps de ligne l'honneur de participer à la garde de sa personne, les troupes de la garde impériale conservent toujours la droite, et sont placées dans les postes qui se rapprochent le plus de sa majesté.

Art. 5. Lorsqu'un corps ou détachement de la garde impériale voyage, s'il rencontre un autre corps ou déta-

chement de troupes de ligne, ce dernier se met en bataille et porte les armes ; les drapeaux saluent, les tambours battent aux champs jusqu'à ce que les troupes de la garde soient passées.

Les colonels et commandans des détachemens se saluent réciproquement.

Dans ce cas, le corps de la garde impériale rend les mêmes honneurs qu'il reçoit du corps de troupes de ligne, mais il n'arrête pas sa marche.

Art. 6. Lorsqu'un corps, un détachement de la garde impériale est dans une place ou à l'armée, le commandant de ce corps ou détachement fournit seulement l'état de situation en hommes et en chevaux, au commandant de la place ou de l'armée, si cet officier supérieur n'appartient pas à la garde de l'empereur. Mais si c'est dans une place assiégée, les corps ou détachemens de la garde impériale qui s'y trouvent, reçoivent, comme les autres corps de la garnison, des ordres de services pour contribuer à la défense générale du commandant supérieur dans la place.

Lorsque l'empereur traverse une rivière, ou qu'étant dans un port de mer il va se promener dans le port ou en rade, les troupes de la garde impériale ont exclusivement la garde du bateau qui porte l'empereur.

Hors du palais, la garde impériale présente les armes, et borde la haie pour l'empereur et l'impératrice; elle les porte et se met en bataille pour les princes et princesses de la famille impériale et de l'empire; les tambours battent aux champs. Elle prend aussi les armes et les porte pour les colonels-généraux de la garde; les tambours rappellent.

Lorsque l'empereur est à l'armée, les postes fournis

par la garde impériale prennent les armes et les portent pour le général en chef, et ils sortent sans armes pour les autres généraux; les tambours ne battent pas.

Lorsque l'empereur n'est pas à l'armée, les postes fournis par la garde impériale rendent aux généraux en chef et autres, les mêmes honneurs que rendent les troupes de ligne.

Les postes fournis par la garde impériale, hors du palais de l'empereur ou à l'armée, rendent aux maréchaux de l'empire les mêmes honneurs qui sont attribués aux généraux en chef.

A l'armée, les corps doivent des visites de corps aux quatre aides-de-camp de service près de l'empereur.

Il ne peut entrer dans le palais que l'empereur occupe aucune autre troupe que celle commandée pour le service du jour, sans que le colonel-général de service en soit instruit. Dans ce cas, il doit l'être avant l'exécution de l'ordre qui l'a fait avancer; mais si le colonel n'est pas prévenu, ou s'il en ignore le motif, il doit et peut de son autorité faire retirer cette troupe.

CASERNEMENT.

Le corps des grenadiers à pied occupait la belle caserne de Courbevoie.

Le 3e. régiment (hollandais) était à Versailles.

Les chasseurs à pied logeaient à Ruel.

Les régimens de fusiliers, de tirailleurs, de voltigeurs et de flanqueurs, furent toujours en campagne. Leurs dépôts étaient aux casernes

de Courbevoie, de Panthemont et de Bonaparte pour les corps des grenadiers. A Ruel et à l'École-Militaire, pour celui des chasseurs.

Les sapeurs du génie, rue du Mont-Blanc.

Les marins, à l'École-Militaire.

Les vétérans, à Versailles.

L'artillerie à pied et à cheval occupait le château de Vincennes.

Les pupilles étaient à Versailles.

Les grenadiers et chasseurs à cheval, étaient distribués dans les vastes bâtimens de l'École-Militaire.

Les dragons, au quartier de la rue de Grenelle Saint-Germain.

Le 1er. régiment de lanciers (polonais) à Chantilly.

Le régiment des lanciers rouges, à Versailles.

La gendarmerie d'élite, aux Célestins.

En 1814.

Les grenadiers furent envoyés en garnison à Metz (avec le régiment de fusiliers, incorporé).

Les chasseurs à pied, à Nanci.

Les lanciers rouges, à Bourges.

Les grenadiers à cheval (sous la dénomination de corps royal des cuirassiers de France), à Blois.

Les dragons, à Tours.

Les chasseurs à cheval, à Saumur.

DISCIPLINE.

La discipline de la garde impériale était, à peu de chose près, celle prescrite pour les autres corps de l'armée ; mais elle était suivie dans tous les points, et par les chefs et les soldats ; chacun mettait sa gloire à l'exécuter avec la plus scrupuleuse exactitude, aucun motif ne pouvait donner la pensée d'y manquer un instant.

Chaque militaire de la garde était fier d'appartenir à son corps, et prêt à tous les sacrifices pour soutenir sa réputation ; c'est à ce bon esprit, à l'émulation qui régnait entre ces régimens, que l'on doit attribuer cette conduite régulière et paisible, qui les fit admirer et estimer partout.

Jamais scène scandaleuse ne fut causée par des hommes de la garde ; si quelques différens s'élevaient entre eux, ils étaient terminés selon les lois de l'honneur, mais sans bruits et sans éclats. Jamais de querelles avec les habitans ; jamais une arme levée contre eux, une harmonie admirable les unissait ; et, loin d'être un fardeau ou un sujet d'épouvante, la présence de la garde inspirait une confiance et un plaisir, prouvés d'une manière éclatante par la

réception qu'on lui fit à chaque retour de ses brillantes campagnes.

La moindre faute était punie de la dégradation et de l'expulsion ; mais on vit très-peu d'exemples de cette rigueur, non par la crainte du châtiment, mais parce que ces soldats étaient pénétrés de leurs devoirs, et que chacun d'eux avait presque toujours été sous-officier dans l'armée, et appelé, par sa bonne conduite, à faire partie des invincibles : aussi ce n'était point une pesante et rigoureuse discipline qui liait et subordonnait tous leurs mouvemens ; ils étaient dirigés par l'estime d'eux-mêmes, et par l'honneur de leur corps.

Loin de troubler l'ordre, leur seule présence le rétablissait. Un jour, quelques conscrits, s'étant pris de querelle, se battaient dans un lieu public, ayant autour d'eux une foule de curieux qui avaient en vain cherché à les séparer ; le hasard amène un chasseur de la garde, qui fend la presse, et leur dit : « Est-ce là comme doivent se conduire des militaires ?... » Aussitôt les conscrits se séparent et se retirent sans répondre.

La plus grande confiance régnait dans l'intérieur des casernes, et jamais aucun militaire n'en abusa par une action indigne de lui ; au

contraire, plusieurs occasions la justifièrent d'une manière éclatante.

En 1811, M. C***, ayant perdu une montre d'or dans l'intérieur de la caserne Bonaparte, elle fut trouvée par le sapeur de grenadiers Boussard, qui aussitôt se rendit au corps-de-garde, engagea le chef du poste à faire assembler les caporaux et les chefs de chambrées, pour les inviter à chercher, et à lui adresser le propriétaire de la montre. Bientôt M. C*** se présente, et Boussard, après s'être assuré que la montre lui appartenait, la lui rendit, et refusa la récompense qui lui fut offerte, en disant qu'il n'avait fait que son devoir. Mille traits de ce genre ont acquis à la garde la belle réputation dont elle jouissait.

Selon la température ou la volonté des chefs de corps, chaque matin on indiquait, à l'ordre, le costume que devait prendre chaque régiment pour sortir des quartiers. L'été, c'était ordinairement en surtout, culotte de nankin, bas de coton blancs, souliers à boucles d'argent, chapeau et gants de peau de daim. En hiver, pantalon collant de drap bleu, et bottes à la Souvarow. Nul ne pouvait sortir sans le costume ordonné. Un vélite étant sorti de la caserne Bonaparte, avec un uniforme qui n'était pas celui prescrit pour ce jour, fut rencontré sur le

quai par le général Dorsenne...Pourquoi le frac, lui dit ce dernier, ne connaissez-vous pas l'ordre du jour ? Le vélite s'incline, rentre de suite au quartier, et va, de sa propre volonté, se faire enfermer à la salle de police pour avoir commis une faute contre la discipline.

Tout ce qui pouvait porter préjudice à la bonne tenue, et, pour ainsi dire, au bon ton, était soigneusement évité par la garde, jamais les militaires de cette armée ne fumaient en public; jamais ils ne paraissaient ivres dans les rues; si quelque accident de ce genre arrivait, ils conservaient assez de raison pour se soustraire à la vue des habitans, ou, dans le cas contraire, leurs camarades s'empressaient de les placer dans une voiture publique, et de les faire conduire au quartier; les défenses les plus expresses étaient faites aux soldats de la garde de s'arrêter à parler à des filles de mauvaise vie. Napoléon, dans une de ses tournées dans la ville, remarqua des hommes de sa garde qui accompagnaient des femmes dont la mise ou la tournure avait quelque chose d'équivoque, il donna lui-même un ordre qui défendait à ces militaires de donner publiquement le bras à aucune femme, quels que soient d'ailleurs ses qualités, son mérite ou sa mise. Si cette défense ne fut pas rigoureusement observée, du

moins les femmes, avec lesquelles on les voyait, étaient loin de pouvoir porter atteinte à l'honneur de leur corps.

Tous les corps, cavalerie et infanterie, subissaient deux appels par jour; le premier, à midi, pendant toute l'année; le second, à neuf heures et demie du soir en été, et à huit et demie dans l'hiver.

La retraite était battue une demi-heure avant l'appel.

La jeune garde était en cela entièrement assimilée à la troupe de ligne.

L'ordinaire des soldats de la vieille garde se faisait dans les escouades, chaque homme avait sa part séparée. La nourriture des militaires de service n'était point portée par des hommes du corps, mais par des hommes de peine, commis et payés pour cet objet.

Jamais officiers ne furent obéis avec plus de soumission et d'exactitude que ceux de la garde; et, dans aucun corps militaire, on ne vit régner une aménité, et pour ainsi dire une égalité semblable à celle que l'on remarquait entre ces officiers et leurs soldats : c'est qu'alors tous les officiers étaient soldats.

Cette sévère observance des devoirs suivait la garde au milieu des camps, et toutes les capitales de l'Europe furent étonnées de la con-

duite, de la tenue et de la douceur de ces terribles soldats; c'est ici que nous croyons devoir répondre à quelques inculpations dictées par l'ignorance ou l'esprit de parti. Après la pénible et glorieuse campagne de 1814, quelques historiens accusèrent l'armée, et principalement la garde impériale, d'avoir commis des vexations ou des violences envers les habitans; ils s'appuyèrent fortement sur l'indiscrète proclamation que Napoléon fit afficher sur les murs de Nogent-sur-Seine.... Si, au milieu des malheurs inséparables de la guerre; si, au moment d'une invasion inattendue, les habitans eurent à se plaindre de quelques actions irrégulières ou violentes, à qui doivent-ils les reprocher? Une poignée de braves arrêtait la marche de cinq armées, et courait les combattre l'une après l'autre, sans jamais prendre un moment de repos; et dans cette dernière lutte du courage contre la force, les marches étaient tellement forcées et irrégulières, qu'il fut impossible de faire suivre l'armée par les convois de vivres qui lui étaient destinés, et les Français éprouvèrent en France une famine qu'ils avaient rarement soufferte dans les contrées les plus éloignées. Mais à ces calamités s'en joignait une plus terrible encore! Les habitans des villes et des campagnes, épouvantés de l'approche

de nos cruels ennemis, fuyaient leur domicile, et allaient, avec ce qu'ils possédaient de plus précieux, chercher dans les bois ou dans les montagnes une retraite souvent inutile contre la rapacité d'une horde de sauvages.... Nos braves, exténués de fatigues et de besoin, arrivaient souvent, par un temps affreux, dans un village dont les habitations étaient désertes et fermées. C'est dans ces circonstances malheureuses qu'il est souvent arrivé des désordres, terribles sans doute, mais qu'une sage prévoyance aurait dû empêcher et prévenir; souvent aussi ceux qui ont porté les plaintes les plus amères, n'ont-ils pas provoqué, par leur conduite, les maux dont ils se plaignent, et les Français ne trouvèrent-ils pas quelquefois, parmi leurs compatriotes, des ennemis plus cruels que ceux qu'ils avaient à combattre (1)?

---

(1) On a vu souvent nos militaires souffrir avec patience des privations inouïes. Le 2 avril 1814, M. P*** de Fontainebleau, qui jouit d'une honnête aisance, loin de secourir deux officiers qui étaient logés chez lui, leur refusa un vase qui lui fut demandé pour faire cuire un morceau de viande qu'ils venaient d'acheter dans la ville.

Un des plus riches habitans de Nogent-sur-Seine, propriétaire d'une maison très-remarquable près du pont, refusa, le 10 février 1814, de donner ou de

La meilleure preuve que l'on puisse donner de la bonne discipline observée par la garde à l'armée, est l'état où elle se trouvait après nos plus terribles catastrophes. A Essling, elle resta l'arme au bras, et perdit trente hommes par compagnie, sans proférer une plainte, sans qu'un seul de ces braves reculât d'une semelle. A Hanau, où elle eut tant à souffrir, et où elle donna tant de preuves de valeur, on ne vit pas un seul traînard; chacun garda son rang.

Pendant les marches forcées de 1814, la garde seule put conserver assez de force et de courage pour exécuter tous les mouvemens, sans laisser les routes couvertes de ses malades ou d'éclopés. Enfin, dans nos plus désastreuses retraites, elle conserva toujours le bon ordre de son organisation, la bonne tenue de ses armes.

Après le terrible passage de la Bérésina, chacun était à son poste, et Napoléon remarqua avec étonnement des musiciens qui avaient conservé leur instrument; il les fit appeler, et leur dit: « Ces instrumens viennent-ils de Moscou? Sur leur réponse affirmative, il les enga-

---

vendre quelques bouteilles de vin aux officiers logés chez lui. Quelques balles étant venues frapper dans les croisées, cet homme prit un cheval, se sauva, abandonnant dans sa maison sa femme prête d'accoucher.

gea à jouer un air, ce qui fut exécuté à l'instant; mais il les interrompit de suite.... Non, mes amis, ce n'est pas cela, jouez *Veillons au salut de l'Empire*.

UNIFORMES.

Les uniformes de l'ex-garde étaient remarquables par la noble simplicité de leurs dispositions, par le bon goût et la richesse de leurs ornemens, par la beauté du drap, la variété et la régularité des tenues, et par un soin et une propreté inconnus jusqu'alors.

Nous donnons ici une description de l'habillement et de l'armement de chaque régiment, indiquant les différentes tenues et les objets de luxe qui leur étaient assignés.

GARDE DE LA CONVENTION.

Uniforme de cette garde.

Habit bleu de roi, revers, paremens et pates écarlates, avec liséré blanc; doublure blanche, avec liséré écarlate; retroussis agraffés, garnis de grenades écarlates; tour de poches (en travers) formé d'un passe-poil écarlate.

Veste et culotte blanches.

Guêtres noires, montant au-dessus du genou, avec boutons jaunes.

Épaulettes et dragonne rouges.

Chapeau uni avec une ganse blanche, une cocarde nationale, des marrons et un plumet rouge.

Boutons blancs à l'habit, à la veste et au chapeau, empreints du faisceau de la république.

Une grande grenade blanche sur la giberne.

Les officiers portaient les épaulettes, la dragonne et les ornemens du chapeau en argent, de même que les passans d'épaulettes et les grenades de l'habit.

Bottes à retroussis.

Un arrêté du 9 brumaire an 5 (30 octobre 1796) porte que l'uniforme de la garde du directoire exécutif sera réglé ainsi qu'il suit :

Art. 1er. Le général, commandant en chef, et les aides-de-camp, porteront le même uniforme que ceux affectés à leurs grade et emploi dans l'armée, à la réserve des franges de leurs écharpes, qui seront en or ; il en sera de même du commandant en second, s'il se trouve officier-général.

Art. 2. Le commandant en second, s'il n'est pas officier-général, et les quatre adjudans, porteront l'uniforme affecté aux adjudans-généraux de l'armée avec les épaulettes de leurs grades respectifs ; mais sans boutonnières brodées au collet.

Le commandant en second ajoutera un deuxième rang de broderie aux paremens de l'habit.

Les quatre adjudans porteront une aiguillette en or, sur l'épaule droite, au lieu d'épaulette ou de contre-épaulette.

Art. 3. L'uniforme de la garde à pied sera semblable à celui des grenadiers des demi-brigades d'infanterie de l'armée, à l'exception seulement du bouton, qui sera timbré d'un faisceau d'armes, portant autour ces mots en abrégé : *Garde du directoire exécutif*, et des paremens de l'habit, qui, étant rouges, seront coupés et fermés par une pate blanche.

Art. 4. L'uniforme de la garde à cheval sera le même que celui de la garde à pied, à la seule différence qu'au lieu d'épaulettes de grenadiers, il y aura des pates rouges en trèfle, lisérées de blanc.

Culotte de peau blanche ou jaune. Manteau blanc, avec retroussis pareils. Bottes à l'écuyère, avec manchettes de bottes.

Éperons jaunes.

Porte-manteau de drap bleu, garni de galons jaunes.

Art. 5. Le porte-drapeau et le porte-étendart auront le même uniforme que les autres officiers de leur arme respective, avec l'épaulette de leur grade, à droite.

Le drapeau ou l'étendart seront aux trois couleurs nationales, et porteront de chaque côté le chiffre de la république française, entouré d'une couronne, mêlée de feuilles de chêne et de laurier, et en légende : *Garde du directoire exécutif*. Le chiffre et les lettres de la légende en or.

Le drapeau sera peint avec soin, et l'étendart richement brodé, les franges de l'étendart et des cravates seront en or, les hampes et lances dorées.

Art. 6. L'armement et l'équipement seront composés ainsi qu'il suit :

Pour l'infanterie.

Le fusil uniforme, garni en cuivre jaune.

Bretelle et couvre-platine blanches. Giberne avec bandoulière blanche. Le sabre uniforme avec dragonne rouge et baudrier blanc.

Les officiers, armés d'épée uniforme, en cuivre doré, avec ceinturon blanc, dont la plaque dorée polie, portera, au chiffre doré or mat, les deux lettres R. F.

La dragonne en or.

Pour la cavalerie.

Le mousqueton garni en cuivre jaune, bretelle et couvre-platine blanches. Pistolets d'arçon, garnis en cuivre. Giberne uniforme, avec sa bandoulière blanche.

Porte-mousqueton blanc. Sabre uniforme, avec dragonne rouge et ceinturon blanc, avec plaque de cuivre poli.

Pour les officiers, un sabre dont la plaque sera semblable à celle désignée pour les officiers d'infanterie.

La dragonne en or.

Harnachement du cheval.

La selle à la française, garnie de ses fontes, housses et chaperon bleu national, galonné en jaune.

La bride et son filet à la française. Les boucles et mords en cuivre.

L'uniforme des musiciens sera un habit bleu national, sans revers, collet rouge renversé, liséré de blanc, parement bleu en botte, avec galon d'or de neuf lignes de large.

Doublure blanche, formant passe-poil; tout le reste de l'uniforme semblable à celui des grenadiers de la garde, pour toutes les autres parties de l'habillement, sauf les épaulettes rouges, que les musiciens ne porteront pas.

Le chef aura la marque distinctive de son grade.

Les musiciens se fourniront d'instrumens, et les entretiendront, à l'exception de la grosse caisse, des cimbales et autres instrumens qui ne sont pas d'un usage ordinaire.

Arrêté du 25 nivôse an 5.

Le tambour-major de la garde du directoire aura deux uniformes complets, l'un pour le service ordinaire, et l'autre pour les jours de parade.

Le premier sera semblable à celui des grenadiers de la garde pour toutes les parties de l'habillement, ainsi que pour le sabre.

Le second pareil, quant aux couleurs et à la coupe, avec les différences ci-après : collet, revers, et paremens de l'habit bordés d'un rang de galons d'or de neuf lignes de large.

Deux contre-épaulettes en or.

Chapeau bordé d'un galon d'or de quinze lignes, à grand feston, et surmonté d'un plumet aux couleurs nationales.

Bottes ordinaires.

Sabre à poignée dorée.

Dragonne de soie aux couleurs nationales, mêlée de fil et ornemens en or.

Sur l'un et l'autre de ces uniformes, le tambour-major portera les marques distinctives de son grade.

La canne sera à pomme d'argent, garnie d'une chaînette d'argent.

Les tambours et trompettes de la garde auront sur le parement de l'habit un galon d'or de neuf lignes; pareil galon sera mis sur le parement de l'uniforme ordinaire du tambour-major.

Les éperons des gardes à cheval seront en fer bronzé, au lieu d'être jaunes, ainsi que le portait l'arrêté du 9 brumaire dernier.

GARDE DES CONSULS.

Grenadiers à pied.

Lors de l'établissement du consulat, on adopta, pour l'uniforme de l'infanterie, celui porté jusqu'alors par la garde du directoire, réunie à la nouvelle garde consulaire.

L'habit des grenadiers était bleu de roi; collet bleu, sans liséré; revers blancs, taillés carrément, sans liséré; paremens écarlates, sans liséré; pates blanches, à trois pointes; doublure écarlate, sans liséré, retroussée, agrafée, et garnie de quatre grenades en laine jaune, brodées sur drap blanc; tour de poches en long, figuré par un passe-poil écarlate; boutons jaunes, empreints du faisceau de licteurs, avec la légende : *Garde des consuls*.

Veste et culotte blanches; boutons de cuivre à la veste.

Guêtres noires montant au-dessus du genou ; boutons jaunes.

Épaulettes et dragonnes rouges.

Bonnet d'oursin, garni d'une plaque portant une grande grenade ; sur le sommet une croix en galon de laine jaune, de douze lignes de large, sur un fond écarlate ; un cordon en laine jaune, à un seul gland ; sur le devant du bonnet, un gland pendant au-dessus de la plaque.

Plumet rouge et cocarde nationale.

Sur la giberne une seule grande grenade en cuivre.

Le fusil garni en fer.

Officiers.

La grande tenue des officiers : l'habit semblable à celui des grenadiers ; passans et grenades brodés en paillettes d'or ; épaulettes et dragonne à torsades en or ; le corps de l'épaulette brodé sur rouge, en chevrons à paillettes ; dans le demi-cercle, des cordons, une grenade en relief, brodée aussi en paillettes d'or.

Hausse-col doré, avec les armes de la république en argent.

La plaque du bonnet dorée ; cordons et croix en or.

Sabre d'infanterie, avec la tête du premier

consul, en argent, sur la poignée ; ceinturon blanc ; bottes à retroussis ; gants blancs.

La petite tenue des officiers : surtout bleu, avec neuf boutons sur le devant ; collet et paremens bleus ; deux boutons aux manches ; les basques comme celles de l'habit, c'est-à-dire, doublées en écarlate, garnies des tours de poches, boutons et grenades. En hiver, pantalon bleu, et, en été, pantalon de nankin ; bottes à la Suworow.

Chapeau garni de ganse nattée en or, coupée d'une ligne noire ; un bouton à chaque côté de la ganse ; un galon d'or de huit lignes, à bâton, placé dans le même sens, et haut en raison du chapeau ; du côté opposé à la ganse, deux semblables galons ; et, derrière le chapeau, deux galons de sa hauteur ; enfin, en dedans, un bout de galon en travers, dominant sur la forme ; glands en or à torsades à chaque coin ; le chapeau bordé en galon de soie noire, à crête, à bâton, et d'une largeur de quinze lignes.

Le 14 juillet 1802, la grande tenue fut, pour les officiers et soldats, une veste, culotte et guêtres de basin blanc.

Un cordon du bonnet en fil blanc fut substitué à celui de laine jaune, ainsi qu'une croix blanche à celle en galon jaune.

Les fusils furent garnis en cuivre.

Les sous-officiers et sapeurs reçurent des cordons de bonnet en or et laine rouge.

Les grenadiers reçurent alors chacun un surtout et un chapeau pour la petite tenue ; ces objets étaient de la même forme que ceux des officiers décrits ci-dessus : le chapeau garni de galon de laine jaune de six lignes, avec marrons rouges à chaque coin, et pompon rouge, en forme de pomme de pin ; le surtout garni de quatre grenades en laine rouge ; les passans en galon de laine rouge de six lignes.

Les galons de grades des sous-officiers étaient d'or ; les épaulettes des sergens majors, rouges, bordées d'or ; la frange recouverte en or, et les cordons en or.

Les sergens et fourriers n'avaient pas de frange d'or.

Dragonne en laine rouge et or.

GARDE IMPÉRIALE.

A la formation de la garde impériale, une plaque de bonnet représentant un grand aigle couronné, avec deux petites grenades à chaque angle du bas, succède à celle de la garde des consuls : les boutons portent un aigle couronné.

La giberne est ornée d'un grand aigle cou-

ronné ; à chaque angle une petite grenade, la flamme tournée vers le dehors.

Au retour de la campagne de 1807, on substitua une grande grenade en fil blanc, brodée, à la croix blanche du haut du bonnet.

En 1809, les surtouts furent remplacés par un second habit.

La petite tenue d'été était ordinairement un pantalon de drap bleu collant et des bottes à la Suworow pour l'hiver ; une culotte de nankin, bas de coton blanc et souliers à boucles d'argent pour l'été ; gants de peau de daim.

Ces objets étaient aux frais des grenadiers.

La capote des grenadiers était de drap bleu, à un rang de boutons ; collet droit et agrafé.

Sapeurs.

Habit de grenadiers : sur chaque bras une double hache en croix, brodée en or sur rouge ; épaulettes et dragonne de sergens ; passans et grenades en or.

Bonnet sans plaque ; sabre à large lame, poignée à tête de coq.

Hache à manche noir, ornée de cuivre.

Tablier blanc.

A l'époque du mariage de l'empereur, les sapeurs reçoivent un habit à l'uniforme des grenadiers, galonné, sur toutes les coutures, en

galon d'or et laine de dix lignes : le collet, les paremens, les revers et la doublure des basques sont bordés du même galon, ainsi que les tours de poches.

Les petites pates des paremens bordées en galon de six lignes.

Brandebourgs en or et laine à tous les boutons ; grenades en or ; haches brodées en or sur les bras.

Épaulettes en or et laine rouge ; les cordons en or et le corps coupé de raies d'or en travers.

Il n'est rien changé au reste de l'uniforme.

Tambour-major.

Le grand uniforme était l'habit de grenadier, galonné sur toutes les coutures en galon d'or à lames et à crêtes de quinze lignes de largeur ; collet, revers et paremens bordés du même galon ; tours à poches, doublure galonnée de même ; grenades d'or brodées sur blanc ; brandebourgs d'or à gros bouillons sur les revers, aux boutons des plis et à ceux des poches.

Galons de sergens-majors.

Épaulettes à gros bouillons ; le corps en galons à bâton.

Dragonne de même frange.

Veste blanche galonnée en or.

Pantalon blanc à la hongroise, galonné en

même galon sur les côtés, et le nœud hongrois en or.

Brodequins noirs, bordés en franges à grosses torsades, et montant au-dessus de la cheville du pied.

Chapeau garni intérieurement de plumes rouges et blanches, bordé d'un galon d'or de dix-huit lignes, à lames et à crêtes, les ganses comme à ceux des grenadiers, en galons de dix lignes; glands à gros bouillons; plumet blanc flottant, orné au bas de trois plumes d'autruches blanches.

Collier brodé en feuilles de chêne sur drap écarlate, bordé de franges comme les brandebourgs, à gros bouillons, orné par-devant de faisceaux et branches de chêne en or, au-dessous d'une plaque carrée, dorée, portant des petites baguettes de bois d'ébène, garnies en argent, et jointes par une chaîne d'argent; au-dessous de cette plaque, une grande grenade brodée en paillettes d'or; le derrière orné de grandes grenades d'or.

Sabre d'officier d'infanterie; ceinturon rouge brodé en or, de grenades et à feuilles de chêne.

Canne à pomme d'argent, ornée de faisceaux et d'étoiles en or; une chaîne d'argent tournant autour de haut en bas; le bout en argent.

Le petit uniforme est un surtout dont le collet et les paremens sont bordés d'un double galon d'or de douze lignes, doublures écarlates et tours de poches bordés de même galon; grenades d'or; épaulettes à franges simples; dragonne et glands de chapeau, de même.

Plumet rouge.

Pantalon blanc; bottes à la Suworow, unies.

Tambours.

Grand uniforme : habit de grenadiers; galon d'or et laine rouge de dix lignes, bordant les collet, revers, paremens et doublures de basques; galon de six lignes aux pates de manches; losange en or aux plis; brandebourgs or et rouge aux revers, aux plis et aux tours de poches; grenades en or.

Nids d'hirondelle écarlates, galonnés d'or, et par-dessus des épaulettes or et rouge; le corps coupé en travers de raies de six lignes.

Petit uniforme : surtout galonné en or de dix lignes, au collet, aux paremens, et aux nids d'hirondelle seulement.

Tout le reste du grand et du petit uniforme comme les grenadiers.

Collier garni de la plaque, porte-baguettes, et d'une grenade en cuivre au-dessus.

La caisse garnie de grenades jaunes, sur des

cercles bleus, et trois grenades en cuivre sur le fût.

Baguettes en ébène garnies en cuivre.

Les nids d'hirondelle furent supprimés en 1808.

Musiciens.

Grand uniforme : habit bleu de roi, de même coupe que ceux de grenadiers ; revers, pates, paremens, collet, passe-poils et doublures cramoisis ; collet, paremens, revers et pates de manches bordés en galon d'or de dix lignes, à bâton simple ; doublures des basques, bordées de même ; brandebourgs en or à franges simples, aux revers, aux plis et aux boutons des poches.

Les tours de poches en passe-poil seulement.

Grenades en or sur blanc.

Trèfles en or sur cramoisi.

Veste et culotte blanches unies.

Bottes à retroussis.

Épée et ceinturon blanc, avec dragonne or et rouge.

Chapeau bordé en large galon d'or, à bâton et à crêtes, orné des ganses d'uniforme des grenadiers ; simple galon d'or de six lignes, à crêtes ; glands en franges d'or ; intérieur garni de plumes rouges et blanches.

Plumet blanc, sans plumes d'autruche.

Petit uniforme : surtout de grenadiers galonné en or, au collet, aux paremens et à la doublure, qui est rouge ; le tour des poches en passe-poil et galons ; losange d'or aux plis.

Grenades et trèfles en or sur rouge.

En hiver, pantalon bleu et bottes à la Suworow.

En été, pantalon de nankin et mêmes bottes.

Chapeau uni, avec la ganse de cocarde et les marrons en or ; plumet rouge.

Épée à un ceinturon blanc.

A l'époque du mariage de l'empereur, l'uniforme des musiciens fut changé.

Toutes les parties de l'habit du grand uniforme, jusqu'alors cramoisies, sont mêlées en écarlate. Il n'est rien innové aux passementeries de l'ornement.

Un pantalon blanc et des bottes à la Suworow, unies, remplacent la culotte et les bottes à retroussis.

Les petites ganses du chapeau sont supprimées.

Le plumet reste blanc, mais le tiers d'en bas rouge.

GRENADIERS HOLLANDAIS.

Lors de la réunion de la Hollande à la France (en 1810), la garde royale hollandaise devint 2e. régiment de grenadiers de la garde impériale, et conserva son uniforme, sauf les signes du gouvernement hollandais qui furent remplacés par ceux du gouvernement impérial.

Un habit blanc, collet, revers et paremens cramoisis, doublure et passe-poil de poches de même couleur, grenades jaunes.

Veste et culotte blanches.

Guêtres longues avec boutons de cuivre, épaulettes et dragonne rouges.

Bonnet sans plaque, cordon blanc à double gland; au haut du bonnet, une croix en fil blanc sur un fond cramoisi.

Plumet rouge.

Boutons à l'aigle à l'habit et la veste.

Même garniture de giberne que les grenadiers du 1er. régiment.

Fusil garni en cuivre.

Petit uniforme.

Un surtout blanc avec collet, passemens et doublure cramoisis; basques sans tour de poches, garnies de grenades jaunes.

Un chapeau avec une simple ganse jaune,

les marrons et le pompon rouges en pomme de pin.

La grande tenue, pour les officiers et soldats, était une veste, culotte et guêtres de basin blanc.

Les épaulettes et dragonne des officiers, comme ceux du 1er. régiment.

Les musiciens de ce régiment avaient des habits bleu de ciel; collet, revers et paremens jaunes, galonnés en argent; brandebourgs à torsades en argent à tous les boutons des revers; des plis et des tours de poches en long.

Doublure de basques jaune, bordée d'un galon; boutons blancs, à l'aigle.

Trèfles en argent.

Colbacks à flammes jaunes, galon et gland d'argent, plumet blanc et bleu en bas.

Vestes et pantalons blanc uni, et bottes à la russe, avec bord et gland en argent.

Le tambour-major portait le même habit que les musiciens, mais il était galonné sur toutes les coutures et autour des poches; deux grosses épaulettes en argent; un collier rouge, brodé en argent et garni d'une plaque, pour les deux petites baguettes; un aigle couronné et des grenades. Ce collier était, dans toute sa longueur, bordé d'un torsade en argent.

Plumet blanc et bleu par le bas, entouré de trois plumes blanches.

Un kolbac avec flamme jaune, galon et gland d'argent.

Veste et pantalon blancs, galonnés.

Brodequins noirs bordés en torsades.

Les tambours portaient le même uniforme que les soldats; il était galonné au collet, aux revers et aux paremens.

Ces uniformes ont disparu après la campagne de Russie.

FUSILIERS-GRENADIERS.

Le même uniforme que les grenadiers à pied, seulement les épaulettes étaient blanches, le corps coupé de deux lignes rouges perpendiculaires.

Le bonnet à poil était remplacé par un schakos, orné d'un aigle, de chevrons en V, de galons de fil blanc de douze lignes, d'un cordon blanc et d'un plumet rouge.

La capote était de drap gris de fer.

Le fusil à capucines de fer, et le sabre sur le modèle de ceux de la ligne.

TIRAILLEURS-GRENADIERS.

Nota. En 1810, toute l'infanterie de la jeune garde attachée aux grenadiers prit la dénomination de *tirailleurs.*

Habit-veste de drap bleu de roi, coupé à l'uniforme de l'infanterie légère; revers du même drap en pointes, liséré blanc, avec sept petits boutons.

Collet rouge avec liseré bleu.

Paremens rouges en pointes, liséré blanc, avec deux boutons.

Doublure des basques en serge écarlate, liséré blanc; passe-poils des poches blancs, avec trois gros boutons.

Pates d'oie bleues, liséré blanc, prenant naissance dans les plis, et attaché par les deux boutons à la taille.

Sur les retroussis, quatre aigles en drap blanc; pates d'oie pour épaulettes, en drap écarlate liséré de blanc.

Veste et pantalon en tricot blanc.

Guêtres noires en forme de bottes à la russe, boutons de cuivre.

Baudrier et porte-giberne unis.

Giberne garnie d'un petit aigle couronné.

Sabre-briquet ordinaire.

Fusil à capucines en fer.

Schakos orné de chevrons en V, en galons blancs, et d'un cordon rouge.

Les sergens-majors, sergens et fourriers, portaient des schakos à ganse en V, de galons rouges, coupé de deux lignes lisérées d'or, à deux lignes de chaque bord; un cordon or et laine rouge, et le pompon du régiment, ornaient le schakos.

En 1813, les cordons ayant été supprimés, on ajouta des jugulaires aux schakos.

Les régimens de tirailleurs étaient distingués par leurs pompons; ceux du 1er. étaient en boule, divisés horizontalement en deux parties égales; celle du haut rouge, et celle du bas blanche; le 2e., semblable pour la forme, était blanc vers le haut et rouge vers le bas; le 3e. avait un pompon en lentille rouge, avec une mouche blanche au milieu; le 4e., lentille blanche avec mouche rouge; le 5e., lentille blanche avec mouche bleue; le 6e., lentille bleue avec mouche blanche.

Le 1er. régiment porta, pendant quelques temps, des plumets, au compte du corps; ils étaient, comme le pompon, divisés en rouge et blanc.

Les 2e. et 3e. régimens portèrent quelques temps des plumets rouges, au compte des hommes.

Après le 8 avril 1813, l'uniforme des tirailleurs subit quelques changemens.

Les revers, qui jusqu'alors avaient été coupés en pointes comme ceux des chasseurs, furent remplacés par des revers droits et carrés.

Les schakos à ganses et cordons furent remplacés par des schakos ordinaires, ornés seulement d'un aigle découpé, de jugulaires, et d'un pompon rouge en boule, pour toute l'arme indistinctement.

Les sabres furent également supprimés pour l'infanterie de la jeune garde.

En 1815, l'uniforme était semblable à celui de l'ancienne formation, à la seule exception qu'au lieu de pates d'épaulettes en drap, les tirailleurs avaient des épaulettes rouges comme les grenadiers.

Les schakos des sous-officiers n'avaient plus, comme dans l'ancienne formation, des ganses rouges et or, ils avaient seulement des galons de velours noir autour du haut et du bas; les adjudans sous-officiers seuls avaient un galon d'or à bâton, de douze lignes, autour du haut.

L'uniforme des sous-officiers était en tout semblable à celui des tirailleurs; leurs retroussis étaient garnis de grenades en or.

Ils portaient les mêmes épaulettes dans chaque grade que les sous-officiers de grenadiers.

Leurs galons, excepté ceux des fourriers,

étaient en pointes, d'après la forme des paremens.

CONSCRITS-GRENADIERS.

(Devenus tirailleurs en 1810.)

Habit bleu de roi, coupé à l'uniforme des grenadiers et fusiliers-grenadiers, mais court, et nommé habit-veste; collet bleu uni, revers carrés en drap bleu uni avec sept boutons; paremens rouges, sans liséré, et petites pates de manche blanches avec trois boutons.

Doublure des basques blanche, avec liséré écarlate; passe-poil des poches écarlate, garni de trois gros boutons; deux gros boutons aux plis de la taille.

Retroussis garnis de quatre aigles en drap écarlate.

Pates d'oie pour épaulettes en drap bleu, liséré écarlate.

Schakos semblables à ceux des fusiliers-grenadiers, avec cordon rouge.

Veste et pantalon en tricot blanc.

Guêtres comme les tirailleurs.

Équipement et armement comme la jeune garde.

(En 1810, cet uniforme disparut, et les deux numéros de conscrits devinrent 3e. et 4e. de tirailleurs.)

FLANQUEURS-GRENADIERS.

Habit coupé à l'uniforme des tirailleurs (revers carrés et droits), en drap vert avec passepoil jaune; doublure écarlate, liséré jaune; retroussis garnis de quatre aigles en drap blanc.

Dans les plis de taille, pates d'oie en drap vert liséré de jaune.

Veste et pantalon blancs, guêtres en bottes.

Équipement et armement comme les tirailleurs.

Schakos comme ceux des fusiliers, avec ganse blanche en V; un cordon rouge et pompon en boule, rouge en haut et jaune en bas.

Ce régiment ne portait pas de sabre.

CHASSEURS A PIED.

Le grand uniforme de chasseurs était semblable pour les couleurs à celui des grenadiers à pied; les revers étaient, ainsi que les paremens, taillés en pointes; les paremens étaient lisérés de blanc.

Les retroussis garnis d'une grenade et d'un cor de chasse en laine jaune, brodé sur bleu.

Les épaulettes à franges rouges et corps vert.

Le bonnet sans plaque, ni sommet, orné de cordon blanc à deux glands.

Le bonnet à sommet rouge et vert par le bas.

Sur la giberne un aigle couronné.

Aux différences mentionnées ci-dessus, les officiers avaient la même tenue que ceux des grenadiers.

Le chapeau était garni de doubles cordonnets, à la place des galons que portaient les grenadiers.

La dragonne avait un gland rouge et vert.

Les chefs de corps ajoutèrent aux frais des chasseurs, divers objets de petite tenue, tels que pantalon collant, de drap bleu, et bottes à la Suworow pour l'hiver; culotte de nankin, bas de coton, et souliers à boucles d'argent pour l'été.

Capote de drap bleu, à deux rangs de boutons; collet droit et agrafé.

FUSILIERS-CHASSEURS.

Même uniforme que les chasseurs à pied.

Le bonnet à poil était remplacé par un schakos, orné d'un aigle, de jugulaires, et d'un cordon blanc.

Le plumet et les épaulettes semblables à ceux des chasseurs.

La capote était en drap bleu.

TIRAILLEURS-CHASSEURS.

(Devenus voltigeurs en 1810.)

Habit comme les tirailleurs-grenadiers, aux seules différences ci-après.

Retroussis garnis d'aigles en drap vert, et pates d'oie pour épaulettes en drap vert liséré de rouge.

Veste, pantalon, guêtres, équipement et armement comme les tirailleurs-grenadiers.

Schakos uni, garni seulement d'un aigle couronné, d'un cordon blanc et d'un pompon vert en boule pour tous les régimens.

Voyez, pour les autres détails, l'article des *tirailleurs-grenadiers*.

Les sous-officiers de la jeune garde, attachés au corps des chasseurs, portaient le même uniforme que les soldats, les galons en pointes comme les paremens, excepté ceux des fourriers.

Les retroussis garnis d'une grenade et d'un cor de chasse en or (le cor en dehors).

Dans tous les temps, les schakos furent garnis de jugulaires et de cercles en cuivre à la visière, de cordons or et laine verte; galon d'or de douze lignes, au haut du schakos des

sergens; les sergens-majors ajoutaient un galon de six lignes au-dessous du premier.

Les sous-officiers ont toujours porté des épaulettes entièrement vertes, mais garnies en or pour les marques distinctives de chaque grade, comme aux grenadiers et chasseurs de la vieille garde.

En 1815 ils reprirent le même uniforme, à l'exception des cordons supprimés le 8 avril 1813.

CONSCRITS-CHASSEURS.

(Devenus voltigeurs en 1810.)

Habit coupé comme ceux des tirailleurs-chasseurs, et ne différant de cet uniforme que par la seule doublure des basques, qui était en serge bleue, ornée de cors de chasse verts.

Veste et pantalon bleus.

Guêtres noires en forme de bottes.

Équipement et armement comme les tirailleurs-chasseurs, même schakos, mais pompon vert en poire.

En 1810, ces régimens ayant pris les n°s. 3 et 4 de voltigeurs, prirent l'uniforme de cette arme, et le collet rouge fut remplacé par un collet jaune chamois, liséré bleu pour l'arme des voltigeurs.

GARDES NATIONALES.

(Devenus 7e. de voltigeurs en 1813.)

Habit coupé à l'uniforme des tirailleurs-chasseurs, fond bleu, collet et parrmens (en pointes) en drap écarlate, liséré blanc, revers blancs en pointes, lisérés écarlates, doublure des basques en serge blanche, liséré écarlate, passe-poils des poches figurées écarlates, retroussis garnis d'aigles en drap bleu, pates d'oie, des plis et des épaulettes en drap bleu, liséré rouge, boutons jaunes.

Veste et pantalon blancs.

Petites guêtres noires.

Capote grise.

Équipement et armement comme les tirailleurs-chasseurs.

Schakos garni d'un aigle couronné, en cuivre, d'un cordon blanc et d'un pompon à lentille, surmonté d'une flamme de couleurs différentes pour chaque compagnie.

Comme les régimens de ligne, celui-ci avait une compagnie de grenadiers, et une compagnie de voltigeurs à chaque bataillon.

Les grenadiers avaient, pour marques distinctives, des épaulettes, une dragonne, et des cordons de schakos, des pompons, et des grenades, aux retroussis, de couleur rouge.

Les voltigeurs avaient : épaulettes, dragonnes, cordons de schakos, pompons et cors de chasse de retroussis verts.

FLANQUEURS-CHASSEURS.

Uniforme en tout semblable à celui des flanqueurs-grenadiers; seulement il y a quatre cors de chasse, au lieu d'aigles, sur les retroussis.

Le schakos semblable à ceux des voltigeurs, avec un pompon en poire, moitié jaune en haut, et vert en bas.

BATAILLON D'INSTRUCTION DE FONTAINEBLEAU.

Les hommes composant ce bataillon appartenant aux régimens de fusiliers-grenadiers et chasseurs, de tirailleurs et de voltigeurs, portaient l'uniforme de leurs régimens respectifs.

Le cadre du bataillon étant de vieille garde, portait l'uniforme de cette arme, avec le schakos de leurs grades et de leurs régimens.

PUPILLES.

Même coupe d'uniforme que celui de tirailleurs et voltigeurs (revers carrés et droits).

L'habit fond vert, revers, collet et pare-

mens en pointes verts, liséré jaune, doublure des basques verte, liséré jaune, garni d'aigles jaunes.

Passe-poil des poches jaune, pates d'oie dans les plis en drap vert, liséré jaune.

Veste et pantalon blancs, guêtres courtes en tricot noir.

Schakos comme ceux des tirailleurs, garni d'un cordon vert. Pompon en boule jaune.

Équipement et armement comme les tirailleurs.

Ce régiment n'a jamais porté de sabre.

ARTILLERIE A PIED.

Uniforme des grenadiers à pied, avec revers et collet bleus, liserés de rouge.

Paremens rouges avec pates bleues, retroussis rouges, avec grenades bleues, épaulettes rouges, et dragonne rouge, veste et culotte bleues.

Guêtres noires, montant au-dessus du genou.

Bonnet d'oursin sans plaque, avec cordon et plumet rouges, jugulaires en cuivre.

Au sommet du bonnet, une grenade jaune, sur rouge.

Équipement et armement comme les grenadiers.

Sur la giberne deux canons croisés surmontés d'un aigle.

Capote bleu de roi.

SAPEURS DU GÉNIE.

Un uniforme semblable, pour la coupe, à celui des grenadiers à pied, habit bleu de roi, revers, collet et paremens en velours noir liséré de rouge, retroussis et passe-poil de poches rouges.

Veste et culotte bleu de roi.

Un casque de fer poli, garni d'ornemens et d'un aigle éployé, de cuivre, un crinier noir, un plumet rouge.

Épaulettes et dragonne rouges.

Capotte bleue de roi.

Équipement et armement comme les régimens de vieille garde.

Un aigle sur la giberne.

MARINS.

Paletot de drap bleu, orné de tresses en laine jaune, collet bleu, paremens de drap rouge.

Gilet de drap rouge.

Pantalon large de drap bleu, avec un galon de laine jaune sur les coutures, et une tresse à la hongroise sur le devant.

La capote de drap bleu.

Schakos bordé d'une ganse jaune, en laine,

et surmonté d'un pompon et d'un plumet rouges.

Bottes sous le pantalon.

Boutons de cuivre jaune.

Les maîtres, contre-maîtres et quartier-maîtres portaient les mêmes décorations que les sous-officiers de la garde auxquels ils sont assimilés ; savoir :

Maîtres, comme maréchal-des-logis-chef.

Contre-maître, comme maréchal-des-logis.

Quartier-maître, comme brigadier.

L'habillement de trompette était le même que celui de la garde.

Les officiers portaient les ornemens, les épaulettes et des aiguillettes en or.

L'armement des matelots était de trois espèces.

Un tiers du bataillon armé de sabres.

Un tiers armé de haches.

Un tiers armé de piques.

Tous portaient des pistolets à la ceinture.

Quelque temps après ils furent tous armés de fusils.

VÉTÉRANS.

L'uniforme semblable en tout à celui des grenadiers à pied, à l'exception des revers qui étaient rouges, et des pates de manches qui étaient bleues.

Le bonnet était remplacé par un chapeau, sur le même modèle que celui des grenadiers.

GRENADIERS A CHEVAL.

Habit entièrement semblable à celui des grenadiers à pied.

Veste blanche, culotte de peau blanche, et bottes à l'écuyère.

Deux contre-épaulettes, aiguilles (à droite), et dragonne en buffle blanc.

Bonnet d'oursin sans plaque, avec jugulaires en cuivre, cocarde, cordon de laine jaune, au sommet une grenade en laine jaune sur fond rouge, plumet rouge.

Giberne ornée d'un aigle en cuivre.

Sabre droit avec fourreau en cuivre, mousqueton et deux pistolets.

Ceinturons avec plaque de cuivre, portant un aigle.

Gants de peau blanche.

Manteau blanc avec brandebourgs jaunes, et doublure rouge sur le devant.

Toute la passementerie était d'or pour les officiers.

Le petit uniforme était un surtout avec la garniture de l'habit, une culotte de nankin à boucles d'argent, bas de coton blanc, et sou-

liers à boucles d'argent, gants de peau de daim.

Le chapeau comme celui des grenadiers à pieds.

Voyez le harnachement à la suite de cet article.

CHASSEURS A CHEVAL.

Dolman de drap vert garni de galons, tresses et franges en laine jaune, collet vert, paremens rouges.

Pantalon de peau jaune, collant.

Bottes à la hongroise, bordées d'un galon jaune, et ornées d'un glan de laine jaune.

Pelisse écarlate, avec galons, ganses olives et tresses en laine jaune.

Bordure du collet de la pelisse et des tours de manches en fourrure noire.

Gilet rouge avec ganses et galons jaunes.

Ceinture à nœuds, en laine, verte et rouge.

Schabredache, fond vert, représentant les armes de l'empire brodées en couleur, portant un aigle en cuivre, et bordée d'un large galon jaune.

Sabre courbe à fourreau de cuivre.

Kolbac à flamme rouge, avec ganse et gland jaunes, jugulaires en chaînons de cuivre.

Plumet vert et rouge au sommet.

Petit uniforme.

Habit long en drap vert, revers en pointes, doublure du même drap, collet et parement rouges (en pointes), pates d'oies dans les plis, vertes, lisérées de rouge (pas de poches figurées), les retroussis ornés de corps de chasse en laine jaune.

Trèfle et aiguillette (à gauche) en laine jaune.

Gilet rouge avec galons et ganses jaunes.

Boutons à la hussarde.

Chapeau comme ceux des chasseurs à pied; plumet rouge et vert.

En été, un pantalon de nankin.

Porte-manteau vert, rond.

MAMELUCKS.

Le costume des mamelucks était celui de leur nation; il n'était point uniforme, et variait par les couleurs des pantalons, des vestes et des turbans.

Ils étaient armés de sabres à la turque, de pistolets et de poignards; ils portaient une petite giberne ornée d'un aigle.

DRAGONS.

L'habillement et l'armement de ce corps était le même que ceux des grenadiers à cheval; mais

tout ce qui était bleu chez ces derniers, était vert pour les dragons. Seulement à la place du bonnet à poil, un casque en cuivre à crinière pendante, orné d'un plumet rouge.

Même manteau que les grenadiers.

En petite tenue, un pantalon de nankin et un chapeau comme les grenadiers; bottes à la Suvorow.

LANCIERS POLONAIS.

Kurtka bleu de roi; collet, revers, paremens et retroussis cramoisis, bordés d'un galon d'argent; passe-poil cramoisi sur toutes les coutures; épaulettes et aiguillettes en fil blanc.

Pantalon descendant sur les bottes, en drap cramoisi, avec bandes de drap bleu; boutons blancs.

Giberne portant un aigle.

Lance à fanion cramoisi et blanc.

Sabre à la hussarde, avec ceinturon blanc attaché sur l'habit par une plaque portant un aigle.

Schapski carré, cramoisi et cannelé, avec un soleil en cuivre portant au centre un N couronné.

Visière garnie d'un cercle de cuivre; chaîneton en cuivre et cordonnet de fil blanc; plumet blanc.

Porte-manteau bleu et rond.

LANCIERS ROUGES.

Kurtka écarlate, collet, revers, paremens et retroussis bleu de roi, passe-poil bleu sur toutes les coutures.

Deux épaulettes jaunes et aiguillette à gauche.

Boutons jaunes.

Pantalon passant sur les bottes, en drap écarlate, bordé d'une bande de drap bleu.

Giberne portant un aigle.

Lance à fanion rouge et blanc.

Sabre à la hussarde avec ceinturon blanc, attaché sur l'habit par une plaque portant un aigle.

Schapski carré, rouge cannelé, avec un N couronné rayonnant, et un cordonnet de fil blanc; plumet blanc; visière bordée en cuivre, jugulaires en chaîneton de cuivre.

Porte-manteau rond.

GENDARMERIE D'ÉLITE.

Même coupe d'habit que les grenadiers à cheval, bleu de roi; revers, paremens et retroussis rouges; poches figurées en travers; grenades blanches sur les retroussis; boutons blancs.

Veste et culotte de peau jaune; bottes à l'écuyère.

Trèfles et aiguillettes (à gauche) blanches.

Bonnet d'oursin à visière en cuir verni, jugulaires blanches, cordon blanc; au sommet, une grenade blanche sur fond rouge; plumet rouge.

Giberne garnie d'un aigle de cuivre.

Porte-giberne et ceinturon jaunes, bordés d'un galon blanc; plaque de ceinturon blanche, ornée d'un aigle en cuivre.

Sabre comme ceux des grenadiers à cheval et dragons.

Gants jaunes.

Les marques distinctives des grades, en argent.

ARTILLERIE A CHEVAL.

La même coupe d'uniforme que les chasseurs à cheval.

Dolman, pelisse et pantalon de drap bleu de roi, ornés de galons, ganses, cordonnets et olives en laine rouge.

Paremens rouges au dolman.

Gilet bleu, ganses et tresses rouges.

Bottes à la hongroise, bordées et ornées d'un gland rouge.

Ceinture bleue et rouge.

Sabretache fond bleu, portant un aigle sur deux canons croisés, et bordée d'un large galon rouge.

Kolbac à flamme rouge.

Plumet rouge.

Le petit uniforme semblable à celui des chasseurs à cheval, mais bleu, et orné de ganses rouges.

Plumet rouge.

En été un pantalon de nankin.

Porte-manteau rond, en drap bleu.

ÉCLAIREURS.

Frac-veste en drap vert, fermé sur le devant de neuf gros boutons; collet et paremens (en pointes) en drap cramoisi, liséré vert, basques étroites (à l'uniforme des chasseurs à cheval), doublées de drap cramoisi; retroussis sans garnitures, joints par un bouton; pates d'épaulettes en drap vert, liséré cramoisi; boutons ronds en cuivre, à la hussarde.

Gilet vert, caché par l'habit.

Pantalon vert, garni de bandes en drap cramoisi, descendant sur les bottes.

Schakos à la hussarde, très-haut, diminuant en largeur vers le sommet, en drap cramoisi, avec une large visière de cuir noir; le schakos garni d'une cocarde placée sur le devant, et attachée par un bouton dans son centre, et un double cordonnet jaune fixé par ce bouton, et

le pompon vert à la hussarde; jugulaires en chaînons de cuivre sur cuir.

Giberne garnie d'un aigle.

La moitié des éclaireurs étaient armés de lances, à fanions cramoisi et blanc; l'autre moitié de carabines : tous avaient deux pistolets, et un sabre courbe, à fourreau de fer.

TRAIN D'ARTILLERIE.

Habit-veste en drap bleu de ciel; collet, revers droits et carrés; paremens ronds et petits; pates de manches à trois pointes, en drap bleu de roi, liséré rouge; doublure des basques en drap bleu de roi, liséré rouge; passe-poil des poches figurées en drap écarlate; retroussis garnis de grenades en drap écarlate, petits boutons blancs à l'aigle.

Gilet bleu de ciel caché par l'habit.

Pantalon collant, de même drap, garni de ganses rouges, à la hussarde.

Épaulettes et dragonne rouges.

Bottes à la russe, avec cordonnet et gland en laine rouge.

Schakos ordinaire, garni autour du haut d'un galon de laine rouge; cordon rouge; grand aigle couronné, avec jugulaires en cuivre et chaînons de cuivre; visière garnie d'un cercle de même métal; plumet rouge.

Manteau bleu de ciel.

Giberne garnie d'un aigle sur deux canons.

Sabre-briquet d'infanterie.

TRAIN DES ÉQUIPAGES.

Habit-veste, semblable pour la coupe à celui du train d'artillerie, fond bleu de ciel; revers, collet, paremens et pates de manches du même drap, liséré bleu de roi.

Doublure des basques bleu de roi; passe-poil des poches figurées bleu de roi; retroussis garnis d'aigles rouges; pates d'épaulettes bleu de ciel, liséré noir; petits boutons blancs, à l'aigle.

Gilet bleu de ciel, caché par l'habit.

Pantalon collant, bleu de ciel uni.

Bottes à la russe.

Schakos ordinaire, orné d'un aigle couronné et de jugulaires en métal blanc.

Pompon rouge en boule.

Manteau bleu de ciel.

Sabre-briquet d'infanterie.

COMPAGNIES D'OUVRIERS DE L'ADMINISTRATION DE LA GARDE.

Habit court en drap bleu céleste; revers droits, carrés; collet, paremens, et petites pates à trois pointes, de même drap, liséré écarlate; passe-poil de poches figurées écarlate;

doublure des basques en serge écarlate, sans liséré. Ces retroussis, ornés de quatre aigles, en drap bleu céleste.

Pates d'oie pour épaulettes en drap bleu céleste, liséré rouge; boutons de cuivre.

Veste et pantalon bleu céleste.

Petites guêtres noires.

Équipement comme la jeune garde.

Fusil et sabre.

Schakos garni d'un galon de laine jaune, de quinze lignes autour du haut; d'un cordon de même couleur, d'un aigle couronné, en cuivre, et d'un pompon à lentille rouge.

HARNACHEMENT.

Grenadiers à cheval.

Selle à la dragonne.

Housse à pied en drap bleu de roi, bordée d'un double galon de laine jaune, et ornée de couronnes aux angles postérieurs.

Chaperons à triple étage en même drap, bordés de même galon.

Bride de grosse cavalerie, et mors à bossettes portant grenades.

Filet en laine jaune.

Rosettes de tête et de queue en laine rouge, avec glands de fil blanc ornés de ferrets.

Frontal en laine rouge.

Porte-manteau de drap bleu, ayant à ses bouts un double galon de laine jaune.

Les dragons ne différaient que par la couleur du drap qui était vert.

Les gendarmes d'élite avaient des galons de fil blanc.

Chasseurs à cheval.

Selle à la hussarde, garnie de cuivre à l'extrémité postérieure.

Schabraque en drap vert bouteille, avec galon jaune et couronnes dans les angles.

Porte-manteau rond, en drap vert, avec galon jaune sur les extrémités; poitrail portant un cœur en cuivre; bride ornée de cuivre et mors sans bossettes.

Tous les autres régimens de cavalerie légère de la garde avaient le même harnachement, qui variait par la couleur du drap ou par celle des galons, suivant l'uniforme affecté à ces corps.

Sur les schabraques des lanciers, il y avait des N couronnées à la place des couronnes des autres régimens.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les officiers des fusiliers-tirailleurs et conscrits-grenadiers portèrent en tout temps l'uniforme des officiers des grenadiers à pied de la vieille garde.

Ils étaient distingués de ces derniers, seulement par le schakos dont le détail suit :

Garni autour du haut d'un velours noir brodé en or, d'étoiles placées à dix lignes de distance, et de bords à baguettes et à dents.

Le tour du bas n'avait point d'étoile; visière garnie d'un cercle doré ; aigle et jugulaires dorés ; petite torsade en or sur la cocarde. Ce schakos était orné d'un plumet rouge, sortant d'une tulipe en or, brodée à paillettes.

Jusqu'à 1813, tous les schakos d'officiers étaient ornés d'un cordon d'or, avec glands à torsade. A cette époque, ils furent supprimés, même au régiment de fusiliers-grenadiers : les soldats en portèrent jusqu'à sa dissolution.

Les lieutenans et sous-lieutenans des flanqueurs-grenadiers, seuls, portaient l'uniforme de leur régiment ; mais l'habit long, pantalon blanc et bottes à la russe.

Mêmes épaulettes et schakos qu'aux autres régimens de jeune garde.

Les officiers des régimens de fusiliers, tirail-

leurs, conscrits et flanqueurs-chasseurs du régiment des gardes nationales de la garde et des voltigeurs, portaient le même uniforme que ceux des chasseurs à pied.

Le schakos seulement était substitué au bonnet à poil. Ce schakos était le même qu'à la jeune garde des grenadiers à pied, excepté la broderie d'or, qui était une branche de laurier brodée sur velours noir, entre deux baguettes d'or à dents.

Une tulipe d'or et un plumet dont la partie supérieure était rouge, et celle inférieure verte; le reste était conforme aux corps des grenadiers.

Les épaulettes des officiers de la garde étaient brodées sur drap rouge; le corps en chevrons composés de torsades et de paillettes d'or; la partie circulaire en forme de bouclier, portait une grenade brodée en or et en paillettes, et formant relief. Les chasseurs entouraient cette grenade d'un cor de chasse.

L'éfile était en torsades d'or.

Les grenadiers à cheval et dragons portaient les mêmes épaulettes que les grenadiers à pied.

Les gendarmes d'élite de même façon, en argent.

L'artillerie à pied les mêmes; mais la grenade reposait sur deux canons en croix.

Les lanciers ne portaient pas de grenades.

Les officiers de chasseurs et d'artillerie à cheval ne portaient, en petite tenue, que des épaulettes semblables à celles des officiers de la ligne.

COIFFURES.

Les corps ci-après portaient queue :

Grenadiers à pied.

Chasseurs à pied.

Fusiliers-grenadiers.

Artillerie à pied.

Grenadiers à cheval.

Chasseurs à cheval.

Artillerie à cheval.

Train d'artillerie et des équipages.

Gendarmerie d'élite.

Tous les autres corps avaient les cheveux coupés.

CAMPAGNES

ET FAITS GÉNÉRAUX

DE L'EX-GARDE,

DEPUIS 1805 JUSQU'EN 1815.

AUX LECTEURS.

La gloire nationale fut dans tous les temps l'idole des Français ; de toutes les passions humaines, elle se montra chez eux la plus ardente et la plus insatiable ; c'est elle qui conduisit nos phalanges victorieuses de l'un à l'autre pôle, et les fit admirer des peuples mêmes dont nous supposions à peine l'existence.

Mais ce n'est point assez que de fixer l'attention du siècle, il faut encore que la postérité retrouve ces merveilles dans l'histoire : nous avons entrepris de retracer les exploits de cette *garde immortelle*, dont chaque pas fut un prodige. Aujourd'hui qu'une loi commune, dictée par le sentiment *de cette gloire nationale*, appelle tous les Français à servir l'état, le récit des actions d'éclat des braves qui les ont devancés dans la carrière de l'honneur, augmentera chez eux le désir de les imiter.

Nous avons rassemblé tous les traits épars, comme étant du domaine de l'ou-

vrage que nous publions sous le titre de L'HISTOIRE DE L'EX-GARDE. Nous avons, autant qu'il a dépendu de nous, rendu cet ouvrage complet; si toutefois il était possible de le faire, puisque chaque jour nous révèle un fait d'armes dont on ignorait l'existence la veille.

En lisant les faits généraux des campagnes de la garde, le lecteur s'apercevra facilement que nous n'avons eu d'autre intention que celle de retracer tout ce qui a rapport à elle. Si nous avons donné aux autres faits, qui coïncident naturellement à ceux de la garde, quelques développemens, c'est parce qu'ils étaient nécessaires pour lier des actions qui, prises isolément, n'eussent offert au public qu'une idée imparfaite des glorieux travaux de cette invincible garde.

Nous avons tâché, autant qu'il a dépendu de nous, que la relation des faits généraux, depuis 1805 jusqu'en 1815, eût une suite non interrompue, toutefois ayant eu le soin de marquer un repos à chaque campagne, en motivant, par de courtes réflexions, les causes qui l'ont fait entreprendre.

CAMPAGNES

ET FAITS GÉNÉRAUX

DE L'EX-GARDE,

DEPUIS 1805 JUSQU'EN 1815 (1).

CAMPAGNE D'AUTRICHE.

1805.

En 1805, l'Angleterre, ne pouvant voir sans inquiétude les dispositions et les mesures que prenait Napoléon pour tenter une descente qui devait assurer sa perte, eut recours à son système ordinaire, c'est-à-dire, aux intrigues et à son or, qui, tant de fois, rompit l'harmonie qui régnait entre la France et les autres puissances continentales.

---

(1) Ouvrages consultés : *Dictionnaire des batailles ; Éphémérides militaires ; Campagne de* 1812, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre entre la France et la Russie ; Histoire des campagnes de* 1814 *et* 1815 *; Campagne de* 1815 *; Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de* 1814 *;* les *Fastes de la gloire ; Journaux ; Bulletins*, etc.

La Russie fut la première qui céda à son influence, et conclut un traité que l'Autriche ratifia en se joignant à la coalition. L'empereur d'Autriche, par suite de cet arrangement, rassembla deux cent mille hommes qu'il divisa en trois armées, qui devaient attendre l'arrivée des Russes ; mais les circonstances ayant forcé l'Autriche à commencer les hostilités, ses troupes se dirigèrent vers la Bavière, dont elles occupèrent bientôt plusieurs places. Aussitôt que Napoléon eut connaissance du mouvement des Autrichiens, il suspendit son expédition maritime, et partit du camp de Boulogne à la tête de son armée.

Après un grand nombre de marches forcées, elle se trouva en présence de l'ennemi qui ne fut pas peu surpris de la rapidité avec laquelle elle avait franchi un si long espace.

Les premiers engagemens avec l'armée autrichienne furent toujours à l'avantage des Français.

Le 10 octobre 1805, le maréchal Bessière fit son entrée à Augsbourg, à la tête de la garde impériale; il en repartit le 11, pour marcher vers Burgau, où il devait attendre Napoléon, qui ne s'y rendit qu'à la nuit.

Le 16, au combat de Languenau, les chasseurs de la garde exécutèrent une charge bril-

lante contre la division Wernek, de l'armée du prince Ferdinand.

Le 21, l'intrépide colonel Morland, à la tête des chasseurs de la garde, s'est particulièrement distingué au combat de Nuremberg, où ses chasseurs, après avoir taillé en pièces les cuirassiers du général Mack, s'emparèrent d'un parc d'artillerie. Le même jour, un bataillon des grenadiers à pied de la garde entra à Augsbourg : quatre-vingts grenadiers marchaient en tête, portant chacun un drapeau pris sur l'ennemi.

Le 28, Napoléon, placé sur les hauteurs d'Ulm, et entouré de sa garde, vit défiler, depuis deux heures jusqu'à sept du soir, les débris de l'armée autrichienne.

Le corps entier de la garde, dans cette affaire, comme dans celles qui eurent lieu jusqu'en 1815, fut rarement engagé, souvent même à son grand regret (car il ne fallait rien moins que l'autorité des chefs pour calmer l'ardeur que souvent il manifestait, en demandant à prendre part à l'action).

Par suite des opérations militaires qui suivirent la prise d'Ulm, les Russes, après avoir été battus à Crems, à Hollabrume, parvinrent, le 18 novembre, à faire leur jonction avec un nouveau corps d'armée qui venait du fond de

la Russie; ce qui porta l'armée russe à soixante-douze mille hommes, sous les ordres du général Kutusow. L'armée française, qui n'était forte que de quarante-deux mille hommes, les attendait dans la position de Brünn. Six mille hommes de cavalerie russe voulurent défendre les approches de la route d'Olmutz à l'armée française; mais le général Walther, secondé par les cuirassiers du général d'Haupoult et par quatre escadrons de la garde, commandés par le maréchal Bessières, firent une charge si brillante, qu'ils forcèrent les Russes, non sans éprouver une vive résistance, à battre en retraite. Rien ne contrastait comme le silence de la garde et les hurlemens des Russes.

Napoléon, qui était arrivé le 20 novembre, fit toutes ses dispositions; son plan était de resserrer ses lignes: il fit prendre position dans Brünn et dans les environs, aux corps de ses gardes et à sa réserve de grenadiers de la garde.

Après avoir pris toutes les mesures nécessaires qui devaient préluder à la mémorable bataille d'Austerlitz, Napoléon, avec son fidèle compagnon de guerre, le maréchal Berthier, son premier aide-de-camp, le colonel-général Junot et son état-major, se trouvait en réserve avec les dix bataillons de sa garde et les dix

bataillons du général Oudinot, dont le général Duroc commandait une partie.

Cette réserve était rangée sur deux lignes, en colonne, par bataillon, à distance de déploiement, ayant, dans les intervalles, quarante pièces de canon servies par les canonniers de la garde. C'est avec cette réserve que Napoléon avait l'intention de se porter partout où il eût été nécessaire. On peut dire que cette réserve seule valait une armée.

La garde à pied, depuis l'ouverture de la campagne, n'ayant pu donner, pleurait de rage; et, comme elle demandait absolument à marcher contre l'ennemi, Napoléon lui dit : « Réjouissez-vous de ne rien faire; vous devez » donner en réserve; tant mieux si l'on n'a pas » besoin de vous aujourd'hui. »

Il n'en fut pas de même de la cavalerie de la garde; partout où elle fut obligée de donner, elle rendit d'importans services.

Un bataillon du 4e. de ligne fut chargé par la garde impériale russe à cheval, et, par suite de cette charge, fut culbuté. Napoléon, qui s'aperçut de ce mouvement, ordonna aussitôt au maréchal Bessières de se porter en avant, pour aller au secours de ce bataillon, et protéger la droite de l'armée qui se trouvait compromise. Le maréchal Bessières partit au grand

galop avec ses invincibles, et bientôt les deux gardes furent aux mains. Le succès de cette affaire fut décidé par la cavalerie de la garde, qui fondit sur l'ennemi avec une impétuosité qui rendit toute résistance inutile.

La cavalerie autrichienne, voulant couvrir la retraite de l'infanterie russe, entre le village de Tellenitz et de Menitz, fut écrasée par la mitraille et l'artillerie légère de la garde, qui prit la tête de l'attaque, détruisit un régiment d'infanterie russe réfugié dans des fossés autour du village de Tellenitz. Deux escadrons des chasseurs de la garde et une division de dragons, commandés par le général Gardanne, soutinrent l'artillerie légère, avec l'infanterie de la garde et le corps du maréchal Soult.

Le feu de cette artillerie fut si vif et si bien entretenu, que les Russes firent une perte immense en hommes, en chevaux et même en caissons, dont la plupart sautèrent. De quatre-vingt-douze bataillons, huit mille hommes seulement se sauvèrent par la route de Stalschau, et de cent cinquante pièces de canon, ils ne purent en sauver une seule. Tel fut le *coup de tonnerre* qui termina cette miraculeuse campagne.

Le général Friant, à la bataille d'Austerlitz, eut quatre chevaux tués sous lui.

Le général Rapp, à la tête des grenadiers à

cheval de la garde, fit prisonnier le prince Repnin, commandant la garde impériale russe.

Le colonel Morland fut tué en chargeant l'artillerie de la garde impériale russe; mais ce ne fut qu'après s'être couvert de gloire, lui et la garde à cheval qu'il commandait.

Le capitaine Habaibi (Daoud), en chargeant à la tête des mameloucks, fut grièvement blessé d'un coup de baïonnette dans l'aine gauche.

La bataille d'Austerlitz, pour les soldats qui s'y sont trouvés, est une époque à jamais mémorable; peu de combats ont offert des résultats aussi avantageux pour la France et surtout pour les militaires.

Des pensions furent accordées aux veuves des généraux, officiers et soldats morts au champ d'honneur. Napoléon adopta leurs enfans; se chargea de leur éducation, de la dot de leurs filles et de l'avancement de leurs enfans mâles. Tout blessé reçut une gratification de trois mois de solde; les militaires qui s'étaient le plus distingués, reçurent la croix de la légion, et une gratification fut promise à tous les soldats, à leur retour en France.

Napoléon adressa à l'armée une proclamation où il peignit toute sa satisfaction. « Soldats, leur disait-il, je suis content de vous; vous avez, à la journée d'Austerlitz, justifié tout ce

que j'attendais de votre intrépidité; vous avez décoré votre aigle d'une gloire immortelle..... Une armée de cent mille hommes, commandée par les empereurs de Russie et d'Autriche, a été, en moins de quatre heures, ou coupée, ou dispersée; ce qui est échappé à votre fer s'est noyé dans les lacs.... La paix ne peut être éloignée.... Lorsque tout ce qui est nécessaire pour assurer le bonheur et la prospérité de la patrie sera accompli, je vous ramènerai en France; là, vous serez l'objet de mes plus tendres sollicitudes. Mon peuple vous reverra avec joie, et il vous suffira de dire : *J'étais à la bataille d'Austerlitz*, pour qu'on réponde : *Voilà un brave!* »

CAMPAGNES

DE PRUSSE ET DE POLOGNE.

1806.

La nation française, à la nouvelle de la bataille d'Austerlitz, et des résultats qu'elle avait amenés (puisque l'empereur de Russie s'était engagé, par une note, à faire retirer son armée), fit éclater la joie la plus vive, et se livra d'avance au plaisir de voir rentrer en France ses glorieuses phalanges. Un armistice signé entre la France et l'Autriche; le départ en poste de l'empereur de Russie pour Saint-Pétersbourg, dont l'armée avait déjà pris la route, tout faisait présager une paix solide et durable; mais l'Angleterre en avait autrement ordonné. Cette puissance avait juré d'armer contre nous toutes les cours étrangères. Le cabinet de Berlin, après avoir vaincu la répugnance qu'apportait le roi de Prusse à faire la guerre à la France, céda, et fit partie de la coalition. Aussitôt l'ordre fut expédié à la Saxe, à la Hesse, de s'armer et de se réunir à l'armée prussienne.

Le traité de Presbourg ayant été exécuté par l'armée française, elle se disposait à évacuer le territoire germanique ; déjà la rive gauche du Rhin avait vu plusieurs de ses corps ; tous étaient prêts à rentrer sur les frontières de France, lorsque leur marche rétrograde fut arrêtée par les préparatifs de la Prusse. Son armée est réunie sur tous les points, et mise sur le pied de guerre. Tandis qu'une partie va occuper les frontières de la Westphalie, l'autre se dirige sur la Souabe.

Le 8 octobre 1806, Napoléon arriva à Cronach. Dès ce moment, la plus active exécution fut apportée aux ordres qu'il donnait pour mettre l'armée en mouvement ; il employa toute la matinée à reconnaître le pays. Cette reconnaissance achevée, il donna l'ordre d'attaquer sur-le-champ. Il y eut alors une affaire d'avant-poste, dont le résultat fut pour nous d'un grand avantage ; ce fut celui de balayer la rive droite de la Saal, qui nous donnait les moyens de tourner l'armée prussienne, sans éprouver de sa part aucun obstacle.

Le 12, Napoléon, avec sa garde, arriva à Géra, où il établit son quartier-général.

Placées à une demi-portée de canon, l'on vit deux armées déployant leur front sur six lieues d'étendue, et prêtes à se disputer une victoire

qui devait tourner à l'avantage et à la gloire de l'armée française.

Napoléon, qui avait bivouaqué au milieu de sa garde, passant au point du jour devant les lignes, adressa aux soldats ces mots : « Rappe-
» lez-vous qu'il y a un an, qu'à pareille époque,
» vous avez pris Ulm; l'armée prussienne est
» cernée; elle ne se bat plus que pour la retraite;
» les corps d'armée qui la laisseraient passer, se-
» raient perdus d'honneur et de réputation.... »
Marchons, tel fut le cri des soldats, et ce cri les conduisit à de nouveaux triomphes.

Le 13, Napoléon était à Jéna, d'où il dirigea toutes les opérations, en indiquant la position que chaque corps d'armée devait occuper. Le maréchal Augereau était avec la gauche de l'armée, appuyé sur le village d'Issersladt et sur le bois qui l'environne. Cette gauche était séparée du centre par la garde de Napoléon, commandée par le maréchal Lefebvre. Le centre était sous les ordres du maréchal Lannes, et la droite sous ceux des maréchaux Soult et Ney. La totalité de la cavalerie devenait extrêmement nécessaire à la position que Napoléon venait d'adopter; cependant la grosse cavalerie ne pouvait arriver avant midi, et la cavalerie de la garde était encore à trente-six heures de marche. Malgré cette circonstance, l'attaque

fut ordonnée et l'action commença le 14. En moins d'une heure, elle devint générale. Huit cents pièces de canon vomissaient la mort entre deux cent cinquante mille hommes qui, depuis qu'ils étaient en présence, brûlaient d'en venir aux mains.

Napoléon, qui commandait en personne, était entouré du maréchal Berthier, de Duroc, du général Caulincourt, de ses aides-de-camp et des écuyers de service, à la tête de l'infanterie de la garde.

Napoléon, qui suivait de l'œil tous les mouvemens, se portait partout au galop, pour ordonner les changemens de front en carrés, et diverses manœuvres qui devaient assurer le gain de la bataille. Au fort de l'action, la garde à pied voyait, avec un dépit qu'elle ne pouvait dissimuler, tout le monde aux mains, et elle seule dans l'inaction. Plusieurs voix firent entendre ces mots : En avant. « Qu'est-ce, » dit Napoléon ; ce ne peut être qu'un jeune » homme qui n'a pas de barbe, qui peut » vouloir préjuger ce que je dois faire; qu'il » attende qu'il ait commandé dans trente batailles rangées, avant de prétendre me donner des avis. » C'étaient effectivement des vélites, dont le jeune courage était impatient de se signaler.

Ces fautes qui, au premier aperçu, paraissent très-graves, deviennent pourtant excusables, lorsque ce sont de jeunes soldats qui les commettent. Un général français les blâmera hautement pour l'exemple et la discipline de l'armée; mais dans le fond de son cœur, il sera fier de commander à de pareils soldats.

Le succès de la bataille de Jéna ne fut pas un instant douteux, puisqu'une partie de l'armée ne fut point engagée.

Cette bataille a fourni la preuve de la supériorité de notre cavalerie sur celle de la Prusse, si long-temps vantée, car elle fut partout écrasée.

A peine le roi de Prusse fut-il vaincu à Jéna, que la capitulation d'Erfurth et le combat de Halle préparèrent l'arrivée de l'armée française dans la capitale de son royaume.

Napoléon fit son entrée à Berlin le 27 octobre. Le maréchal Lefebvre, commandant la garde à pied, était à la tête du cortége.

L'armée française, victorieuse, poursuivait les prussiens l'épée dans les reins. Les combats de Wigneensdorf, de Prentzlow, de Crevismulin, de Lubech, de Magdebourg, etc., morcelèrent tellement l'armée prussienne, qu'elle fut presque entièrement détruite.

L'avantage que venaient d'obtenir les Fran-

çais sur les Prussiens, devait faire croire que la campagne était terminée, lorsque l'empereur de Russie, sans respecter la parole qu'il avait donnée à Napoléon, retirant les débris de son armée vaincue à Austerlitz, vint à la tête des Russes, se mettre en ligne et secourir les Prussiens.

Malgré la présence des Russes, l'armée continua sa marche vers la Pologne, en battant l'ennemi sur tous les points.

Murat fit son entrée à Varsovie le 28 novembre, où les Russes, effrayés de sa présence, n'eurent que le temps de fuir de l'autre côté de la Vistule. Une partie de la garde, qui avait suivi tous les mouvemens de l'armée, eut lieu de donner au passage de la Sonna. Murat, à la tête de deux escadrons de chasseurs de la garde, les brigades de cavalerie légère de la réserve, les divisions Klein et Nansouty, culbutèrent un régiment de hussards russes au pont de Lapachezin. Le colonel Dalhmann, à la tête des chasseurs de la garde, prit trois pièces de canon et mit plusieurs escadrons ennemis en fuite.

C'est de victoire en victoire que l'armée française arriva à la bataille sanglante d'Eylau, bataille où la garde fit des prodiges de valeur.

Le 8 février, dès la pointe du jour, quatre-vingt mille Russes occupaient un espace qu'aurait pu tenir une armée de trente mille hommes. Ces colonnes, hérissées d'artillerie, étaient à une demi-portée de canon du village. Il était facile de juger, par ces manœuvres étranges, que l'intention des Russes était de reprendre Eylau, qu'ils avaient été obligés de céder, après une opiniâtre résistance.

Les maréchaux Soult et Lannes firent prendre position à leur artillerie et à celle de la garde.

Cent cinquante bouches à feu vomirent sur ce point la mort, et enlevèrent aux Russes, leurs masses étant serrées, des rangs entiers. Cependant ils tentèrent d'enlever la ville, en se jetant sur la droite, et en attaquant, par notre gauche, la position du moulin à vent.

Tout le choc de l'armée russe fut alors soutenu par quarante mille Français. Napoléon, dans cette circonstance critique, fit les dispositions les plus savantes. La division Saint-Hilaire reçut l'ordre de se réunir au maréchal Davoust, et de seconder ses efforts à l'extrémité de la droite des ennemis. Par ces manœuvres, la gauche se trouva dès ce moment soulagée. Tout allait au gré de nos désirs, lorsqu'un

brouillard épais et une neige abondante, qui tomba pendant une demi-heure, furent cause que la tête de la colonne du général Augereau, qui devait charger les tirailleurs ennemis qui s'étaient avancés jusqu'au bas du cimetière, en formant une ligne oblique depuis le village jusqu'aux positions du maréchal Davoust, se dirigea trop à gauche.

Napoléon, aussitôt que la neige eût cessé, s'aperçut de cette fausse direction, et fut obligé de recourir à de nouveaux moyens. Murat reçut l'ordre de se mettre à la tête de toute la cavalerie que commandait le maréchal Bessières, d'y réunir la garde à cheval, et de charger, sans différer, l'ennemi. Cet ordre fut exécuté avec autant d'adresse que d'impétuosité. Les Russes se trouvant acculés à des bois, furent forcés de s'étendre. Quatre à cinq mille hommes formant une colonne qui s'était égarée dans l'obscurité, filèrent sur les flancs du maréchal Augereau, et cherchèrent à enlever le village par le côté du cimetière. Napoléon, qui vit ce mouvement, fit prendre aussitôt au général Dorsenne, un bataillon de sa garde, qui marcha l'arme au bras à la rencontre de la colonne ennemie. Son apparition produisit sur cette colonne un si terrible effet, qu'elle s'arrêta tout court, croyant voir devant elle la tête

de Méduse. Le général Dorsenne ayant donné l'ordre aux grenadiers de la garde de faire feu, ceux-ci, par un mouvement spontané, répondirent qu'ils ne voulaient charger les Russes qu'à la baïonnette, ce qu'ils exécutèrent à l'instant. Cette même colonne, après avoir souffert le choc terrible des grenadiers à pied de la garde, fut ensuite chargée avec une impétuosité sans exemple par l'escadron de la garde qui se trouvait de service près de Napoléon.

Au fort de l'action, des escadrons de la garde traversèrent deux fois l'armée ennemie ; vingt mille russes furent renversés. Par ce coup d'audace, des escadrons ennemis furent rompus, l'artillerie enlevée. C'est la foudre qui détruit tout ce qui s'offre à son passage ! Au milieu de cet horrible carnage, le général Dalhmann, commandant les chasseurs à cheval de la garde, trouve une mort glorieuse que partage un grand nombre de ses intrépides soldats, non sans avoir vendu chèrement leur vie, puisque sur cent soldats de cette brave garde que l'on trouve sur le champ de bataille, on les y trouve environnés de plus de mille cadavres ennemis.

Quelques instans avant que le général Dalhmann périt de la mort des braves, il tomba blessé à cinquante pas d'une colonne ennemie. A peine le chasseur Brice aperçoit-il son général

sous les baïonnettes russes, qu'il court à lui à toute bride, met pied à terre devant l'infanterie et sous son feu, le relève et le place sur son cheval. Entouré de chasseurs russes, Brice reçoit plusieurs coups de sabre, dont un lui désarticule presque entièrement le bras gauche; il est sur le point d'être écrasé par le nombre, lorsqu'un grenadier à cheval de la garde, voyant la position dans laquelle il était, pénètre jusqu'à lui, et l'aide à se faire jour à travers les cavaliers ennemis. L'intrépidité de ces deux braves servit à ramener le général Dalhmann près les lignes françaises, et le soustraire à la honte d'être fait prisonnier.

La journée du 9 fut remarquable par la position qu'occupait la garde à pied de Napoléon, qui fut constamment l'arme au bras, sous le feu d'une épouvantable mitraille, sans tirer un coup de fusil ni faire le moindre mouvement.

Murat, à la tête de la cavalerie, soutenu par le maréchal Bessières, à la tête de la garde, poursuivit l'ennemi sans relâche. Cependant la victoire était encore incertaine, parce que la disposition du terrain empêchait la poursuite de l'ennemi; mais l'intrépide maréchal Davoust, à qui il était réservé de décider cette journée, ayant débouché le plateau, déborda les Russes, et fixa, par cette heureuse combinaison, une

victoire vaillamment disputée. Le maréchal Ney, de son côté, se porta par Altorff, sur la gauche, et acheva de précipiter la déroute complète de l'ennemi.

Tous les chefs de la garde, ainsi que leurs soldats, méritèrent et obtinrent de Napoléon les plus grands éloges.

Le capitaine Habaibi, le même qui fut blessé à Austerlitz, en se précipitant dans les rangs de l'infanterie prussienne, reçut plusieurs coups de baïonnette, après avoir combattu avec un courage digne d'être cité.

Le lieutenant Morlay, porte-drapeau du 1er. régiment de grenadiers à pied, eut son drapeau brisé au-dessus et au-dessous du bras, par les éclats d'un obus qui tua un officier et blessa cinq sous-officiers qui étaient à sa garde ; sans s'étonner, ce brave relève son drapeau, l'élève au bout d'un fusil, et reprend sa place tranquillement.

Auzouï, capitaine des grenadiers à cheval de la garde, blessé à mort, était couché sur le champ de bataille. Ses camarades viennent pour l'enlever et le porter à l'ambulance. Il ne recouvre ses esprits que pour leur dire : « Laissez-moi, mes amis, je meurs content, puisque nous avons la victoire, et que je puis » mourir sur le lit d'honneur, environné de

» canons pris à l'ennemi, et des débris de leur » défaite. Dites à Napoléon que je n'ai qu'un » regret, c'est que dans quelques momens je » ne pourrai plus rien pour son service et pour » la gloire de notre belle France!... à elle mon » dernier soupir. »

Après la bataille d'Eylau, Napoléon avait senti que l'armée française avait besoin de repos; aussi resta-t-elle pendant neuf jours dans la même position.

L'ennemi profita de cette inaction pour se rallier derrière la Prégel, et sous les murs de Kœisgberg.

Par des considérations majeures et dans l'intérêt des soldats, Napoléon, dans une proclamation qu'il leur adressa, leur témoigna toute sa satisfaction.

« Soldats, leur disait-il, nous commencions » à prendre un peu de repos dans nos quartiers » d'hiver, lorsque l'ennemi a attaqué le pre- » mier corps, et s'est présenté sur la Basse-Vis- » tule. Nous avons marché à lui; nous l'avons » vaincu, et nous l'avons poursuivi l'épée dans » les reins, l'espace de quatre-vingts lieues. Il » s'est réfugié sous les remparts de ses places, » et a repassé la Prégel. Nous avons enlevé aux » combats de Berfrie, de Deppen, de Hoff, à la » bataille d'Eylau, soixante-cinq pièces de ca-

» non, seize drapeaux, et pris plus de quarante » mille hommes.

» Les braves qui, de notre côté, sont restés » sur le champ de bataille, sont morts d'une » mort glorieuse ; c'est la mort des vrais sol- » dats. Leurs familles auront des droits constans » à notre sollicitude, à nos bienfaits. Ayant » ainsi déjoué tous les projets de l'ennemi, » nous allons nous rapprocher de la Vistule, et » rentrer dans nos cantonnemens ; qui osera » en troubler le repos, s'en repentira, car au- » delà de la Vistule comme au-delà du Danube, » au milieu des frimas de l'hiver comme au » commencement de l'automne, nous serons » toujours les soldats français, et les soldats de » la grande armée. »

Malgré qu'une partie de l'armée eût pris ses quartiers d'hiver, plusieurs engagemens eurent lieu avant de tenter le siége de Dantzick, qui fut provoqué par les fréquentes sorties que faisaient les Prussiens sur les Polonais. Ces incursions fatiguant le général Dombrowski, il marcha sur Dieschau, l'emporta le 13 février, fit reculer les Prussiens, enleva trois canons, tua deux cents hommes, fit six cents prisonniers, et força les troupes ennemies à rentrer dans la ville.

Le siége de Dantzick a fourni aux marins de la garde l'occasion de se distinguer de manière

à mériter les plus grands éloges. Ils passerent, avec une audace incroyable, sous le feu de la forteresse de Grandents, en conduisant sur la Vistule des bateaux chargés de canons, de poudre et de boulets.

Ce siége, qui a duré cinquante-quatre jours, a justifié la supériorité du génie et la bravoure des soldats français; ils prouvèrent encore, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, qu'ils étaient dignes de la réputation éclatante dont ils jouissaient dans l'Europe entière.

Après la prise de Dantzick, les Prussiens et les Russes qui avaient constamment rejeté les propositions les plus justes, attaquèrent le sixième corps de l'armée française. Le 6 juin les combats de Deppen, de Gustadt, où les Russes perdirent cinq mille hommes tant en tués que blessés et mille prisonniers, furent les avant-coureurs de la prise d'Heilsberg où était renfermée l'armée russe. Cette armée fit tous ses efforts pour se conserver dans les positions en avant de la ville. Le 10 juin les Français se trouvèrentsous les retranchemens des ennemis, où s'engagea une lutte des plus terribles.

Les fusiliers de la garde, commandés par le général Savary, furent mis en mouvement pour soutenir la division Saint-Hilaire; ils

firent des prodiges en combattant avec une intrépidité qui les fit remarquer de toute l'armée. Le général Roussel, chef de l'état-major de la garde, qui se trouvait au milieu d'eux, eut la tête emportée par un boulet. Le général Curial qui commandait les fusiliers de la garde, sous les ordres du général Savary, fut grièvement blessé en combattant à leur tête avec son courage accoutumé.

L'ennemi, n'ayant pu soutenir le choc des Français, renonça à nous disputer la victoire, et fila sur la rive droite de l'Alle, en nous abandonnant Heilsberg, où Napoléon fit son entrée le 12 juin.

Les Russes, battus sous les murs d'Heilsberg, opéraient leur retraite avec l'intention de gagner Schipenbeil. Napoléon, qui fut instruit de la direction qu'ils prenaient, ordonna de suite aux maréchaux Soult et Davoust de manœuvrer sur Kœnigsberg, tandis qu'il se porterait sur Friedland, avec les maréchaux Lannes, Ney, Mortier et le premier corps de la grande armée, sous les ordres du général Victor. Le 14 juin, à quatre heures du matin, la canonnade s'étant fait entendre, Napoléon dit aux soldats, en parcourant les rangs : « C'est » un jour de bonheur, c'est l'anniversaire de » Marengo. »

Il fit de suite ses dispositions, et plaça l'armée de manière à être prête à agir au premier ordre qu'il en donnerait.

La droite fut confiée au maréchal Ney, la gauche au maréchal Mortier, le centre au maréchal Lannes, et la réserve au général Victor, avec toute la garde.

L'armée russe s'était déployée, appuyant sa gauche sur Friedland, et sa droite s'étendant à une lieue et demie. A cinq heures et demie le combat est annoncé par quelques salves d'une batterie de vingt canons.

La division du général Marché, soutenue par celle du général Bisson, s'avance, l'arme au bras.

Le général Victor fait placer, en avant de son centre, une batterie de trente pièces de canon de la garde, commandée par le général Sonnarmont qui, se portant à quatre cents pas en avant, fait éprouver une perte épouvantable à l'ennemi, et en fait un carnage affreux.

Cependant les Russes, ayant échoué sur l'aile gauche, voulurent tenter une attaque sur le centre; mais le maréchal Lannes, secondé par les généraux Oudinot et Verdier, rendit inutile toutes leurs charges d'infanterie et de cavalerie, qui ne purent résister aux baïonnettes de nos intrépides soldats. Le maréchal Mortier, chargé

de la défense de la gauche, qu'il exécuta avec le plus grand courage, fut vaillamment secondé par les fusiliers de la garde, commandés par le général Savary, puisqu'ils aidèrent à forcer l'entrée de Friedland où les Français terrassèrent impitoyablement des ennemis qui se battaient en désespérés.

Malgré la supériorité du nombre et la vigoureuse défense de leur cavalerie, les Russes furent forcés d'abandonner la victoire, après avoir laissé dix-huit mille morts sur le champ de bataille, quatre-vingts canons, beaucoup de caissons, et avoir perdu vingt-cinq généraux tués, blessés ou faits prisonniers.

Aussi les Russes qui, depuis dix jours, avaient eu soixante mille hommes hors de combat, forcés de fuir devant un ennemi toujours victorieux, n'eurent plus qu'un seul désir, celui de faire la paix.

Après la bataille de Friedland, Napoléon établit son quartier-général à Tilsitt. L'armée française ayant partout obtenu l'avantage sur les Russes, pouvait poursuivre sa marche jusqu'en Moscovie; mais Napoléon s'arrêta à Tilsitt, où le prince de Bagration fit des propositions d'armistice au prince Murat.

Napoléon, pour prouver à l'empereur de Russie l'estime qu'il lui portait, les accepta.

Dès ce moment, il s'établit entre la France et la Russie des relations qui tournèrent à l'avantage des deux puissances.

La neutralité fut établie dans la moitié de la ville de Tilsitt. Les souverains y furent réunis au point de n'avoir qu'une cour, qu'une table. Les plus grands intérêts y furent traités, ainsi que les intérêts particuliers de la Russie et de la Prusse qui ne pouvaient être atteints, en cet endroit, par l'influence de l'Angleterre. Aussi la paix fut-elle signée le 7 juillet 1807, avec l'empereur de Russie, et le 9 du même mois, avec le roi de Prusse.

GUERRE
D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL.
1808.

Ainsi fut terminée la campagne de Prusse et de Pologne, qui faisait entrevoir à la France une longue série de bonheur et de tranquillité, lorsque la guerre désastreuse de l'Espagne fut entreprise, et ne laissa plus aux Français, pour délassement des nombreux travaux qu'ils venaient d'acheter au prix de leur sang, que la perspective d'en recommencer de nouveaux, qui devaient mettre à de nouvelles épreuves leur infatigable courage.

Cette guerre, qui commença en 1808, fut continuée jusqu'en 1814. Le nombre des affaires qui eurent lieu pendant cet intervalle, s'élèvent à plus de quatre-vingts. Dans le nombre de ces affaires, la garde eut quelquefois lieu de donner, et, selon sa louable coutume, de se faire admirer.

Le 9 juin 1808, le général Lefebvre-Desnouettes partit de Pampelune à la tête de trois mille hommes, composés, en grande partie, de lanciers polonais de la garde, pour se diri-

ger sur Tudela, où quatre mille Espagnols, venus de Saragosse, s'étaient rassemblés. A peine arrivé, il les dispersa, leur enleva six pièces de canon, et se dirigea, après cette courte affaire, sur Mallen, où un nouveau secours en hommes, envoyé de Saragosse, avait pris position. Il y arriva le 13 juin; et une seule charge de lanciers polonais suffit pour culbuter les Espagnols qui prirent la fuite en abandonnant les cinq pièces de canon qu'ils avaient avec eux.

Le 30 novembre, au combat de Sommo-Sierra, position des plus formidables, défendue par quinze mille Espagnols et seize pièces de canon, l'action fut encore décidée par les lanciers polonais de la garde, sous la conduite du général Montbrun. Ces braves lanciers, par une charge des plus vigoureuses, se couvrirent de gloire; aussi canons, drapeaux, fusils, soldats, tout fut enlevé, coupé ou pris. Huit soldats polonais furent tués sur les pièces, et seize furent blessés. L'intrépide capitaine Dziévanoski fut laissé pour mort; le major de Ségur, maréchal de la maison de Napoléon, chargeant à la tête des Polonais, reçut plusieurs blessures dangereuses. Seize pièces de canon, dix drapeaux, trente caissons, deux cents charriots de toute espèce de bagages, les caisses des régi-

mens, furent le fruit de cette brillante affaire.

Le 2 décembre, Napoléon arriva à la vue de Madrid, avec la garde; il s'arrêta sur les hauteurs qui couronnent cette capitale, pour prendre les dispositions nécessaires. Il jugea qu'il était facile d'emporter cette ville d'assaut; mais, voulant épargner à ses habitans un pareil désastre, il fit tout ce qui dépendit de lui pour l'éviter. Dans cette intention, il ordonna au général de brigade Maison de marcher sur les faubourgs pour s'en emparer. Le général Lauriston, avec quatre pièces d'artillerie de la garde, reçut l'ordre de soutenir cette opération; elle eut le résultat qu'en attendait Napoléon. Les généraux espagnols vinrent lui annoncer la reddition de Madrid.

Napoléon y fit son entrée le 4 décembre, à la tête de sa garde. Le commandement en fut confié au général Belliard, qui fit occuper de suite tous les postes de la ville par la garde.

Napoléon, afin de rétablir l'ordre dans cette grande cité, fit proclamer un pardon général qui rendit le calme et fit renaître la confiance parmi ses nombreux habitans.

Le 29 décembre 1808, le général Lefebvre-Desnouettes, détaché depuis deux jours du quartier-général de Napoléon, situé à Valdéras,

à la tête de trois escadrons de chasseurs à cheval de la garde, prit beaucoup de bagages, de traînards. A son retour, voyant le pont de l'île coupé et croyant la ville de Benavent évacuée, il passa la rivière à la nage avec ses chasseurs pour se porter sur Benavent. Là, il rencontra toute la cavalerie de l'arrière-garde anglaise, forte de deux mille hommes. Quoique sa troupe ne se montât pas à plus de quatre cents hommes, il n'en risqua pas moins le combat, qui fut long et opiniâtre. Malgré la bravoure éprouvée des soldats qu'il commandait, il fallut enfin céder au nombre; dans cette rencontre, le général Lefebvre-Desnouettes, après avoir été blessé d'un coup de pistolet, et avoir eu un cheval tué sous lui, fut fait prisonnier; dix de ses chasseurs furent également pris, cinq se noyèrent et vingt furent grièvement blessés. Ce combat de quatre cents hommes contre deux mille, fit le plus grand honneur à la garde.

[1809.] Après le siége et la capitulation de Saragosse, Napoléon fut obligé d'abandonner la Péninsule pour se rendre sur le Rhin, où de nouveaux triomphes l'attendaient. Son départ diminua sensiblement l'armée d'Espagne, cependant elle n'en continua pas moins à résister partout avec avantage aux efforts multipliés des Espagnols, et aux nombreux soldats que l'An-

gleterre ne cessait de faire débarquer pour venir à leur secours.

[1810.] Au siége de Cadix, les marins de la garde... Mais avant de parler d'un trait qui fait honneur à la nation française, n'oublions pas de citer cette action que l'histoire retracera en caractères ineffaçables : celle où quatorze mille Français, après la malheureuse affaire de Baylen, ayant déposé leurs armes et s'étant livrés avec confiance entre les mains de leurs ennemis, ces derniers eurent la cruauté de les jeter sur des pontons où on leur fit éprouver des supplices mille fois plus affreux que la mort.

Hommes cruels, qui vous jouez, qui vous faites un plaisir de persécuter vos semblables, rougissez à la noble et courageuse conduite qu'on tenue ces marins de la garde qui, oubliant les atrocités commises sur leurs infortunés compatriotes, bravèrent mille obstacles pour vous porter des secours et vous arracher à une mort presque certaine !

Le 10 mars 1810, un épouvantable ouragan qui, pendant trois jours, rendit la mer furieuse, jeta à la côte quatre vaisseaux de haut bord de quatre-vingts canons; ils furent poussés avec une telle violence, qu'ils vinrent échouer à portée de fusil de Lestrua, entre le Port-Royal et le port Saint-Marie. On n'apercevait sur la côte, jus-

qu'à l'embouchure du Guadalquivir, que des débris de bâtimens et des cadavres voguant au gré des flots agités.

Les marins de la garde, à la vue d'un pareil désastre, ne consultant que leur cœur et non le danger, ne voyant dans leurs ennemis que des malheureux luttant contre la mort, eurent la satisfaction de sauver la vie à trois cents naufragés, tant Espagnols qu'Anglais ; tel sera de tout temps le caractère français : terrible dans les combats, humain et généreux après la victoire.

La guerre d'Espagne, comme je l'ai déjà dit, ne pouvait offrir à la garde que peu d'occasions de s'y distinguer, aussi fut-elle rappelée en partie pour venir rejoindre Napoléon en Allemagne, où elle devait, sur ce nouveau théâtre, faire preuve d'une valeur qui depuis long-temps servait de modèle à toute l'armée.

CAMPAGNES
D'AUTRICHE ET DE POLOGNE.
1809.

La guerre d'Espagne, qui avait commencé sous d'heureux auspices, devait faire croire aux Français qu'ils en feraient la conquête aussi facilement qu'ils avaient conquis la Prusse et l'Autriche; mais il était réservé aux Espagnols de nous montrer ce que l'on peut attendre d'une nation jalouse de conserver ses droits : en un mot, ce que l'on peut espérer d'une guerre déclarée nationale. Aussi les Français, malgré un courage et une persévérance qui ne sauraient mériter trop d'éloges, furent obligés de renoncer à sa possession.

Pour la seconde fois, l'Autriche venait tenter de ressaisir l'avantage sur les Français, et tâcher, par la victoire, d'effacer la honte de sa première campagne. Mieux conseillée, elle eût dû éviter une guerre qui, sous bien des rapports, ne pouvait lui faire honneur. Elle ne devait pas oublier sitôt la conduite que Napoléon avait

tenue à son égard ; conduite si bien retracée à Napoléon, le 12 avril, par le ministre des relations extérieures : « Sire, lui disait-il, vos » armées victorieuses vous avaient rendu maî- » tre de Vienne ; la plus grande partie des pro- » vinces autrichiennes était occupée par vos » armées; le sort de cet empire était entre vos » mains.

» L'empereur d'Autriche vint trouver votre » majesté au milieu de son camp; il vous con- » jura de mettre fin à cette lutte devenue si » désastreuse pour ceux qui l'avaient provo- » quée ; il offrit de vous laisser désormais, libre » d'inquiétude sur le continent, employer tou- » tes vos forces à la guerre contre l'Angleterre, » et reconnut que le sort des armes vous avait » donné le droit d'exiger *ce qui pourrait vous* » *convenir* ; il vous jura une amitié et une re- » connaissance éternelles. Votre majesté fut tou- » chée de ce triste exemple des vicissitudes hu- » maines ; elle ne put voir, sans une pro- » fonde émotion, ce monarque, naguère si » puissant, dépouillé de sa force et de sa gran- » deur; elle se montra généreuse envers la mo- » narchie, envers le souverain, envers la ca- » pitale; elle pouvait garder ses immenses » conquêtes, elle en rendit la plus grande par- » tie. L'empire d'Autriche exista de nouveau ; la

» couronne fut raffermie sur la tête de son mo-
» narque ; l'Europe ne vit pas sans étonnement
» cet acte de grandeur et de générosité. Votre
» majesté n'a pas recueilli le tribut de recon-
» naissance qui lui était dû : l'empereur
» d'Autriche a bientôt oublié ce serment d'une
» amitié éternelle. » etc. Et, en effet, la déclaration de guerre de l'Autriche donne la mesure du degré de confiance que l'on devait accorder à son cabinet, puisque, de lui-même, et sans y être nullement provoqué, il donnait l'ordre de nous attaquer. Le 9 avril 1809 le prince Charles écrivit en ces termes au général en chef de l'armée en Bavière : « D'après une
» déclaration de sa majesté l'empereur d'Au-
» triche à l'empereur Napoléon, je préviens
» monsieur le général en chef de l'armée fran-
» çaise que j'ai l'ordre de me porter en avant,
» avec les troupes sous mes ordres, et de trai-
» ter en ennemi toutes celles qui me feront ré-
» sistance. »

A peine Napoléon eut-il connaissance, par le télégraphe, des mouvemens que faisait l'Autriche, qu'il partit de Paris, le 12 avril au soir, pour se rendre à l'armée, où il arriva le 17.

Le quartier-général était à Strasbourg. Le maréchal Davoust occupait Ratisbonne, Masséna Ulm, et le général Oudinot Augsbourg.

Les Bavarois, divisés en trois corps, avaient pour chef le maréchal Lefèvre. Le premier corps occupait Munich, sous les ordres du prince royal; le second, sous le commandement du général Deroi, était à Landshut; et le troisième, placé à Straubing, était aux ordres du général de Wrède. Les Wurtembergeois occupaient Heydenheim; le prince Poniatowski, à la tête des lanciers polonais, était campé sous Varsovie, et les Saxons sous les murs de Dresde.

L'ouverture de cette mémorable campagne fut signalée par les combats de Pfaffenhoffen, de Tann, d'Asbensberg, de la prise de Landshut et de la bataille d'Eckmülh.

Le 23 avril les troupes françaises font leur entrée dans Ratisbonne, et le 25, le roi de Bavière parvint à rentrer dans sa capitale, dont le chemin venait de lui être aplani par les victoires de l'armée française. Les nouveaux combats d'Ebersberg, d'Amstetten, de Rattemberg nous conduisirent à Vienne, pour la seconde fois, où nous entrâmes le 12 mai. Dès ce moment, la Prusse, craignant de voir l'Autriche faire la paix avec la France, se mit en mouvement pour faire diversion; mais elle ne put réussir dans ses projets.

Le combat d'Urfar et le passage de l'île Inder-Lobau préparèrent la bataille d'Essling,

où la France eut à regretter la perte du maréchal Lannes, capitaine des plus distingués qui, dans toutes les affaires où il s'était trouvé, avait rendu d'éclatans services, en décidant partout le succès de la bataille avec un sang-froid et une bravoure à toute épreuve.

Le 21 mai, Napoléon, accompagné du prince Berthier, de Masséna et du maréchal Lannes, après avoir reconnu la position de la rive gauche, établit son champ de bataille; la droite au village d'Essling, et la gauche à celui de Gross-Aspern, qui furent occupés sur le champ.

L'affaire commença à quatre heures après midi. Le maréchal Masséna fut attaqué à Gross-Aspern par le général Bellegarde; le maréchal Lannes défendait le village d'Essling. De son côté le maréchal Bessières, avec la cavalerie légère et la division de cuirassiers Espagne, couvrait la plaine, et protégeait le village d'Enzersdorff.

La division de cuirassiers Espagne exécuta des charges tellement brillantes, qu'elle enfonça deux carrés, et s'empara de quatorze pièces de canon. Ce succès ne put compenser la perte que l'armée venait de faire du général Espagne, qui fut tué au milieu d'une de ces charges par un boulet de canon. Les pleurs que

lui donnèrent ses fidèles compagnons d'armes, furent le plus bel éloge que l'on pouvait faire de cet officier plein de mérite.

L'action était engagée sur tous les points, lorsqu'à sept heures du matin, le 22, un aide-de-camp de Napoléon vint lui annoncer que les nouveaux ponts sur le Danube venaient d'être rompus.

L'ennemi était dans la plus épouvantable déroute lorsqu'il apprit la position critique dans laquelle nous nous trouvions ; le ralentissement de notre feu et le mouvement concentré que faisait l'armée, ne lui laissait aucun doute sur cet événement imprévu.

Tous ses canons et ses équipages d'artillerie qui étaient en retraite, se présentèrent sur la ligne, et depuis neuf heures du matin jusqu'à sept du soir, il fit des efforts inouïs pour culbuter l'armée française, secondé par le feu soutenu de deux cents pièces de canons; ses efforts tournèrent à sa honte; il attaqua les villages d'Essling et de Gross-Aspern, et trois fois il les remplit de ses morts. Les fusiliers de la garde, commandés par le général Mouton, se couvrirent de gloire et culbutèrent la réserve, composée de tous les grenadiers de l'armée autrichienne, les seules troupes fraîches qui restassent à l'ennemi. Les tirailleurs de la

garde, sous les ordres du général Curial, firent leurs premières armes dans cette journée; ces jeunes militaires prouvèrent, par la manière dont ils s'y conduisirent, qu'il n'y a point de novices en France dans le métier des armes, et que, lorsqu'il s'agit de payer sa dette à la patrie, tous Français sont soldats. L'intrépide Dorsenne, commandant la vieille garde, la plaça en troisième ligne, formant un mur d'airain; ces phalanges seules suffirent pour arrêter tous les efforts de l'armée autrichienne; aussi fut-elle obligée, le soir, de rentrer dans ses anciennes positions, après avoir éprouvé une perte immense. Quatorze jours après, elle éprouva encore un échec qui illustra de nouveau nos armes, en nous accordant une victoire qui devait donner son nom à l'un de nos généraux (Berthier), qui se distingua particulièrement à la journée de Wagram.

Dans la nuit du 6 juillet, Napoléon rassembla toutes ses forces sur le centre de l'ennemi; ces dispositions prises, il se trouvait à une portée de canon de Wagram.

A la pointe du jour, Bernadotte occupait la gauche, ayant en seconde ligne le maréchal Masséna; Eugène Beauharnais était au centre, où se trouvaient le corps du général Oudinot, celui de Marmont, ceux de la garde et

les divisions de cuirassiers qui formaient sept à huit lignes.

Une forte canonnade s'engagea sur toute la ligne ; les dispositions de l'ennemi se développaient de moment en moment ; Napoléon ordonna au maréchal Masséna de faire une attaque sur un village qu'occupait l'ennemi, et qui pressait un peu l'extrémité du centre de l'armée. Il ordonna en même temps au maréchal Davoust de tourner la position de Neusiédel, et de se pousser de là sur Wagram. Ces ordres donnés, il fit former en colonne le maréchal Marmont et le général Macdonald pour enlever Wagram, au moment où déboucherait le maréchal Davoust.

Au milieu de toutes ces dispositions on vint prévenir Napoléon que l'ennemi attaquait avec fureur le village qu'avait enlevé le maréchal Masséna; que l'armée française était débordée de trois mille toises, qu'une vive canonnade se faisait entendre à Gross-Aspern, et que l'espace de Gross-Aspern à Wagram paraissait couvert d'une immense ligne d'artillerie. Napoléon, sans hésiter, donna l'ordre au général Macdonald de disposer les divisions Broussier et Lamarque en colonnes d'attaque ; il les fit soutenir par la division du général Nansouty, par la garde à cheval, par une batterie de soixante

pièces de l'artillerie de la garde, et de quarante pièces de différens corps. Le général Lauriston, à la tête de cette batterie, marcha au trot à l'ennemi, s'avança sans tirer jusqu'à la demi-portée de canon, et là commença un feu prodigieux qui éteignit bientôt celui de l'ennemi, et porta la mort dans ses rangs.

Le général Macdonald marcha alors au pas de charge; le général Reille, avec la brigade de fusiliers et de tirailleurs de la garde, soutenait le général Macdonald; la garde avait fait un changement de front pour rendre cette attaque infaillible. Dans un clin d'œil, le centre de l'ennemi perdit une lieue de terrain. Dès ce moment on vit que la journée était décidée, et que la victoire était à nous.

Dans cette célèbre bataille, l'artillerie de la garde s'est couverte de gloire; les chasseurs à cheval de la garde ont chargé trois carrés d'infanterie qu'ils ont enfoncés avec leur intrépidité accoutumée. Le fruit de cette brillante charge fut la prise de quatre pièces de canon. De leur côté, les chevau-légers polonais de la garde, en chargeant un régiment de lanciers ennemi, firent prisonnier le prince d'Auersperg, et lui prirent deux pièces de canon.

La garde eut à regretter, dans cette affaire, les majors Dauménil et Corbineau, qui mou-

rurent de la mort des braves; aussi leurs tombeaux furent-ils couverts des lauriers de la victoire.

Cette bataille, qui venait de se donner sous les murs de Vienne, puisque les colonnes les plus rapprochées n'en étaient qu'à douze cents toises, fit voir à l'empereur d'Autriche, monté sur un belvédère, qu'il ne lui restait plus aucune ressource pour continuer la guerre, ses troupes étant presque entièrement détruites. Aussi, le 11 juillet, le prince de Lichtenstein se présenta-t-il de sa part pour obtenir un armistice qui lui fut accordé le 12. Dès ce moment, des négociations avec la France furent ouvertes pour traiter de la paix qui fut enfin conclue et ratifiée les 14 et 15 octobre 1809.

CAMPAGNE DE RUSSIE.

1812.

La France, toujours trompée dans ses plus chères espérances, celles d'une paix générale, ne jouit pas long-temps de la tranquillité que le mariage de Napoléon avec Marie-Louise d'Autriche semblait lui promettre. Il était dans sa destinée d'éprouver toujours de nouvelles secousses. La guerre de Russie vint mettre le comble à sa douleur.

L'armée, depuis si long-temps victorieuse, ne formait plus qu'un seul vœu, celui de se reposer sur ses glorieux trophées.....

Vaines chimères! La Discorde, sous les traits de notre plus incapable ennemi (l'Angleterre), jalouse du peu de repos que la paix avec l'Autriche venait de nous accorder, nous suscita cette guerre qui devait engloutir sous les glaces du Nord, l'élite d'une armée qui avait fait trembler l'univers !

Une classe nombreuse de la société est loin de connaître toute l'influence que l'Angleterre a eue sur nos opérations militaires. Aussi, en

la citant toujours comme le moteur de nos troubles, mon opinion ne saurait être d'un grand poids pour la convaincre ; mais pour l'éclairer plus sûrement, j'emprunterai à l'un de nos hommes de lettres les plus distingués, le passage d'un ouvrage qui fait le plus grand honneur à son auteur, par la manière dont il est traité. Nommer M. *Lesur*, c'est donner la preuve de ce que j'avance, et mettre le public dans l'impossibilité de révoquer en doute le passage suivant : « Déjà dans la mêlée de la révolution, nous nous apercevions à peine du coup mortel qu'on nous portait, et dès lors l'Angleterre, attentive à nos mouvemens désordonnés, prêchant, excitant, exagérant aux yeux des puissances européennes le danger de nos principes, de nos efforts et de nos armes, commença et poursuivit avec une constance imperturbable, à la faveur des craintes fondées ou chimériques de l'Europe, un système qui devait, aux dépens de ses alliés comme de ses ennemis, aboutir à mettre dans ses mains le sceptre qu'elle disputait patiemment depuis un siècle (1). »

Comment se fait-il qu'il se soit trouvé des

---

(1) *De la France et des Français en* 1817, pag. 425 et 426.

hommes qui, pour faire leur cour à l'empereur de Russie, aient eu la faiblesse de donner des relations d'une campagne où tous les faits sont dénaturés? Ces hommes sans pudeur osent déclarer à la face du ciel que l'avantage fut toujours du côté des Russes; qu'à la Moscowa ils ne perdirent pas un pouce de terrain, et restèrent constamment maîtres du champ de bataille.

C'est à vous, braves soldats, de répondre à une pareille *forfanterie;* vous que l'on n'a pu réduire en 1814, qu'après vous avoir trahis sur tous les points, et en introduisant sur le sol français une grande partie de l'Europe armée contre vous.

Comment admettre les relations de ces hommes vendus, lorsqu'il est à la connaissance de tous les soldats français, qu'ils soutinrent, malgré les pertes continuelles qu'ils éprouvaient par le froid et le manque de nourriture, toujours le choc des Russes avec avantage, quoique en nombre inférieur; aussi le parallèle des forces qui se battirent chaque jour de part et d'autre n'est pas honorable pour les Russes, à qui l'on décerne si gratuitement le titre de vainqueurs du monde.

Mais, pour donner une idée de ce parallèle, citons quelques faits à l'appui. Le 16 novembre, Eugène Beauharnais, avec six mille hommes,

fut attaqué par vingt-quatre mille hommes d'infanterie et six mille chevaux. Le 17, le maréchal Davoust, avec six mille hommes, fut attaqué par quarante-deux mille hommes d'infanterie et seize mille chevaux. Le 18, le maréchal Ney, avec six mille hommes, fut attaqué par trente-six mille hommes d'infanterie et six mille chevaux; cependant, malgré le nombre du côté des Russes, ils échouèrent constamment dans l'entreprise de couper nos colonnes. Ceux qui voudraient encore comparer la bravoure de nos soldats et celle des Russes, seront bientôt détrompés par ce trait que je cite pour exemple de ce que j'avance, et pris sur mille de ce genre. Presque tout le corps de Platow était entré à Wilna: « les co-
» saques et les hussards couraient les rues, dé-
» pouillant et massacrant les malheureux Fran-
» çais qu'ils trouvaient étendus sur la neige,
» les membres gelés et presque expirans: la
» place en était encombrée. Tout à coup pa-
» raît un peloton français de trente à quarante
» hommes qui avait été oublié au pont de
» Wilna. L'officier qui le commandait, en ar-
» rivant sur la place, se trouva en face de près
» de deux mille hommes de cavalerie. Il ne
» s'en laissa pas imposer par le nombre; fai-
» sant serrer sa troupe, il fit battre la charge

» et s'avança baïonnettes basses ; tout fuit de-
» vant lui, et dans un instant, la ville fut éva-
» cuée. Le détachement rejoignit alors sans
» obstacle l'arrière-garde de l'armée française
» qui se trouvait au Mont-Ponary. »

Cessez donc, écrivains antifrançais, de nous vanter les prouesses d'une nation qui ne dut son salut, dans cette circonstance, qu'à une cause indépendante de la volonté d'une armée qui fit preuve d'un courage inouï, en défendant pied à pied une victoire qui ne lui échappait que par l'effroyable ravage que les frimas du Nord causaient dans les rangs de ces braves que la faux meurtrière avait respectés dans cent combats.

Mais le temps n'est pas éloigné où des écrivains, exempts de toutes passions, rétabliront les faits dans toute leur pureté, en démontrant l'absurdité de tous ces ouvrages de partis, ouvrages qui tourneront à la honte de ceux qui les ont commandés, et des auteurs qui ont eu l'insigne bassesse de les écrire.

La France entière doit se rappeler le procès et l'exécution d'un nommé Michel, employé au ministère de la guerre pour avoir fourni tous les plans de la campagne de Russie, l'état de nos forces et le tableau de nos moyens au colonel russe Czernitchew qui, muni de ces

pièces importantes, disparut aussitôt de la capitale, en abandonnant l'homme que son or avait corrompu, au glaive de la justice, qui tôt ou tard punit ceux qui trahissent leur patrie. Ceux des traîtres, que le glaive vengeur ne peut atteindre de leur vivant par mille circonstances politiques, sont jugés après leur mort par l'histoire qui, dégagée de toutes considérations imprime à leurs noms l'infamie, en les vouant à la haine des générations futures.

La disparition et la conduite du colonel Czernitchew, dans un moment où la France, sous les auspices de la paix, et la bonne foi des Russes, était dans la plus parfaite sécurité, fit concevoir une rupture prochaine de la part d'une nation qui bientôt devait nous montrer toute son inimitié, en refusant, au quartier-général russe, l'admission du général Lauriston, chargé de faire des propositions tendantes à maintenir l'harmonie entre les deux puissances.

Mais telle n'était pas la volonté de la Russie; elle le prouva, par son opiniâtreté à refuser toute négociation.... Car, malgré les pourparlers qui eurent lieu entre l'ambassadeur de Russie, le prince Kourakin, et le ministre des relations extérieures, elle prouva, dis-je, et nous démontra que c'était seulement dans l'intention de gagner du temps, et pour retarder la mar-

che des troupes françaises, que l'ambassadeur de Russie en agissait ainsi avec le ministre de France.

Aussitôt que Napoléon eut acquis la certitude de la fausseté du cabinet russe, il se détermina à commencer la guerre. Cependant, avant d'en venir à cette extrémité, il fit encore une tentative près l'empereur Alexandre, en envoyant son aide-de-camp, le comte de Narbonne, à son quartier-général à Wilna. Mais cette démarche n'eut pas plus de succès que celle du général Lauriston, auquel, comme je l'ai dit plus haut, on avait refusé un passe-port pour se rendre au quartier-général impérial russe.

L'ouverture de la campagne de Russie fut annoncée à l'armée par une proclamation de Napoléon, datée du 22 juin 1812, et ainsi conçue :

« Soldats !

» La seconde guerre de Pologne est com-
» mencée : la première s'est terminée à Fried-
» land et à Tilsitt. A Tilsitt, la Russie a juré
» éternelle alliance à la France et guerre à l'An-
» gleterre. Elle viole aujourd'hui ses sermens !
» elle ne veut donner aucune explication de
» son étrange conduite, que les aigles françai-

» ses n'aient repassé le Rhin, laissant par-là
» nos alliés à sa discrétion.

» La Russie est entraînée par la fatalité ! ses
» destinées doivent s'accomplir. Nous croit-elle
» donc dégénérés? Ne serions-nous donc plus
» les soldats d'Austerlitz? Elle nous place entre
» le déshonneur et la guerre : le choix ne sau-
» rait être douteux : marchons donc en avant !
» Passons le Niémen; portons la guerre sur son
» territoire. La seconde guerre de Pologne sera
» glorieuse aux armées françaises comme la
» première; mais la paix que nous conclurons
» portera avec elle sa garantie, et mettra un
» terme à la funeste influence que la Russie a
» exercée depuis cinquante ans sur les affaires
» de l'Europe. »

Le 23 juin, l'armée française était en position et prête à passer le Niémen. Voici, à cette époque, quel était son emplacement. Le quartier-général de Napoléon était à Wilkowiski, le 1er. corps, commandé par le maréchal Davoust, était devant la forêt de Pillwiski.

Le 2e. ocrps, commandé par le maréchal Oudinot, était en arrière du 1er.

Le 3e. corps, commandé par le maréchal Ney, était en avant de Marienpol.

Le 4e. corps, commandé par le prince Eugène, était à Oletzko.

Le 5ᵉ. corps, commandé par le prince Poniatowski, était vers Nowogorod, sur le Narew.

Le 6ᵉ. corps, commandé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, était en avant d'Oletzko.

Le 7ᵉ. corps, commandé par le général Reynier, était vers Nowogorod, sur le Narew.

Le 8ᵉ. corps, commandé par le général Junot, occupait la même position que le 5ᵉ. et le 7ᵉ. corps.

Le 9ᵉ. corps, sous les ordres du maréchal Victor, occupait le pays situé entre l'Elbe et l'Oder, et n'entra que plus tard en Russie.

Le 10ᵉ. corps, commandé par le maréchal Macdonald, était en avant de Tilsitt.

La garde impériale, forte de trente-cinq mille huit cents hommes, était commandée ainsi qu'il suit : vieille garde, par le maréchal Lefebvre ; jeune garde, par le maréchal Mortier ; cavalerie, par le maréchal Bessières.

Le 23 juin, Napoléon arriva aux avant-postes près de Kowno, à deux heures du matin; il prit une capote et un bonnet polonais d'un des chevau-légers, et visita les rives du Niémen, accompagné seulement du général de génie Haxo. A huit heures du soir, l'armée se mit en mouvement. A dix heures, le général de division Morand fit passer trois compagnies de voltigeurs; et, au même moment, trois

ponts furent jetés sur le Niémen. A onze heures, trois colonnes débouchèrent sur les trois ponts. A une heure un quart, le jour commençait déjà à paraître. A midi, le général Pajol chassa devant lui une nuée de cosaques, et fit occuper Kowno par un bataillon.

Pendant les journées des 24 et 25, l'armée défila sur les trois ponts. Le 24 au soir, Napoléon fit jeter un nouveau pont sur la Vilia, vis-à-vis de Kowno, et fit passer le maréchal Oudinot avec le deuxième corps. Les chevau-légers polonais de la garde passèrent à la nage. Deux hommes se noyaient, lorsqu'ils furent sauvés par des nageurs du 28e léger. Le colonel Guénéheuc s'étant exposé pour les secourir, périssait lui-même, lorsqu'un nageur de son régiment le sauva.

Les lanciers polonais de la garde reçurent l'ordre d'exécuter une charge sur la droite de Vilia, où ils mirent en déroute les cosaques, après leur avoir fait un bon nombre de prisonniers.

Le 24, Napoléon était dans sa tente, élevée sur un tertre, d'où il avait vu défiler sans interruption toute l'armée.

L'ennemi, qui n'avait présenté que peu de forces, se repliait, et marchait sans obstacle sur Wilna, qui fut évacué par lui aussitôt qu'il

aperçut notre cavalerie légère, ce qui prouva dès lors que son intention était de nous attirer dans le fond de la Russie, comptant nous détruire par le climat, et non par la force de ses armes ; ne voyant dans cette tactique que le seul moyen de vaincre une armée qui, depuis plusieurs années, l'avait constamment foudroyé.

Napoléon arriva avec sa garde, le 27 juin, à Wilna; aucun combat important n'avait encore eu lieu, puisque les Russes évitaient sur tous les points un engagement sérieux. Mais Napoléon sut les forcer, par de savantes manœuvres, à nous attaquer pour dégager leur aile gauche qui se trouvait compromise.

La bataille de Mohilow, qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, fut le premier triomphe marquant de la campagne de Russie, puisque le prince de Bagration ne put résister, soutenu de quarante mille hommes, à la valeur intrépide de quatre régimens français, qui enlevèrent aux Russes toutes leurs positions, après leur avoir tué ou blessé trois mille hommes, et fait mille prisonniers.

Le corps principal de l'armée française était réuni non loin de la Dwina, en face de Polotzk et de Drissa. Napoléon partit en personne de Wilna, et porta son quartier-général, le 18

juillet, à Glubokoë. Le maréchal Mortier, qui était parti le 9 de Wilna avec une partie de la garde à pied et à cheval, était arrivé à Globokoë dès le 16.

Le 20, la garde se rendit à Uszacz, d'où elle repartit pour se rendre à Beszenkowiezi, et où elle arriva le 24 avec Napoléon, qui de suite passa le pont pour pousser une reconnaissance jusqu'à deux lieues de ce bourg. Cette reconnaissance était nécessaire, afin de régler le mouvement de l'armée française. Le 26, le mouvement de l'armée continua en avant. La garde se trouvait placée par échelons à une heure de distance.

L'armée était en marche sur Witepsk, où devaient se livrer, avant d'y arriver, les trois mémorables combats d'Ostrowno, où les braves lanciers polonais de la garde taillèrent en pièces des bataillons russes.

La garde se dirigeait également sur Witepsk, ayant Napoléon à sa tête.

Napoléon vit venir au-devant de lui une députation qui lui apportait les clefs de la ville de Witepsk, où il entra le 28 juillet avec sa garde. Ayant appris à Witepsk que l'avant-garde de Murat avait rencontré l'ennemi, il sortit pendant la journée avec une partie de la garde, voulant attendre le rapport des reconnaissances

du lendemain, et passa la nuit dans un mauvais château en bois, situé à gauche de la grande route, un peu en arrière du 4e. corps, et en avant de Knejino; mais, voyant que la retraite des Russes était décidée, il retourna à Witepsk, où il établit son quartier-général, voulant accorder à l'armée un repos, que les privations qu'elle avait essuyées rendaient nécessaire, et lui donner, par ce moyen, le temps de ramasser les vivres dont elle allait avoir besoin pour traverser un pays que l'ennemi ruinait en se retirant.

L'armée se remit en mouvement le 10 août. Napoléon partit de Witespk le 13, et arriva le 14 à Rassana, où la garde l'attendait. Le 4e. corps et la garde passèrent le Dniéper, et se trouvèrent le 15 à Liady.

Dans la journée du 16, l'armée fut en position. La garde était en réserve au centre en avant de Jwanowokaia, où Napoléon avait établi son quartier-général. En voyant les manœuvres de l'ennemi, il jugea que l'intention des généraux russes était de livrer une bataille générale devant Smolensk. L'armée française suivit alors tous les mouvemens de l'ennemi, qui se dirigeait sur Smolensk; mais avant de se rendre sous ses murs, l'armée française soutint avec courage les combats d'Aboiarszina, de Duna-

bourg, d'Inkows, de Swolna et de Krasnoï. La garde, spectatrice au milieu de toutes ces affaires, en suivait tous les mouvemens, et n'attendait que le moment d'y prendre part : mais son attente ne fut point remplie; elle resta constamment en réserve.

Napoléon arriva le 17 devant Smolensk, que l'ennemi occupait avec trente mille hommes, tandis que le reste de ses forces se formait sur la rive droite du fleuve, vis-à-vis de la ville, communiquant par trois ponts.

L'armée française prit position : le maréchal Ney, avec le 3e. corps, fut placé à l'extrême gauche, appuyant au Borysthène; le 1er. corps, sous les ordres du maréchal Davoust, au centre; le prince Poniatowski, avec le 5e. corps, était à la droite du premier; Murat, avec la réserve de cavalerie, tenait l'extrême droite; la garde était en réserve au centre, en avant de Jwanowokaia; Eugène Beauharnais, avec le 4e. corps, était en réserve vers la droite, en avant de Korytnia.

La canonnade s'engagea vivement des deux côtés. Les faubourgs retranchés furent enlevés à l'ennemi, par les généraux Morand et Gudin, avec une froide et rare intrépidité; les Russes furent culbutés dans leurs retranchemens, et poursuivis sur le chemin couvert, qu'ils rempli-

rent de leurs morts. Les troupes que l'ennemi avait postées hors de la ville, furent attaquées et culbutées par le maréchal Ney, qui s'empara de leur position, et les poursuivit jusque sur le glacis.

Déjà les troupes qui occupaient Smolensk ne communiquaient plus avec celles de la rive droite. Trois batteries de pièces de douze de brèche, placées contre les murailles de la place, chassèrent les Russes des tours qu'ils occupaient : des obus y avaient mis le feu. En même temps, des batteries d'enfilade dirigées par le général d'artillerie Sorbier, rendirent impraticable à l'ennemi, l'occupation de ses chemins couverts. Le combat dura toute la nuit; les trois batteries de brèche, firent un feu continuel, tandis que les mineurs étaient attachés aux remparts. Le bombardement avait mis tout en feu dans Smolensk, et, pendant l'obscurité de la nuit, l'aspect de cette ville était terrible. L'ennemi voyant que toute résistance était inutile, abandonna la ville à une heure après minuit, et les grenadiers, qui les premiers montèrent à l'assaut, trouvèrent le passage libre.

L'armée française entra dans Smolensk, en présence de toute l'armée ennemie, qui laissa prendre, sans opposer une résistance propor-

tionnée à ses forces, une ville si importante, armée de deux cents pièces de canon et mortiers de gros calibre.

La bataille de Polotsk, suivit de près celle de Smolensk : elle commença le 16 août, et fut terminée à notre avantage le 18. Elle devint le prélude de celle de la Moskwa qui devait nous conduire sous les murs de Moscou.

Le 19 l'armée française passa le Dniéper, excepté la garde qui resta à Smolensk, jusqu'au 25 qu'elle arriva à Dorogobuj.

Napoléon ayant laissé reposer l'armée pendant quelques jours, la remit en mouvement le 4 septembre, dans le même ordre où elle avait été depuis Dorogobuj, le centre composé de la garde, des premier et troisième corps, précédé de la cavalerie de Murat, qui marchait sur la grande route, tandis que le prince Eugène, avec le quatrième corps, flanquait la gauche, et le prince Poniatowski la droite.

Napoléon, après avoir pris toutes les dispositions nécessaires et assigné les places que devaient occuper tous les corps d'armée, se rendit le 7, à deux heures du matin près de la redoute, où les maréchaux commandant les différens corps vinrent l'y joindre, et recevoir ses derniers ordres. A cinq heures et demie, le soleil se leva, et se dégageant du brouillard

épais qui couvrait l'horizon, parut radieux sur le champ de bataille.

C'est le soleil d'Austerlitz ! dit Napoléon. Cette exclamation passant de bouche en bouche, parcourut rapidement tous les rangs, qu'elle remplit de confiance. On battit un ban à la tête de chaque corps, et on y lut l'ordre du jour suivant :

« Soldats !

» Voilà la bataille que vous avez tant désirée : désormais la victoire dépend de vous ; » elle nous est nécessaire ; elle nous donnera » l'abondance, de bons quartiers d'hiver et un » prompt retour dans la patrie. Conduisez-vous » comme à Austerlitz, à Friedland, à Witepsk, » à Smolensk, et que la postérité la plus recu- » lée cite avec orgueil votre conduite dans cette » journée ; que l'on dise de vous : Il était à » cette grande bataille sous les murs de Mos- » cou. »

L'armée répondit par des acclamations réitérées à ce noble appel fait à son courage, et s'ébranla aussitôt.

Le sort de cette journée fut vivement disputé de part et d'autre ; mais enfin, battue sur tous les points de sa ligne, l'armée russe, à cinq heures du soir, était en pleine retraite sur la

route de Mojaïsk à Moscou; elle profita de la nuit pour évacuer entièrement le champ de bataille.

L'armée ennemie fut toute entière engagée, tandis que de notre côté la garde resta en réserve, et ne prit nullement part à l'action, si ce n'est toutefois une partie de la jeune garde, dans laquelle portèrent quelques boulets.

Après la sanglante bataille de la Moskwa qui eut lieu sur une étendue d'environ une lieue carrée, il n'y avait pas un coin qui ne fût couvert de morts ou de blessés; on n'en sera pas surpris, lorsqu'on saura qu'on a tiré environ soixante mille coups de canon de chaque côté. Aussi y comptait-on deux cadavres russes pour un français. La perte de l'ennemi eût été bien moindre que la nôtre, si, après avoir perdu ses redoutes, il n'avait voulu les reprendre, en exposant pendant plusieurs heures ses masses sous notre mitraille qui en faisait un cruel ravage. L'intérieur des ravins était surtout effroyable à voir. Presque tous les blessés, poussés par un instinct naturel, s'y étaient traînés pendant la bataille, pour éviter de nouveaux coups. Là, entassés les uns sur les autres, ils avaient presque comblé ces cavités; et ces malheureux, privés de secours, nageant dans leur sang, poussaient des gémissemens déchi-

rans, et invoquaient à grands cris la mort, qu'un grand nombre d'entre eux avait déjà trouvée, étouffés sous le poids de leurs compagnons d'agonie.

Battue à la Moskwa, repoussée à la Mojaïsk, l'armée russe se retira sur Moscou, où nous la suivîmes de près. Avant d'y arriver, il y eut un combat à Zelkowo, des plus meurtriers, et à peu près inutile, puisqu'il ne s'agissait que d'emporter une position que l'ennemi devait abandonner le lendemain, suivant la tactique qu'il avait adoptée.

Du moment où l'armée française, dépassant la Lithuanie, avait franchi le Borysthène, les Russes avaient, dans leur retraite, marqué tous leurs pas par l'incendie et la dévastation; toutes les villes qu'ils étaient forcés de nous abandonner, étaient auparavant livrées aux flammes. C'était ainsi qu'avaient péri Smolensk, Dorogobuj, Wiazma, Ghjat et Mojaïsk. Cependant, malgré l'espèce de régularité apportée à ces exécutions et qui semblait annoncer un plan arrêté d'avance, et suivi avec persévérance, on ne pouvait penser que la seconde ville de la Russie subirait le même sort; aussi nos troupes comptaient-elles y trouver le dédommagement si long-temps désiré de leurs privations et de leurs laborieux travaux : ce fut

dans cet espoir que, victorieuses à la Moskwa, elles arrivèrent sous les murs de Moscou. Aucune résistance ne fut opposée aux Français; le gouverneur de Moscou (Rostopchin), voyant qu'il ne restait aucun moyen de sauver la ville, rassembla près de dix mille hommes auxquels il fit distribuer des armes de l'arsenal, dans la résolution de la ruiner. En effet, au moment où Murat arrivait avec l'avant-garde au milieu de la ville, il fut attaqué par une fusillade partie du Kremlin. Quelques pièces de canon furent mises aussitôt en batterie; les Russes dissipés abandonnèrent le Kremlin, qui fut occupé le 14 septembre par les Français. L'arsenal renfermait encore soixante mille fusils et cent vingt pièces de canon sur leurs affûts. Le plus grand désordre régnait dans Moscou; cette grande ville était de tous côtés en proie aux flammes, et l'incendie qu'on ne pouvait éteindre, par le manque des pompes, que le gouverneur avait eu soin de faire enlever, faisait les plus rapides progrès. Napoléon fit son entrée à Moscou avec l'armée le 21 septembre, et s'établit avec sa garde au Kremlin.

Napoléon envoya des détachemens dans les différens quartiers de cette capitale, pour secourir les habitans et pour arrêter les progrès du feu. Bouvier-Destouches, lieutenant en pre-

mier aux grenadiers à cheval de la vieille garde, se porta ; avec quelques grenadiers, au palais du prince G.... , où , par son activité , il parvint à couper le feu et à sauver des richesses immenses. Le prince, en reconnaissance de cette action, vint lui offrir un magnifique plateau en vermeil, chargé de vaisselle d'or : « Acceptez ce présent, lui dit-il, monsieur, vous » l'enfouirez et vous le retrouverez après l'incendie. » « Non, répondit Bouvier, je n'accepte » rien; la seule récompense d'un militaire fran» çais est la conviction d'avoir fait son devoir.» Le prince le sollicita de nouveau en lui témoignant toute sa gratitude. Bouvier saisissant alors le plateau , le jette dans la Moskwa , en disant : « Remarquez l'endroit ; quand l'ordre et » la tranquillité seront rétablis, vous le ferez » repêcher. » Ce brave officier n'a rapporté de ses nombreuses campagnes , que la gloire d'avoir combattu avec loyauté , et d'avoir versé son sang pour sa patrie.

La situation de l'armée française dans Moscou, qui avait été assez avantageuse pendant la première quinzaine, empira bientôt de jour en jour. La pénurie devait bientôt se faire sentir ; le premier objet qui manqua fut le pain, ce qui hâta la consommation des légumes et autres comestibles de tout genre. Les chevaux

de l'artillerie et de la cavalerie étaient, si l'on peut le dire, dans une situation des plus fâcheuses. Des nuées de cosaques voltigeaient sur toutes les routes autour de Moscou. Quoique à la vue d'un détachement de troupes, surtout de celles qui portent des fusils, ils prissent la fuite avec leur lâcheté habituelle, leur présence gênait extrêmement les fourrages, par l'obligation où l'on était de les faire soutenir par des troupes armées.

Napoléon, ne pouvant ni ne voulant s'engager davantage avec son armée, dans une saison déjà trop avancée, jugea à propos de quitter Moscou, pour la ramener dans une position plus avantageuse. Le 19 octobre au matin, il sortit de Moscou avec la vieille garde ; le corps du maréchal Davoust et celui du maréchal Ney suivirent la vieille route de Smolensk, par Borowsk et Kaluga ; la jeune garde, sous les ordres du maréchal Mortier, resta à Moscou, afin de couvrir la marche des convois de malades et de blessés.

Le Kremlin, qui d'abord avait été réparé et armé, fut miné en dernier lieu, afin qu'on pût le faire sauter au moment de l'entière évacuation.

Le 22 octobre, le général Wintzingerode, brûlant d'impatience d'entrer le premier dans

Moscou, croyant n'y trouver qu'un piquet d'arrière-garde, se mit à la tête d'un régiment de cosaques, et s'avança vers la barrière de Twer, ordonnant au général Ilowaiski de le suivre à quelque distance avec son corps, et au général Benkendorff de conduire l'arrière-garde. Une charge rapide l'ayant porté dans la ville, au travers des petits postes qui gardaient les avenues, il s'élança vers le Kremlin; mais bientôt il fut arrêté dans sa marche par un poste de la jeune garde. A cette vue, les cosaques qui l'accompagnaient tournèrent bride aux premiers coups de fusils, et l'abandonnèrent. Wintzingerode se voyant seul avec son aide-de-camp (le capitaine Narichkin), chercha à se tirer d'affaire en déployant son mouchoir, et en s'annonçant comme un parlementaire qui venait sommer le commandant du Kremlin. Une ruse aussi grossière ne pouvait tromper des militaires français; aussi l'un et l'autre furent faits prisonniers par la jeune garde.

Le 23 octobre, à deux heures du matin, le maréchal Mortier ayant reçu les derniers ordres de Napoléon, fit sauter le Kremlin, et sortit par la route de Wereia, avec la jeune garde, couvrant ainsi l'armée sur son flanc droit du côté de la nouvelle route de Smolensk.

Le 24, eut lieu le combat de Malo-Jaroslavetz, où le prince Eugène fit des prodiges de valeur. Il fut particulièrement secondé par la division de la garde royale d'Italie, composée des régimens de vélites, de grenadiers et de chasseurs, qui tous se couvrirent de gloire. Le résultat de ce combat fut tellement avantageux dans la position critique où nous nous trouvions, que Napoléon, pénétré d'admiration, dit à celui qu'il avait toujours chéri comme un fils : *Eugène, l'honneur de cette journée vous appartient tout entier.*

Pendant la bataille de Malo-Jaroslawetz, Napoléon avait pris son quartier-général dans un village appelé Gorodnia, à moitié chemin de Borowsko à Malo-Jaroslawetz.

Le chef de cosaques Platow ayant passé au point du jour la Luja à cinq verstes (une lieue) au-dessus de Malo-Jaroslawetz, avec dix régimens de cosaques et le 20e. régiment de chasseurs de la brigade Potemkin, fit un houra sur un parc de six pièces de canon de la garde, situé en arrière du village, et le prit; mais le maréchal Bessières y étant accouru avec la cavalerie de la garde, les chargea avec une telle vigueur, qu'il les renversa en désordre et leur reprit les pièces. Le général de division Rapp eut un cheval tué sous lui dans cette charge,

où près de six cents cosaques furent sabrés ou pris.

Le 25 octobre, toute l'armée française étant réunie devant Malo-Jaroslawetz, le maréchal Davoust, avec le premier corps et la division de cavalerie du général Chastel, passa la Luja, et se mit à la poursuite de l'armée russe.

Le 26, l'armée se remit de nouveau en mouvement vers Borowsko, où le quartier-général fut établi; il était le 27 à Wereia, où se trouva également le maréchal Mortier, avec la jeune garde.

Du 28 octobre au 16 novembre, l'armée eut à soutenir la lutte de plusieurs milliers de cosaques qui entouraient la queue et les flancs de nos colonnes, ce qui donna lieu à quelques attaques où ils furent vivement repoussés. Les cosaques, dans ces affaires, n'eurent d'autre avantage que celui de piller quelques fourgons.

Le 14 novembre, le général Ojarowski, qui avait pris poste à Putkowa, près de Krasnoë, attaqua dans cette ville un bataillon du 3ᵉ. léger italien, qui s'y trouvait; le bataillon, surpris et pressé par des forces supérieures, fut poussé hors de la ville; mais Ojarowski, voyant arriver les premières colonnes de la garde, qui avait précédé Napoléon, jugea à propos de quitter la ville et de se retirer de nouveau à

Putkowa. Le 15, l'avant-garde de Miloradowicth était en position près de Kniajiczi et Merlino, afin d'attendre la garde impériale et de l'attaquer au passage, en lui coupant le chemin de Krasnoë. Il l'attaqua, en effet, avec ses deux corps d'armée; le combat fut opiniâtre et sanglant, mais à la fin, Miloradowitch fut obligé de reculer et d'ouvrir le passage à la garde, qui arriva le même soir à Krasnoë : le général Orlow-Denisow, interceptait la route de Liadi vers Siniaki. Dans la nuit du 15 au 16, Napoléon fit attaquer le général Ojarowski, qui était toujours à Putkowa, par la division Roguet, de la jeune garde. Ojarowski fut battu et obligé de se retirer sur Lukino. Le prince Eugène ayant dépassé Korytnia marchait sur Krasnoë, où il fut attaqué par le général Raiewsky; ne voyant pas la possibilité de forcer, avec moins de six mille hommes, un corps de douze mille hommes qu'il avait en face, tandis qu'un autre corps de douze mille hommes et mille chevaux étaient sur son flanc, il songea à profiter de l'obscurité de la nuit pour arriver à Krasnoë et joindre Napoléon.

Ayant donc fait successivement appuyer à droite dans le ravin les troupes qui avaient combattu, il partit à nuit close; doublant le village de Fomina, dont il couvrit son mouvement, il

passa devant Litwinowa et Mankowa, et rejoignit la grande route entre Katowa et Kenzowa. Devant ce dernier village, le 4ᵉ. corps s'unit à la jeune garde qui y avait été placée pour couvrir Krasnoë, que menaçait le corps du général-major Karpow. La 15ᵉ. division, qui avait été laissée à quelque distance en arrière, suivit le mouvement.

Le 17 au matin, le maréchal Davoust, s'avançait sur la route de Krasnoë. Miloradowitch le laissa passer devant Merlino, et se contenta de le suivre, en faisant canonner la queue des colonnes. Ce ne fut qu'après avoir dépassé Katowa, que le maréchal vit déboucher le corps de Galitzin, qui s'avança vers lui, en même-temps que le corps de Barasdin. Ojarowski et Rosen se présentèrent en avant de Woskresenia.

La jeune garde se forma en face de ces derniers, ayant à sa tête Napoléon, qui s'y rendit en personne; le maréchal Davoust prit position à la gauche. Le combat fut violent, mais court. Le général Rosen fit les plus grands efforts pour gagner l'entrée de Krasnoë, et renverser la droite de la jeune garde, mais sans succès; le prince Galitzin fit charger le 1ᵉʳ. régiment de voltigeurs par la 2ᵉ. division de cuirassiers et le régiment d'infanterie de Rewel; les troupes légères de Barasdin et Ojarowski, débordant la gauche du maréchal Davoust, se répan-

dirent sur les derrières ; le général Miloradowitch fit charger plusieurs fois la gauche par le 2e. corps de cavalerie; mais rien ne put ébranler les troupes françaises. Les ennemis, découragés par l'inutilité de leurs efforts, furent obligés de se retirer vers onze heures du matin.

Napoléon, voyant toute l'armée russe réunie sur ce point, et ne voulant pas hasarder une bataille générale, partit le même jour de Krasnoë, avec les corps qu'il avait réunis, et se rendit à Liady. C'est ainsi que, par des affaires partielles, l'armée française arriva, le 27 novembre, près de la Bérésina, où devait s'effectuer un passage qui devait éterniser la valeur des débris d'une armée à qui l'on réservait une répétition des fourches Caudines; mais que les talens des généraux et l'intrépidité des soldats surent éviter, en se multipliant partout.

Dans la nuit du 25 au 26, le maréchal Oudinot se mit en marche avec le 2e. corps dont la division Dombrowski formait l'avant-garde; les autres corps de l'armée le suivirent successivement, et le 9e. reçut ordre de se rendre à Borisow.

Le maréchal Victor, ayant rejoint la grande route entre Losznitza et Niemanitza, arriva le soir à Borisow, le maréchal Oudinot arriva à Weselowo, le 26 au point du jour. Napoléon

s'y trouva en même temps que lui, et fit de suite passer à la nage quelques lanciers polonais et quelques voltigeurs, qui s'engagèrent avec les avant-postes de la division Tchaplitz. Une formidable artillerie fut placée sur la berge élevée de la Bérésina, afin de battre la plaine marécageuse qui est en face de Weselowo, et empêcher l'ennemi de s'y avancer en masse. Napoléon ordonna en même temps la construction de deux ponts, l'un pour les voitures, l'autre pour les gens de pied et les chevaux de main. On ne saurait donner trop d'éloges aux sapeurs et pontoniers, qui furent chargés de les construire, ils s'en acquittèrent avec la bravoure et l'intelligence qui ont illustré ces deux armes dans tant d'occasions; ils y ajoutèrent en celle-ci le généreux dévouement de passer des heures entières dans l'eau glacée, par le froid le plus rigoureux, pour poser les chevalets : c'est à ce dévouement qu'on doit le salut de bien des victimes qui eussent péri sans ressource, si la construction des ponts eût retardé d'un jour. La canonnade et le combat entre notre petite avant-garde et les avant-postes russes, durèrent presque toute la journée avec un succès varié. Enfin, un peu avant la nuit, les ponts étant achevés, Napoléon ordonna au deuxième corps de passer; aussitôt

après, il passa lui même avec sa garde, et alla se placer sur une hauteur où s'était reposé Charles XII, le 25 juin 1708, lorsqu'il marchait sur Moscou.

Le 28 novembre l'armée ayant passé la Bérésina, le maréchal Victor fut chargé de garder la tête du pont sur la rive gauche, tandis que le maréchal Oudinot occupait la droite. La garde était entre le bois et le marais de Weselowo, à portée de soutenir le maréchal Oudinot et le maréchal Victor. Toute l'armée était derrière en position; le maréchal Oudinot ayant été attaqué par les Russes, en fit prévenir Napoléon sur-le-champ : l'armée française se mit aussitôt sous les armes. Le combat devint vif, il était soutenu de part et d'autre avec un acharnement qui dura pendant plusieurs heures; mais les Français, voyant que l'ennemi voulait déborder leur droite, firent une manœuvre qui fut couronnée par le plus grand succès. Une batterie de la garde, placée à la droite, a contribué par son feu, à protéger le passage du restant de l'armée. Après le passage de la Bérésina, la plupart des corps qui avaient encore maintenu jusque-là une apparence d'organisation, se débandèrent tout-à-fait.

L'ennemi qui avait eu le dessein de livrer une bataille sur les bords de la Bérésina, avait

été bien inspiré de n'en rien faire ; c'était cependant là où tendait la manœuvre qu'il avait imaginée, et le mouvement qu'on avait ordonné à l'amiral et à Wittgenstein. Cet ennemi alors n'avait pas calculé ce que pouvaient près de quatre-vingt mille vieux soldats, placés entre la victoire et une mort cruelle. Croyait-il sérieusement le maréchal Kutusow en état de comprimer ce choc terrible ? Le glorieux combat du maréchal Victor, qui n'avait pas quinze mille hommes, contre le général Wittgenstein, qui en avait quarante-cinq mille, peut servir de terme de comparaison : le résultat du passage de la Bérésina, tel que les événemens le firent naître, fut donc plus avantageux à l'armée russe. Elle eut meilleur marché des vétérans, qu'elle rencontra par milliers, se traînant languissamment le long de la route, affaiblis par la faim, à moitié gelés, et hors d'état de se servir de leurs armes, qu'elle ne l'aurait eu sur un champ de bataille.

Malgré le désordre qui régnait dans l'armée par l'effet du froid qui, depuis plusieurs jours, se soutenait à vingt-cinq degrés (thermomètre de Réaumur), elle soutint encore divers engagemens assez vifs, qui facilitèrent sa retraite vers Kœnigsberg, où elle devait prendre un peu de repos. Voici la position qu'elle occu-

pait le 31 décembre : Le quartier-général, avec la garde et la 31e. division, étaient à Kœnigsberg; le 1er. corps, à Thorn; le 2e., à Marienwerder; le 3e., à Elbing; le 4e., à Marienburg; le 5e., à Warsovie; le 6e., à Plosk; le 7e., devant Wengrod; le 9e., à Dantzick; le 10e., à Tilsitt; le corps autrichien entre Ostrolenka et Broki; mais l'armée française n'y resta pas long-temps. La trahison du corps prussien de Yorck (qui, tant que nous fûmes vainqueurs, resta dans nos rangs, mais qui nous abandonna lâchement dans l'infortune), força l'armée à se replier derrière l'Oder, tandis que Murat établissait son quartier-général à Posen.

Telle fut la fin d'une campagne qui devait bientôt se confondre avec une autre aussi funeste.

CAMPAGNE DE SAXE.

1813.

La campagne de Saxe, qui suivit de près celle de Russie, fut le complément de nos désastres. La perte de l'élite de notre armée, dans la retraite de Moscou, avait mis la France dans une situation déplorable. Cependant, comptant dans cette malheureuse circonstance, comme dans beaucoup d'autres, sur le patriotisme de ses habitans, elle ne désespéra pas de ressaisir une victoire que le climat du Nord seul avait pu lui arracher (1).

L'appel qu'on fit aux Français, eut le résultat le plus satisfaisant. De nouvelles armées s'organisèrent avec une activité sans exemple. Chaque soldat, en rejoignant ses drapeaux, brûlait de venger une défaite que les Russes attribuaient faussement à leur valeur, ne

(1) Les Russes les plus éclairés disaient en plaisantant que ce n'était pas le général Kutusow qui avait battu l'armée française, mais bien le général *Morozow* (la gelée).

comptant pour rien l'intempérie d'une saison qui, seule, les avait sauvés, comme par miracle, d'une destruction totale.

Sans crainte d'être démenti d'aucun soldat, je n'hésite point à nommer la campagne de Saxe, *Campagne de la trahison*. Ouvrons les pages de l'histoire; aucune ne nous offrira une défection semblable à celle qui eut lieu dans cette occasion.

Ceux de nos alliés, qui jusqu'à ce jour avaient partagé nos victoires, nos glorieux travaux, qui avaient reçu, pour prix de leur noble conduite, le signe sacré de la valeur, ne rougirent point, au milieu d'une action, entourés de Français qui toujours leur montrèrent le chemin de l'honneur, de tourner leurs armes contre ces mêmes Français qui, les regardant comme leurs frères, étaient loin de soupçonner, de leur part, cette insigne trahison.

Honte éternelle à ces hommes qui, oubliant qu'ils sont nés Français, ont donné des relations mensongères sur cette campagne, à ces hommes qui, loin de plaindre nos armées d'un pareil revers, crurent élever un monument à la gloire de nos ennemis en donnant des louanges à leur perfidie !!!

S'il était possible de recueillir les renseigne-

mens que chaque militaire pourrait fournir sur cette campagne, ces renseignemens réunis deviendraient un acte d'accusation pour bien des gens qui n'ont pas fait leur devoir, et surtout qui tournerait à la honte des chefs étrangers qui se sont rendus coupables d'une action si déloyale.

La Prusse fut la première qui jeta le masque, toutefois après avoir pris les mesures nécessaires pour réorganiser son armée. De nouvelles et nombreuses levées furent faites dans toute la monarchie prussienne. Dès ce moment, le général Yorck, avec son corps d'armée, abandonna le maréchal Macdonald, et fit sa jonction avec le général russe Wittgenstein.

Le 1er. avril 1813, toutes les pièces diplomatiques, relatives à la rupture de l'alliance avec la Prusse, furent présentées au sénat, et Napoléon annonça qu'il allait se mettre à la tête de l'armée d'Allemagne. Il partit en effet vers le milieu d'avril, et arriva à Nauenbourg, sur la Saale, le 28 avril.

La gauche de l'armée, aux ordres du prince Eugène, était en arrière de la Saale, occupant Querfurth, et se prolongeant vers Magdebourg; le centre, commandé par le maréchal Ney, était à Nauenbourg, et la droite, sous les ordres du maréchal Marmont, était placée sur

les deux rives de la Saale, entre Nauenbourg et Jéna.

L'armée alliée était en position entre l'Elster et la Mulda, occupant Borna et Leipsick, poussant, par son centre, ses avant-postes jusqu'à Weissenfelds.

La campagne s'ouvrit le 27 avril par le combat de Weissenfelds. A onze heures du matin, le maréchal Ney qui commandait l'avant-garde de l'armée, fit attaquer le défilé de Poserna, entre Weissenfelds et Leipsick. Des colonnes nombreuses d'infanterie et de cavalerie ennemis le défendaient vigoureusement. La division Souham, malgré une grêle de mitraille qui pleuvait dans ce défilé, le passa la première au pas de charge, prit position sur les hauteurs, et força par son intrépidité les alliés à se retirer dans la plaine. Le général Kellermann, de son côté, soutenait ces carrés avec une brigade de cavalerie, tandis que le maréchal Bessières tenait la droite avec la cavalerie de la garde.

La division Gérard, et successivement les autres troupes de l'avant-garde, passant le défilé, se mettent en ligne aussitôt, et recommencent le combat sur un nouveau champ de bataille. Le général Drouot se porte en avant de la ligne avec douze pièces de canon de la

garde, qu'il dirige avec un tel succès, qu'il jette le désordre dans les masses de l'ennemi qui se retire en toute hâte vers Lutzen en abandonnant le terrain.

Au défilé de Poserna, le maréchal Bessières, colonel-général de la garde, voulant reconnaître les positions de l'ennemi, fut atteint d'un boulet qui lui coupa le poignet, lui perça la poitrine, et l'étendit mort sur le champ de bataille. Sa perte fut sensible à Napoléon qui, depuis dix-huit ans, avait été témoin et à même d'apprécier les nombreux services qu'il avait rendus à l'armée. Le maréchal Bessières joignait à la bravoure, aux talens militaires, le désintéressement, la loyauté et toutes les qualités d'une belle âme.

Le combat de Poserna fut le prélude de la glorieuse bataille de Lutzen. Napoléon qui n'avait vu qu'une nombreuse cavalerie ennemie et peu d'infanterie au combat de Poserna, pensa que l'armée alliée n'était pas encore toute réunie, et qu'il pourrait arriver avant elle à Leipsick. En conséquence, le 2 mai au matin, il continua son mouvement sur cette ville.

La position de l'armée française, le 2 mai à neuf heures du matin, était dans l'ordre suivant : La gauche, formée des cinquième et onzième corps, commandés par le prince

Eugène, s'appuyait à l'Elster; le centre occupait le village de Kaïa, sous les ordres du maréchal Ney; la jeune et la vieille garde étaient à Lutzen, où se trouvait Napoléon en personne. Le maréchal Marmont, avec trois divisions, se tenait au défilé de Poserna, et formait la droite.

Notre position était critique. L'étendue du champ de bataille ne permettait pas à notre gauche d'arriver promptement au secours de notre centre. Le maréchal Ney, ayant été attaqué à l'improviste par des forces triples, avait été forcé d'évacuer Kaïa, qui fut repris ensuite et abandonné de nouveau à l'ennemi qui parvint à s'y maintenir, malgré nos efforts pour le reprendre. Il était six heures; le général Compans, commandant une division du maréchal Marmont, avait repoussé une attaque faite sur notre extrême droite. Le général Bertrand menaçait, de son côté, le flanc gauche des alliés, tandis que le maréchal Macdonald abordait les Prussiens formant l'aile droite. Cependant l'ennemi fait un nouvel effort par son centre. Nos troupes faiblissent, assaillies de tous côtés par une innombrable cavalerie à laquelle nous ne pouvions opposer la nôtre, trop inférieure en nombre; le désordre se met dans nos rangs. Napoléon, voyant que la bataille est

perdue s'il ne repousse cette impétueuse attaque, s'élance parmi les troupes débandées, les rallie, et les ramène lui-même au combat. Ranimées par la voix de leur chef, enthousiasmées par la présence de Napoléon, ces troupes s'élancent, bien déterminées à expier un moment d'hésitation par des prodiges de valeur. Il n'y avait pas un instant à perdre : Napoléon le sentit, et jugea que le moment qui décide du gain ou de la perte d'une bataille était arrivé. Il ordonna au maréchal Mortier de se porter au village de Kaïa, avec seize bataillons de la jeune garde, de donner tête baissée, de culbuter l'ennemi, de reprendre le village, et de faire main basse sur tout ce qui s'y trouverait. Au même moment, il donna ordre à son aide-de-camp, le général Drouot, de réunir une batterie de la garde de quatre-vingts pièces, et de la placer en avant de la vieille garde, disposée en échelons, comme quatre redoutes, pour soutenir le centre. Napoléon fit ranger en même temps toute sa cavalerie en bataille, derrière, et ordonna de marcher.

Les quatre-vingts pièces de canon partirent au galop, sous les ordres des généraux Drouot, Dulauloy et Devaux. Cette batterie porta la mort et l'épouvante dans les rangs ennemis, par son feu épouvantable. Aussi les Russes, ne pouvant

supporter cette terrible artillerie, fléchirent à leur tour, et abandonnèrent le village, où le maréchal Mortier entra sans coup férir. De là, il se porta vivement contre l'ennemi, le culbuta, se porta en avant au pas de charge, et suivit le mouvement de l'armée ennemie, qui commençait à plier et à opérer sa retraite; cavalerie, infanterie, artillerie, tout s'ébranlait pour suivre un mouvement rétrograde. Mais il ne suffisait pas d'avoir repoussé l'ennemi sur ce point, il fallait achever sa défaite, en poursuivant ce succès sur le centre. Le général Bonnet, commandant une division du maréchal Marmont, reçut l'ordre de faire un mouvement sur ce centre par sa gauche. Les Russes lui firent essuyer, dans cette manœuvre, plusieurs charges de cavalerie, qui furent toutes repoussées avec de grandes pertes du côté de l'ennemi. Dans le même moment, le corps du général Bertrand entrait en ligne; malgré tous les efforts de la cavalerie russe pour arrêter sa marche où la ralentir, elle ne put y parvenir. Comme il importait beaucoup que le général Bertrand eût joint ses forces à celles du centre, Napoléon ordonna sur-le-champ un changement de direction en pivotant sur Kaïa; toute la droite alors fit un changement de front, la droite en avant. Ce mouvement détermina tout-

à-fait la retraite des Russes; ils commencèrent à l'opérer en toute hâte : plusieurs corps se mirent en fuite. Les Français vainqueurs poursuivirent l'armée ennemie avec vigueur pendant une lieue et demie ; mais comme la cavalerie française n'était pas nombreuse, et que Napoléon voulait l'épargner, les Russes échappèrent plus facilement, et il ne leur fut pas enlevé un nombre considérable de prisonniers.

La perte des Français, dans cette journée, fut évaluée à environ dix mille hommes, et celle de l'ennemi à près de trente mille.

Les gardes de l'empereur Alexandre, qui donnèrent beaucoup, furent très-maltraités ; et la garde royale du roi de Prusse fut presque entièrement détruite.

Des deux côtés, les troupes combattirent avec autant de bravoure que d'acharnement ; les soldats français méritèrent les éloges que Napoléon leur donna. La vieille garde ne fut engagée qu'en partie ; la moitié était encore à Erfurt, sous les ordres du général Decouz. Six bataillons d'infanterie de la garde s'avancèrent seulement contre l'ennemi, et sans tirer un coup de fusil, soutinrent, par leur présence, un combat si meurtrier, avec ce sang-froid que toute l'Europe leur a connu. Les autres corps d'armée ne donnèrent qu'en partie. Les quatre divisions

du corps du général Lauriston ne firent qu'occuper Leipsick. Le maréchal Oudinot, avec ses trois divisions, se trouvait encore à deux journées de Lutzen; une seule division du général Bertrand fut engagée, mais très-légèrement. Le général Barrois, avec la seconde division de la jeune garde, était à cinq journées du champ de bataille, ainsi que le corps du maréchal Victor. Le général Sébastiani, avec sa cavalerie et les trois divisions du maréchal Davoust, manœuvrait du côté du bas Èbre.

Tels furent les principaux évènemens de la bataille de Lutzen, où l'on vit plus de trois cent mille hommes combattre avec courage pour donner la victoire, chacun aux souverains qui les gouvernaient, et décider du sort de trois empires. De chaque côté, les souverains animaient les soldats par leur présence. On remarquait, sur une hauteur voisine du champ de bataille, l'empereur de Russie, le roi de Prusse, et tous les princes de sa maison. De l'autre côté, on voyait Napoléon commander ses troupes en personne, donner des ordres au milieu du feu le plus vif, et, sans s'apercevoir que les boulets pleuvaient à ses côtés, se porter où le danger le plus pressant exigeait sa présence, diriger les mouvemens et les manœuvres comme un simple général, et donner de

nouvelles preuves d'habileté et de talens aux grands capitaines qui l'entouraient. Les Russes vaincus se retirèrent précipitamment; l'armée française se mit à leur poursuite, et tous les corps continuèrent leur mouvement en avant. Napoléon, à la pointe du jour, parcourut le champ de bataille, et se porta ensuite sur Pégau, où il établit son quartier-général.

La victoire de Lutzen, en rejetant l'armée alliée sur la rive droite de l'Elbe, nous mit à même de ravitailler nos places sur ce fleuve, que les alliés assiégeaient ou bloquaient depuis le mois d'avril.

Le 4 mai, Wittemberg fut débloqué; le 5, l'arrière-garde prussienne est atteinte et battue à Etzdorff. Le 18 mai, l'armée française entre à Dresde, que les alliés avaient évacuée; ils se retirèrent sur la rive droite de l'Elbe, après en avoir brûlé les ponts, ce qui força Napoléon à chercher un point propre à la construction d'un pont. Il s'arrêta au village de Priesnitz, au-dessous de Dresde, vis-à-vis d'Ubigau, et donna ses ordres pour que les matériaux nécessaires y fussent réunis. L'ennemi, qui s'aperçut de notre dessein, plaça à Ubigau, le 9 au matin, de nombreuses batteries, afin de s'opposer à la construction du pont; mais le général Drouot, arrivant avec cent pièces de canon de la garde,

dès ce moment une forte et violente canonnade s'engagea sur ce point. Napoléon dirigeait lui-même les opérations, lorsqu'un éclat de bois, détaché par un boulet, d'un magasin voisin, vint le frapper à la tête : *S'il avait touché le ventre, c'était fini*, dit-il en relevant le morceau de bois, et l'examinant.

L'ennemi, écrasé par notre feu, fut obligé de se retirer. Ne pouvant construire un pont dans cet endroit, vu la rapidité du fleuve, on essaya de rétablir celui de Dresde, qui, après deux jours et deux nuits d'un travail opiniâtre, fut achevé. Dans la matinée du 11, l'armée passa sur la rive droite, et le même jour, le maréchal Macdonald occupa Bichosswerda, qui fut repris le lendemain par les Russes. Menacés à leur tour par les flancs, ils abandonnèrent de nouveau Bischosswerda, après y avoir mis le feu.

L'armée française, après avoir passé l'Elbe à Dresde, se porta sur l'ennemi, qui prenait position près de Bautzen, où bientôt allait se livrer une bataille sanglante, qui n'était que le prélude de plus terribles encore.

Les alliés étaient sur la rive droite de la Sprée, occupant Bautzen, leur gauche appuyée aux montages de la Bohème, et leur droite s'étendant le long de la rivière. Le maréchal

Oudinot, commandait la droite de l'armée française; le maréchal Macdonald en face de Bautzen, et le maréchal Marmont tenait le centre. Le maréchal Ney, avec quarante mille hommes, ayant sous ses ordres les généraux Lauriston et Regnier, était à la gauche, devant tourner l'aile droite des ennemis.

Napoléon, ayant reconnu le champ de bataille dans la matinée du 20, ordonna le combat vers midi. Le maréchal Macdonald trouva devant lui un pont sur la Sprée, l'emporta de vive force, tandis que le maréchal Marmont, après en avoir jeté un, passait aussi sur la rive droite de cette rivière. La canonnade et la fusillade s'étaient engagées sur toute la ligne. L'ennemi résistait vigoureusement; mais vers les six heures du soir, le général Bonnet s'étant emparé du village de Niedkayn, et le général Compans ayant occupé Bautzen, après en avoir chassé les alliés, leur centre plia, et se retira une lieue derrière cette ville. La gauche fut obligée de suivre le mouvement du centre; mais la droite resta dans sa même position, observant notre gauche. Le combat finit vers sept heures du soir, et les armées belligérantes passèrent la nuit à se préparer à soutenir un nouveau combat.

Le 21 au matin, l'engagement recommença

avec une nouvelle fureur. L'ennemi, trompé par notre manœuvre, dégarnit sa droite, sur laquelle se précipite aussitôt le maréchal Ney, qui le culbute et va s'emparer du village de Preilitz. Le maréchal Oudinot de son côté occupait vivement l'ennemi sur la gauche. Napoléon fait alors attaquer le centre ; le maréchal Soult perce brusquement, et court soutenir le maréchal Ney. L'effroi de l'ennemi le porte à redoubler d'efforts ; mais Napoléon, par un mouvement à gauche, se porte en vingt minutes, avec la garde et les quatre divisions du général Latour-Maubourg, qu'il fait soutenir par la division Morand, la division wurtembergeoise, les généraux Dulauloy et Drouot avec soixante pièces de la garde, sur le front de la droite de la position de l'ennemi. De son côté, le maréchal Mortier, avec les divisions Dumoutier et Barrois, de la jeune garde, s'élancent sur les retranchemens, s'en rendent maîtres avec l'arme terrible de la baïonnette, et interceptent aux ennemis le chemin de Wurtchen à Bautzen, tandis que le maréchal Ney, achevant de les tourner, décide par ce succès du gain de la bataille. L'armée déploya une grande audace pendant cette journée. Notre perte fut considérable ; mais celle de l'ennemi le fut autant, malgré les nom-

breux retranchemens dont il s'était couvert.

Le 22, à quatre heures du matin l'armée française se mit en mouvement. L'ennemi fuyait par tous les chemins et dans toutes les directions : on ne rencontra ses premiers postes qu'au-delà de Weissemberg; mais il n'opposa de résistance que sur les hauteurs en arrière de Reichenbach. La cavalerie française, qui n'avait pas encore donné, et que les Russes ne connaissaient pas depuis l'ouverture de la campagne, les poursuivait vivement. Les généraux Lefebvre-Desnouettes et Colbert, commandant les lanciers polonais et les lanciers rouges de la garde, exécutèrent d'heureuses et de brillantes charges sur la cavalerie de l'ennemi. Enfin le général Latour-Maubourg, avec la cavalerie de l'armée, décida la retraite des alliés, qui, après avoir encore résisté en arrière de Reichenbach, sur les hauteurs de Markersdorf, se replièrent sur Gorlitz, lorsque la nuit mit fin de part et d'autre, à un combat qui devait rappeler un anniversaire bien douloureux pour l'armée, puisque c'était le 22 mai 1809 qu'elle perdit l'intrépide maréchal Lannes, et que le 22 mai 1813 lui ravit le maréchal Duroc, l'un de ses plus cher compagnons. Près de terminer le combat de Reichenbach, vers les sept heures du soir, le maréchal Duroc

étant sur une petite éminence, à causer avec le maréchal Mortier et le général du génie Kirgener, assez éloignés du feu, un des derniers boulets de l'ennemi rasa de près le maréchal Mortier, ouvrit le bas ventre au maréchal Duroc, et jeta roide mort le général du génie Kirgener. Le maréchal Duroc ne survécut que douze heures à sa blessure. Napoléon fut le voir dans la maison ou on l'avait porté, et là lui fit ses derniers adieux. Après les combats de Wurtchen et de Reichenbach, l'armée française, marchant sur la Silésie, ne cessait d'harceler dans sa retraite l'armée alliée. Aussi le 29 mai, les ennemis firent-ils à Napoléon des propositions d'un armistice, qui fut conclu entre les armées belligérantes, le 4 juin 1813, et qui dura jusqu'au 16 août suivant.

Pendant l'armistice, l'armée polonaise, forte de dix-huit mille hommes, forcée d'évacuer la Gallicie, après que les Autrichiens eurent cessé de faire cause commune avec elle, traversa la Bohème et vint se joindre à l'armée française à Zittau en Lusace, vers le milieu du mois de juin. Le plus loyal des patriotes polonais, le plus brillant modèle de l'honneur national, le prince Poniatowski marchait à sa tête (1).

---

(1) Dans les premiers jours du mois de mai 1813,

La veille de la rupture de l'armistice, le général de brigade Jomini, chef d'état major du 3e. corps d'armée, déserta et passa dans les rangs de l'armée ennemie (1).

Les Russes et les Prussiens dénoncèrent

---

les troupes polonaises, abandonnées par le corps auxiliaire autrichien qui venait de se dissoudre, s'étaient retirées à Padgorze, faubourg de Cracovie, sur la rive droite de la Vistule. Un regiment autrichien, resté dans Cracovie, les séparait seul des troupes russes qui étaient de l'autre côté, aux portes de la ville. Pendant cette crise, qui dura douze jours avant que le prince Poniatowski se décidât à faire sa retraite à travers la Bohème, les dames polonaises de toutes les classes portaient des habits de deuil, et venaient, en pleurant, faire leurs adieux à leur brave armée.

Aujourd'hui qu'en France les passions se sont calmées, combien ne doivent-elles pas rougir, ces femmes indiscrètement enthousiastes qui, en 1814 et 1815, insultaient au malheur de l'armée française, et faisaient retentir les airs des cris de *vive Wellington! vive Blucher! vive Platow!!!*

(1) Il devint depuis, et est encore aujourd'hui, lieutenant-général et aide-de-camp de l'empereur Alexandre. Ce général, et Sarrazin qui, en 1810, passa du camp de Boulogne en Angleterre, sont les seuls généraux qui aient déserté les rangs français à une époque où les opinions politiques ne pouvaient servir de prétexte ou d'excuse.

l'armistice le 11 août, et prévinrent que les hostilités recommenceraient le 17 après minuit. En même temps une note du comte de Metternich, ministre d'Autriche, adressée à M. de Narbonne, lui fit connaître que son souverain déclarait la guerre à la France.

Les alliés se sentant désormais assez forts pour se dispenser d'observer toutes les formalités exigées par les traités, dès le 12 avaient violé l'armistice, en faisant passer des troupes sur pays neutre, et le 15 ils avaient insulté nos avant-postes.

Pendant la nuit du 16 au 17, le maréchal Ney, qui craignait d'être attaqué par des forces supérieures, en conséquence des renseignemens que le général *Jomini* avait dû fournir au général Blucher, lors de sa désertion, quitta Liegnitz, et se retira derrière la Bober, à la gauche du corps du maréchal Marmont.

Tel devait être le résultat de la trahison et des défections des puissances qui, jusqu'alors, avaient combattu dans nos rangs, qu'à chaque pas que nous faisions, à chaque mouvement, il devait naître, parmi les généraux français, une défiance qui, plus d'une fois, les fit hésiter dans leurs opérations, prévoyant, par la défection de l'Autriche, celles de la Bavière, du Wurtemberg et de tous les autres états de la

confédération, qui, en effet, ne tardèrent point à suivre son exemple.

Un Français, que la fortune avait favorisé jusqu'à le faire monter sur le trône de Suède, *Bernadotte*, oubliant tout à la fois, et le pays qui le vit naître, et ses nobles compagnons d'armes, dont tant de fois il avait partagé les glorieux travaux, se joignit, par des considérations que l'histoire s'empressera de repousser, à nos plus cruels ennemis, en les aidant à porter le fer et la flamme sur le sol français. Enfin, comme si ce n'était pas encore assez d'ennemis à combattre, *Moreau!* le vainqueur de Hohenlinden, oubliant les drapeaux qui, tant de fois le guidèrent à la victoire, vint se ranger sous l'étendard des Russes. Aussi il n'est aucun Français qui ne redise, chaque jour, ces mots d'un écrivain français : « Moreau, ton » nom, à juste titre, sera long-temps célè» bre; mais l'inflexible postérité te demandera » compte de la seule action qui en ait terni » l'éclat. Que t'avaient fait les anciens compa» gnons de ta renommée? te dira-t-elle; que » t'avait fait la patrie, dont tu t'apprêtais à » déchirer le sein? Moreau, que répondra ta » mémoire !!! (1) »

---

(1) Ce passage est extrait des *Éphémérides militaires*, ouvrage éminemment français.

L'armistice ayant été rompu, comme nous l'avons dit, entre les puissances belligérantes, les Prussiens et les Russes avaient attaqué nos avant-postes en Silésie, près de Spiller.

Le 18, le maréchal Macdonald fit attaquer Lahn, qui fut emportée à la baïonnette.

Le 19 eut lieu le combat de Helle, qui fut suivi de ceux sur la Bober, en avant de Loewenberg, de Goldeberg, de Gross-Beeren, de la Katzbach, qui nous menèrent à la bataille de Dresde.

L'armée française se trouvait en présence des armées russe, autrichienne et prussienne, commandées par les souverains alliés, devant Dresde qu'elle occupait.

Napoléon ayant appris le 23 août que l'armée alliée de Bohème s'avançait sur Dresde, fit rétrograder sur-le-champ la garde, et partit lui-même le 24, suivi du maréchal Ney, laissant au maréchal Macdonald le commandement en Silésie. La garde et une partie des troupes qu'il emmenait avec lui, firent plus de quarante lieues en quatre jours.

Il entra à Dresde le 26, à huit heures du matin. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, laissé avec le 14e. corps pour couvrir cette ville, n'avait sous ses ordres, y compris la garnison, que vingt-cinq mille hommes. Les alliés arri-

vés sous le canon de la place le 25, à quatre heures après midi, occupèrent de suite le grand jardin.

Le 26 à quatre heures du soir, au signal de trois coups de canons, six colonnes, précédées chacune de cinquante bouches à feu, s'avancèrent sur nos redoutes. En moins d'un quart d'heure la canonnade devint terrible; les batteries ennemies ayant éteint le feu de la redoute du centre, près la porte de Dippoldiswalde, le corps autrichien de Colloredo réussit à s'en emparer. Il était près de cinq heures: une partie des réserves du 14ᵉ. corps était engagée; quelques obus tombaient dans la ville; l'instant était critique, lorsque nos troupes, venant de la Silésie, changèrent, par leur présence, la face des affaires.

Après avoir fait quarante lieues en quatre jours, le 3ᵉ. régiment de tirailleurs, faisant partie de la division de la jeune garde, commandée par le général Barrois, fut à peine arrivé, qu'il entra en ligne. Les soldats ayant fait douze lieues ce jour-là, étaient accablés de fatigue, et pourtant ils ne demandaient qu'à combattre: leurs vœux furent bientôt accomplis.

Napoléon, après avoir fait, tantôt à pied, tantôt à cheval, la reconnaissance des points

menacés, ordonna à Murat de se porter, avec la cavalerie du général Latour-Maubourg, sur le flanc droit de l'ennemi. Dans le même moment, la jeune garde exécutait une brillante sortie sur les flancs de l'attaque. Le maréchal Mortier, avec les divisions Decouz et Roguet, de la garde, déboucha sur la droite de l'ennemi par la porte de Pirna. De son côté, le maréchal Ney, débouchant à la tête de la deuxième division de la garde par la porte de Pirna, ordonna alors au lieutenant-colonel Martenot de Cordoux, de culbuter avec son bataillon une masse d'infanterie russe, qui occupait les confins du parc de *Gros-Garden*, et de la débusquer de cette position. Cet officier n'eut pas plutôt reçu cet ordre, qu'il s'avança avec ses soldats, franchit le fossé, marcha jusque sous les baïonnettes ennemies, engagea une fusillade des plus vives, et parvint, malgré l'infériorité de ses forces, à chasser l'ennemi, qui prit la fuite en laissant un grand nombre de morts et de blessés. L'occupation du parc, celle du château d'où l'on venait d'évacuer une ambulance, et la prise d'assaut d'une position des plus avantageuses, furent les résultats de cette brillante action.

L'armée ennemie, rejetée en arrière, se replia et prit position sur les collines environ-

nantes, laissant sur le champ de bataille, couvert de ses morts, plus de deux mille prisonniers. La nuit étant devenue fort obscure, le feu cessa de part et d'autre. Les braves généraux de la garde, Dumoutier, Boyeldieu, Gros, Combelles et Tyndal, furent blessés en montrant le chemin de la victoire à leurs intrépides soldats qui se battirent comme des lions, en portant la mort dans les rangs ennemis. Le lieutenant-colonel Pioche, de la garde, fut atteint d'un boulet qui lui emporta le derrière de la tête. Ce brave, qui succomba glorieusement, fut sincèrement regretté de ses soldats et de ses camarades, dont il était généralement estimé.

Pendant toute la nuit et le jour suivant, le temps fut affreux ; la pluie tombait par torrens, les soldats bivouaquèrent au milieu de l'eau et de la boue. Napoléon qui avait été joint par le reste de ses troupes, disposa son armée. La retraite de l'ennemi, que l'on apercevait sur les hauteurs, prolongeant sa gauche au-delà du vallon de Plauen, lui permit de la faire sortir toute entière hors des retranchemens, et de la déployer sur la rive gauche de l'Elbe, en forme d'éventail. Murat tenait la droite avec le corps du maréchal Victor, et les cuirassiers du général Latour-Maubourg ; le

centre était formé par le corps des maréchaux Gouvion-Saint-Cyr et Marmont; la gauche, commandée par le maréchal Ney, était composée des quatre divisions de la jeune garde, sous les ordres du maréchal Mortier, et de la cavalerie du général Nansouty. Napoléon se plaça au centre, en avant de la redoute du Faucon, ayant derrière lui la vieille garde en réserve.

Le 27, à six heures du matin, les tirailleurs commencèrent le combat; à sept heures, la canonnade engagea l'action d'une manière plus sérieuse; à neuf heures, Murat marcha sur l'aile gauche ennemie par la route de Freydberg. Les Autrichiens, qui la composaient, firent d'abord bonne contenance contre notre infanterie; mais vers midi, chargés impétueusement par les cuirassiers de Latour-Maubourg, ils furent rompus, enfoncés et éparpillés dans le plus affreux désordre. Pendant ce temps, notre centre, par une violente canonnade, attirait l'attention des alliés, et les empêchait de se dégarnir pour porter du secours à leur aile gauche. A notre gauche, nos troupes, par plusieurs attaques, avaient gagné du terrain sur l'aîle droite alliée, sous les ordres du général russe Wittgenstein, et lui avaient fait bon nombre de prisonniers. Murat était parvenu à se rendre maître de la route de Freydberg; celle de Pirna était coupée

par le général Vandamme, de sorte que la retraite des alliés ne pouvait plus s'effectuer qu'en se jetant entre ces deux routes, où le terrain n'offre en tous sens que de très-mauvais chemins.

Pour éviter de plus grands malheurs, le général ennemi se décida donc à quitter le champ de bataille, et vers les trois heures il commença son mouvement rétrograde. Le lendemain, l'armée alliée continua sa retraite, et entra en Bohème, vivement poursuivie par les Français, dans toutes les directions.

Dans les journées des 26, 27, et dans la retraite du 28, les alliés laissèrent en notre pouvoir vingt-cinq mille prisonniers, dix à douze mille tués ou blessés, parmi lesquels huit généraux; plus de soixante pièces de canon, trente drapeaux ou étendarts, et plusieurs milliers de voitures de munitions ou de bagages, que le mauvais état des chemins les força d'abandonner. De notre côté, nous eûmes de huit à dix mille hommes tant tués que blessés.

Dans la journée du 27, vers midi, le général Moreau communiquait quelques observations militaires à l'empereur Alexandre, lorsqu'un boulet parti d'une batterie de la garde, placée au centre de l'armée française, lui fracassa le genou droit, et, traversant le cheval, emporta

le mollet de l'autre jambe. On lui fit à la hâte un brancard avec *des piques de cosaques*, et il fut porté dans une maison hors du champ de bataille. Là, on lui fit l'amputation des deux jambes. L'armée alliée ayant été contrainte à la retraite, Moreau, malgré le danger de sa situation, fut replacé sur un brancard porté par *quatre croates*, et escorté par *dix cosaques*. Il arriva le 30 août à Laun, petite ville de Bohème, où il expira à deux heures du matin, entouré de nos ennemis.

Le brillant succès que nous venions de remporter à Dresde fut suivi de plusieurs autres dans lesquels les Français eurent à lutter contre des forces bien supérieures aux nôtres, et qui augmentaient à vue d'œil. Au combat de Kulm, le 30 août, la division de Vandamme, déjà fortement entamée, se trouva prise en tête et en queue, sans issue sur ses flancs ; dans une position aussi critique, nos soldats, ne prenant conseil que de leur désespoir, se jetèrent tête baissée dans les rangs des Prussiens, dont ils firent un horrible carnage, et leur enlevèrent une partie de leur artillerie ; mais, accablés presque aussitôt par les Russes qui se joignirent aux Prussiens, cet avantage ne leur fut d'aucune utilité.

Napoléon, instruit des revers que l'armée de Silésie venait d'éprouver, partit de Dresde le 3

septembre, avec sa garde, le corps du maréchal Marmont, la cavalerie du général Latour-Maubourg, et rencontra, le 4, le maréchal Macdonald, qui se disposait à abandonner encore la position de Hochkirch. Il fit, le soir même, réattaquer l'ennemi, qui fut débusqué des hauteurs du Wosemberg, et poursuivi, pendant toute la journée du 5, l'épée dans les reins, jusqu'à Gœrlitz.

La bataille de Donnewitz, qui eut lieu le 5, fut pour nous une journée désastreuse. Dans le moment où nos troupes faisaient les plus grands efforts pour repousser les attaques multipliées des ennemis, deux divisions saxonnes qui faisaient partie du corps du général Regnier, saisies d'une terreur panique, lâchèrent pied, se retirèrent dans le plus grand désordre, et entraînèrent dans leur fuite le reste du 7e. corps. Ce désordre se communiqua bientôt au reste de l'armée qui, se trouvant enveloppée d'une horrible poussière, et ne pouvant conserver son ensemble, fut obligée de commencer à battre en retraite.

L'armée française, depuis le 7 jusqu'au 16 septembre, soutint, avec quelque avantage, les combats de Dahme, de Geyersberg, de Nollendorf et de Péterswalde. A Péterswalde, l'ennemi fut attaqué vers midi, et délogé de la position

qu'il occupait. Dans cette affaire, le général Ornano, à la tête de la cavalerie de la garde, jointe à la brigade de la cavalerie légère du prince Poniatowski, fit plusieurs charges qui eurent le plus grand succès. Parmi les prisonniers que nous fîmes dans cette journée, se trouva le colonel Blücher, fils du général en chef prussien; il fut pris par les lanciers polonais de la garde.

Le lendemain 17, le général Mouton-Duvernet fut chargé de reconnaître la position de l'ennemi. Vers deux heures, il fit enlever par la 42e. division le village d'Arbesau. L'avant-garde des alliés, chassée des abattis derrière lesquels elle s'était retranchée, fut rejetée sur Kulm. Nos troupes profitant de ce premier avantage, descendirent dans la plaine en avant du village de Dolnitz. Une violente canonnade s'engagea aussitôt, le combat devint sérieux. La division de cavalerie de la garde du général Ornano était en bataille dans la plaine. Le général Colbert (Édouard), commandant le 2e. régiment de lanciers rouges de la garde, fit charger une batterie autrichienne de vingt-quatre pièces par deux escadrons, sous le commandement du lieutenant-colonel Verdière. La batterie fut enlevée, et tous les canonniers qui la servaient mis hors de combat; mais

plusieurs colonnes de cavalerie autrichienne s'avançant pour venger cet échec, les lanciers n'eurent que le temps de ramener les chevaux, deux pièces de canon et un avant-train.

Nos divisions qui arrivaient successivement, allaient déboucher également par Dolnitz, lorsqu'une colonne autrichienne ayant attaqué notre flanc gauche, tandis qu'une seconde menaçait de couper nos communications sur Nossendorf, Napoléon fit rappeler les troupes déjà engagées dans la plaine. Le général Mouton-Duvernet se replia sur Dolnitz, faisant soutenir la retraite par un escadron de lanciers rouges de la garde, commandé par le lieutenant-colonel Petiet, et prit position à la nuit, au pied de Nollenberg. Un épais brouillard et des torrens de pluie mirent fin au combat, qui fut très-meurtrier. Cependant la perte de l'ennemi fut beaucoup plus considérable que la nôtre; ce que l'on peut attribuer à l'habileté de nos tirailleurs, et à la maladresse des canonniers autrichiens. De notre côté, le colonel Pintheville, major des dragons de la garde, fut le seul officier de marque blessé. Un boulet lui enleva toute la partie inférieure de la figure, y compris le nez et le menton. Ce brave officier, après des souffrances bien douloureuses,

est parvenu à se rétablir. Les cicatrices qu'il a conservées de cette horrible mutilation, attesteront, tant qu'il existera, que c'est au prix de son sang, en servant sa patrie, qu'il les a reçues.

Nos communications étant souvent interceptées par des partisans ennemis dans l'intérieur de la Saxe, le général Lefebvre-Desnouettes reçut l'ordre de marcher contre eux avec une division de cavalerie de la garde. Le 19 septembre, il rencontra près de Freybourg le général Thilman qui emmenait trois à quatre cents malades français : fondre sur lui à la tête de la cavalerie de la garde, lui enlever nos prisonniers malades, faire mordre la poussière à deux cents ennemis, et mettre le reste en fuite, fut pour lui l'affaire d'un moment.

Napoléon, s'apercevant que l'ennemi s'en tenait à de légers combats, et qu'il refusait la bataille près la forêt de Bichoffswerda, et qu'il battait en retraite sur tous les points, ordonna au maréchal Macdonald de se rapprocher avec les troupes sous ses ordres de la ville de Dresde, en prenant position sur les hauteurs de Weissig.

Aux combats de Wartenbourg et de Dessau, qui eurent lieu les 26 et 28 septembre, l'en-

nemi continua à battre en retraite ; mais le 28, le général Lefebvre-Desnouettes, qui avait battu le général Thilman à Freybourg le 19 septembre, fut attaqué à son tour par l'hetman des cosaques Platow, qui, s'étant joint au corps de Thilman, sortit de Bohème à la tête de dix mille hommes de cavalerie et trois mille d'infanterie. Le général Lefebvre-Desnouettes qui n'avait avec lui que quatre à cinq mille chevaux, prévoyant ne pouvoir leur tenir tête, attendu qu'il n'avait pas l'espoir d'être soutenu, effectua sa retraite sur Zeist, d'où il fut bientôt délogé et contraint de se replier sur Weissenfels, après avoir perdu trois à quatre cents hommes.

C'est ainsi que, tantôt triomphante, tantôt vaincue, l'armée française, toujours bien inféférieure en nombre aux ennemis, arriva à Leipsick.

L'armée française ayant quitté Dresde, pour se concentrer aux environs de Leipsick, où elle arriva le 14 octobre, fut attaquée par le prince Schwartzenberg. Après diverses charges des deux armées, on se replia de part et d'autre dans les positions respectives, et le combat se termina par une canonnade qni dura jusqu'au soir. Napoléon arriva près de Leipsick avec la garde.

Le même jour, Murat, suivi seulement d'une faible escorte, fut vivement attaqué par des escadrons prussiens, qui le reconnurent à l'éclat de son habit. L'espoir de s'en rendre maîtres fit qu'ils le poursuivirent à outrance. Les difficultés du terrain, et la rapidité de la poursuite ayant dispersé son escorte, Murat se trouva isolé, accompagné seulement d'un cavalier. Un terrain marécageux ayant ralenti sa course, il se trouva bientôt serré de près. Aiguillonné par l'espoir de faire un illustre prisonnier, un officier prussien, devançant sa troupe, l'atteignait déjà, en lui criant : *Arrête, arrête, roi !* Murat se retournait pour se défendre lorsque le cavalier qui ne l'avait pas quitté un instant, passa son sabre au travers du corps de l'officier, qui trouva la mort au lieu d'une riche capture qu'il croyait faire. Débarrassé ainsi de son ennemi le plus pressant, Murat fut bientôt dégagé par notre cavalerie qui, s'étant reformée, se reporta sur les Prussiens et les força à se retirer.

Murat, reconnaissant envers celui qui venait de le tirer d'un tel danger, le nomma sur-le-champ son écuyer, lui accorda une pension et lui obtint de Napoléon la décoration de la Légion-d'Honneur.

Tandis que l'armée française se concentrait

aux environs de Leipsick, le maréchal Davoust restait en position sur le Bas-Elbe, couvrant Hambourg devant le général russe Walmoden. Sur ce point, l'ennemi depuis quelque temps restait inactif. Cependant, dans la nuit du 8 au 9 octobre, le général russe Tettenborn, avec trois à quatre mille hommes, passa l'Elbe au-dessus de Boetzenbourg, et se porta à marches forcées sur Brémen, où il arriva le 13. La garnison française, quoique faible et surprise, fit une vigoureuse résistance tant que vécut le brave colonel Thuilier qui la commandait; mais ce colonel ayant été tué le lendemain, son successeur, dans la crainte d'une insurrection populaire et de la mutinerie des Suisses, capitula le 15. La garnison, forte de onze cents hommes, obtint la faculté de se retirer au-delà du Rhin, ce qu'elle effectua, tandis que les Suisses, qui en faisaient partie, officiers et soldats, passèrent dans les rangs de nos ennemis. Cette première défection devait être bientôt suivie par d'autres, qui devaient nous devenir autrement funestes. Nous voici arrivés à cette désastreuse bataille de Leipsick, qui fit naître tous les événemens qui l'ont suivie depuis, et qui devait avoir tant d'influence sur les destinées de la France.

Le 16 au matin, l'armée française couvrant

Leipsick était ainsi placée, à deux lieues et demie à l'orient de cette ville : l'extrémité de l'aile droite s'appuyait à la Pleisse, aux villages de Mark-Kleberg, Dœlitz et Connewitz, qu'occupait le prince Poniatowski avec les Polonais. A la gauche, derrière le village de Wachau, le corps du maréchal Victor ; en arrière, occupant le village de Dœssen, le maréchal Augereau. Ces corps étaient flanqués à droite par la cavalerie des généraux Kellermann et Milhaud. Le général Lauriston était au centre, à Libertwolkowitz, ayant le maréchal Macdonald à sa gauche ; les corps de cavalerie des généraux Latour-Maubourg et Sébastiani, à la gauche du maréchal Macdonald. Derrière ces divers corps, et au centre, se trouvait la garde, en réserve près du village de Probstheyda. Le corps du maréchal Marmont tenait l'extrême gauche sur la route de Halle, ayant à sa droite celui du général Souham, et flanqué par la cavalerie du duc de Padoue. Le corps du général Regnier arrivait vers la gauche par la route d'Eulenbourg. Celui du général Bertrand, destiné à garder le passage de l'Ester, avait pris position derrière cette rivière, au village de Lindenau. L'aile droite était aux ordres de Murat ; le centre, directement sous Napoléon ; la gauche, séparée de l'armée principale par une distance

de près de trois lieues, était commandée par le maréchal Ney.

Vers les neuf heures du matin, au moment où Napoléon examinait les colonnes de l'ennemi, qui se disposaient pour l'attaque, trois coups de canon, tirés à intervalles réguliers, partirent des batteries ennemies. La canonnade s'engagea aussitôt avec violence sur toute la ligne, et l'armée alliée s'ébranla sur tous les points.

Le général Kleist marcha sur notre droite, et, malgré la résistance des Polonais, il s'empara du village de Mark-Kleberg. Le prince Eugène de Wurtemberg se porta sur Wachau ; le général Klenau sur Libertwolkowitz. Ces deux villages furent attaqués successivement, et autant de fois l'ennemi fut culbuté et mis en désordre.

A onze heures, le maréchal Macdonald déboucha en avant de Holzhausen, et s'avança sur le ruisseau de Libertwolkowitz; l'attaque de Klenau fut ainsi prise en flanc. La division Charpentier, qui était en tête de la colonne, marchait à une batterie placée sur la position dite la *Redoute suédoise* : six mille Autrichiens la défendaient, soutenus par un effroyable feu de mitraille. Le premier régiment de cette division, placé en face de la redoute, paraissait hésiter dans sa marche; Napoléon arrive dans ce moment : « Quel est ce régiment? demande-t-il.

— Le 22e. léger, répond le colonel. — Cela n'est pas possible; il ne resterait pas les bras croisés à se laisser mitrailler. » Électrisés par ces mots, ils se précipitent sur les six mille Autrichiens qui défendaient la redoute, et enlèvent la batterie à la baïonnette.

Il était midi, quand Napoléon, ayant obtenu ce succès, pensa que l'instant de décider la victoire était arrivé. Ne pouvant agir sur les ailes de l'ennemi qui, plus nombreux, présentait un front trop étendu, il tente de percer son centre, pendant qu'il l'occupe à ses extrémités, par des attaques réitérées : il dirige en conséquence sur Wachau le maréchal Oudinot avec deux divisions de la jeune garde, tandis que le maréchal Mortier, avec deux autres divisions de la jeune garde, se porte sur Libertwolkowitz, avec ordre de s'emparer d'un bois placé sur la gauche du village. En même temps il fait porter sur le centre, une batterie de soixante pièces de canon de la garde, dirigée par le général Drouot. Cette attaque bien combinée et bien exécutée, réussit complétement; l'artillerie ennemie se retira devant le feu des Français, et fut suivie par les autres troupes, qui cédèrent le champ de bataille; mais bientôt la réserve ennemie remplaça les troupes qui venaient de se retirer. Celles qui étaient au centre

furent relevées par la garde impériale russe ; et celles des autres points d'attaque, furent remplacées par six divisions du comte de Merfeld, qui commandait en chef l'armée autrichienne. Aussitôt la cavalerie de la garde russe et les cuirassiers autrichiens se précipitèrent sur le village de Dœlitz, en chassèrent les Français, qui de suite se formèrent en carré, pour tenir tête à cette nombreuse cavalerie qui caracolait sans cesse autour d'eux. Napoléon s'apercevant du danger qui menace les Français, envoie promptement Murat, avec les cuirassiers de Latour-Maubourg, pour charger l'ennemi par la gauche de Wachau, tandis que la cavalerie polonaise et les dragons de la garde, commandés par le général Letort, se précipitent par la droite. Ces deux charges impétueuses renversent la cavalerie ennemie qui fut défaite, et laissa sur le champ de bataille deux régimens entièrement détruits, et quatre cents prisonniers. De son côté le prince Poniatowski renforcé par la division Curial de la garde, se porte sur le village de Dœlitz ; les fusiliers grenadiers de la garde ont ordre de l'emporter ; ne consultant que son courage, le chef de bataillon polonais Rylski se précipite à leur tête, aborde l'ennemi avec impétuosité, s'empare du village, et fait mettre bas les armes à une colonne considé-

rable d'Autrichiens, fait douze cents prisonniers parmi lesquels se trouve le général Merfeld.

Rylski, qui depuis long-temps servait la France, avec un dévouement sans bornes, fut atteint d'une blessure mortelle, et cueillit à Dœlitz ses derniers lauriers.

Les Français étaient victorieux à la droite, mais sur d'autres points on en était encore aux mains; la cavalerie ennemie chargeait avec beaucoup de résolution les pièces de la réserve de la garde, que commandait le général Drouot; mais celui-ci changeant de manœuvre, fit ranger en un carré les pièces qu'il avait eu la précaution de charger à mitraille; les canonniers firent alors un feu si vif et si bien nourri, qu'ils repoussèrent l'ennemi dans un instant. Pendant que les Français étaient engagés sur différens points, le général Bertrand était attaqué au village de Lindenau, par les généraux ennemis Giulay, Thilman et Lichtenstein. Malgré tous les grands efforts de l'ennemi, le général Bertrand ne céda pas un pouce de terrain et garda sa position, avec les faubourgs de Leipsick. Cette journée fut terminée par une charge vigoureuse que Napoléon exécuta à la tête de la garde, et qui eut le plus grand résultat. Les ennemis repoussés de toutes parts abandonnèrent le champ de bataille.

Le prince Poniatowski qui, dans cette journée, avait rendu d'importans services à l'armée française, fut nommé le soir même maréchal, sur le champ de bataille.

L'armée française campa sur une partie du terrain qu'avait occupé l'ennemi. Le lendemain 17, les deux armées restèrent toute la journée en présence, sans entreprendre le moindre mouvement hostile.

Le lendemain 18, les deux armées étaient prêtes à commencer le combat. Dans la nuit, Napoléon rapprocha son centre de Leipsick, laissant sa gauche et sa droite dans leur première position, appuyées à la Partha et à la Pleisse.

A huit heures du matin, l'armée de Bohème commença l'attaque, en forçant les postes avancés que les Français avaient laissés en se retirant sous Leipsick. A dix heures, la canonnade s'engagea sur toute la ligne, et toute l'armée ennemie, forte de trois cent cinquante mille hommes, se déploya, tandis que nous ne pouvions lui opposer que cent cinquante-six mille huit cents hommes, que la défection de nos alliés allait bientôt encore réduire. Malgré cette énorme disproportion de forces, le sort en était jeté, il fallait combattre.

Le maréchal Macdonald, qui se trouvait au

centre, attaqué de front par le corps de Klenau et la division Ziethen, le fut bientôt de flanc par le corps de Benigsen, qui, ayant emporté Baalsdorf, menaçait de le tourner. Le maréchal se replia sur Stœtteritz, où il appuya sa droite au général Lauriston. Dans le même temps, le prince Poniatowski avec les Polonais, qui tenait notre extrême droite, violemment abordé, perdit les village de Dœlitz et Lossnig, et allait être forcé à Connevitz, lorsque Napoléon, qui était placé avec la garde sur le Thonberg, près d'un moulin à tabac, et de cette hauteur centrale, se trouvait en mesure de soutenir les points trop fortement menacés, fit marcher à son secours, deux divisions de la jeune garde, sous les ordres du maréchal Oudinot.

Le prince Poniatowski, reprit alors l'avantage, et culbuta l'ennemi avec une perte énorme sur Dœlnitz; mais le prince de Schwartzenberg, ayant porté sur ce point de grandes masses, les Polonais furent encore repoussés et reprirent leur position de Connevitz, qu'ils conservèrent toute la journée, malgré les puissans et nombreux efforts de l'ennemi.

L'attaque la plus vive, était au village de Probstheyda, angle saillant de notre ligne, où se réunissaient le centre et la droite. Depuis le

commencement de l'action, le feu se soutenait avec la même violence, sans que les alliés obtinssent le moindre avantage. Ce poste était défendu par le deuxième corps, commandé par le général Victor.

A cinq heures, Napoléon fit avancer ses réserves d'artillerie, et les mit en batterie sur le plateau de Probstheyda. Elles dirigèrent une canonnade foudroyante contre la ligne ennemi déployée dans le vallon; le prince Schwartzenberg, pour dégager ses troupes d'un feu si meurtrier, les replia sur le plateau opposé, qu'il garnit également de toute son artillerie. Cette canonnade épouvantable se prolongea jusqu'à la nuit, et jusqu'à la nuit nos bataillons criblés par une épaisse grêle de mitraille, restèrent inébranlables à leurs postes.

On ne se battait pas avec moins d'opiniâtreté à notre gauche, qu'au centre et à la droite. A huit heures du matin, Bernadotte, à la tête des Suédois, passa la Partha et vint prendre position entre le corps de Blücher et de Benigsen. Le maréchal Ney, commandant notre gauche, voyant sa droite menacée d'être prise à revers par ce mouvement, fit sur-le-champ un changement de front, l'aile droite en arrière, rapprochant ainsi cette aile de Leipsick et de notre centre.

Napoléon, voulant décider du sort de cette journée, et profiter de la résistance que nos troupes opposaient à l'ennemi, fit avancer ses réserves d'artillerie; le feu de cette artillerie fit tant de mal à l'ennemi, qu'il fut contraint de se retirer à une lieue du champ de bataille. La victoire paraissait se décider en notre faveur, lorsque, par un mouvement inattendu, l'armée saxonne, infanterie, cavalerie, artillerie et la cavalerie wurtembergeoise, passe toute entière à l'ennemi, cette trahison changea tout à coup le sort de la bataille : un débouché important, confié aux Saxons, fut livré aux Russes, et nous fit perdre la position de Paunsdorf, qu'ils étaient chargés de défendre (1).

Fort de cette défection, l'ennemi repoussait le général Regnier, et avançait sur Leipsick, dont il n'était plus qu'à une lieue. Le maréchal Ney qui, dans le même moment était vivement attaqué a Schaenfeld par le général Blücher, ne put soutenir le général Regnier. Déjà deux

---

(1) Deux jours avant, à Eillenbourg, un régiment bavarois, faisant partie des troupes chargées, sous les ordres du général Durieux, d'escorter le grand parc de l'armée, avait passé à l'ennemi au moment où celui-ci attaquait le général Durieux.

fois ce village avait été pris par l'ennemi, deux fois il en avait été chassé; revenant à la charge avec des troupes fraîches, il s'en empara de nouveau à trois heures après midi. Mais le commandant Vielbans, à la tête d'un bataillon du 65e., l'enleva à la baïonnette. Deux heures après nous fûmes obligés d'abandonner cette position, ce qui força le maréchal Ney à se replier derrière Reudnitz, à un quart de lieue de Leipsick.

L'ennemi paraissait n'avoir plus qu'un effort à faire pour pénétrer dans Leipsick. Napoléon, qu'on vint instruire de ce qui se passait à sa gauche, s'y rendit, à cinq heures du soir, avec une division de la garde à pied et les grenadiers à cheval de la garde. Le village de Reudnitz fut repris. Les grenadiers à cheval de la garde et une division de cuirassiers se portèrent sur Volkmansdorf, et après plusieurs charges heureuses, l'ennemi fut replié sur les hauteurs et contre Schœnfeld, où il parvint à se maintenir. Dans le même moment, Napoléon, voulant profiter d'une lacune qui se trouvait entre Benigsen et Bernadotte, pour prendre ce dernier en flanc, porta sur le village de Mœlkau le général Nansouty, avec la cavalerie légère de la garde, soutenue par la division Durutte, de la garde, et vingt pièces de canon;

mais cette manœuvre ne réussit pas : le général Nansouty fut repoussé, et l'ennemi s'empara des villages de Stuntz et Sellerhausen, où il se maintint jusqu'à la nuit. Vers les six heures, le général Blücher, qui était arrivé jusque sous les murs de Leipsick, fit attaquer le faubourg de Rosenthal par le général Sacken ; mais les troupes qui y étaient, malgré leur petit nombre, s'y défendirent avec tant d'opiniâtreté, que tous les efforts des Russes échouèrent. La nuit mit fin aux mouvemens des troupes, mais la canonnade se prolongea encore jusqu'à neuf heures.

Telle fut la fin de la mémorable bataille du 18 octobre. Malgré l'énorme disproportion des forces, l'armée française ne fut point vaincue, puisque toutes les attaques de l'ennemi avaient été arrêtées. On n'avait pas, à la vérité, pu réparer tout-à-fait le mal qu'avait causé l'*odieuse trahison des Saxons*, mais nous avions conservé notre terrain au centre et à la droite, et regagné une partie de celui que nous avions perdu, dans la journée, vers la gauche.

La journée du lendemain 19 devait coûter bien des larmes à l'armée : le brave, le généreux prince Poniatowski, l'idole des Polonais, l'allié le plus fidèle, le plus dévoué à la France, y perdit la vie en voulant traverser la rivière

de l'Elster ; affaibli par plusieurs blessures, ne pouvant maîtriser son cheval, ayant un bras en écharpe, l'infortuné Poniatowski périt, laissant un nom qui sera prononcé avec vénération de siècles en siècles, par tous les hommes qui sauront apprécier les vertus, le génie, le courage, et surtout le noble caractère d'un soldat qui toute sa vie fut un modèle de franchise et de loyauté.

Depuis le 15 nous avions consommé deux cent cinquante mille coups de canon ; il n'en restait pas plus de seize mille dans les parcs, et nos réserves les plus voisines étaient Erfurth et Magdebourg. Napoléon, d'après ces considérations, ordonna le mouvement rétrograde sur Erfurth, qui commença vers dix heures du soir. Napoléon vint coucher dans un faubourg de Leipsick; on lui proposa d'incendier les immenses faubourgs de cette ville, et de se servir du corps de la place comme d'une tête de pont qui aurait été défendue par six mille hommes et soixante bouches à feu; mais Napoléon, bien loin d'adopter le système *des Russes en* 1812, refusa de prendre une mesure qui devait entraîner la ruine d'une des plus belles et plus commerçantes villes d'Allemagne. Il préféra faire défendre ces faubourgs par une partie de l'armée, pendant que les équipages et l'autre par-

tie passeraient le défilé. En conséquence les corps du maréchal Marmont et celui du général Souham ; la division Durutte restant du 7e corps dont les Saxons avaient fait partie ; le maréchal Macdonald et le prince Poniatowski furent chargés de défendre les approches de la ville, pendant que le reste de l'armée effectuerait sa retraite.

Vers dix heures Napoléon prit congé du roi de Saxe ; ce souverain qui, pendant les deux batailles, était placé au haut d'une tour à Leipsick, d'où il observait le champ de bataille, ne pouvait se lasser d'admirer la valeur héroïque de l'armée française luttant avec avantage contre toutes les forces réunies des armées alliées. Napoléon, en quittant le roi de Saxe, gagna le village de Lindenau, à l'extrémité du défilé où se trouvaient déjà la garde et une partie de l'armée.

A la pointe du jour, l'ennemi, s'étant aperçu de la retraite de l'armée française, s'élança de tous les côtés sur Leipsick. Les Prussiens et les Suédois forcèrent les barrières de la ville, et, pénétrant dans les rues, se réunirent sur la grande place aux Autrichiens, auxquels les troupes badoises qui étaient restées, jusque-là, dans nos rangs, ouvrirent la porte de Saint-Pierre. Le bataillon saxon que Napoléon avait

laissé à la garde du roi de Saxe, se mit à tirer, sur les troupes françaises, des maisons et des remparts.

Malgré le nombre des attaquans, nos braves disputaient, dans le faubourg de Halle, le terrain pied à pied ; les Polonais de la garde, de leur côté, défendaient vigoureusement le boulevart de l'ouest, où ils étaient acculés. Encore deux heures, et cette valeureuse arrière-garde était sauvée ; mais le destin en avait autrement ordonné. D'après les ordres de Napoléon, le principal pont qui se trouvait sur la Pleisse avait été miné, et le général Dulauloy, commandant l'artillerie de la garde, chargea le colonel Monfort de le faire sauter, lorsque les dernières troupes seraient passées ; mais ce colonel, au lieu de commander lui-même cette opération, en laissa le soin à un caporal et à quatre sapeurs. Cet homme, sans intelligence, ou par une frayeur prématurée, entendant les premiers coups de fusils tirés des remparts de la ville, mit le feu aux fougasses, et fit sauter le pont. Cette précipitation inconsidérée coupa toute retraite aux troupes qui restaient encore dans Leipsick. Dès ce moment, le désordre se met parmi nos troupes ; tous se débandent, tous prennent la fuite, et ne savent par où se sauver ; les chefs font en vain tous leurs efforts pour les

rallier; en vain le général Poniatowski, avec une poignée de braves lanciers polonais de la garde, charge et repousse l'ennemi : il faut céder au nombre, à l'impérieuse nécessité. Les généraux, abandonnés de leurs troupes, cherchent comme elles un salut en se précipitant dans la rivière. C'est au milieu de ce désordre que le prince Poniatowski, déjà blessé, reçut un coup de feu au moment où il traversait la rivière, et s'y noya.

Après la bataille de Leipsick, Napoléon, ne trouvant plus un appui suffisant dans ses places fortes sur l'Elbe, se décida à évacuer l'Allemagne, pour se rallier derrière le Rhin, et suivit, dans ce but, la route la plus directe, celle par Erfurth, Gotha, Hanau et Francfort.

L'armée française opérait sa retraite de Leipsick, et s'avançait en grande hâte vers le Rhin. On apprit bientôt que l'armée autrichienne et bavaroise, forte d'environ soixante-dix mille hommes, venant de Braunau, était arrivée à Hanau, et voulait en fermer le chemin aux Français. Placés dans un bois, les Bavarois, au nombre de quarante mille, voulurent en effet couper le passage à l'armée française; aussitôt l'attaque fut ordonnée et soutenue par plusieurs régimens de ligne qui firent des prodiges de valeur. Inférieurs en nombre, le succès

devenait incertain, lorsque Napoléon, arrivant au galop devant les colonnes de la garde, ordonna que deux bataillons de chasseurs à pied de la garde se portassent en avant pour soutenir les régimens de ligne, en leur disant : « Amis, » vengeons Louis XIV ; ici même les gardes » françaises éprouvèrent un violent échec, et » furent précipitées dans le fleuve : que l'en- » nemi éprouve aujourd'hui le même sort. »

Le reste de la garde se plaça en colonne serrée dans le bois, où elle essuyait un feu violent d'artillerie. Un obus tomba aux pieds de Napoléon, et blessa un de ses guides qui se trouvait près de lui ; alors il se retourna, vint auprès de la garde, et, en frappant sur l'épaule d'un sous-officier, il lui dit : « Sergent, rassure » ces jeunes gens; cinquante bras doivent tom- » ber, sans qu'une seule tête bouge. »

Comme l'avait dit Napoléon, les gardes françaises furent vengées. Le soir, l'armée marcha sur Hanau.

Le général Cambronne, ayant reçu l'ordre de se porter en avant avec trois compagnies du 2e. régiment de chasseurs qu'il commandait, se jeta avec le lieutenant-colonel Teissère, dans un bois occupé par quatre bataillons ennemis. Étonnés de ce mouvement aussi brusque qu'imprévu, trois de ces bataillons se mirent en re-

traite ; le quatrième, ayant conservé sa position, se trouvait dépassé ; il était dangereux de le laisser ainsi sur les derrières. Cambronne prend la résolution de le tourner, à la tête d'une centaine d'hommes, il rétrograde ; mais sans l'attendre, le bataillon prend la fuite. Dans la crainte que sa proie ne lui échappe, Cambronne se précipite alors au galop à la poursuite de cette troupe. Arrivé à dix pas, et suivi seulement de trois chasseurs, les seuls qui purent le suivre : « Rendez-vous, s'écrie-t-il, » rendez-vous, vous êtes mes prisonniers. » Les soldats ennemis jettent leurs armes ; ils vont se rendre ; mais à la voix de leurs officiers, qui les frappent pour les contraindre à se battre, ils se préparent à résister ; cependant ils fuient de nouveau, et ne s'arrêtent qu'après s'être mis sous la protection d'une ligne formidable d'infanterie, soutenue par une cavalerie imposante et par une artillerie nombreuse prête à faire feu. Cambronne, avec le plus grand sang-froid, forme en bataille ses intrépides chasseurs ; ses trois compagnies se déploient ; mais au moment où il en parcourt le front, il est démonté par un boulet, et se trouve engagé sous son cheval. Le capitaine Barbier accourt pour secourir son général, et l'aider à se relever. Une contusion produite par cette chute mit Cambronne hors

de combat ; obligé de se retirer, il laissa le commandement au lieutenant-colonel Teissère. L'ennemi gardait la lisière du bois; il fallait l'en débusquer, et emporter de vive force une ferme dans laquelle il s'était retranché. Non-seulement l'intrépide Teissère réussit à le chasser, mais encore il se maintint, pendant plus de deux heures, dans une position des plus désavantageuses, contre des forces vingt fois supérieures; les rejeta dans Hanau, s'empara d'une écluse, traversa la rivière dans l'eau jusqu'à la ceinture, se sendit maître d'un moulin qui touchait à la ville, tua un grand nombre d'hommes, et fit plusieurs centaines de prisonniers. Cette action décida la victoire; l'ennemi, poursuivi avec vigueur, se retira dans le plus grand désordre, en abandonnant une grande quantité de bagages et tous ses blessés.

Le chef de bataillon *Albert* et le capitaine *Godard*, du 1er. régiment de grenadiers, donnèrent, dans cette journée, d'éclatantes preuves de courage. Ce dernier, à la tête de deux compagnies, culbuta plusieurs bataillons bavarois; les poussa jusqu'au bord de la Kinsig, et leur fit éprouver une perte de trois cents hommes qui furent ou noyés ou passés à la baïonnette.

Les chasseurs *Mère* et *Molert* se précipitè-

rent dans la mêlée, et enlevèrent chacun un drapeau.

Le chasseur *Paroume* fut l'un des trois soldats qui suivirent *Cambronne*; il alla au milieu d'un bataillon arracher le fanion d'un guide. Les autres militaires de la garde qui se signalèrent par des actes d'intrépidité, sont les sergens *Thomas*, *d'Instrument*, *Lefebvre*, *Colson*, *Pierson*; les caporaux *Accart*, *Reysche et Guillaume*; les grenadiers *Monton*, *Mortellette*, *Laurensenart*, *Favier*, *Verniol*, *Roinot*, *Versigny*, *Camuset*, *Lepage*, *Darsonville*, *Thomas*, *Rébecfat*, *Lints*, *Lajoux*, *Thiebaut et Vidal*.

Les sergens *Benoît et Ragot*; le fourrier *Cadot*; les caporaux *Guyot*, *Courtois*, *Leleu*, *Keller*, *Thissol*, *Thevenin*; les grenadiers *Lefrancors*, *Kain*, *Lecoq*, *Jou*, *Largart*, *Marlier* et *Cordier*, faisant partie de deux compagnies envoyées pour protéger les batteries de la garde, furent des modèles d'un véritable dévouement.

Pendant que toute l'armée ennemie, tenue en respect par cinq mille tirailleurs (les Autrichiens ayant rejoint les Bavarois), faisait en vain tous ses efforts pour les accabler, l'armée française arrivait, suivie par l'artillerie. Aussitôt Napoléon donne l'ordre au général Curial de se porter au pas de charge sur l'ennemi,

avec deux bataillons de chasseurs de la vieille garde, tandis que le général Drouot débouche avec cinquante pièces de la garde. En même temps il fait charger l'ennemi dans la plaine par le général Nansouty, avec tout le corps du général Sébastiani et la cavalerie de la vieille garde. Le général Curial, avec la garde, culbute quelques bataillons ennemis; le reste se rejette dans le débouché, épouvanté à l'aspect de la vieille garde.

Cependant, les cinquante pièces que le général Drouot avait mises en batterie, avec la plus grande activité, faisaient un feu terrible et beaucoup de mal à l'ennemi. De son côté, le général Nansouty se porte sur la droite de ses batteries, et fait charger dix mille hommes de cavalerie ennemie par le général Lévêque, major de la vieille garde, avec la division des cuirassiers Saint-Germain, qui éprouvent une vive résistance. Ils sont remplacés successivement par les grenadiers, les dragons de la cavalerie de la garde, et par deux escadrons de gardes-d'honneur du 3e. régiment, sous les ordres du major Saluces. Enfin, la cavalerie française, secondée par l'artillerie qui écrasait des rangs entiers d'ennemis, culbuta et sabra dix mille hommes de cavalerie ennemie. Plusieurs carrés d'infanterie furent enfoncés; le

régiment autrichien Jordis, et les hulans du prince Schwartzenberg, entièrement détruits. Cette partie gauche de l'ennemi fut chassée du chemin de Francfort qu'elle barrait, et du terrain qu'elle occupait; elle se mit en retraite, poursuivie par les Français, et bientôt après en pleine déroute.

La bataille était gagnée et la victoire complète; mais, pour arriver à la route de Francfort, il fallait passer sous les murs de Hanau, que l'ennemi tenait toujours. Vers les neuf heures du soir, Napoléon, suivi d'une simple escorte, essaya si, à la faveur de l'obscurité, il ne pourrait pas gagner cette route. Il n'eut pas fait cinq cents pas, qu'une décharge de coups de fusils lui apprit que la chose était impossible, et que l'ennemi tenait toujours. Il fit alors exécuter une attaque sur la ville par la division Charière; mais elle ne réussit pas. Il fallut donc attendre le jour afin de risquer un nouveau combat, qui, par l'approche des alliés, qui suivaient notre arrière-garde, pouvait devenir très-désastreux. Heureusement, cet état d'une si fâcheuse incertitude dura peu : à minuit, le général Curial vint prévenir Napoléon qu'un officier de chasseurs à pied de la garde, étant entré dans Hanau avec quelques chasseurs, par le trou d'un moulin, avait trouvé

la ville évacuée par l'ennemi. Dès ce moment toute inquiétude cessa. La route de Francfort à Mayence était libre ; le maréchal Marmont prit possession de Hanau, et s'approcha des Austro-Bavarois, qui étaient en position sur la route d'Aschaffenbourg. Au jour, l'armée française continua sa marche et arriva le 2 novembre à Mayence, où elle passa le Rhin, avec la perspective d'être bientôt poursuivie sur son propre territoire, par sept armées réunies qui avaient juré sa perte.

CAMPAGNE DE 1814.

Ce n'est plus sur le terrain ennemi qu'est placé le théâtre de la guerre, c'est dans le sein de la France, de cette France fière jusqu'alors d'avoir donné le jour à des milliers de soldats qui, pendant vingt-cinq ans, l'élevèrent et la rendirent, par des succès qui tiennent du prodige, la première puissance de l'univers.

Ce que n'avaient pu faire plusieurs puissances réunies (nous vaincre), devait s'effectuer par la trahison; et en effet, que peut la valeur contre de pareilles armes? Tant que les puissances étrangères combattirent avec le sentiment de l'honneur, avec la loyauté qui fait admirer même un ennemi vaincu, elles ne purent jamais nous soumettre. Lassées d'être grandes à nos yeux, elles rompirent le charme.

C'est alors que nous vîmes le sort qui nous était réservé. Profitant de la désastreuse campagne de Russie, de la défection de nos alliés dans celle de Saxe, de la réunion des Anglais, des Suédois, des Napolitains, des Hollandais,

des Espagnols et des Portugais, aux troupes russes, autrichiennes et prussiennes, elles profitèrent, dis-je, de toutes ces circonstances pour nous poursuivre avec acharnement.

C'est avec ces forces innombrables qu'elles dépassèrent le Rhin, et s'apprêtèrent à porter le fer et la mort dans les rangs d'une armée déjà affaiblie, tant par les divers combats qu'elle avait soutenus, que par les marches multipliées qu'elle avait été obligée de faire pour opérer sa retraite vers la France. Aussi ces puissances crurent-elles avoir bon marché d'une armée qu'elles espéraient facilement envelopper et détruire à la première bataille qu'elles lui livreraient.

Combien fut grande leur erreur ! A peine le soldat eût-il touché le sol français, qu'à l'exemple d'Antée, il sentit renaître ses forces et son courage, et prêt à vendre chèrement une vie déjà si glorieuse par mille batailles qui lui assuraient d'avance l'immortalité !

La campagne de 1814 peut être appelée à juste titre : Campagne de la garde. Tant que l'on parlera de Bar-sur-Aube, de Saint-Dizier, de Brienne, de la Rothière, de Champ-Aubert, de Montmirail, de Vauchamp, de Nangis, de Montereau, de Craonne et d'Arcis-sur-Aube, ces noms se rattacheront involontairement à

celui de la garde. Dans ces journées à jamais mémorables pour elle, on la vit porter l'effroi et la mort dans les rangs ennemis : plus d'une fois sa seule présence fit battre en retraite de nombreuses légions ; partout son nom imprima la terreur ; partout, enfin, elle justifia la brillante réputation qu'elle avait si justement acquise dans les campagnes précédentes, campagnes qui rappellent aujourd'hui d'illustres actions et en même temps de pénibles souvenirs.

Oh, France ! oh, mon pays ! cette campagne fera époque dans tes annales, elles rediront à nos neveux les efforts multipliés que firent une poignée de braves pour défendre ton territoire et assurer ton indépendance ; elles rediront que, si elle fut vaincue par le nombre, elle fut grande jusqu'au dernier moment, par les traits d'héroïsme et de bravoure qui signalèrent la fin de cette campagne.

Les Autrichiens et les Bavarois, formant la première ligne des armées alliées, avaient passé le Rhin entre Bâle et Schaffouse ; les Russes, les Prussiens, les Wurtembergeois et les Badois, étaient en mouvement sur divers points depuis le Brisgaw jusqu'à Wesel.

A peine les alliés eurent-ils franchi le Rhin, que Napoléon expédia des officiers du génie, chargés de lever le plan des villes et des posi-

tions situées sur toutes les routes de l'est jusqu'à Paris.

Le général Schwartzenberg venait de porter son quartier-général à Vesoul, tandis que le général comte Giulay marchait sur Langres.

La vieille garde, sous les ordres du maréchal Mortier, prit sa direction sur Langres, où elle arriva, très-heureusement, après plusieurs marches forcées, pour sauver cette ville, sur le point d'être investie, et cela par l'imprudence d'un lieutenant de la garde nationale, qui fit feu sur un parlementaire. Cette vue, en rassurant les habitans, comprima l'ennemi qui dès lors n'osa plus rien entreprendre contre la ville.

Le 12 janvier, le maréchal Mortier y établit son quartier-général, où étaient réunis douze mille hommes de la vieille garde.

Les 13 et 14, il fit marcher contre l'avant-garde ennemie, forte de dix-huit cents hommes, trois cents chasseurs de l'infanterie de la jeune garde, conduite par des gens du pays. Ils arrivèrent à une heure du matin près de l'ennemi qui venait de prendre les armes, l'abordèrent à la baïonnette, lui tuèrent cinq à six cents hommes, et lui firent cent cinquante prisonniers.

Le 19, en conséquence des dispositions gé-

nérales, le maréchal Mortier se dirigea sur Chaumont, où il fut rejoint par deux nouvelles divisions de la jeune garde, et un parc de soixante-dix pièces de canon; en abandonnant Langres, où il laissa seulement deux cents hommes de la garde avec quelques pièces de canon pour sa défense. Le prince de Schwartzenberg, se présentant avec des forces considérables, se rendit facilement maître de Langres, et suivit dès lors le mouvement du maréchal Mortier sur Chaumont; mais celui-ci, se trouvant pressé par un ennemi supérieur en nombre, opéra sa retraite jusqu'à Bar-sur-Aube. Dans sa marche, ayant rencontré deux bataillons wurtembergeois venant d'Epinal, il les fit canonner pendant dix minutes, les fit ensuite aborder à la baïonnette par soixante grenadiers de la garde, qui s'offrirent de bonne volonté; et, après les avoir repoussés à l'arme blanche, leur firent quatre-vingts prisonniers et forcèrent le reste à se jeter dans la rivière.

Le 24 janvier, le prince royal de Wurtemberg et le général Giulay se réunirent pour l'attaquer; leurs forces s'élevaient à plus de trente mille hommes, tandis que nous n'avions à leur opposer, tout au plus, que treize mille hommes.

L'attaque commença à midi. L'avant-garde

française fut d'abord repoussée jusqu'au pont de Fontaines. Mais huit mille hommes de la vieille garde et de la division italienne, assaillirent les Autrichiens avec tant d'impétuosité, qu'ils les enfoncèrent de toutes parts. Le major Keck tomba dans la mêlée, percé de coups de baïonnettes. Malgré cette vive attaque, l'ennemi parvint à se rallier sous la protection de la brigade de Treneck, et d'une artillerie formidable. Dans le fort de cette action, des soldats italiens et brabançons quittèrent nos drapeaux pour passer sous ceux de l'ennemi. Ceux-ci parvinrent à tourner Bar-sur-Aube, avec l'intention de continuer l'attaque le lendemain; mais le maréchal Mortier, ayant acquis la certitude de n'être point secouru à temps, profita de la nuit pour opérer une retraite, qui devait épargner la ville et ménager le sang de tant de braves qui, malgré leur bravoure, eussent fini par succomber sous le poids d'une armée qui grossissait à chaque instant.

Le capitaine Heuillet, commandant une compagnie du 2e. régiment de chasseurs à pied de la vieille garde, fut désigné pour couvrir le mouvement, en plaçant en tirailleurs la plus grande partie de ses soldats, tandis que les autres continueraient à occuper le village de

Fontaines. A peine eut-il fait ces dispositions, qu'il fut vigoureusement attaqué par toute la ligne. Il fallait ou abandonner la position, ou se faire hacher sur le terrain; Heuillet, ayant pris cette dernière résolution, rassembla sa troupe, appela ses tambours, recommanda aux chasseurs de ne pas faire feu, laissa avancer l'ennemi à bout portant, fit alors battre la charge, et, à la tête de cent cinquante hommes seulement, il réussit à mettre en déroute plus de cinq mille Autrichiens, qui perdirent beaucoup de monde dans cette action : cette charge fit le plus grand honneur au capitaine Heuillet.

Napoléon partit de Paris le 25 janvier, et se rendit à Châlons, où il avait été précédé par mille sept cents chevaux de la garde, aux ordres du général Lefebvre Desnouettes; du 1er. régiment des chevau-légers polonais de la garde; de la 2e. division de tirailleurs de la garde, avec deux batteries à pied et deux à cheval. La division de la jeune garde Decouz fut réunie à celle du général Meunier. La cavalerie polonaise, qui se trouvait être la meilleure de l'armée, fut incorporée dans la garde, et forma une division sous les ordres du général Paez. La division Ricard, ainsi que celle du général Dufour, eurent ordre de se réunir à Vitry.

La nouvelle de l'arrivée de Napoléon à Châ-

lons donna de l'inquiétude à l'empereur de Russie ainsi qu'à l'empereur d'Autriche. Ils n'avaient point oublié les succès qu'il avait obtenus naguère et qu'il pouvait encore obtenir; enfin, ils avaient tout à craindre de lui, s'il parvenait à rendre cette guerre nationale ; mais un incident vint tout à coup relever leur courage.

L'ex-directeur helvétique Laharpe, instituteur de l'empereur Alexandre, se rendant de Paris en Suisse, fut arrêté près de Bar, aux avant-postes autrichiens. Il se réclame de son élève, auprès duquel il fut conduit. On ignore le sujet de leur entretien; mais l'ex-directeur Laharpe, quelques heures après, dit hautement dans le salon de l'empereur Alexandre, *que la chute de Napoléon n'était pas éloignée, puisque la majorité du sénat et du corps législatif n'attendait qu'une occasion pour se déclarer contre lui*. Dès ce moment, les souverains alliés ne doutèrent plus du succès de l'entreprise, et il fallut toute l'activité de Napoléon, qui se multipliait et se trouvait partout, pour faire tête si long-temps à l'orage.

Napoléon, après avoir pris toutes ses dispositions pour le combat de Saint-Dizier, fixa l'attaque au lendemain matin 26.

La cavalerie du général Milhaud se mit en

mouvement sur Saint-Dizier, où le général Landskoy était dans la plus grande sécurité. La cavalerie française surprit la sienne dans ses bivouacs. La division Duhesme, qui la suivait de très-près, atteignit son infanterie à Saint-Dizier, et lui enleva quelques prisonniers. Napoléon entra dans la ville le 27, à 8 heures, d'où il donna l'ordre de poursuivre l'ennemi dans les directions de Joinville et d'Eclaron. Les maréchaux Marmont et Victor, ainsi que trois divisions de la jeune garde, prirent position en avant de Saint-Dizier.

Le 28, Napoléon laissa à Saint-Dizier le maréchal Marmont, avec le premier corps de cavalerie, et dirigea ensuite l'armée sur Montiérender par Vassy. Le maréchal Victor, précédé de la cavalerie du général Milhaud, suivit la route de Joinville jusqu'à Ragecourt, où il prit la traverse de Vassy. La cavalerie et l'infanterie de la garde suivirent la route directe de Saint-Dizier a Vassy, à gauche de la forêt Duval. Les divisions Dufour et Ricard, sous les ordres du général Gérard, partirent de Vitry pour flanquer la droite de l'armée. Le quartier-général de Napoléon fut placé le soir à Montiérender.

Les armées russes et prussiennes se portaient diagonalement sur l'Aube, pour joindre la grande armée, entre Bar-sur-Aube et Brienne,

et prévenir par-là les mouvemens de Napoléon. De son côté, le major-général Berthier, aussitôt son arrivée à Ligny, rassembla les maréchaux. Dans cette conférence, il fut décidé que le maréchal Victor tiendrait à Ligny et à Bar, jusqu'à l'arrivée de deux divisions de la jeune garde qu'on attendait d'Anvers.

Deux divisions de cette même garde s'organisaient à Metz, deux à Bruxelles, deux autres à Paris et une à Sarrelouis.

Pendant cet intervalle, eut lieu le combat de Saint-Dizier, où le maréchal Victor et le général Duhesme culbutèrent l'ennemi avec tant de vigueur, que celui-ci, n'ayant pas eu le temps de faire sauter le pont, se précipita dans les chemins bourbeux de Montiérender.

Blücher, instruit par ses éclaireurs de l'apparition de l'armée française à Vassi et à Montiérender, se hâta de concentrer près de Brienne ses forces disponibles. On lui amena vers midi un colonel français, que les cosaques venaient d'enlever entre Vitry et Arcis. Il était porteur de dépêches importantes, annonçant que Napoléon, à la tête de son armée, s'était décidé à prendre l'offensive par Saint-Dizier, et d'un ordre adressé au maréchal Mortier, qui lui prescrivait de quitter avec la garde Troyes et l'Aube, pour s'approcher de l'aile droite de

l'armée française. Blücher résolut aussitôt de se rapprocher de la grande armée alliée. Au moment où l'ordre du départ allait être donné, parut, divisée en fortes colonnes, l'armée française s'avançant sur Brienne. Il était trois heures après midi lorsque l'action commença.

Les généraux Lefebvre-Desnouettes, Milhaud et Grouchy attaquèrent à l'improviste l'avant-garde ennemie qui couvrait les approches de Brienne. Après plusieurs belles charges, exécutées sur la droite de la route par la cavalerie de la garde, la hauteur de Perthe est enlevée; le maréchal Ney, à la tête de six bataillons, se porte en colonnes serrées sur la ville, par le chemin de Mézières, tandis que le genéral Château, chef d'état-major du maréchal Victor, tournant par la droite, s'introduisit dans le parc du château, à la faveur des inégalités du terrain.

Les grenadiers surprirent à table l'état-major prussien. Le feld-maréchal Blücher, le général Gneisneau, son chef d'état major et d'autres officiers supérieurs, ne croyant pas les Français si près, n'eurent que le temps de monter sur leurs chevaux, et de rejoindre en toute hâte les premiers postes du général Sacken.

Napoléon, parcourant les rangs et s'exposant

même au feu de la mousqueterie (1), dirigea une colonne sur la route de Bar-sur-Aube, paraissant devoir servir de retraite à l'ennemi.

L'attaque continuait toujours : elle fut aussi vive de part et d'autre que la résistance fut opiniâtre. Engagée contre des forces supérieures, la division de la jeune garde, aux ordres du général Decouz, et une brigade de la division Meunier, se battirent en désespérés ; aussi l'ennemi laissa-t-il le terrain jonché de morts et de blessés. Ce dernier échec décida la retraite de Blücher, que favorisait l'incendie de la ville, et qui eut lieu à onze heures du soir.

Dans le fort de l'action, un coup de lance abattit le chapeau du major-général Berthier. Le général Lefebvre-Desnouettes, après avoir

---

(1) Dans les divers combats qui eurent lieu autour de Brienne, Napoléon, fatigué de la résistance qu'il éprouvait, se mit à la tête d'un escadron de chasseurs, et se porta à l'avant-garde, où il chargea pendant deux heures au milieu d'une grêle de balles. Je connais un jeune homme qui m'a assuré que lui et quelques autres jeunes gens avaient tiré, à Brienne, plus de vingt coups de fusil sur Napoléon, sans qu'aucun l'ait atteint. Toute sa suite fit l'impossible pour lui faire quitter ce poste dangereux, sans pouvoir y réussir; il paraît qu'il cherchait à y terminer sa vie. (*Mes Souvenirs sur Napoléon*, par Mme. Ve. du général Durand. 1819.)

montré la plus grande intrépidité à la tête de la garde, fut renversé et couvert de blessures.

Au milieu de l'obscurité de la nuit, une batterie d'artillerie de la garde, suivant le mouvement d'une colonne de cavalerie qui se portait en avant pour repousser une charge de l'ennemi, s'égara et fut prise. Lorsque les canonniers s'aperçurent de l'embuscade dans laquelle ils étaient tombés, et virent qu'ils n'avaient pas le temps de se mettre en batterie, ils se formèrent aussitôt en escadron, attaquèrent l'ennemi, et sauvèrent, par cet acte de courage, leurs chevaux et leurs attelages : ils perdirent néanmoins, dans cette rencontre, quinze hommes, tant tués que prisonniers.

Le combat de Brienne avait amené les alliés à tenter une bataille rangée. De grands mouvemens qui avaient lieu dans la ligne ennemie l'indiquait assez. Napoléon, le jugeant ainsi, rappela le maréchal Ney qui était en marche pour Lesmont, et ordonna à la division Rothembourg, bivouaquée à la hauteur de Brienne, de se tenir prête à se porter en avant.

Vers une heure, les colonnes ennemies parurent en vue des avant-postes, dans la plaine de la Rothière et dans le bois de Beaulieu. L'action s'engagea aussitôt à la gauche et au centre

des alliés par une forte canonnade, et à la droite, par une fusillade très-vive. Le prince royal de Wurtemberg se frayait un chemin à travers la forêt de l'Éclance, et ouvrait la bataille en attaquant la hauteur boisée de la Gibrie, défendue par plusieurs régimens. Malgré leur résistance opiniâtre, il s'empara des hauteurs et du hameau. Napoléon, craignant d'être débordé, fit manœuvrer un corps sur la gauche, et la Gibrie fut reprise à la baïonnette par les brigades françaises, après avoir déployé la plus rare valeur.

Mais les Austro-Bavarois, débouchant par la forêt de Soulaines, et se joignant au prince royal de Wurtemberg, qui avait fait sa jonction avec le comte de Wrède, la Gibrie et Chaumenil sont de nouveau attaqués et enlevés par des forces supérieures. Napoléon, instruit de cette nouvelle tentative, accourt en personne, avec une partie de l'artillerie de la garde; il ordonne de reprendre Chaumenil, attachant une grande importance à la possession de ce village, et se reporte de suite vers le centre, où sa présence était également nécessaire. Près de trois heures venaient d'être employées en manœuvres et en attaques successives sur ce point de la ligne de bataille, sans que les Français pussent obtenir un avantage marqué :

de ce moment, Chaumenil resta au pouvoir des ennemis.

Le feld-maréchal Blücher se détermina à emporter de vive force la Rothière, étant la clef de la position de l'armée française. C'était en effet le point décisif, et de sa possession allait dépendre le gain de la bataille, qui vers trois heures devint générale.

La résistance était vigoureuse à la Rothière et à Dienville ; l'aile gauche même n'était que débusquée sans être entamée. Au coucher du soleil, la cavalerie française pénétra vers le centre jusque dans les masses d'infanterie russe, qu'elle contraignit à plier. Dans ce désordre le feld-maréchal Blücher ordonna à sa cavalerie, qui venait de recevoir des renforts, de tourner le flanc gauche des Français par un mouvement rapide, et de les attaquer sur leurs derrières ; en même temps l'infanterie du général Sacken reçoit l'ordre d'attaquer les Français par le flanc droit. Ces manœuvres, que favorisèrent les ténèbres, eurent le résultat que les alliés s'en étaient promis. La cavalerie française fut chargée jusqu'à Brienne-le-Vieux, où les Russes entrèrent pêle-mêle avec les Français. L'infanterie de Napoléon, qui formait le centre, restant alors à découvert, il craignit un instant pour la déroute de son armée ; mais bientôt à ce

premier ébranlement succèda plus d'assurance. Napoléon, à la tête de la cavalerie du général Colbert et de ses escadrons de service, ordonne une charge qui arrête les progrès des alliés. Le maréchal Oudinot revient en hâte sur ses pas, de Lesmont, à la tête de deux divisions de la jeune garde, et reprend l'offensive. De fortes colonnes d'infanterie, et des batteries de l'artillerie volante de la garde, sont dirigées sur la Rothière. Napoléon, à la tête de sa garde, renouvelle trois fois les attaques avec tant de vigueur, qu'il s'empare de l'église et de quelques maisons, tandis que les grenadiers russes occupent le reste du village. Le carnage devient affreux; le général Decouz, officier d'un mérite éprouvé, commandant la 2e. division de la jeune garde, est blessé dangereusement. Le général Bast, après avoir fait des prodiges de valeur, tombe mort, atteint de plusieurs balles. Ce brave officier, ne pouvant plus rendre de services à sa patrie en combattant sur mer, renonce à son grade de contre-amiral pour se battre sur terre. Sa perte fut sensible à tous les soldats de marine, qui avaient été à même d'apprécier ses rares qualités.

Cependant les réserves russes avançaient, et au milieu de ces vicissitudes, la bataille se prolongeait dans la nuit.

Vers dix heures du soir, Berthier traversant la ligne française pour visiter les postes, trouva les deux armées si près l'une de l'autre, que plusieurs fois il prit les sentinelles des alliés pour celles des Français.

Enfin, après la plus opiniâtre résistance de la part des Français, le village de la Rothière est cédé au nombre et à l'acharnement des Russes. Le général Sacken, trois fois à la veille d'être pris, ayant fait une charge sur la droite du village, réussit à s'emparer de vingt pièces de canon, et de cinq à six cents hommes des bataillons de la garde.

Ainsi fut terminée cette bataille de la Rothière, bataille où le nombre des armées alliées eurent un avantage, qui fut long-temps disputé par la valeur que déploya une armée réduite à quelques milliers de vieux soldats qui, à l'exemple de leur chef, se multiplièrent partout, pour obtenir une victoire, qui devait décider du sort de la campagne.

Si une bataille gagnée par des forces innombrables justifie le succès, les Français furent vaincus à la Rothière. Mais, si une poignée de Français disputèrent vaillamment le champ de bataille à tant de forces réunies, pendant des heures entières, certes la gloire d'une pareille journée appartient sans contre-

dit aux braves qui surent si habilement suppléer au nombre par le courage.

Des ouvrages publiés récemment font un tableau effrayant de la campagne de 1814, en y retraçant sans ménagement nos soldats lâchant pied à chaque rencontre; la défection des nouvelles levées, à la vue des cosaques; la terreur de nos troupes les plus aguerries à leur approche, jetant leurs armes, s'enfonçant dans les bois, où la faim vient bientôt anéantir le peu de force qui leur reste.

Plus loin, Napoléon arrivant à Troyes, après la bataille de la Rothière, couvert de boue, presque sans suite, avec les apparences d'un fugitif : enfin, pour achever le tableau, environ cinq mille hommes de toutes armes, traversant Troyes, pêle-mêle dans un désordre épouvantable.

Cependant ces troupes délabrées, que l'on ne peut rallier, que l'on représente comme entièrement détruites, vont sous peu contenir les efforts multipliés de l'Europe marchant contre eux; de nouveaux combats vont s'engager; les débris de cette misérable armée démoralisée vont de rechef s'illustrer. A Champ-Aubert, à la mémorable bataille de Montmirail, on va la voir enlever six drapeaux, vingt-six bouches à feu, deux cent voitures de

ges ou de munitions, sept cent huit prisonniers; faire mordre la poussière à trois mille tués ou blessés, et anéantir l'élite de l'armée russe; enfin, lutter avec avantage dans douze combats qui vont se succéder avec une rapidité sans exemple.

Toutefois, rassurez-vous, écrivains, on ne vous fait point un crime de vos tristes réflexions, puisqu'en les traçant vous avez fait l'éloge des Français. Ainsi, votre tableau chargé de sombres couleurs ne sert qu'à faire briller d'un nouvel éclat ces restes d'une armée qui devait encore, comme je viens de le dire, tenir tête et défendre pied à pied le terrain contre une partie de l'Europe en armes.

L'armée française était dans une situation trop inquiétante pour que Napoléon lui accordât, sur la rive droite de l'Aube, un repos dont elle avait si grand besoin. Après une courte halte à Brienne, elle se mit en marche le 2 février de grand matin sur Lesmont.

Au point du jour, la cavalerie formant l'arrière-garde, dans cette vaste plaine, était en bataille en arrière du chemin de Doulevent, soutenue par plusieurs batteries d'artillerie légère.

Vers huit heures, l'ennemi fit avancer sa droite et entra dans Brienne après une courte

canonnade. Mais il était trop tard pour inquiéter la retraite de l'armée française; elle avait déjà passé l'Aube en partie, et continuait avec ordre son mouvement rétrograde; le maréchal Ney fermait la marche sur la chaussée de Troyes, et derrière lui la cavalerie du général Milhaud couvrait la plaine. Encore quelques jours, et l'armée française allait venger sa défaite par les brillans combats de Champ-Aubert et de Montmirail.

Le 3 février, l'armée française arriva sous les murs de Troyes, où elle trouva le pont de la Guillotière occupé par la division Michel. Le maréchal Mortier, qui tenait cette ville depuis le 27 janvier, en partit le 30 pour se porter sur Arcis; mais, informé que l'ennemi occupait Bar-sur-Seine, il y était retourné le 31, ignorant que l'intention de Napoléon fût de l'attirer à lui. L'armée prit le 5 les positions suivantes : la vieille garde à pied et à cheval à Troyes, la jeune garde à Pont-Haubert, le maréchal Victor, à Pont-Sainte-Marie, la réserve de Paris renforcée de la deuxième division à Saint-Parc-aux-Tertres; les dragons du général Milhaud à Bouranton, Laubressel, Saint-Maur et Pont-Sainte-Marie; sa cavalerie légère à Crenoy; la division de gardes d'honneur du général Defrance à Tennelière, couvrant la route

de Bar-sur-Aube. Le maréchal Marmont arriva le même jour à Arcis, où il rallia la division provisoire de quinze cents cuirassiers, dragons, chasseurs et lanciers de la garde, organisée à Meaux par le général Bordesoulle, laquelle y était depuis trois jours; la division Ricard fut placée en intermédiaire à Aubeterre. Ces dispositions devaient être bientôt changées. Les maréchaux Marmont et Ney, qui se trouvaient le 7 vers Sézanne et Barbonne, reçurent l'ordre de se tenir prêts à attaquer l'ennemi le lendemain : cet ordre surprit les maréchaux qui, connaissant le terrain, jugèrent impossible de faire transporter l'artillerie dans cette direction.

Le 9 février, les troupes s'étaient mises en route, se dirigeant vers Sézanne, par Villenoxe et Barbonne.

Le général de l'artillerie vint prévenir Napoléon, comme l'avaient pressenti les maréchaux Ney et Marmont, qu'il était impossible de continuer le mouvement par la forêt de Traconne, les trains étant déjà engouffrés au delà de Villenoxe. « Il faut y passer, répond » Napoléon, dût-on y laisser les pièces; » on obéit. Les soldats traînent eux-mêmes les canons, et les poussent à bras; mais tant d'efforts seraient devenus inutiles, si le maire de Bar-

bonne ne fût parvenu à rassembler cinq cents chevaux du pays qui dégagèrent les trains. Grâces à ce secours inattendu, l'expédition reprit sa marche. Toutefois l'armée ne put arriver que bien avant dans la nuit à Sézanne.

Le 10, à la pointe du jour, les troupes se réunirent à Pont-Saint-Prix, à l'exception de la division Michel et des grenadiers à cheval de la garde, qui furent obligés de rester à Sézanne, à cause de l'encombrement qui régnait sur la route.

Le maréchal Marmont, ayant la cavalerie Doumerc en tête de sa colonne, arriva vers les neuf heures sur la hauteur qui domine la vallée du Petit-Morin.

Alors la cavalerie française poussa ses coureurs jusqu'au milieu de l'avenue de Baye où ils furent forcés de s'arrêter, ne pouvant être soutenus ni par l'artillerie, ni par l'infanterie qui avait beaucoup de peine à s'arracher des boues.

L'ennemi, ne mettant pas à profit cette circonstance pour opérer sa retraite et faire sauter le pont de Saint-Prix, se disposa à le défendre avec deux pièces de canon.

Napoléon arrivant en ce moment, ordonna l'attaque. Aussitôt le général Lagrange, suivi de la division Ricard, de la garde, traversa

les marais de Saint-Gond, s'empara du pont de Saint-Prix, et poussa les Russes jusque sous Baye, où leurs masses se déployèrent sous la protection de l'artillerie, dont le premier corps de cavalerie essuya d'abord tout le feu; mais bientôt la division Lagrange, gravissant le plateau qui s'étend entre Baye et Bannay, arriva à son soutien, pendant qu'un bataillon de marine, appuyé par le deuxième régiment d'infanterie légère, se dirigeait sur la droite du bois par où les Russes pouvaient déboucher. Attaqué en front et en flanc, le général Alsusiew se retira insensiblement de Baye, s'étendant dans la plaine vers Bannay, qu'il occupait fortement. Le maréchal Marmont fit attaquer sur-le-champ ces deux villages. Le 4e. léger s'empara de Baye; mais la brigade Pelleport fut repoussée devant Bannay. Napoléon, témoin de cet échec, fit monter les troupes du 6e. corps sur le plateau, ordonna à l'infanterie du maréchal Ney de les suivre, et de se déployer dans la plaine, en même temps qu'il dirigerait toute son artillerie contre Bannay.

Le général Alsusiew, dépourvu de cavalerie, et se voyant vivement attaqué, concentre ses forces sur Champ-Aubert, dans l'intention de battre en retraite; mais déjà la cavalerie de la garde se déployait dans les plaines situées en-

tre Baye et Champ-Aubert, débordant et tournant les Russes, pour leur couper la route de Châlons. Se voyant tournés, les Russes s'ébranlent, et veulent se retirer par la route d'Epernay. Le maréchal Marmont leur enlève Champ-Aubert, tandis que les cuirassiers français, chargeant la droite, acculent les Russes à un bois et à un lac, entre les routes d'Epernay et de Châlons. Alors le combat devint un véritable carnage; l'armée française se répandit en tirailleurs dans les bois, et dans la chaleur de l'action l'on fit peu de prisonniers. La cavalerie fit un butin considérable : vingt-une bouches à feu et leurs caissons, le général en chef Alsusiew, deux autres généraux, quarante-sept officiers et mille huit cent trente-sept prisonniers furent les trophées de cette journée. Près de douze cents hommes restèrent sur le champ de bataille; les étangs du désert en engloutirent plus de deux cents, et à peine mille cinq cents parvinrent à s'échapper à la faveur de la nuit, et à gagner le lendemain la Fère-Champenoise, par Port-à-Binson. L'armée française perdit environ trois à quatre cents hommes tués ou blessés; au nombre des derniers se trouve le général Lagrange, atteint d'un coup de feu à la tête.

Napoléon, après cette heureuse journée,

établit son quartier-général à Champ-Aubert ; l'infanterie de la garde bivouaqua sur le champ de bataille ; la division Ricard à la Grange-aux-Veaux ; la division Lagrange et toute la cavalerie, réunie sous les ordres du général Grouchy, à Ferbriange et sous Étoges. Le général Nansouty, avec les dragons et les lanciers de la garde, suivi d'une brigade de la division Ricard de la garde, se porta à minuit sur Montmirail, dont il chassa cinq à six cents cosaques, et leur fit une centaine de prisonniers.

Le 11 février, vers cinq heures du matin, Napoléon laissa le maréchal Marmont avec la cavalerie du général Grouchy et la division Lagrange à Étoges, pour observer les corps ennemis qui tenteraient de déboucher les Vertus, et mit son armée en mouvement sur Montmirail. La division de grenadiers à cheval de la garde, qui avait été retardée par la difficulté des chemins, se joignit au général Nansouty, déjà en position sur les hauteurs de Montcoupeau. L'infanterie de la garde et la 2e. brigade de la division Ricard s'ébranlèrent une heure avant le jour, précédées de la division de chasseurs, aux ordres du général Lefebvre Desnouettes. Napoléon arriva de sa personne à dix heures à Montmirail. Il trouva le général Nansouty manœuvrant pour retarder la marche du

général Sacken, qui, parti la veille à neuf heures du soir de la Ferté-sous-Jouarre, montrait déjà ses têtes de colonne en avant de la Renauderie. Le général Sacken appuya son centre à la ferme de l'Épine-aux-Bois, sur la route de Montmirail à la Ferté-sous-Jouarre; sa gauche au village de Fontenelle, sur la route de Montmirail à Château-Thierry, et sa droite à la rivière du Petit-Morin, en arrière du village de Marchais. Napoléon, soupçonnant que les Russes voulaient déboucher par ce village, y plaça la division Ricard, sous les ordres immédiats du maréchal Ney. A peine les troupes françaises y sont-elles établies, que le général Sacken les fait attaquer. Le village de Marchais est pris et repris trois fois. Les Russes montrent, pour s'en emparer, autant d'acharnement que les Français déploient de constance et de bravoure pour le défendre. L'action durait depuis plus de cinq heures, et les deux armées se trouvaient encore dans leur première position. La nuit approchait. Napoléon se décide enfin à commencer une attaque sérieuse sans attendre le reste de l'armée. Il ordonne au général Ricard de céder le terrain du côté de Marchais, pour amorcer l'ennemi, espérant qu'il renforcerait sur ce point ses attaques, et dégarnirait son centre. Il donne en même temps l'ordre au général Nansouty de se

porter avec sa cavalerie sur la droite, tandis que seize bataillons de la vieille garde, qui arrivaient de Sézanne, sous le commandement du général Friant, se forment en une seule colonne le long de la route, pour attaquer le centre de l'ennemi, chaque bataillon éloigné de cent pas. Les trains d'artillerie arrivent également, et bientôt paraît aussi le maréchal Mortier, avec seize autres bataillons de la garde. Cette troupe d'élite débouche par Montmirail. De l'attaque du centre, ou de l'Épine-aux-Bois, allait dépendre le succès de la journée; c'était la clef de la position des Russes. Quarante pièces de canon en défendaient les approches; on avait garni les haies d'un triple rang de tirailleurs, et en arrière étaient des bataillons d'infanterie pour les soutenir. Napoléon donne le signal; le général Friant s'élance aussitôt vers l'Épine-aux-Bois avec plusieurs bataillons de la garde; le maréchal Mortier se porte avec six autres bataillons de la garde sur la droite de l'attaque du général Friant; et, avec le gros de la cavalerie, le général Nansouty s'étend sur la droite des Russes, donnant au général Sacken l'inquiétude de voir sa retraite coupée. Resté maître du village de Marchais, ce général croit pouvoir dégarnir son centre pour renforcer sa droite. La vieille garde pro-

fite de ce faux mouvement, s'élance sur la ferme de la Haute-Épine, et aborde les Russes au pas de course. Le maréchal Ney marchait le premier. A l'aspect de ces vieilles moustaches, les tirailleurs russes se retirent épouvantés, sur les masses qui sont attaquées aussitôt. La mêlée devient sanglante ; l'artillerie ne peut plus jouer; la fusillade est effroyable; mais le succès est encore balancé ; peut être même eût-il été douteux, si les lanciers, les dragons et grenadiers à cheval de la garde, commandés par le général Guyot, filant sur la grande route, au trot, et aux cris qui si souvent présagèrent la victoire, et gagnant la droite de la Haute-Épine, ne se fussent jetés sur les derrières des masses de l'infanterie russe. Assaillis et tournés à l'improviste, les Russes sont bientôt rompus et mis en désordre. L'infanterie, profitant du mouvement de la cavalerie, se précipite sur l'ennemi déjà ébranlé; il n'a bientôt plus de salut que dans la fuite, et abandonne sa position, ses canons, ses bagages. En même temps le maréchal Mortier, avec six bataillons de la jeune garde du général Michel, soutenant l'attaque de la vieille garde, arrive au bois, enlève le village de Fontenelle, et prend six pièces de canon en batterie. Parvenue à la hauteur de l'Épine-aux-Bois, la division des gardes d'honneur fait un à gauche

pour tourner le village de Marchais, tandis que le maréchal Lefebvre, à la tête de deux bataillons de la vieille garde, marche aussi en avant sur le village, pris alors entre deux feux. Tout ce qui s'y trouve est sabré, tué, fait prisonnier ou mis en fuite. En moins d'un quart d'heure, un profond silence succède au bruit du canon et au feu roulant de la mousqueterie. Les Russes pêle-mêle, généraux, officiers, soldats, infanterie, cavalerie, artillerie, se retirent précipitamment et en désordre, par la route de Château-Thierry. Une nuit des plus sombres ne permit pas de poursuivre l'ennemi, qui d'ailleurs se trouvait protégé dans sa fuite par de nouvelles brigades prussiennes qui venaient à son secours. Le combat finit à huit heures du soir. L'armée française ne fut pas toute engagée, et n'éprouva qu'une perte légère, par la vivacité de ses attaques.

Le lendemain, 12, l'armée se mit en mouvement. Le maréchal Mortier, avec les divisions Colbert et Michel, de la garde, dont le général de brigade Christiani prit le commandement, s'ébranla à neuf heures de Fontenelle, sur la route directe de Château-Thierry; Napoléon, avec le reste de la garde, prit à dix heures celle de la Ferté.

La division Ricard, de la garde, fort affai-

blie, fut laissée à Montmirail, pour y prendre un peu de repos.

L'ennemi soutenait sa retraite, avec huit bataillons qui, venus tard la veille, n'avaient pas encore donné. Arrivés au village des Caquerets, les Russes veulent défendre la position qui est derrière le ruisseau, et couvrir ainsi la route de Château-Thierry; mais un bataillon de la vieille garde se porte à l'instant sur la Petite-Noue, culbute les tirailleurs, et poursuit l'ennemi qui, repoussé de position en position, se forme sur les hauteurs de Nesle, en avant de Château-Thierry. Napoléon les fait attaquer de front par six bataillons de la garde, qui occupaient la plaine : en même temps les divisions de cavalerie, des généraux Defrance et Laferrière, commandées par le général Nansouty, font un mouvement à droite, et se portent entre Château-Thierry et l'arrière-garde russe, protégée par sa cavalerie, qui s'élançait de tous les points sur la gauche, pour s'opposer à la cavalerie française. En vain s'efforce-t-elle de l'arrêter par plusieurs charges; elle est culbutée, et disparaît. Au même moment le général Letort, avec les dragons de la garde, se précipite sur les flancs et sur les derrières des huit bataillons russes, formés en carré : il en fait un horrible carnage.

Arrivée sur les hauteurs de Nesle, l'armée française vit les restes des corps russes et prussiens fuyant dans le plus grand désordre, et gagnant en toute hâte ses ponts sur la Marne ; les grandes routes leur étant coupées, ils ne pouvaient plus trouver de sûreté que sur la rive droite.

Le prince Guillaume s'était porté à la porte des faubourgs de Château-Thierry, afin de protéger la retraite de cette masse désorganisée; des batteries placées sur la grande route de Châlons à Paris, entre les arbres de la partie de la ville, *dite la levée*, faisaient feu sur la cavalerie française, poursuivant les fuyards. Mais bientôt le général Guyot, avec l'escadron de grenadiers de service de la garde, et deux bataillons de grenadiers à pied de la garde, commandés par le général Petit, rendirent inutiles les efforts du prince Guillaume.

A l'aspect des grenadiers, les faubourgs de la rive gauche sont évacués précipitamment. En vain l'ennemi embarrasse les rues de ses bagages, de ses caissons brisés, de ses canons démontés ; l'avant-garde franchit tous les obstacles, renverse tout ce qui s'oppose à son passage. Le prince Guillaume n'a que le temps de faire démasquer une batterie de huit pièces de canon, sous le feu et la protection de la-

quelle il parvient à opérer lui-même sa retraite, et à brûler ses ponts.

Napoléon coucha au petit château de Nesle, au milieu des bivouacs de la garde, qui s'étendaient dans la plaine, en avant de Château-Thierry.

Dès la pointe du jour les Français s'occupent à réparer les ponts sur la Marne, afin de poursuivre l'ennemi sans délai. Napoléon, à la tête de l'armée, s'avance à l'entrée du pont de pierre qui sépare le faubourg de la ville, et que la veille l'ennemi avait coupé de nouveau. A la vue de l'armée française et de son chef, les habitans accourent de l'autre côté du pont, et font éclater leur joie par des acclamations et des cris de guerre. Riches, pauvres, vieillards, femmes même, tous travaillent à l'envi à le réparer ; les plus gros arbres roulent avec facilité, et, après quatre à cinq heures d'efforts, le pont se trouve assez solide pour que l'artillerie puisse y passer à bras. A peine est-il praticable, que l'infanterie de la jeune garde, sous le commandement du maréchal Mortier, le franchit au pas de course, pour se mettre à la poursuite des alliés. Ils avaient placé leurs batteries de retraite sur la rive droite de la Marne, au sommet de la colline dite la *Montagne blanche*, qui domine Château-Thier-

ry ; mais, voyant l'armée française passer la Marne, et venir sur eux, ils tournèrent les pièces, et s'éloignèrent dans une extrême confusion.

Ainsi, le combat et la prise de Château-Thierry furent le complément de la bataille de Montmirail.

Mais pendant que Napoléon venait de remporter cette victoire sur les alliés, le maréchal Marmont était aux prises avec le colonel Blücher. Celui-ci, après avoir poussé vivement l'arrière-garde du maréchal Marmont jusqu'au delà de Champ-Aubert, se plaça, ainsi que le général Ziéthen, entre le village d'Étoges et Fromentières, tandis que le général Marmont prenait position près de Vauxchamps.

Napoléon, informé le 13 au soir du mouvement du feld-maréchal Blücher, ne balança pas à faire volte-face, pour venir au secours du maréchal Marmont, laissant le maréchal Mortier, avec les divisions Christiani, Colbert et Defrance en observation devant les corps battus. Il donna l'ordre à la division Friant, et à la cavalerie du général Saint-Germain, de se porter sur-le-champ de Vieux-Maisons à Montmirail, où il se rendit de Château-Thierry, le 14 février à quatre heures du matin, avec le corps du maréchal Ney et le reste de la cavale-

rie de la garde. Toutes ces troupes arrivèrent à Montmirail vers huit heures du matin, au moment où le maréchal Marmont, poussé par l'avant-garde prussienne, s'y retirait par la route de Châlons. Son mouvement rétrograde fut arrêté sur-le-champ, et l'on expédia l'ordre de reprendre l'offensive.

Les Prussiens occupaient déjà Vauxchamps. Le maréchal Marmont eut ordre d'attaquer ce village en front; et le général Grouchy, sous les ordres duquel passa le général Saint-Germain, celui de tourner la position par la droite, en passant dans les bois par l'Échelle, Hautefeuille et Serre-Champ: la garde à pied et à cheval se forma en réserve sur la grande route. Le feld-maréchal Blücher fut bientôt informé par ses flanqueurs, que de fortes masses de cavalerie, parvenues à la hauteur de sa droite, manœuvraient pour la tourner, et qu'enfin un gros d'infanterie avait été vu sur la gauche, se dirigeant de Sézanne sur Montmirail. Inquiet à ces nouvelles, particulièrement pour sa gauche, seul point par où il supposait que Napoléon pût arriver, il la renforça, à tout événement, de deux régimens de cavalerie de sa réserve.

Mais le plus grand danger ne le menaçait point de ce côté. La colonne française découv-

verte par les éclaireurs prussiens, était la division Leval, qui, détachée sur Sézanne par le maréchal Oudinot, se trouvait encore trop loin de Montmirail pour prendre part à l'action.

Vauxchamps était défendu par de l'infanterie qui avait jeté du monde dans le petit bois en avant. A dix heures, la division Ricard, de la garde, fut chargée de l'enlever. La première brigade s'approcha sur la droite à la faveur du bois de Beaumont; la seconde attaqua de front, en colonne serrée à gauche sur la route. Cette dernière fut repoussée, et l'ennemi, enhardi par ce succès, sortit maladroitement de Vauxchamps pour la poursuivre : le maréchal Marmont, n'ayant pas d'autre cavalerie sous la main, lança sur lui son escadron d'escorte, qui le ramena jusqu'à l'entrée du village. Une si faible attaque n'avait encore rien d'alarmant; mais Napoléon, s'étant aperçu de l'isolement de cette infanterie, profita du désordre que l'escorte du maréchal Marmont avait causé pour la faire charger par le général Lion, avec quatre escadrons de la garde de service; un bataillon se jeta dans la ferme à gauche du village, le reste fut sabré sous les yeux du gros de l'armée ennemie, formé à six ou sept mètres en arrière; déjà ils avaient enlevé une bat-

terie qui se sauvait, lorsque, chargés à leur tour par un régiment prussien, ils furent obligés de l'abandonner. Deux compagnies de chasseurs à pied de la vieille garde abordèrent la ferme où s'était réfugié le bataillon, en démolirent les murs et le firent prisonnier.

Pendant que ceci se passait sur la route, un autre combat s'engageait sur la droite entre la cavalerie de la garde et les cuirassiers et hussards prussiens. Après plusieurs charges, ces derniers furent ramenés en désordre par les divisions Lefebvre-Desnouettes et Laferrière-l'Évêque sur l'extrême gauche de la ligne d'infanterie qui, de peur d'être entamée, se forma aussitôt en carrés.

Toute l'armée française était en mouvement : la division Lagrange, en colonne par régiment, s'avançait sur la droite de la route ; un peu plus loin, sur la gauche, et dans le même ordre, suivait la division Ricard. Ensuite arrivait l'infanterie de la jeune garde, aux ordres du maréchal Ney, à droite de laquelle marchait celle de la vieille garde ; à trois kilomètres en arrière, se hâtait la division Leval qui, n'ayant pas encore vu l'ennemi depuis son départ de l'armée d'Espagne, brûlait d'en venir aux mains. Enfin, le général Grouchy, avec toute la cavalerie de la ligne, achevait son

mouvement sur le flanc droit des alliés.

Blücher, n'ayant pas assez de cavalerie, ne voulant pas d'ailleurs se mesurer avec un ennemi qui le harcelait sur tous les points, forma, pour couvrir sa retraite, son infanterie en carrés, plaçant entre eux quelques batteries; ses ailes furent couvertes par cinq régimens de cavalerie, et le reste de l'artillerie renvoyé sur les derrières.

Le terrain par lequel il devait se retirer, était découvert jusqu'à Champ-Aubert, sauf quelques petits bouquets de bois où il jeta des tirailleurs, dans le dessein de se garantir des attaques de la cavalerie. Le mouvement rétrograde s'effectua en bon ordre jusqu'à Janvilliers; mais à peine les carrés eurent-ils dépassé ce village, que, dans un vaste champ à gauche de la route, le général Grouchy, avec le premier corps de cavalerie, tombe sur leurs derrières et en accule plusieurs aux bois, entre Saint-Martin d'Ablois et Étoges. Environ mille hommes, coupés par cette charge, mettent bas les armes à la première sommation; deux bataillons qui se retirent dans le village sont cernés et pris; quatre pièces de canon et cinq caissons sont enlevés. Profitant du désordre que cause cet événement, les escadrons de service de la garde et la division Laferrière, chargent à leur

tour d'autres carrés; plusieurs tinrent ferme; les jeunes grenadiers à cheval de la garde, mal accueillis de l'un deux, furent plus heureux contre un second qu'ils enfoncèrent et où ils firent cinq cents prisonniers; l'infanterie entra au pas de charge dans Fromentières.

Après cet échec, le feld-maréchal Blücher continua sa retraite en échiquier, se couvrant de sa cavalerie et s'aidant des accidens du terrain qui pouvaient le protéger.

Dès que Napoléon s'aperçut de cette nouvelle disposition de l'ennemi, il ordonna au général Drouot de faire avancer toute l'artillerie de la garde; ce qui fut exécuté avec un tel succès que, pendant deux heures, les masses alliées furent mitraillées par trente bouches à feu, sans pouvoir en mettre plus de six en action.

Quelque meurtrière que fut cette poursuite, elle n'était qu'une diversion faite à dessein de retarder la marche de l'armée de Silésie : le général Grouchy lui préparait une plus terrible catastrophe. Dès qu'il eut exécuté sa première charge, prévoyant que l'ennemi allait continuer sa route par Étoges, il partit en diligence, et vint, à travers bois, se placer à cheval sur la grande route en avant de Champ-Aubert. Il avait donné l'ordre au général Coin, commandant l'artillerie, de le suivre avec deux

batteries légères ; malheureusement la difficulté des chemins les retarda ; si elles fussent arrivées à temps, c'en était fait de l'armée de Silésie.

Le jour tombait, et Blücher continuait sa retraite avec peine, quand, au commandement du général Grouchy, les généraux Doumerc, Bordesoulle et Saint-Germain, se précipitèrent comme la foudre et simultanément sur ses derrières. Cette charge, poussée à fond, rompt les lignes, enfonce les carrés et les met dans le plus affreux désordre. Les cris des vainqueurs, ceux des vaincus redoublent l'ardeur des soldats qui marchent sous les yeux de Napoléon : la canonnade cesse. La cavalerie de la garde arrive au trot et achève de porter la terreur et la mort dans les rangs ennemis. Le prince Auguste de Prusse, le feld-maréchal Blücher, les généraux Kleist et Kapzewitsch entraînés par les fuyards, confondus avec eux, sont foulés aux pieds des chevaux. Les cuirassiers sabrant sans résistance, au milieu des ennemis dispersés, eussent sans doute passé au fil de l'épée, ou pris jusqu'au dernier homme de l'infanterie, si le maréchal Ney, craignant de les voir s'égarer dans les bois, n'eût fait sonner le ralliement.

Cette circonstance fut des plus heureuses

pour les alliés, elle donna à Blücher l'espoir de réunir son armée en arrière d'Étoges. Un régiment de cuirassiers, la brigade Ziethen et quelques bataillons russes de la gauche, ayant réussi à se faire jour, continuèrent leur marche sur Bergères. Le prince Urusow, formant l'arrière-garde, ordonna au général Udom de tenir, pendant quelques heures, le débouché de la forêt d'Étoges avec dix-huit cents hommes et quinze pièces de canon.

Cependant après une courte halte à Champ-Aubert, le maréchal Marmont, avec le 6e. corps d'infanterie et la cavalerie du général Doumerc, se remit à la poursuite, et surprit la division Udom à l'extrémité du parc d'Étoges, à l'entrée du bourg. Une seule charge de cuirassiers français suffit pour la mettre en déroute. Le maréchal Marmont, profitant de l'effroi produit par cette attaque de nuit, poussa la division Lagrange dans Étoges. Le 1er. régiment de marine y entra baïonnettes croisées, et prit le prince Urusow, six cents hommes et huit pièces de canon.

Tel fut le combat de Vauxchamps, dans lequel, sans avoir perdu plus de six cents hommes, l'armée française prit quinze pièces de canon, dix drapeaux, et fit éprouver à l'ennemi une perte de quatre mille hommes,

tant tués que blessés, et deux mille prisonniers. Cette journée fit le plus grand honneur à la cavalerie de la garde, et couvrit de gloire le général Grouchy, dont les manœuvres serrées, pour tourner deux fois la ligne ennemie, décidèrent la victoire. Le général Lion, de la garde, fut blessé; le major-général Berthier, le général Bertrand, les maréchaux Lefebvre et Ney, furent constamment à la tête des colonnes. L'ardeur des soldats fut vivement excitée par la présence de Napoléon.

Après ce combat, Napoléon et le maréchal Ney retournèrent avec la garde coucher à Montmirail; le maréchal Marmont, avec le 6e. corps et la cavalerie Doumerc, passa la nuit près d'Étoges; le général Grouchy, avec celles des généraux Saint-Germain et Bordesoulle écrasées de fatigue, bivouaqua, en intermédiaire, à Champ-Aubert, ainsi que la division Leval arrivée trop tard, bien qu'elle eût forcé de marche, pour prendre part à l'action.

Les tristes débris de l'armée de Silésie continuèrent pendant la nuit leur fuite sur Châlons.

Aussitôt que la défaite de Blücher fut connue, le prince de Schwartzemberg mit tout en mouvement pour se porter sur la capitale, afin d'attirer l'attention de Napoléon, et le

forcer d'abandonner la poursuite de l'armée de Silésie.

A peine effectue-t-il ce projet, que Napoléon, qui en eut connaissance, crut ne pas devoir différer d'un moment à marcher à sa rencontre. A cet effet, il laisse à Étoges le maréchal Marmont avec le 6e. corps d'infanterie et le 1er. de cavalerie, en observation du maréchal Blücher sous Châlons ; et le général Grouchy, avec huit cents chevaux du 2e. corps, et la division Leval, à la Ferté-sous-Jouarre, afin d'être à même de soutenir de ce point soit le maréchal Marmont, soit le maréchal Mortier, qui observait le corps de Winzingerode de Villers-Cotteret ; ou enfin le général Vincent, placé à Château-Thierry avec un corps volant, pour couvrir la grande route de Paris à Châlons.

Ces dispositions arrêtées, Napoléon part de Montmirail avec la garde le 15 février, couche le même jour à la Ferté-sous-Jouarre, et le 16 à Guignes ; l'infanterie fait ce trajet partie en poste, partie à pied ; la cavalerie marche jour et nuit : quinze myriamètres sont franchis en trente-six heures, et la réunion de toutes les forces disponibles, effectuée pour ainsi dire sous les yeux de la grande armée ennemie.

Arrivé à Guignes, Napoléon, après avoir

rallié la division de dragons du général Trelliard, venant de Baïonne, et environ onze cents vieux grenadiers et chasseurs à pied de la garde, tirés de l'armée des Pyrénées et des dépôts de la garde, arrête les dispositions suivantes :

« Le maréchal Victor se portera devant Mor» mant avec son corps, ainsi que la cavalerie » du général Milhaud et celle du général Kel» lermann arrivé de la veille.

» Le général Oudinot portera son corps en » avant de Guignes, son quartier général du » côté de l'Étang.

» La cavalerie de la garde sera en colonne, » la queue à Fontenay, la tête à Chaulmes.

» La vieille garde à pied à Chaulmes.

» Le maréchal Macdonald réunira son corps » aux Étars et à Ouzouer-le-Vougy, et fera » passer le pont des Seigneurs à une division » qu'il placera à Yèbles.

» Le maréchal Ney, avec les deux divisions » de la jeune garde, se placera à Lahoussay.

» Le général Pajol se portera à Saint-Ger» main-de-Laxis.

» Tous les parcs qui ont été évacués sur Brie » et Charenton, marcheront toute la nuit pour » arriver à Ouzouer-le-Vougy. Le parc du gé» nie et les sapeurs passeront seuls le pont » des Seigneurs pour se rendre à Guignes.

» Les troupes auront leur artillerie avec elles,
» prendront le pain pour deux ou trois jours,
» et se tiendront prêtes à marcher et à com-
» battre le 17 au point du jour. »

L'armée française, électrisée par ses derniers succès, brûlait d'en venir aux mains. Elle n'attendit pas long-temps. Le 17, comme l'avait indiqué Napoléon, l'armée commença à s'ébranler.

Napoléon, à la tête du deuxième corps, se mit en marche sur Mormant, et découvrit l'ennemi à la hauteur de l'Étang : c'était le comte de Pahlen qui se retirait sur la grande route, ses flancs couverts, à droite, par deux régimens de cosaques, à gauche par quatre escadrons de hussards ou lanciers, avec deux escadrons en réserve. Le maréchal Victor se déploya de pied ferme en avant du village de Péqueux, la réserve de Paris au centre du deuxième corps d'infanterie, ayant la division Château à sa droite, et la division Duhesme à sa gauche; le général Kellermann, avec la division de dragons l'Héritier et Trelliard, prit la droite de cette ligne : le général Milhaud la gauche, avec les divisions Piré et Briche. Les 11e. et 7e. corps d'infanterie qui arrivèrent ensuite, formèrent la seconde ligne. La garde était en réserve à Guignes.

Napoléon, voyant la faiblesse du corps qui se repliait, doubla de vitesse pour le joindre ; le maréchal Victor se mit en mouvement sur Mormant au pas accéléré, tandis que les généraux Milhaud et Kellermann tournaient ce village par ses flancs. La brigade Subervie fit un quart de conversion à droite, et sabra les tirailleurs, tandis que le général Piré, avec sa seconde brigade, soutenu par la division Briche, se portait au trot sur les escadrons russes, que de son côté, le général Kellermann était sur le point d'atteindre dans le même ordre avec les dragons des généraux Trelliard et l'Héritier.

Cette attaque eut un plein succès, et Mormant fut à peine disputé. Le chef de bataillon Gérard, avec le 5e. bataillon du 32e., y entra au pas de charge. L'ennemi, pressé de toutes parts, était déjà dans un grand embarras, lorsque le général Drouot s'avança avec toutes les batteries de la garde. Écrasé par le feu d'environ trente-six pièces qui sillonnaient ses masses, il ne songea plus qu'à s'échapper ; la cavalerie seule y parvint, mais l'infanterie, abandonnée à elle-même, se forma vainement en carrés ; abordés par les dragons des généraux Milhaud et Kellermann, ils mirent bas les armes.

L'armée française poursuivit celle des alliés

jusqu'à Valjouan, où se livra un combat qui fut encore à notre avantage. Dans ce combat on vit deux escadrons de cuirassiers, commandés par le général Bordesoulle, culbuter et sabrer trois cents hommes en moins d'un instant. Ces deux escadrons étaient formés de jeunes conscrits qui, depuis huit jours seulement, montaient à cheval, et voyaient l'ennemi pour la première fois : ces jeunes gens, que le courage seul guidait, novices dans les lois de la guerre, ne firent aucuns prisonniers. Ce ne fut même qu'avec peine que leur général parvint à leur arracher des mains un seul officier autrichien, déjà blessé.

Diverses actions et un combat à Montmirail nous conduisirent à celui de Montereau, qui devait encore illustrer nos armes, malgré les forces que nous avions à combattre.

Napoléon, ayant été informé que le maréchal Victor ne s'était pas établi à Montereau, ordonna, pour le lendemain 18 février, une attaque combinée de cette position. A cet effet, le général Pajol reçut ordre de pousser tout ce qui se trouverait devant lui, et d'attaquer l'ennemi par la gauche, tandis que le 2e. corps et la réserve du général Gérard l'aborderaient par la droite.

Le général Château arriva devant Montereau,

à dix heures du matin ; mais dès neuf heures le général Bianchi avait pris position avec deux divisions autrichiennes et une division wurtembergeoise, sur les hauteurs en avant de Montereau, couvrant ainsi les ponts et la ville. Le général Château, gendre du maréchal Victor, officier d'une rare intrépidité et du plus grand mérite, ouvre l'attaque, et enlève sous le feu le plus meurtrier, le village de Villaron, défendu par quatre bataillons; mais après s'y être maintenu l'espace d'une demi-heure, il fut chassé avec perte par l'artillerie ennemie. La division Duhesme le remplaça et attaqua à son tour ce poste, pendant que le général Château, laissant une de ses brigades en réserve, cherchait avec l'autre à tourner les hauteurs de Surville, et à se glisser vers les ponts, par la route de Paris. L'ennemi, voyant devant lui la colonne du général Duhesme, ne s'occupa plus du général Château; et, redoublant son feu, fit échouer son attaque; mais ce dernier, après avoir culbuté tout ce qui était sur la route, allait parvenir au pont de la Seine, lorsqu'il fut atteint d'une balle, qui le blessa à mort. Cependant le général Gérard, par des dispositions habiles, contenait l'ennemi, lorsqu'à deux heures Napoléon, arrivant au galop, avec les escadrons de service de la garde, fit attaquer la position

si long-temps défendue. Au même moment le général Digeon mitraille les ponts avec deux batteries de la garde, qui foudroient et portent la mort dans les rangs ennemis; celui-ci voulut faire sauter le pont de la Seine, mais la mine n'ayant fait qu'un entonnoir sur clef, le général Ducoëtlosquet, à la tête du 7e. de chasseurs, le passe au galop, refoule les fuyards dans la ville, y entre pêle-mêle avec eux, tandis que la division du général Duhesme l'y suit au pas de charge, et fait main basse sur tout ce qu'elle rencontre.

L'ardeur des troupes guidées par les généraux Pajol et Gérard, ne permit pas à la garde à pied de donner : ces vieux soldats, suivant leur coutume, murmurèrent de n'avoir pu partager l'honneur de cette journée.

La division Duhesme, précédée de deux brigades de la cavalerie du général Pajol, aux ordres du général Ducoëtlosquet, poursuivit les Autrichiens et les Wurtembergeois égarés sur la route de Sens. Les escadrons de service de la garde et le reste de la cavalerie poussèrent le gros de ces derniers entre la Seine et l'Yonne.

A la nuit, Napoléon établit son quartier général au château de Surville; la garde cantonna dans Montereau.

Cette journée, qui fit tant d'honneur aux généraux Gérard et Pajol, coûta à l'ennemi trois mille hommes hors de combat, trois mille prisonniers, quatre drapeaux et six pièces de canon. De leur côté, les Français eurent à regretter la perte de deux mille cinq cents hommes également mis hors de combat.

Les combats de Mouy, de Mery, de Fontvannes, de Dolencourt, de Bar, de Meaux, de Lizy et de Gué-à-Trème se succédèrent avec rapidité, et conduisirent de nouveau les Français à Troyes où ils entrèrent le 25 février.

C'est de cette ville que Napoléon, ayant les yeux fixés sur les mouvemens des deux grandes armées alliées, s'aperçut que celle de Silésie, s'isolant pour la seconde fois, allait se porter dans la vallée de la Marne. Dès ce moment il se disposa à marcher contre elle. En conséquence il quitta Troyes le 27, et vint le même jour coucher aux Herbisses, à deux lieues au-delà d'Arcis-sur-Aube, avec toute la cavalerie de la garde et la division Friant.

Le 28, toutes les troupes de la garde s'établirent entre la Ferté-Gaucher et Esternay. En route, les chasseurs et les lanciers de la garde, au nombre de quatre mille, ayant rencontré, aux environs de la Fère-Champenoise, les troupes légères du général Tettenborn, leur don-

nèrent la chasse dans la direction des Vertus.

La marche d'Esternay à Jouarre fut affreuse. Napoléon ne put arriver que fort tard, et dans la nuit, avec la cavalerie et les têtes de colonne d'infanterie de la garde. Il faisait un temps horrible, et les chemins étaient impraticables. L'artillerie resta embourbée entre Rebais et Jouarre, et ne put être retirée que le lendemain matin.

Napoléon, ayant achevé la construction d'un pont, fit passer la Marne à son armée le 3 mars, à deux heures du matin.

Instruit que le village de Rocourt, sur la route de Soissons, était occupé par un corps de cavalerie prussienne, le général Nansouty le fait attaquer par le régiment des lanciers polonais commandé par le général de division Krasinski, colonel, et le général de brigade Dautancourt, major. Les lanciers tournent ce village, tombent au milieu des bivouacs ennemis, sabrent une partie des Prussiens, et mettent le reste en fuite. Le général Nansouty, qui dirigea lui-même cette expédition nocturne, fut habilement secondé par les généraux Krasinski et Dautancourt, bien dignes de commander les intrépides lanciers polonais.

La division Friant, la cavalerie de la garde, celle du général Grouchy et le corps du maré-

chal Ney, s'élancèrent sur les derrières de l'ennemi. Alors eut lieu le combat de Neuilly-Saint-Front, où les alliés furent sur le point d'être culbutés, lorsqu'un de ces hasards, si fréquens à l'armée, vint leur ouvrir une voie de salut.

En exécution des ordres du maréchal Blücher, les généraux Bulow et Woronzow s'étaient portés le 1er. mars, de Laon et Reims, sur Soissons, de la prise de laquelle dépendait en partie leur jonction avec l'armée de Silésie. L'investissement en fut formé le 2, et on commença à la canonner; mais la garnison, se composant de soldats aguerris et endurcis aux fatigues, joints à une artillerie bien servie, riposta avec vigueur. Le général Bulow, désirant s'épargner de plus grandes difficultés, envoya un parlementaire au général Moreau Celui-ci n'étant point frappé de l'importance de la défense de Soissons, et des ressources que cette ville offrait pour arrêter l'ennemi, ne songea qu'à sauver sa garnison, et crut faire une chose aussi honorable qu'utile, de rendre la place en se réservant la faculté de rejoindre l'armée avec ses troupes.

Cette capitulation, si avantageuse pour les alliés, faillit pourtant se rompre par la raideur des Prussiens. Aux termes de la conven-

tion, la garnison devait emmener ses pièces de campagne; mais, lorsqu'il fut question d'évacuer, on ne voulut lui en accorder que deux. Cette chicane, aussi injuste que hors de propos, transporta les braves Polonais de fureur. Excités encore par le bruit du canon de l'armée française, qui depuis la veille n'avait cessé de se faire entendre, ils allaient se mettre en révolte contre le général Moreau, et défendre la place malgré lui, lorsque le comte de Woronzow aplanit les difficultés, en faisant sentir aux Prussiens le danger d'insister sur leur prétention. *Donnez-leur*, dit-il, *toutes les pièces qu'ils réclament et les miennes, s'ils les exigent; mais qu'ils partent de suite : nous aurons encore fait un bon marché.*

Le général russe avait raison; à peine la garnison fut-elle hors des faubourgs, que les têtes de colonne de l'armée de Silésie y entrèrent dans le plus grand désordre.

Ainsi le maréchal Blücher, tiré du péril par cet événement, fit sa jonction avec les généraux Bulow et Wenzingerode, et se dirigea sur Craone, où devait se livrer une bataille où il fallut tout le courage et la constance des Français, pour résister à des forces plus que triples qui vomissaient la mort dans leurs rangs, sans les décourager.

Le quartier-général de Napoléon était, le 4 mars, à Fismes sur la route de Reims. La prise de Soissons dérangeait singulièrement la marche des opérations qu'il avait arrêtées. Après un jour entier passé dans l'irrésolution, il dirigea le général Corbineau avec la division Laferrière sur Reims, et ordonna au général Grouchy de surprendre Braisnes, tandis que les maréchaux Mortier et Marmont chercheraient à se rendre maîtres de Soissons de vive force.

Les deux premières opérations sur Reims et Braisnes réussirent. La tâche imposée aux maréchaux Mortier et Marmont était plus difficile; aussi le 6 mars, au matin, Napoléon leur fit donner l'ordre d'abandonner l'attaque de Soissons, et de se diriger par Braisnes et Fismes sur Bery-au-Bas. Le général Nansouty reçut également l'ordre de se rendre sur ce point; il partit de suite de Fismes avec une brigade polonaise et la division Excelmans, avec l'intention de se rendre maître de la position de Bery. Il prit de si justes mesures, qu'il culbuta les grand'gardes d'une brigade de cavalerie russe qui tenait la tête du défilé sur la route de Reims, le franchit au galop, fit main basse sur ce qu'il rencontra dans le bourg, passa le pont avec l'ennemi, et le reconduisit jusqu'au-delà de la Ville-aux-Bois,

après lui avoir enlevé deux pièces de canon, et fait deux cents prisonniers.

Durant cet engagement la division Friant et celle du général Meunier avaient filé le long de la rive gauche de l'Aisne, et étaient venues s'établir sur les hauteurs entre Bery-au-Bac et Corbeny.

Le feld-maréchal Blücher jugeant, par ce mouvement, que l'intention de Napoléon était de manœuvrer sur son flanc gauche, dirigea ses bagages vers Laon, et donna l'ordre à tous ses corps de s'établir sur le plateau de Craone, dans la vue d'arrêter la marche de Napoléon sur Laon ; mais celui-ci ne lui en donna pas le temps. Informé que les alliés se montraient sur les hauteurs de Craone, il chargea un jeune officier d'ordonnance, nommé Caraman, de pousser une reconnaissance dans cette direction avec un bataillon de la vieille garde. Ce bataillon remonta le ruisseau du moulin Pontois, et ayant donné sur les 13e. et 14e. régimens de chasseurs russes, que le comte de Woronzow avait poussés vers la crête du petit plateau de Craone, il en fut si chaudement accueilli, que Napoléon jugea nécessaire de le faire appuyer par une brigade, et d'ordonner au maréchal Ney d'opérer une diversion sur la droite. Celui-ci vint à travers le bois de Corbe-

ny déboucher sur Saint-Martin, qu'occupaient les régimens de Nawaginsk et de Tula. Alors il s'engagea un combat qui fut vif et meurtrier, entre la division Meunier et ces deux régimens, qu'elle délogea de l'abbaye de Vaucler, et repoussa sur Heurtebise. Cette ferme, prise et perdue alternativement par les Français et les Russes, demeura définitivement au pouvoir de ces derniers. A sept heures du soir, Napoléon envoya l'ordre de cesser le combat. La vieille garde retourna dans ses bivouacs en avant de Corbeny. La division Meunier prit poste entre Heurtebise et Vaucler, et le général Boyer au moulin de Bouconville, à droite du chemin de la ferme de la Bove.

Dans la nuit, les Russes se replièrent, et prirent une position des plus avantageuses sur les hauteurs en arrière des villages de Saint-Martin et de Craone.

Le 7 au point du jour, Napoléon fit reconnaître cette position : elle lui parut formidable. La droite et la gauche de l'ennemi étaient appuyées sur deux ravins, et un troisième ravin couvrait son front, de sorte qu'on n'y pouvait arriver que par un défilé étroit, qui joignait la position au plateau de Craone.

Il était onze heures du matin lorsque Napoléon fit commencer l'attaque. Il dirigea tous

ses efforts vers le point même où l'infanterie du général Wenzingerode était en position. Les Russes furent exposés au choc le plus impétueux. Tandis que le maréchal Ney se portait sur la droite pour déborder la position de Craone, le maréchal Victor, avec deux divisions de la jeune garde, se dirigeait sur l'abbaye de Vaucler, pour de là passer le défilé.

L'abbaye est bientôt en feu; l'ennemi en est chassé; le maréchal Victor, à la tête de la jeune garde, franchissant le ravin, défendu par cinquante pièces de canon, se reforme aussitôt sur la hauteur. Au même moment le maréchal est frappé d'une balle, qui lui traverse la cuisse et le met hors de combat. Un grand nombre de ses braves soldats était déjà tombé sous le feu des Russes; mais ces colonnes furent suivies et soutenues par une nombreuse artillerie de la garde, commandée par le général Drouot, qui franchit aussi le défilé : de fortes masses de cavalerie s'y portent de leur côté, pour appuyer l'attaque. Une effroyable canonnade s'engage dans le vallon et sur les hauteurs. Les Russes opposent sur tous les points une vive résistance.

Déjà le maréchal Ney avait passé le ravin de gauche, et débouchait sur la droite de l'ennemi, tandis que les généraux Grouchy et Laferrière, à la tête de la cavalerie de la garde,

franchissaient le défilé au milieu d'une grêle épouvantable de boulets et de balles. Dans ce passage, les grenadiers à cheval de la garde se firent remarquer par le courage et le sang-froid qu'ils conservèrent en le traversant. Dans cette lutte, une des plus opiniâtres qui se soit jamais vue, les généraux Grouchy et Laferrière furent blessés. Plus heureux, le général Nansouty passa le ravin sur la droite des Russes sans éprouver une aussi grande perte, avec deux autres divisions de cavalerie. Le feu des batteries françaises porta la mort dans leurs rangs, et démonta quatorze pièces de canon. Se voyant tournés, et pressés de toutes parts, les Russes songèrent alors à opérer leur retraite vers Laon, sous la direction du général Sacken.

La perte des deux côtés fut considérable, et portée à six mille hommes, tant tués que blessés.

Le lendemain 8, le maréchal Ney poursuivit les alliés jusqu'au village d'Estouville. Le général Woronzow occupait, avec huit bataillons russes, cette position, d'autant plus difficile à aborder, que la route, pendant une lieue, est flanquée de marais impraticables; mais le colonel Gourgaud, officier d'un rare mérite, parvint à tourner l'ennemi, à la tête de deux bataillons de chasseurs à pied et deux escadrons

de chasseurs de la vieille garde, en se portant par Chavellois sur Chivy. A une heure du matin, les soldats de la garde abordèrent les Russes à la baïonnette. Réveillés par les cris des Français, ces derniers n'eurent que le temps de se replier sur Laon, où nos troupes les poussèrent en désordre. Mais arrivées au pied de la montagne de Laon, elles sont saluées par une volée de mitraille de douze pièces, qui blesse le chef d'escadron d'avant-garde, enlève plusieurs hommes et arrête le reste. Au milieu de l'obscurité, il devenait impossible de continuer cette attaque; il fallut prendre position hors de portée pour attendre le jour.

Aussitôt que le jour permit d'agir, le général Belliard jeta de la cavalerie vers Clacy, pour éclairer sa gauche, fit occuper Leully et Ardon, sans éprouver beaucoup de résistance. Mais bientôt allait s'engager un combat où le courage et la constance des Français devaient être mis à une rude épreuve.

Après plusieurs efforts inutiles pour s'emparer de Laon, Napoléon s'obstinait encore devant ces formidables hauteurs (hauteurs défendues par des forces trois fois supérieures aux nôtres), dans l'espoir d'attirer l'ennemi dans la plaine. A cet effet il ordonna au général Charpentier de se porter sur le village de Clacy

et de l'enlever avec une division de la jeune garde. A peine l'ordre en est donné, que le village est emporté de vive force. L'infanterie du général Woronzow tente de le reprendre ; sept fois elle l'attaque, sept fois elle est repoussée par l'intrépidité et le sang-froid de la jeune garde qui, dans cette journée, fit des prodiges de valeur, soit en attaquant, soit en soutenant la retraite. Pendant que cette attaque avait lieu, d'autres troupes se dirigeaient sur le village de Semilly, déjà attaqué la veille : mais les nombreux bataillons du général Bulow forcent nos tirailleurs à se replier sur la ligne de l'armée : alors Napoléon, jugeant que la position de Laon était inaccessible, ordonne un mouvement rétrograde sur Chavignon. La bataille de Laon, qui comprend les divers engagemens du 9 et du 10, fut meurtrière de part et d'autre, et n'eut aucun résultat décisif.

Le 12, les Prussiens et les Russes, sous les ordres des généraux Saint-Priest et Jagow, escaladent Reims à cinq heures du matin. Le général Corbineau, qui commandait dans la ville, n'avait que trois cents soldats à opposer à plus de quatorze mille assaillans. Cette faible garnison était formée des cadres de deux bataillons du 5e. régiment de voltigeurs de la garde, du cadre d'un bataillon du 121e., et soutenue par

quelques détachemens de gardes nationales.

Le chef de bataillon Finat, officier d'un courage éprouvé, fut tué à la porte de Paris où il combattait à la tête de quarante vétérans de la vieille garde ; de son côté le colonel Jacquemart, du 5e. de voltigeurs de la garde, ramasse les troupes qui restent dans la ville, marche contre l'ennemi qui s'avançait dans les rues de Reims. Sommé de se rendre par ceux-ci, il refuse, passe sur le corps de quelques compagnies prussiennes, gagne, en se battant, la porte de Mars, et se dirige sur le village de Châlons-sur-Vesle. Dix escadrons couvraient la plaine et fermaient toute issue aux Français. Mais des feux nourris et bien dirigés, repoussent toutes les charges des alliés ; ces intrépides Français parvinrent à se faire jour à travers la cavalerie ennemie, qui n'osa poursuivre cette poignée de braves.

Le 17 mars, Napoléon partit de Reims et vint coucher le même jour à Épernay avec seize mille hommes, avec l'intention de passer l'Aube et de manœuvrer sur les derrières de l'ennemi, pendant que le maréchal Mortier avec dix-huit mille hommes, et soixante bouches à feu, prendrait des dispositions nécessaires afin de contenir l'armée de Silésie.

Le lendemain 18, la colonne de droite, com-

posée de toutes les troupes de la garde, continua sa route sur la Fère-Champenoise, où elle s'arrêta jusqu'à nouvel ordre.

Le 19 au matin Napoléon prescrivit au général Sébastiani de passer l'Aube à Plancy, et ordonna en même temps au maréchal Ney de se rendre à Arcis; tandis que lui, à la tête de la division Letort et des escadrons de service de la garde, se dirigerait sur la route de Méry.

Pendant tous ces mouvemens, l'armée alliée s'était ralliée. Le prince de Wurtemberg marchait en deux colonnes; la première composée de Wurtembergeois, les Autrichiens du comte Giulay, sur la route de Troyes à Plancy; le corps de Rayesski, formant la deuxième, suivit celle d'Arcis. Cette dernière se liait au corps de Wrède, par la cavalerie du général Kaisarow; et le comte de Spleny, avec un millier de chasseurs, les dragons de Knesewitsch et les hulans de Schwartzenberg, observaient la rive droite de l'Aube, entre Pougy et Rameru.

Le général Sébastiani, qui avait reçu l'ordre de se rendre à Plancy, rencontra, à la hauteur de Courtemain, les cosaques de Kaisarow; il les chargea, leur fit un grand nombre de prisonniers, et parvint devant le pont de Plancy, qu'il rétablit avec le secours des habitans. Ces travaux terminés, il franchit aussitôt le pont,

malgré une vive canonnade, et passa le deuxième bras de l'Aube, au gué de Charny, sous la protection d'un bataillon qui se jeta dans le village.

Le 20, au matin, il se mit en mouvement sur Arcis, où devait se livrer une bataille sanglante, et qui, à l'exemple de celle de Craone, n'eut aucun résultat satisfaisant.

Napoléon, de son côté, partit de Plancy après avoir donné l'ordre au général Letort de rappeler la cavalerie de la garde, passée la veille sur la rive gauche de la Seine; mais, par un malentendu, ce général revint seul avec les dragons, et laissa les grenadiers et les chasseurs de la garde dans leurs bivouacs. Napoléon arriva à Arcis vers une heure; à deux heures, au moment où la tête de l'infanterie de la garde allait arriver, le comte de Wrède mit ses masses en mouvement sur Arcis. Il était à peu près à cinq kilomètres de la ville, quand le général Kaisarow, se voyant supérieur en nombre à la cavalerie française, fort avancée et sans appui, après une vive canonnade, la chargea, renversa la division Colbert qui formait la première ligne, et ébranla celle du général Excelmans. Le comte de Wrède, informé de ce succès, fit alors renforcer le général Kaisarow par la cavalerie du comte Frimont et trois

batteries; ordonna au général Volkman d'enlever le village de Grand-Torcy, d'arriver sur Arcis, de s'emparer du pont afin d'empêcher l'infanterie française de déboucher, et couper la retraite à tout ce qui se trouverait sur la rive gauche de l'Aube.

Déjà les fuyards, poussés par le général Kaisarow, se précipitaient sur les ponts. La cavalerie s'acharnait particulièrement sur la garde, à laquelle elle avait déjà pris trois canons. Napoléon, voyant ce désordre, et l'intention des alliés de franchir le pont, mit l'épée à la main, et, se jetant au-devant d'eux : « Voyons, dit- » il, qui de vous les repassera avant moi ! » Puis se tournant vers la garde, il lui crie : *N'êtes-vous plus les vainqueurs de Champ-Aubert et de Montmirail?* Ces paroles suffirent pour arrêter la déroute.

Alors s'engagea de part et d'autre une effroyable canonnade. Napoléon resta constamment exposé au feu le plus vif; plusieurs officiers furent blessés autour de sa personne, et son cheval fut atteint d'un boulet qui le mit hors de combat. Des murmures alors se firent entendre pour le blâmer de s'exposer ainsi : « *Ne craignez-rien*, dit-il, *à ceux qui l'entou-* » *raient, le boulet qui me tuera, n'est point* » *encore fondu.* » Certes, il ne pouvait tenir

le même langage sur les armes blanches, puisque, dans le fort de la mêlée, il allait périr d'un coup de lance que lui portait un cosaque, lorsque le colonel Girardin, l'un de ses aides-de-camp, fut assez adroit pour le parer et lui conserver une existence qui, plus tard, devait se changer pour lui en une cruelle agonie.

Pendant que ces choses se passaient à la droite, le maréchal Ney soutenait à la gauche les efforts réitérés et sanglans des Austro-Bavarois. Le village de Torcy, qui flanquait la gauche, était occupé par quatre régimens bavarois et deux autrichiens : le maréchal, jugeant l'importance de ce poste, y dirigea deux bataillons de nouvelle levée, à la tête desquels l'intrépide maréchal Lefebvre se mit comme simple volontaire; ce village est emporté, mais l'ennemi recevant de nouveaux renforts, les Français ne peuvent s'y maintenir. Cependant, le général Jacquemard, avec le reste de sa brigade, s'y porte de nouveau, y pénètre deux fois à la baïonnette, et deux fois en est repoussé. Mais bientôt la scène change de face : la vieille garde arrivant de Plancy, au pas de course, parvint enfin à rester maîtresse de ce malheureux village, que des obus incendièrent, et qui fut, jusqu'à dix heures du soir, le théâtre d'une lutte opiniâtre et meurtrière.

Le 21, au point du jour, Napoléon rappela la cavalerie et l'infanterie de la garde, qui se trouvaient encore tant à Méry qu'à Plancy, fit passer l'Aube aux corps du maréchal Oudinot et du général Saint-Germain, et aux divisions de cavalerie Berckheim et Defrance; et, après avoir assigné le rang de ces troupes dans la ligne de bataille, poussa une reconnaissance en avant du Grand-Torcy, sur la route de Lesmont. Comme le comte de Wrède s'était retiré sur Chaudrey, il ne vit que quelques pelotons de cavalerie, ce qui le confirma dans l'opinion que l'ennemi avait effectué sa retraite. Revenu à Arcis, il ordonna vers dix heures au général Sébastiani d'attaquer sur-le-champ, avec la cavalerie de la garde et de la ligne, et au maréchal Ney, de le soutenir avec toute l'infanterie pour rendre ce choc décisif. Après une courte canonnade, les têtes des colonnes parvinrent sur la crête du plateau d'où le maréchal et le général Sébastiani découvrirent parfaitement la position des alliés : ils s'étendaient sur trois lignes, entre l'Aube et par-delà le Barbuisse, et présentaient une force au moins de cent mille combattans.

Le maréchal Ney et le général Sébastiani informèrent sur-le-champ Napoléon de l'état des choses, sans lui cacher qu'une bataille dans

une telle position et à forces si inégales, compromettrait ses dernières ressources. Il se rendit à l'évidence et ordonna la retraite. Alors le maréchal Ney fit commencer le mouvement rétrograde aux divisions d'infanterie de la garde et à celle du général Janssens, et le général Sébastiani le couvrit en se retirant lentement et par échiquier, pour leur donner le temps de repasser l'Aube.

Cette retraite ne se fit pas sans éprouver, de la part des alliés, beaucoup de résistance et d'obstacle. Attaqué à Arcis, un combat très-vif s'engagea et donna le temps de réunir et de former sur la rive droite de l'Aube les troupes déjà passées. Sur un autre point le maréchal Macdonald, avec les 2e. et 11e. corps d'infanterie, les 5e. et 6e. de cavalerie, et une partie de la garde mise momentanément sous ses ordres, passa du camp d'Ormes sur les hauteurs de Dosnon, manœuvra contre le comte Oscherowski qui visait à couper la route de Vitry, et le tint en échec le reste de la journée.

De son côté, Napoléon avec les troupes de sa garde, après avoir passé la Marne, au gué de Frignicourt, chargea le maréchal Ney de sommer Vitry. Ce maréchal s'approcha de la place avec la division du général Lefol, soutenue des deux divisions de dragons de la garde

du général Milhaud; mais s'apercevant, aux réponses du commandant, que son intention est de se défendre jusqu'à extinction, Napoléon renonce de suite à cette entreprise.

Les troupes bivouaquèrent hors de portée de son canon, à Blacy et Vitry-le-Brûlé.

Napoléon, avec la vieille garde, coucha à Farémont.

Napoléon, d'après tous les mouvemens qu'il voyait faire aux alliés, résolut de manœuvrer de nouveau sur leurs derrières.

Cette résolution prise, il marqua la direction de l'armée à Saint-Dizier. Le 23 mars, il se mit en marche sur cette ville avec la division Friant de la garde et la cavalerie des généraux Lefebvre Desnouettes, Saint-Germain, Defrance et Piré. La division de ce dernier formant tête de colonne, et soutenue par les gardes d'honneur, après avoir enlevé un bel équipage de pont, et fait neuf cents prisonniers à Saint-Dizier, pousse sur Doulevant. L'infanterie de la garde resta avec Napoléon à Saint-Dizier, où il établit son quartier-général.

Le 25, à six heures du matin, le maréchal Mortier, remonta la rive gauche de la Somme-Soude avec son avant-garde tandis que trois divisions de la garde se portaient sur Soudé-Notre-Dame. Le même jour, eut lieu le com-

bat de la Fère-Champenoise, combat des plus malheureux, et qui fit craindre un instant la destruction entière de l'armée.

L'engagement durait depuis sept heures du matin, et les maréchaux Mortier et Marmont se flattaient de gagner les hauteurs de la Fère-Champenoise en combattant, lorsqu'une affreuse giboulée vint augmenter l'embarras du mouvement rétrograde sur Connantray. La cavalerie russe, favorisée par cette averse qui fouettait le front de la ligne française, chargea les cuirassiers à peine reformés, les culbuta sur l'infanterie, et leur enleva deux pièces d'artillerie. Les divisions de la jeune garde n'eurent que le temps de se former en carrés; deux de la brigade Jamin furent sabrés et le général pris; ceux de la brigade Le Capitaine perdirent leur artillerie, et souffrirent beaucoup sans avoir été entamés. Pour surcroît de malheur, l'orage grossissait; il grêlait avec violence, aucune amorce ne prenait, et l'on ne pouvait faire usage que de la baïonnette. Dans cet horrible désordre, l'on ne se distinguait plus à trois pas, et deux fois les maréchaux se refugièrent dans les carrés, pour ne pas être entraînés par les fuyards. Heureusement le temps peu à peu s'éclaircit; la bonne contenance des divisions Ricard et Christiani, de la garde, aux extrémités

de la ligne, donna le temps à la cavalerie de passer le ravin de Connantray, et de se reformer de l'autre côté. A peine l'armée française fut-elle ralliée derrière Connantray, qu'on aperçut déboucher du ravin quelques coureurs, par l'effet du désordre qui existait depuis le commencement de l'action. Loin de chercher à les arrêter, artillerie, cavalerie, infanterie, tout s'enfuit pêle-mêle dans la direction de la Fère-Champenoise. La déroute était sur le point d'être complète, lorsqu'un renfort inespéré sauva l'armée.

Le 9e. régiment de grosse cavalerie, commandé par le colonel Leclerc, déboucha de la Fère-Champenoise, au même moment où les troupes le traversaient. Sans hésiter, il marcha à la rencontre des escadrons légers des alliés, leur en imposa par sa fermeté, et facilita aux maréchaux le moyen de rallier leurs troupes sur les hauteurs de Lirthes.

Pendant que cette scène pénible et désastreuse avait lieu, sur un autre point avait aussi lieu une autre action, mais bien différente, et digne de faire époque dans l'histoire, par le courage et le dévouement héroïque d'une colonne de cinq mille hommes, composée de gardes nationales et de jeunes soldats à peine exercés au maniement des armes. Nouveaux Spartiates assaillis de

toutes parts, ces braves, la gloire du nom français, désespérant de vaincre, voulurent du moins mourir avec honneur.

Le général Pacthod, pressé de se réunir aux maréchaux, s'était mis en marche sur Vitry au point du jour. Arrivé près de Villeseneux, il reçut, à dix heures du matin, l'injonction du maréchal Mortier, de rester jusqu'à nouvel ordre à Bagnères, où il le croyait encore. D'après cet avis, le général Pacthod jugea avoir le temps de faire rafraîchir ses troupes; mais à peine y était-il établi, qu'il fut attaqué par la cavalerie du général Korf, qui suivait la route de Châlons à Étoges. Il forma aussitôt ses troupes, la droite appuyée au village, la gauche couverte par un carré, et le convoi massé en arrière.

Le général Pacthod espérait gagner, dans cet ordre, la Fère-Champenoise, lorsque le comte Pahlen vint s'établir avec deux régimens de chasseurs à cheval sur ses derrières, et le placer dans l'alternative de se faire jour ou de se rendre. Cet incident donna lieu à un court conseil. Le général Delord proposa de charger ces nouveaux ennemis, tandis que le reste des troupes contiendrait le général Korf. Cet avis étant adopté, aussitôt sa brigade se forme en colonne d'attaque, aborde au pas de charge les chasseurs

russes, et les force à rétrograder. Mais à peine ces deux régimens sont-ils écartés, que la cavalerie du corps de Sacken, attirée par le bruit du canon, exécute plusieurs charges qui obligent le général Delord à se replier en carré.

Tel était l'état des choses, lorsque vers quatre heures, la cavalerie et l'artillerie de la garde russe vinrent se joindre à l'action.

Le général Pacthod, qui avait déjà perdu beaucoup de monde, menacé de se voir cerné de tous côtés, précipite sa marche vers les marais de Saint-Gond. La poursuite des alliés n'en devint que plus vive, et bientôt il s'aperçoit qu'il lui sera impossible de les atteindre. Reconnaissant alors la position désespérée dans laquelle il se trouve, il harangue les gardes nationales; et, leur montrant la honte d'une capitulation en rase campagne, leur fait jurer de vendre chèrement leur vie. Cette courte harangue électrise ces généreux citoyens; aussi les carrés, immobiles comme des rocs, écartent, par un feu roulant, la cavalerie qui s'épuise en vaines charges contre eux. Désespérant de les forcer avec cette arme, l'empereur Alexandre fait avancer une brigade d'infanterie du corps de Rayefski; mais, avant que celle-ci puisse donner, les batteries criblent de mitraille les carrés français.

Le général Borasdin, à la tête des régimens de Nouvelle-Russie et de Kargopol, enfonce celui de droite, où se trouvait le général Pacthod : d'autres éprouvent successivement le même sort. Néanmoins celui du général Thévenet, de la division Amey, bravant toutes les attaques, touchait près de Bannes-aux-Marais, où il aurait trouvé un réfuge assuré, lorsque, accablé sous la mitraille de quarante-huit pièces de canon, il donna prise à une dernière charge. Toute la cavalerie de la grande armée, celle du corps de Sacken, et deux régimens de celle du comte Langeron s'élancent sur lui et en font une horrible boucherie. Le général Thévenet fut blessé et pris; aucun homme n'échappa, car, quoique enfoncés, les *gardes nationaux*, combattant à la baïonnette, ne voulurent point accepter de quartier.

Dans cette sanglante affaire, le chef de bataillon Rapatel, Français et ex-aide-de-camp du général Moreau, devenu depuis officier d'ordonnance de l'empereur de Russie, fut tué en sommant le carré où un de ses frères combattait comme capitaine d'artillerie.

Tel fut le résultat d'un combat malheureux, et digne de remarque par la résistance et le courage que déployèrent cinq mille hommes contre toutes les forces réunies des alliés.

Napoléon, qui depuis le 23 mars avait mis toutes ses troupes en mouvement, marcha lui-même le 24 sur Joinville, avec sa garde, d'où il repartit le 25 de grand matin, se dirigeant sur Saint-Dizier.

L'armée française fut réunie sur le terrain le 26. Divers engagemens avaient eu lieu avec plusieurs corps ennemis, et tous à notre avantage.

Au premier avis de la marche de l'armée française, le parc général et les gros bagages des alliés qui se trouvaient à Bar-sur-Aube, furent évacués en toute hâte sur Béfort.

Napoléon, parvenu sur le plateau de Valcourt, distingua l'ennemi en bataille sur la rive opposée. Il occupait, avec deux bataillons de chasseurs, la ville de Saint-Dizier, à laquelle sa gauche était appuyée; sa droite s'étendait dans la direction de Vitry, protégée par quelque infanterie dans le bois de Perthes, et des essaims de tirailleurs à pied et à cheval, bordaient la Marne. Sa première ligne était en avant de la route, faisant face à la rivière; sa seconde en arrière; l'artillerie, entremêlée de quelques escadrons, placée sur la chaussée même qui en domine le cours.

Napoléon, de son côté, rappela les corps d'infanterie qui étaient près de Vassy, et or-

donna aussitôt à la cavalerie de franchir la Marne au gué d'Hallignicourt. Le général Sébastiani la passa en colonne par pelotons, et se déploya à droite et à gauche du gué, soutenu par les corps des généraux Saint-Germain, Milhaud et Kellermann, qui se formèrent sur ses flancs. L'infanterie de la garde, celle du général Gérard et du maréchal Macdonald, suivirent la cavalerie, tandis que le maréchal Oudinot se dirigeait sur Saint-Dizier, par la route de Joinville.

Le baron Winzingerode chercha autant qu'il put, à éviter le combat dans un terrain si peu propre aux manœuvres de sa cavalerie; mais d'un autre côté, craignant de perdre l'infanterie qui gardait Saint-Dizier, il ordonna au baron Tettenborn de couvrir la route de Vitry, pendant qu'avec le gros de ses forces, il gagnerait par cette ville la route de Bar-sur-Ornain.

Conformément à cette instruction, le général Tettenborn, à la tête des hussards d'Isumz, essaya plusieurs charges qui furent repoussées avec perte, malgré le feu de l'infanterie postée dans le bois de Perthes. De son côté, le baron Winzingerode s'étant ébranlé pour se rapprocher de Saint-Dizier, la cavalerie de la garde s'élance sur sa colonne, l'enfonce, et poursuit

les fuyards jusqu'au bois de Trois-Fontaines.

Pendant que ceci se passait à la gauche, le maréchal Oudinot entrait au pas de charge dans Saint-Dizier, dont la garnison effrayée se repliait en toute hâte à Bar.

L'ennemi étant alors entièrement rompu et sans appui, la cavalerie française redouble d'activité. Le général Milhaud charge avec impétuosité sur la route de Vitry, et s'empare de six pièces de canon. Le général Letort, avec les dragons de la garde, enfonce et sabre un carré d'infanterie qui cherche à gagner le bois. A la droite, le général Kellermann poursuit au grand trot les colonnes ennemies en fuite sur la chaussée de Bar; et l'infanterie, suivant au pas de course les cuirassiers et les dragons, abat sous ses baïonnettes ce qui échappe à leurs sabres.

Le maréchal Oudinot, à la tête de la cavalerie du général Kellermann, conduisit, battant le gros des Russes, à cinq kilomètres au delà de Saudrupt, où la nuit le força de prendre position. Le maréchal Macdonald donna la chasse au baron Tettenborn jusqu'à Perthes, et l'on ne cessa d'y fusiller qu'à la nuit. Le quartier-général des Français resta à Saint-Dizier, où la garde s'établit.

Les Russes perdirent dans cette journée mille

huit cents hommes, dont cinq cents prisonniers, neuf pièces de canon, un équipage de pont et tous leurs bagages. La perte des Français n'excéda pas six cents hommes hors de combat, avantage produit par la vivacité de leurs attaques.

Cette victoire, qui vengait glorieusement la malheureuse journée de la Fère-Champenoise, fut la dernière où la garde prit part.

Nous la verrons bientôt suivre et partager la destinée de celui qui tant de fois fut témoin de ses brillans exploits ; nous la verrons quoique abattue par la fatigue, manquant des objets de première nécessité (ainsi qu'en Russie), montrer une fermeté qui l'éleva et la rendit mille fois plus grande à nos yeux que lorsqu'elle était resplendissante de sa gloire, et que l'Europe même admirait ses hauts faits.

Une partie de la garde, isolée sur plusieurs points, montra dans cette malheureuse et mémorable campagne, tout ce qu'on avait droit d'attendre d'elle.

Le 5 janvier 1814, à l'affaire d'Hoogstralten, près d'Anvers, vingt-cinq lanciers rouges de la garde, dont les fanions ne cessèrent d'être pour l'ennemi des signaux de retraite, chargèrent deux cents cosaques et les défirent complétement.

Au siége d'Anvers, une pièce de canon est prise par un bataillon prussien; le lieutenant

Reckinger, à la tête de dix lanciers de la garde, reprend la pièce, et la ramène attelée des Prussiens vaincus. Cette brillante action lui valut la croix d'honneur qu'il reçut sur le champ de bataille.

Le 30 mars 1814, sur le soir, la 11e. légion placée du côté de Montmartre, comptait dans ses rangs 400 hommes de la vieille garde ; ces troupes souffraient considérablement du feu de l'ennemi, lorsque le maréchal Moncey, voyant accourir des forces nouvelles, et voulant ménager le sang français, sang si inutilement versé depuis le matin, ordonna la retraite, et resta hors de la barrière, exposé au feu des tirailleurs ennemis, jusqu'à ce que tous les gardes nationaux fussent rentrés.

Le même jour, Viot, lieutenant au 2e. régiment des grenadiers à pied de la garde, à peine rétabli de ses blessures, apprenant que Paris est attaqué, vole au devant des ennemis, arrive à Montmartre, rassemble une vingtaine de soldats et des gardes nationaux épars, les conduit en avant, aperçoit, non loin de là, un bataillon prussien, s'élance à sa rencontre, et disparaît quelque temps après. L'ennemi, chargé vigoureusement, est forcé de rétrogader ; c'est alors que l'on retrouve l'intrépide Viot, un bras passé autour d'un arbre, son sabre à

la main, percé de coups, et entouré d'un grand nombre de cadavres prussiens.

Un des plus beaux faits d'armes qui soit à la gloire de la garde, c'est, sans contredit, la défense du pont de Neuilly, *bien autrement gardé que celui du Pec !* mais tous deux figureront dans l'histoire.....

Le 30 mars 1814, le capitaine Morlay, à la tête d'une cinquantaine de grenadiers de la garde, presque tous estropiés, fut chargé de la défense du pont de Neuilly. Attaqué dans la soirée, par deux mille hommes et quatre pièces de canon, ces braves sont sommés plusieurs fois de se rendre, mais leur réponse est la même à chaque sommation : « *La vieille garde n'a jamais mis bas les armes.* » Leur contenance ferme et courageuse en imposa tellement à l'ennemi qu'ils conservèrent leur position. Le lendemain, les alliés voulant de nouveau traverser le pont, n'en obtinrent le passage qu'après avoir signé une capitulation des plus honorables, qui sauva tous les effets d'habillement et de casernement qui se trouvaient dans les magasins de Courbevoye, et qui se montaient à une valeur de cinq cent mille francs.

La bataille sous les murs de Paris ne peut guère offrir rien de remarquable pour l'ensemble de la garde qui se trouvait disséminée sur

plusieurs points et en petit nombre ; voici les principales positions qu'elle occupait dans la journée du 30 mars 1814.

La réserve destinée à former ou à soutenir la droite du maréchal Marmont, et le centre de l'armée entre le canal de l'Ourcq et les hauteurs de Belleville, se trouvait derrière Pantin, et en avant de la Villette, faisant face à l'ennemi.

La division de la jeune garde, sous les ordres du général Boyer de Reberval, était composée de trois bataillons du 11e. régiment de voltigeurs, d'un de flanqueurs-grenadiers et un de tirailleurs, formant environ deux mille hommes.

La division du général Michel se composait de quatre mille hommes, formée des dépôts d'infanterie dont un millier, arrivés la veille des départemens de l'ouest, furent armés le matin même.

Ces divisions occupaient les positions en avant de Pantin. La cavalerie des généraux Bordesoulle et Chastel occupaient celles de Ménilmontant au père la Chaise. Les divisions Ricard, Lagrange et Ledru s'étendaient du télégraphe jusqu'au-delà de Belleville, et se liaient à la division du général Boyer de Reberval qui tenait les prés Saint-Gervais et les berges du

plateau de Beauregard, au-dessus de ce village, pendant que la brigade d'infanterie légère du général Michel couvrait le hameau des Maisonnettes, et gardait les ponts du canal de l'Ourcq.

Aux positions en avant de Clichy se trouvait la brigade de cavalerie, aux ordres du général Dautencourt; elle se composait de trois cent vingt grenadiers, dragons, chasseurs, mameloucks et éclaireurs, tirés de tous les dépôts.

Le bataillon des sapeurs du génie de la garde occupait les hauteurs de Montmartre.

C'est placée dans ces diverses positions, que la garde aida à soutenir jusqu'à quatre heures du soir, les attaques multipliées des alliés.

Au commencement de l'action, les tirailleurs de la jeune garde pénètrent presqu'en même temps que l'ennemi, jusqu'aux maisons de Pantin. En vain le général Kretow, pour les arrêter, essaie quelques charges à droite de la grande route. Écrasés par la mitraille et embarrassés par les accidens du terrain, ses cuirassiers sont obligés de se replier sous la protection du village.

Sur un autre point, le maréchal Marmont ordonne au général Clavel, commandant une brigade de la garde de la division Ricard, de se plier en colonne d'attaque. Cette brigade, moitié de la réserve, et formant à peine un

faible bataillon, conduite par le maréchal en personne contre la tête de la division Pitschnitzki, s'avance avec courage; mais une batterie russe établie dans le bois sur une butte d'où elle plongeait la route, ouvre à l'instant son feu, et jette le désordre dans les rangs. L'ennemi saisit l'instant : ses grenadiers l'abordent par le flanc gauche; ses cuirassiers se précipitent sur la droite; elle est enfoncée. Les fuyards se jettent sur le reste de la réserve et l'entraînent, poursuivis par l'ennemi à grands pas. Mais le général Compans porte de suite un bataillon de la jeune garde à la butte du télégraphe, et le colonel Gheneser, qui occupait le parc de Brière, tombe avec deux cents hommes sur les derrières des grenadiers russes. Ce coup d'audace les arrête; et, tandis que l'infanterie du général Pitschnitzki s'empare du parc de Brière, le maréchal Marmont rallie au télégraphe les corps épars de son armée.

Aussitôt il reforme sa ligne, dans la position qui s'étend du Mont-Louis aux prés Saint-Gervais, à travers le parc Saint-Fargeau. Cette position eût exigé dix à douze mille hommes, et il n'en restait au maréchal que cinq mille, extrêmement fatigués.

Tandis que la grande armée alliée attaquait

et tournait les hauteurs, le corps du comte Langeron, dans son mouvement offensif, chassait, d'Aubervilliers sur la Chapelle, les tirailleurs du colonel Robert, et y rejetait sa brigade ainsi que le détachement d'infanterie et de cavalerie qui, sous la conduite du major Kozietulski, des éclaireurs polonais de la garde, cherchait à introduire des munitions dans Saint-Denis. Les généraux Kapzewitsch et Karnietow, croyant ce poste hors d'insulte, s'étaient bornés à le bloquer, et repliés avec le reste de leurs troupes, vis-à-vis Clignancourt et la Chapelle. Le comte de Langeron, arrivé avec le gros de son corps à la hauteur de Saint-Ouen, avait dirigé sur le chemin de ce village aux Batignolles, un détachement et une batterie qui devaient marcher à hauteur du général Kapzewitsch, et observer ce qui sortirait de Paris par la barrière de Clichy. Le général Reudzewitsch reçut de lui en même temps l'ordre d'envoyer par le chemin de la Révolte, vers le bois de Boulogne, un corps de cavalerie, quelque artillerie légère et ce qu'il fallait d'infanterie, pour balayer la plaine de Clichy, et observer les détachemens de la garde parisienne qui pourraient se montrer aux barrières de l'est.

Cette colonne, mise sous les ordres du gé-

néral Emmanuel, effectuait son mouvement de flanc, à une trop grande distance et avec trop de circonspection, pour que le maréchal Mortier fût à même de l'inquiéter. D'ailleurs, comme il ne menaçait pas immédiatement sa droite ou ses derrières, et ne lui enlevait pas les forces dont il avait besoin pour résister au reste de l'armée de Silésie, il se contenta d'ordonner au général Belliard d'étendre sa gauche par Clignancourt, vers la plaine de Clichy, et de faire observer dans cette direction le détachement du comte de Langeron, par la brigade de la cavalerie de la garde aux ordres du général Dautancourt, qui tirailla tout aussitôt avec l'ennemi.

Le comte Langeron continuait son mouvement vers Montmartre, pendant que le général Rudzewitsch avec sa cavalerie commençait à dépasser sur le chemin de la Révolte, le village de Clichy, ce qui obligea le général Belliard de porter la sienne au pied de Montmartre, laissant à sa droite le village de Clignancourt, et appuyant sa gauche à la plâtrière, sur le chemin des Batignolles à Saint-Ouen. Dans cette disposition, les chasseurs, les mameloucks et les éclaireurs de la garde, ayant pour réserve les grenadiers masqués par la plâtrière, engagèrent conjointe-

ment avec deux cent quatre-vingts gardes nationaux de la 2e. légion, une fusillade très-vive, dans les vignes à droite de ce chemin, contre les Russes.

L'engagement était général sur toute la ligne. Mais bientôt de toutes parts cessa le feu pour faire place à la consternation. Les troupes qui depuis le matin bravaient la mort avec un courage d'autant plus héroïque, que chaque soldat n'ignorait pas que ce simulacre de défense ne pouvait sauver la capitale, se livrèrent dès lors à de pénibles réflexions, qu'un aussi déplorable résultat ne pouvait manquer de faire naître en elles. On vit de vieux officiers briser leur épée, et maudire le sort qui les faisait survivre à un pareil désastre.

Le tableau déchirant de la retraite des Français, errans, traversant les rues de Paris, excédés de fatigues et de besoin, dévorés d'une soif brûlante, couverts de blessures et de poussière, pouvant à peine se traîner pour gagner les barrières, pour quelques-uns, terme de leurs souffrances, sera long-temps présent à la pensée de ses habitans, témoins d'un spectacle si douloureux !

Napoléon, après le combat de Saint-Dizier, ayant appris que les alliés marchaient sur Paris,

se mit en marche avec le reste de son armée ; et se dirigea par Bar-sur-Aube et Troyes, en arrière de la forêt de Fontainebleau.

La position de la garde, était des plus affreuses, depuis six jours, sans pain ni chaussure, manquant des objets les plus nécessaires, forcée de se mettre en route par un temps déplorable, au milieu de chemins horribles. C'est alors qu'on la vit sans murmurer, suivre ses chefs, qui lui donnaient l'exemple du courage et de la résignation.

Les autres troupes ne jouissaient pas d'un sort plus heureux ; cependant malgré cet état critique, le gros de l'armée, se mit en mouvement le 22 mars, en plusieurs colonnes ; la première, composée de l'artillerie et de la cavalerie légère des 5e. et 6e. corps, marcha sur Troyes ; la deuxième, formée de toute la cavalerie de la garde se dirigea sur Brienne ; la troisième, consistant dans l'infanterie de la garde, vint coucher à Montiérender, où fut établi le quartier-général de Napoléon.

Le 29, à la tête de la cavalerie de la garde, Napoléon, se mit en route sur Vendœuvre. A peine arrivé au pont de Dolencourt, il y rencontra un courrier, que son frère Joseph lui envoyait, chargé de lui remettre une dépêche, qui lui annonçait l'arrivée à Meaux des

alliés. Après avoir donné des ordres, et pris quelques mesures, motivées par la nouvelle qu'il venait d'apprendre, Napoléon partit pour Troyes, escorté seulement par quatre escadrons de service de la garde.

Le reste de la cavalerie de la garde, marcha également sur Troyes, où elle arriva dans la nuit; l'infanterie de la garde, bivouaqua à Lusigny.

Le lendemain 30, la garde à pied et à cheval, traversant Troyes, se dirigeant sur Villeneuve-l'Archevêque, où elle arriva excédée de fatigue et de besoin, après avoir marché un jour entier, et toute la nuit. Napoléon qui l'avait précédée de quelques heures, quitta cette ville à six heures du soir, avec ses escadrons de service, qui l'accompagnèrent jusqu'à Villeneuve-le-Guyard, d'où il partit à l'instant et sans aucune suite pour Fontainebleau.

A peine fut-il arrivé, qu'il demanda sa voiture, monta dedans, accompagné de Berthier et de Caulincourt, et se dirigea vers la cour de France où il rencontra le général Belliard, qui l'instruisit de tout ce qui s'était passé depuis le 19 mars, sur l'Aisne; il lui fit part de l'arrivée des alliés, sous les murs de Paris, enfin de leur entrée dans la capitale. Cette nouvelle l'affecta vivement; cependant il donna des ordres, pour

que toutes les troupes qui arriveraient successivement, prissent position aux environs d'Essonne, puis il repartit pour Fontainebleau.

L'état-major de la garde éprouva diverses mutations. Le général Kraczinski fut nommé général en chef des Polonais de la garde, dont il devait former une division ; le général Ornano, prit le commandement de la cavalerie de la garde, et le général Guyot, commandant les escadrons de service de la garde, celui de la première division, en remplacement du général Colbert, blessé.

Le 3 avril, on fit plusieurs mouvemens pour manœuvrer sur la capitale.

Le même jour, Napoléon passa en revue toute la garde, dans la cour du Cheval-Blanc (1).

---

(1) « Ce qui a été dit de cette revue dans les journaux et les pamphlets du temps, est de la plus insigne fausseté. Jamais Napoléon n'a promis le pillage de la capitale à la garde : cette proposition l'eût révoltée ; jamais l'armée n'a eu le moindre désir de vengeance, le plus léger sentiment d'animosité contre les Parisiens. L'opinion généralement reçue était, au contraire, que, si la capitale n'avait pas été vendue à l'ennemi, la plupart de ses habitans auraient pris les armes, et combattu avec zèle à nos côtés pour l'en éloigner. »

Note extraite des *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de* 1814, par Koch. 1819.

L'infanterie était rangée le long des deux côtés, sur quinze hommes de profondeur. Après avoir parcouru tous les rangs, Napoléon se mit au milieu de la cour, fit réunir les plus anciens officiers, sous-officiers et soldats de chaque compagnie, les fit former en cercle autour de lui, puis leur parla en ces termes :

« Soldats, l'ennemi nous a dérobé trois » marches, et s'est rendu maître de Paris ; il » faut l'en chasser ! D'indignes Français, des » émigrés auxquels nous avions pardonné, » ont arboré la cocarde blanche, et se » sont joints à nos ennemis. Les lâches ! ils » recevront le prix de ce nouvel attentat. Ju- » rons de vaincre ou de mourir, et de faire » respecter cette cocarde tricolore, qui depuis » vingt-ans, nous trouve dans le chemin de la » gloire et de l'honneur. » Officiers et soldats, tous à l'envi, prononcèrent ce serment.

Après cette courte harangue, l'infanterie défila au pas accéléré, et fit place à la cavalerie qui défila également devant Napoléon.

La garde se mit en mouvement sur Essonne vers les six heures du soir. Sa marche se prolongea fort avant dans la nuit ; ayant été forcée de passer par la route qui traverse la forêt de Fontainebleau.

Le quartier-général fut établi à Moulignon.

L'infanterie de la garde prit position à Boisoize-le-Roi, aux Bordes, à Mouligon et à Auvernaux; la cavalerie à la Ferté-Aleps.

Pendant que Napoléon s'apprêtait à marcher contre les alliés, le maréchal Marmont, conjointement avec le général Souham, entamèrent une négociation avec le prince de Schwartzenberg, dont le résultat fut la signature d'une convention militaire, qui stipula que les troupes du maréchal Marmont devaient quitter la position d'Essonne, et se retirer par Versailles, afin de quitter Napoléon pour se rendre vers les alliés.

Le 5 avril, à quatre heures du matin, le général Souham, à la tête des troupes du corps d'armée, fit lever les bivouacs et donna ordre de se mettre en mouvement. La cavalerie du général Bordesoulle était à la tête de la colonne, l'artillerie suivait; venait ensuite l'infanterie marchant de chaque côté; le général Chastel avec sa cavalerie formait l'arrière-garde. Le plus grand silence régnait dans les rangs, les soldats ayant la persuasion qu'ils marchaient à la rencontre de l'ennemi; mais ils furent bientôt cruellement détrompés lorsqu'ils virent les Bavarois marcher parallèlement à leur côté; marche qui s'exécutait ainsi d'après la convention militaire. C'est alors que les Polonais, qui faisaient partie

de ce corps d'armée, s'enfuirent à toutes brides vers Fontainebleau, en criant qu'on les avait trompés indignement, et qu'ils ne voulaient point abandonner leurs frères d'armes.

Aussitôt que l'empereur apprit cette défection, il s'en plaignit amèrement au général Belliard : « Qui aurait pu, dit-il, croire un pa-
» reil trait de Marmont ! un homme avec lequel
» j'ai partagé mon pain... que j'ai tiré de l'ob-
» scurité... dont j'ai fait la fortune et la réputa-
» tion !... Voilà le sort des souverains, mon-
» sieur le général Belliard, c'est de faire des
» ingrats ! Ah ! sûrement le corps de Marmont
» ne sait pas où il le mène ; il m'a donné avant-
» hier encore des marques trop vives d'attache-
» ment, pour que je puisse croire qu'il m'ait
» sciemment abandonné. »

Diverses circonstances ayant amené l'abdication de Napoléon, l'empereur Alexandre accorda une audience aux maréchaux Ney, Macdonald et Caulincourt qui la lui avaient demandée, pour lui communiquer l'abdication de Napoléon en faveur de son fils. L'empereur les accueillit favorablement, et les remit au lendemain pour leur rendre une réponse, voulant prendre conseil de ses alliés.

L'armée fut bientôt instruite que Napoléon avait abdiqué. Celui-ci, par un pressentiment

ou par suite des réflexions que sa situation faisait naître en lui, n'augurait rien de favorable de la part des alliés; aussi, à l'issue du dîner, s'adressant aux officiers, il leur parla ainsi :

« On veut me faire abdiquer en faveur du » roi de Rome, je le fais puisqu'on le désire ; » cependant ce n'est pas dans l'intérêt de la » France. Mon fils est un enfant; ma femme » est excellente, on n'en peut pas trouver de » meilleure; mais elle n'entend rien aux affai- » res; vous auriez donc une régence autri- » chienne durant douze ou quinze ans, et vous » verriez M. de Schwartzenberg vice-empereur » des Français; cela ne peut vous convenir. » D'ailleurs il faut raisonner : si cela entrait » dans les vues de l'Autriche, croit-on que » les autres puissances consentent jamais à ce » que mon fils règne tant que je vivrai ? Non » certainement, car elles auraient trop peur » que j'arrachasse le timon des affaires des » mains de ma femme; aussi je n'attends rien » de bon de la démarche des maréchaux. »

En effet, son pressentiment se réalisa. Lorsque le lendemain les maréchaux retournèrent chez l'empereur Alexandre, ils le trouvèrent dans des dispositions toutes différentes de celles de la veille. Ne pouvant deviner le motif de ce changement subit, le maréchal Ney prit la pa-

role pour défendre les intérêts de l'armée et de Napoléon : au milieu de son discours un aide-de-camp vint remettre à l'empereur Alexandre une lettre. Celui-ci, après en avoir pris lecture, dit aux maréchaux : *Messieurs, vous faites valoir beaucoup la volonté de l'armée; mais la connaissez-vous bien ? savez-vous ce qui se passe au camp ? Savez-vous que le corps du duc de Raguse s'est rangé tout entier du côté des alliés ?*

Les maréchaux répondirent sans hésiter que cela était impossible, et qu'on l'avait induit en erreur. « *En ce cas*, repartit Alexandre, *prenez et lisez.* » Et il leur remit l'avis du prince Schwartzenberg, annonçant la défection du corps du maréchal Marmont, en exécution de la convention militaire. Les maréchaux ne pouvaient revenir de leur étonnement, lorsque l'empereur Alexandre fixa leur attention par ces paroles : « Messieurs, cette circonstance change l'état de la question et ne laisse à Napoléon que le choix d'une abdication absolue; toutefois il peut compter sur une principauté indépendante pour retraite, où il sera libre d'emmener une partie de sa garde, ainsi que les serviteurs qui lui sont le plus dévoués. »

La difficulté était d'annoncer cette nouvelle à Napoléon : le maréchal Macdonald se chargea

de cette délicate mission. Il se rendit à cet effet à Fontainebleau, où il arriva à onze heures du soir. Il entra de suite dans le cabinet de Napoléon, avec lequel il eut une longue conférence.

Ce fut le 11 avril que le traité qui réglait la condition future de Napoléon et de sa famille fut signé. Alors le maréchal Macdonald accompagné des commissaires le présenta à Napoléon pour être ratifié. Il en entendit la lecture avec le plus grand sang-froid, et dicta ensuite au duc de Bassano son abdication en ces termes :

« Les puissances alliées ayant proclamé que
» l'empereur Napoléon était le seul obstacle au
» rétablissement de la paix en Europe, l'em-
» pereur Napoléon, fidèle à son serment, dé-
» clare qu'il renonce pour lui et ses héritiers
» aux trônes de France et d'Italie, parce qu'il
» n'est aucun sacrifice personnel, même celui
» de sa vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt
» de la France. »

Après avoir signé cet acte il s'entretint avec les officiers-généraux qui l'entouraient. « Main-
» tenant que tout est terminé, dit-il, puisque je
» ne puis rester, ce qui vous convient le mieux
» c'est la famille des Bourbons ; car elle ralliera
» tous les partis : le roi recevra la France telle

» qu'on voudra la lui donner; mais je ne pouvais » la garder autre qu'elle était quand je l'ai » prise. Il a de l'esprit et des moyens; il est » âgé et souffrant; il ne voudra pas, je pense, » attacher son nom à un mauvais règne. S'il » fait bien il se mettra dans son lit, en en » changeant seulement les draps, car il est bon. » Si sa famille est sage, vous serez heureux; mais » il faut qu'on traite bien l'armée; qu'on ne re- » vienne pas sur le passé, autrement son rè- » gne ne serait pas de durée ; qu'on se garde » surtout de toucher aux biens nationaux; c'est » la trame sur laquelle repose le tissu : coupez- » en un fil, adieu l'ouvrage. Le roi aura beau- » coup à faire avec le faubourg Saint-Germain. » S'il veut régner long-temps, il faut qu'il le » tienne dans un état de blocus : il est vrai » qu'alors il n'en sera pas plus aimé que moi; » car c'est une colonie anglaise au milieu de » la France, qui veut rapporter tout à elle, et » s'inquiète fort peu du repos et du bonheur de » la patrie, pourvu qu'elle jouisse des priviléges, » des honneurs et de la fortune, pour lesquels » seule, à ce qu'elle prétend, elle a été créée » et mise au monde.

» Si j'étais de Louis XVIII, je ne conserverais » pas ma garde : il n'y a que moi qui puisse la » mener ; et puis je l'ai trop bien traitée pour

» qu'elle ne me conserve pas son affection ; je
» la licencierais, en donnant de bonnes re-
» traites aux vieux officiers et soldats et de l'a-
» vancement dans la ligne à ceux qui vou-
» draient encore servir. Je me formerais
» ensuite une autre garde tirés de l'armée. » Puis
il ajouta : « Messieurs, dès que je ne reste plus
» avec vous et que vous avez un autre gouver-
» nement, il faut vous y attacher franchement
» et le servir aussi bien que vous m'avez servi.
» Je vous y engage et vous l'ordonne même ;
» ainsi, ceux qui désirent aller à Paris avant
» que je parte, sont libres de s'y rendre, ceux
» qui veulent rester feront bien d'envoyer leur
» adhésion. »

Le 16 avril, se réunirent à Fontainebleau, le général russe Schouwalow, le général autrichien Koller, le colonel anglais Campbell et le général prussien Valdebourg - Truchsess, commissaires des puissances alliées pour accompagner Napoléon jusqu'au port de Fréjus, et présider à son embarquement.

Le 20 avril, au matin, Napoléon fit appeler le général autrichien Koller, auquel il tint le discours suivant :

« J'ai refléchi sur ce qui me restait à faire ;
» je me suis décidé à ne point partir. Les alliés
» ne sont pas fidèles aux engagemens qu'ils ont

» pris avec moi ; je puis donc aussi révoquer
» mon abdication, qui n'était toujours que con-
» ditionnelle. Plus de mille adresses me sont
» parvenues cette nuit : l'on m'y conjure de
» reprendre les rênes du gouvernement. Je n'a-
» vais renoncé à tous mes droits à la couronne
» que pour épargner à la France les horreurs
» d'une guerre civile, n'ayant jamais eu d'au-
» tre but que sa gloire et son bonheur. Mais
» connaissant aujourd'hui le mécontentement
» qu'inspirent les mesures prises par le nouveau
» gouvernement, voyant de quelle manière on
» remplit les promesses qui m'ont été faites,
» je puis expliquer maintenant à mes gardes
» quels sont les motifs qui me font révoquer
» mon abdication, et je verrai comment on
» m'arrachera le cœur de mes vieux soldats! Il
» est vrai que le nombre des troupes sur les-
» quelles je pourrai compter, n'excédera pas
» trente mille hommes ; mais il me sera facile
» de les porter, en peu de jours, jusqu'à cent
» trente mille. Sachez que je pourrai tout aussi
» bien, sans compromettre mon honneur,
» dire à mes gardes que, ne considérant que le
» repos et le bonheur de la patrie, je renonce
» à tous mes droits, et les exhorter à suivre,
» ainsi que moi, le vœu de la nation. »

Le général Koller lui répliqua, et le pria de

lui dire en quoi les alliés lui paraissaient avoir manqué au traité. « En ce qu'on empêche l'im- » pératrice de m'accompagner jusqu'à Saint- » Tropez, comme il était convenu. » — Je vous assure, reprit le général, que Sa Majesté n'est pas retenue, et que c'est par sa propre volonté qu'elle s'est décidée à ne pas vous accompagner. — « Hé bien, je veux bien rester fidèle » à ma promesse ; mais si j'ai de nouvelles rai- » sons de me plaindre, je me verrai dégagé de » tout ce que j'ai promis. »

Le 20 avril, jour fixé pour le départ de Napoléon, il descendit vers midi, par le grand escalier, dans la cour du Cheval-Blanc; il la traversa à pied, au milieu de douze cents grenadiers de la garde, rangés sur deux haies depuis l'escalier jusqu'à la grille.

Avant d'arriver à la grille, Napoléon s'arrêta, fit former un cercle à la garde, approcher de lui tous les officiers, et prononça d'une voix ferme, quoique émue, ce discours :

« Officiers et soldats de la garde, je vous fais » mes adieux; pendant vingt ans je vous ai » conduits sur le chemin de la victoire; pendant » vingt ans vous m'avez servi avec honneur et » fidélité : recevez mes remercîmens.

» Mon but a toujours été le bonheur et la » gloire de la France. Aujourd'hui les circon-

» stances ont changé.... Lorsque l'Europe en-
» tière est armée contre moi ; quand tous les
» princes, toutes les puissances sont ligués;
» lorsqu'une grande portion de mon empire
» est livrée, envahie ; lorsqu'une partie de la
» France s'est.... (en cet endroit Napoléon
» s'arrêta, puis continuant d'une voix altérée);
» lorsqu'un autre ordre de choses est établi....
» j'ai dû céder.

» Avec vous, et les braves qui me sont restés
» dévoués, j'eusse pu résister encore à tous les
» efforts de mes ennemis ; mais j'eusse allumé,
» pour plus de trois années peut-être, la guerre
» civile dans notre France, au sein de notre
» chère patrie.

» Officiers et soldats, n'abandonnez pas votre
» pays trop long-temps malheureux ; soyez sou-
» mis à vos chefs, et continuez de marcher
» dans le chemin de l'honneur où vous m'avez
» toujours rencontré.

» Ne soyez pas inquiets sur mon sort; de
» grands souvenirs me restent : je saurai occu-
» per encore noblement mes instans; j'écrirai
» mon histoire et la vôtre.

» Officiers, soldats, qui m'êtes restés fidèles
» jusqu'au dernier moment, recevez mes re-
» mercîmens ; je suis content de vous. Je ne
» puis vous embrasser tous, mais j'embrasserai

» votre général. Adieu, mes enfans; adieu, » mes amis; conservez-moi votre souvenir! » je serai heureux, lorsque je saurai que vous » l'êtes vous-mêmes. Venez, général! »

Alors le général Petit s'est approché, et il l'a embrassé vivement.

« Qu'on m'apporte l'aigle, et que je l'em- » brasse aussi. »

Le porte-drapeau s'est avancé, a incliné le drapeau, et Napoléon en a embrassé trois fois l'écharpe avec la plus vive émotion.

« Ah! cher aigle! que les baisers que je te » donne retentissent dans la postérité! »

« Adieu, mes enfans, adieu mes braves; » entourez-moi encore une fois. »

Ce discours produisit sur ses compagnons d'armes, l'effet qu'il avait droit d'en attendre. Les paupières de ces vieux guerriers se mouillèrent; un morne silence attestait que leur cœur était profondément ému. Aussi les officiers étrangers présens aux adieux de Napoléon avec ses soldats, ne purent en être témoins sans éprouver une vive émotion.

Napoléon, après cette scène qui lui rappelait tant de souvenirs, monta en voiture avec le maréchal Bertrand. En sortant de la grille, il baissa une des glaces : des larmes roulaient dans ses yeux. En vain il voulait cacher son

émotion, elle était empreinte sur tous ses traits.

Les généraux étrangers l'accompagnèrent, ainsi que les généraux Drouot, Cambronne; les colonels Jermanouski, Malet, le chevalier Foureau-Beauregard, médecin de Napoléon; Rasthery, secrétaire intime; le chevalier Péruche, trésorier; Deschamp et Baillon, fourriers du palais; Gatte, pharmacien, et toutes les personnes qui devaient s'embarquer avec Napoléon.

Le nombre des voitures qui devait les conduire, s'élevait à onze : elles furent escortées par une compagnie de grenadiers à cheval.

La garde ne devant rejoindre Napoléon qu'à l'île d'Elbe, prit la route de Lyon.

Son voyage peut être regardé comme une marche triomphale. Accueillie partout avec enthousiasme, avec l'admiration que commandait *sa vieille réputation*, elle recueillit, sur son passage, les témoignages non équivoques d'amour et de reconnaissance.

Un des officiers de la garde, dans une relation sur ce voyage, s'exprime ainsi :

« Dans toutes les villes où elle s'arrêtait (la » garde), on envoyait bivouaquer les soldats » autrichiens, logés chez le bourgeois, et les » meilleures places étaient pour les *braves de*

» *la garde.* A table avec les sous-officiers, les » soldats des corps ennemis, les officiers im» périaux eux-mêmes voulaient que l'on servît » toujours les grenadiers français avant leurs » soldats. Une seule fois un vieux major se re» fusa à céder son logement à la garde. Son » refus était proféré d'une manière insultante. » *Tu te conduis ainsi*, lui dit le général Cam» bronne, *eh bien,* fais placer tes soldats d'un » côté, je vais mettre les miens de l'autre, et » nous verrons à qui les logemens resteront.

» A Lyon, on fit traverser, à la petite » troupe, le faubourg de la Guillotière. Dans » la ville, où l'on parut craindre de les laisser » pénétrer, vingt mille Autrichiens étaient » sous les armes; mais s'ils n'entrèrent pas dans » cette cité, ces guerriers qui rappelaient tant » de gloire, imprimaient tant de vénération, » toute la cité en revanche se rendit au-devant » d'eux, et les accompagna. Bourgeois, négo» cians, artisans, surtout ce bon peuple *tou» jours tant calomnié quand il n'est pas compté » pour rien;* enfin la majeure partie des habi» tans (et à coup sûr nul intérêt ne les diri» geait alors) accueillit avec transport la pha» lange immortelle, et lui exprima ses regrets. » Un officier étranger, spectateur chagrin de » ce tableau animé, s'était avisé de vouloir

» frapper de son épée un soldat qui, hors des » rangs, criait plus fort que les autres. . . . . » Un Lyonnais lui arracha l'arme, la brisa, et » lui dit : *Si tu veux ravoir les morceaux*, » *viens les chercher chez moi.* »

Cette poignée de braves arriva à l'île d'Elbe, le 26 mai 1814.

Peu de temps après, Napoléon s'occupa de l'organisation de sa garde : il en forma un bataillon auquel il donna son nom, et le divisa en six compagnies d'infanterie avec un état-major, plus, une compagnie de marins et un escadron de lanciers polonais, qui prit également le titre d'escadron Napoléon.

Chaque compagnie fut composée ainsi qu'il suit :

État-major.

Malet (Anselme), chef de bataillon.

Laborde, capitaine-adjudant-major.

Melissent (Victor), lieutenant en premier, sous-adjudant-major.

Arnaud (Joseph-Félicien), lieutenant en premier.

Emery (Apollinaire), chirurgien de deuxième classe.

Eberard (Louis), sous-aide-major.

Carré, sergent-tambour.

Godiano (Antoine), chef de musique.

Fresco (Laurent), sous-chef de musique, première clarinette.

Pasconini (Joseph), première clarinette.

Donizetti (Joseph), première flûte.
Chicero (Joseph), premier cor.
Brasseli (André), deuxième clarinette.
Defferari (Louis), deuxième clarinette.
Guili (Dominique), chasseur.

Première compagnie.

Lamouret, capitaine.
Thibault, lieutenant en premier.
Lerat, lieutenant en second.
Joachim, sergent-major.
Chesnais (Bertrand), sergent.
Lapra (Mathieu), *idem.*
Gavin (Jacques), *idem.*
Bretet (Charles), *idem.*
Cicéron (Antoine), fourrier.
Ducher (Étienne), caporal.
Cuisson (César), *idem.*
Marchand (Isidore), *idem.*
Blondel (André), *idem.*
Lefort (Jean-Baptiste), *idem.*
Rebout (Pierre), *idem.*
Didlon (Jacques), *idem.*
Labouzy (Jean-Pierre), *idem.*
Dumet (Louis), tambour.
Vollant (François), *idem.*
Rousselot (Claude), *idem.*
Fallet (Edme), *idem.*
Mouche (Pierre), *idem.*
Riche (Joseph), *idem.*
Tauraux (Laurent), *idem.*
Julien (Antoine), *idem.*

Guilmar (Pierre), grenadier.
Dubosque (Pierre), *idem*.
Galine (Joseph), *idem*.
Marin (Michel), *idem*.
Arnoux (Joseph), *idem*.
Renard (François), *idem*.
Bourdon (Jean), *idem*.
Bender (Jacques), *idem*.
Vestraek (Jean), *idem*.
Beaudoin (Pierre), *idem*.
Marty (Barthélemy), *idem*.
Antoine (Jean-Pierre), *idem*.
Palapra (Armand), *idem*.
Couvret (Pierre), *idem*.
Brunel (Pierre-Louis), *idem*.
Voussenal (Antoine), *idem*.
Audray (Charles-Vital), *idem*.
Foncelet (Joseph), *idem*.
Roustany (Pierre), *idem*.
Noirot (Jean-Baptiste), *idem*.
Schmitz (François), *idem*.
Millot (Germain), *idem*.
Vilmontel (Pierre), *idem*.
Delmas (Guillaume), *idem*.
Martager (Pierre), *idem*.
Beaudiman (Sylvain), *idem*.
Audenel (Christophe), *idem*.
Pionnier (Nicolas), *idem*.
Beaudoin (Pierre-Paul), *idem*.
Massony (Philippe), *idem*.
Devaux (Étienne), *idem*.
Fréjouville (François), *idem*.

Jumelin (Jean) , grenadier.
Tête (Auguste) , *idem.*
Lavoinier (Pierre), *idem.*
Bredoire (André), *idem.*
Pujet (Jacques) , *idem.*
Arnault (Antoine), *idem.*
Audinot (Joseph) , *idem.*
Fouquet (Denis) , *idem.*
Leguedar (Joseph) , *idem.*
Royer (Joseph) , *idem.*
Jourdon (Guillaume) , *idem.*
Guston (Louis) , *idem.*
Ponceau (Jean Dominique), *idem.*
Durbec (Vincent) , *idem.*
Dangla (Paul) , *idem.*
Authier (Jean), *idem.*
Gelin (Jacques) , *idem.*
Delmas (George), *idem.*
Miaudet (Pierre), *idem.*
Lefort (Vilbrun), *idem.*
Chopin (Jean) , *idem.*
Boin (Louis) , *idem.*
Trouvé (Jean) , *idem.*
Lavoir (Claude) , *idem.*
Pellier (Louis) , *idem.*
Bonnier (Louis), *idem.*
Bliand (Pierre) , *idem.*
Gerville (Pierre), *idem.*
Couteau (Bernard), *idem.*
Le Cerf (Charles) , *idem.*
Guillin (François) , *idem.*
Verité (Pierre) , *idem.*

Launay (Julien), grenadier.
Saviant (Charles), *idem*.
Dautray (Antoine), *idem*.
Jacques (François), *idem*.
Bernard (Claude), *idem*.
Innocent (Louis), *idem*.
Pavese (Pierre), *idem*.
Polgiuni (Taleud), *idem*.
Guidicelly, *idem*.
Glenat (Pierre), *idem*.
Galisse, musicien de deuxième classe.

Deuxième compagnie.

Combe (Michel), capitaine.
Duguenot (Joseph), lieutenant en premier.
Begot (André), lieutenant en second.
Perrier (Louis), sergent-major.
Serries (Jean), sergent.
Fouque (Pierre), *idem*.
Riverain (Jean), *idem*.
Martin (Jean), *idem*.
Chanat (Jacques), fourrier.
Peletier (Jean-Baptiste), caporal.
Monthé (Gabriel), *idem*.
Thorillon (Pierre), *idem*.
Haubranc (Hyppolite), *idem*.
Renard (Étienne), *idem*.
Gallois (Jean-Baptiste), *idem*.
Guohenaud (Joseph), *idem*.
Vaugarnier, tambour.
Figuerre (Auguste), *idem*.
Ancellote, grenadier.

Dumas (Jean), grenadier.
Chevrier (Mathieu), *idem.*
Losier (Auguste), *idem.*
Grenier (Jean), *idem.*
Protat (Michel), *idem.*
Mieux (Jean), *idem.*
Monier (Guillaume), *idem*
Romand (Joseph), *idem.*
Sianque (Joseph), *idem*
Gappe (Joseph), *idem.*
Hu (Réné), *idem.*
Bodinot (Pierre), *idem.*
Favoye (Pierre), *idem.*
Petre (Antoine), *idem.*
Garraux (Jacques), *idem.*
Fray (Philippe), *idem.*
Magnachot (Pierre), *idem.*
Pardou (Charles), *idem.*
Chalmandrie (Jacques), *idem.*
Chomba (Joseph), *idem.*
Goria (Joseph), *idem.*
Breton (Michel), *idem.*
Bloyotte (Joseph), *idem.*
Morillac (Mathieu), *idem.*
Habit (François d'), *idem.*
Ganier (Jacques), *idem.*
Éceampe (Pierre), *idem.*
Josse (Louis), *idem.*
Moreaux (François), *idem.*
Gigoux (Hyppolite), *idem.*
Connerade (Jean), *idem.*
Roux (Hubert), *idem.*

Letou (Michel), grenadier.
Martin (Nicolas), *idem*.
Carrière (Louis), *idem*.
Saleron (François), *idem*.
Choffin (Pierre), *idem*.
Coural (Réné), *idem*.
Hubert (Thiébaud), *idem*.
Charles (Jean), *idem*.
Renaud (Pierre), *idem*.
Remonville (Pierre), *idem*.
Ferand (François), *idem*.
Thorillon (Pierre), *idem*.
Lacour (Pierre), *idem*.
Morgue (Jean-Baptiste), *idem*.
Lamotte (Jean-Baptiste), *idem*.
Manthion (Pierre), *idem*.
Haubert (Michel), *idem*.
Jolival (Pierre), *idem*.
Guette (Paul), *idem*.
Pain (Michel), *idem*.
Valcelonne (Michel), *idem*.
Leroy (Jean-Baptiste), *idem*.
Michellet (Bonaventure), *idem*.
Vincent (Pierre), *idem*.
Ailly (Auguste), *idem*.
Dutertre (Pierre), *idem*.
Villette (Auguste), *idem*.
Bonnot (Armand), *idem*.
Marienne (Antoine), *idem*.
Cremonty (Michel), *idem*.
Cathelain (Michel), *idem*.
Marré (Joseph), *idem*.

Messager (Benoît), grenadier.
Fouret (François), *idem.*
Gobinot (François), *idem.*
Querolle (Léonard), *idem.*
Vatripon (Marie-François), *idem.*
Capeter, musicien.
Reetani, *idem.*
Follacci (Antoine), *idem.*
Saveric (Raste), *idem.*
Follacci (Dominique), *idem.*
Perrier (Louis), *idem.*

Troisième compagnie.

Dequeux (Charles), lieutenant en premier.
Paris (Jean-Pierre-Édouard), lieutenant en premier.
Jean-Maire (Jean-François), lieutenant en second.
Puyproux (Étienne François), sergent-major.
Delaye (Antoine), sergent.
Blanc (Antoine), *idem.*
Crollet (Jean-Louis), *idem.*
Brunon (Joseph), *idem.*
Leromain (Jean-Baptiste), fourrier.
Boutojango (Simon), caporal.
Herelle (Pierre), *idem.*
Franchot (Antoine), *idem.*
Rambosson (Jean-Claude), *idem.*
Lachaise (Antoine), tambour.
Roseau (Salvador), *idem.*
Moncousin (Joseph), grenadier.
Hanriquet (Joseph), *idem.*
Riscosat (Laurent), *idem.*
Gonet (Nicolas), *idem.*

Rémy (Michel), grenadier.
Bigot (Marie), *idem.*
Beaux (Jean), *idem.*
Furier (François), *idem.*
Commandeur (François), *idem.*
Gardien (François), *idem.*
Meunier (Colin), *idem.*
Baudoin (Pierre), *idem.*
Clary (Jean), *idem.*
Marchiody (Henry), *idem.*
Joutte (Michel), *idem.*
Muret (Jean-Baptiste), *idem.*
Franuse (Jean-Pierre), *idem.*
Routh (Joseph), *idem.*
Anjoin (Jean), *idem.*
Étienne (Joseph), *idem.*
Josereau (Antoine), *idem.*
Ligour (Antoine), *idem.*
Michaux (François), *idem.*
Avignon (Antoine), *idem.*
Robin (Jean), *idem.*
Céres (Gaspard), *idem.*
Lépine (Nicolas-Antoine), *idem.*
Thubaut (Joachim), *idem.*
Leleux (Paul), *idem.*
Boiste (Martin), *idem.*
Fouche (François), *idem.*
Moritot (Joseph), *idem.*
Boisin (André), *idem.*
Chavanne (Pierre), *idem.*
Boissier (Jacques), *idem.*
Coulangeon (Jean), *idem.*

Delvigne (Joseph), grenadier.
Favereau (Jacques), *idem.*
Cabet (Jacques), *idem.*
Bertheaux (Jean), *idem.*
Laurent (Maximilien), *idem.*
Planchot (Pierre), *idem.*
Dandeck (Mathurin), *idem.*
Vrillano (Jacques), *idem.*
Audeux (Mathurin), *idem.*
Gastaldy (Jean), *idem.*
Gampes (Martin), *idem.*
Painfort (Jacques), *idem.*
Goret (Bertrand), *idem.*
Cabet (Jean), *idem.*
Hugues (Jean-Pierre), *idem.*
Robert (Jacques), *idem.*
Grebeau (Pierre), *idem.*
Saffard (Louis), *idem.*
Kunibert (Joseph), *idem.*
Siffry (Henry), *idem.*
Mathieu (Sébastien), *idem.*
Brillant (Jacques), *idem.*
Broner (Xavier), *idem.*
Marguerier (Jean-Baptiste), *idem.*
Gay (Jean), *idem.*
Piaza (André), *idem.*
Courtin (Nicolas), *idem.*
Girand (Jean), *idem.*
Gervey (Jacques), *idem.*
Jaffran (Mathurin), *idem.*
Jeanty (Jacques), *idem.*
Chardon (Louis), *idem.*

Bosquet (Étienne), grenadier.
Skori (Pierre), *idem*.
Gouaresqui (Paul), *idem*.
Meynier (Joseph-Étienne), *idem*.
Sorbet (Armand), *idem*.
Faur (Louis), *idem*.
Laurenzi (Jean-Baptiste), *idem*.
Luiconi (Pascal), *idem*.
Ortori (Jean-Jacques), *idem*.

Quatrième compagnie.

Loubert (Jules), capitaine.
Seré Lanaure (Pierre), lieutenant en second.
Franconnin (François), *idem*.
Escribe (Antoine), sergent-major.
Thomas (Berthel), sergent.
Lefebvre (Charles), *idem*.
Grenoulliot (Charles), *idem*.
Pierson (François), *idem*.
Mechelingue (André), caporal.
Malangré (Antoine), *idem*.
Quinte (Fiacre), *idem*.
Fossaty (Jean-François), *idem*.
Benoît (Renard), *idem*.
Guyot (Jean), *idem*.
Zaffarini (Jean-Baptiste), *idem*.
Pernin (Jean), tambour.
Roussel aîné, *idem*.
Stroppiana (Félix), grenadier.
Clément (Jean-Jacques), *idem*.
Varmiole (Louis), *idem*.
Champion (François), *idem*.

Carpentier (Adrien), grenadier.
Betheman (Jean-François), *idem*.
Alibert (Jean-Pierre), *idem*.
Durand (Jean), *idem*.
Duplaine (Joseph), *idem*.
Lacombe (François), *idem*.
Bard (Lazare), *idem*.
Brabant (Jacques), *idem*.
Aurin (Pierre), *idem*.
Florant (Jean), *idem*.
Pomeraux (Jean-Baptiste), *idem*.
Austerman (André), *idem*.
Mazue (Isidore), *idem*.
Nicolas, *idem*.
Londre (Charles), *idem*.
Lambert (Ambroise), *idem*.
Joupe (Charles), *idem*.
Hamée (Sébastien), *idem*.
Noman (Simon), *idem*.
Vasterlingue, *idem*.
Tachenot (Pascal), *idem*.
Audoir (Jean), *idem*.
Lavinal (Jean), *idem*.
Maret (Hubert), *idem*.
Mauzet (Pierre), *idem*.
Hicher (Nicolas), *idem*.
Jentel (Joseph), *idem*.
Nayet (Charles), *idem*.
Manouvrer (Joseph), *idem*
Laourmau (Jean), *idem*.
Jube (Jean), *idem*.
Bruck (André), *idem*.

Jules (Jean-Baptiste), grenadier.
Bouffard (Pierre), *idem.*
Bethon (Louis), *idem.*
Favre (Jean), *idem.*
Chaffaud (Jean), *idem.*
Joucher (André), *idem.*
Hérouffe (Jacques), *idem.*
Pascal (Jean), *idem.*
Bourgeois (Louis), *idem.*
Therroienne (Nicolas), *idem.*
Darsonville (François), *idem.*
Boëton (Jean), *idem.*
Blavet (Jean-Baptiste), *idem.*
Lacroix (Claude), *idem.*
Thomas (Laurent), *idem.*
Ligeant, *idem.*
Tapparo (Antoine), *idem.*
Leroi (Victor), *idem.*
Peche (Pascal), *idem.*
Signal (Jacques), *idem.*
Nicolas (Jean-Louis), *idem.*
Rochon (Joseph), *idem.*
Blanc (Jean), *idem.*
Carvani (Joseph), *idem.*
Breton (François), *idem.*
Sabatier (Antoine), *idem.*
Murat (Jean), *idem.*
Lamure (François), *idem.*
Pia (Charles), *idem.*
Huechet (Julien), *idem.*
Lemère (Henri), *idem.*
Arman (Jean), *idem.*

Parfini (Maurice), grenadier.
Fiaminge (Charles), *idem.*
David (François), *idem.*
Marchand (Prosper), *idem.*
Schlingue (Paul), *idem.*
Lally (Grégoire), *idem.*
Stropiana (Felix), *idem.*
Reondano (Emmanuel), *idem.*
Cormeau (Rousseau), *idem.*
Roux (Pierre), *idem.*
Annibal, *idem.*

Cinquième compagnie.

Hurault Desorbée (Louis-Marie-Charles-Philippe), capitaine.
Chaumet (Louis), lieutenant en second.
Noisot (Claude-Charles), lieutenant en second.
Tassin (Edme), sergent-major.
Augé (Pierre), sergent.
Blamont (Laurent), *idem.*
Belais (François), *idem.*
Vendremish (Pierre), *idem.*
Tassin (Narcisse), fourrier.
Barthelmy (François), caporal.
Varenne (Louis), *idem.*
Richard (Louis), *idem.*
Perrin (Louis), *idem.*
Gabriel (Louis), *idem.*
Darvan (Nicolas), *idem.*
Flambeau (Jean-Baptiste) *idem.*
Gallot (Antoine), *idem.*
Vial (Pierre), tambour.

L'Étoile (Pierre), tambour.
Albanasy (Auguste), grenadier.
Chermer (Hubert), *idem.*
Fontaine (Jean-Baptiste), *idem.*
Peters (George), *idem.*
Jacquix (Henri), *idem.*
Bonnard (André), *idem.*
Lingtz (Thomas), *idem.*
Charpentier (Pierre), *idem.*
Thibault (Thomas), *idem.*
Charpentier (Étienne), *idem.*
Achon (Antoine), *idem.*
Moreau (Michel), *idem.*
Rigaut (Jean-Baptiste), *idem.*
Lanou (Floriant), *idem.*
Boyer (Joseph), *idem.*
Bursiens (Dominique), *idem.*
Delille (Pascal), *idem.*
Meriot (Séraphin), *idem.*
Sechu (Louis), *idem.*
Leroy (Philippe), *idem.*
Ponsard (François), *idem.*
Lingueglia (Côme), *idem.*
Arnousse (André), *idem.*
Bormann (Auguste), *idem.*
Laroque (Pierre), *idem.*
Renoy (Claude), *idem.*
Audil (Nicolas), *idem.*
Mayere (Jean), *idem.*
Vrincourt (Joseph), *idem.*
Janin (Jean-Baptiste), *idem.*
Labutte (Jean), *idem.*

Delétoile (Pierre), grenadier.
Ricardy (Alexandre), *idem.*
Chatelin (Pierre), *idem.*
Colsoul (Paul), *idem.*
Pétrès (Jean-François), *idem.*
Boitias (Barthélemy), *idem.*
Sahin (Jacques), *idem.*
Danin (Ferdinand), *idem.*
Piche (Pierre), *idem.*
Chapuis (Jean), *idem.*
Morzierre (Pierre), *idem.*
Marty (Mathieu), *idem.*
Lassère (Jean), *idem.*
Cambier (Antoine), *idem.*
Hervet (Joachim), *idem.*
Brunelle (Jean), *idem.*
Verneutre (Alexis), *idem.*
Péron (Baptiste), *idem.*
Barberis (Victor), *idem.*
Citelly (Charles), *idem.*
Chatin (André), *idem.*
Vignot (Jean), *idem.*
Degau (Jean), *idem.*
Billot (François), *idem.*
Clapérau (Charles), *idem.*
Poire (Jean-Pierre), *idem.*
Olivier (Joseph), *idem.*
Deneau (Jacques), *idem.*
Cornellis (Charles), *idem.*
Thiéry (Pierre-Philippe), *idem.*
Massonnet (Charles), *idem.*
Chaulieu (Jean-Pierre), *idem.*

Aviat (Pierre-Hubert), grenadier.
Gravier (Marie), fifre.
Retaillaut (Alexandre), *idem.*
Pigthonsky , *idem.*
Mayner (Jacques), musicien.
Coutenis (Joseph), *idem.*
Fession (Pierre), *idem.*
Seminos (Saint-Esprit), *idem.*
Maëstralo (Simon), *idem.*
Gioncardy (Antoine), *idem.*
Taddei (Louis), *idem.*
Guilli (Dominique), *idem.*
Nodinot (Louis), *idem.*
Carlotti (Charles-Jérôme), *idem.*

Sixième compagnie.

Mompez (Jean-Baptiste), capitaine.
Bacheville (Barthélemy), lieutenant en second.
Mallet , *idem.*
Reuffio (Georges), sergent-major.
Talou (François), sergent.
Mathieu (François), *idem.*
Lacour (Nizier), *idem.*
Scaglia (François), *idem.*
Huguenin (Michel), fourrier.
Poussin (Martin), caporal.
Brassard (Louis), *idem.*
Godart (Pierre), *idem.*
Chonblay (Louis), *idem.*
Gouillon (Joseph), *idem.*
Richard (Louis), *idem.*
Saintot , *idem.*

Baron (Antoine), caporal.
Bartholini (Louis), tambour.
Brioude (François), *idem.*
Bernard (Casimir), grenadier.
Rebuffa (Jean), *idem.*
Besset (Didier), *idem.*
Vandamm (Charles), *idem.*
Daujon (Louis), *idem.*
Burtin (Louis), *idem.*
Bourdon (Aubin), *idem.*
Chambarch (Louis), *idem.*
Cussinelly (Jean), *idem.*
Cordier (Claude), *idem.*
Laporte (Jean), *idem.*
Laboury (Dominique), *idem.*
Bonfils (Marie), *idem.*
Baccaria (Joseph), *idem.*
Hanquin (Jacques), *idem.*
Julien (Jean), *idem.*
Pecque (Antoine), *idem.*
Gauthier (François), *idem.*
Grasset (Jean), *idem.*
Colin (Pierre), *idem.*
Lacouché (Pierre), *idem.*
Forisson (Michel), *idem.*
Roux (Jean-Baptiste), *idem.*
Amet (Antoine), *idem.*
Courtois (Jacques), *idem.*
Bourian (Jean), *idem.*
Delmas (Jean), *idem.*
Delong (Antoine), *idem.*
Raverdi (Louis), *idem.*

Petit (Julien), grenadier.
Hoffmann (Jean) , *idem.*
Cotte (Féconde) , *idem.*
Faciol (Nicolas) , *idem.*
Évangelista (Antoine), *idem.*
Panlène (Antoine) , *idem.*
Senil (Georges) , *idem.*
Pontel (François) , *idem.*
Corbitz (Nicolas) , *idem.*
Maria (Charles), *idem.*
Cherot (René) , *idem.*
Laurent (Barthélemy), *idem.*
Lalit (Étienne) , *idem.*
Couder (Bernard) , *idem.*
Negros (Étienne) , *idem.*
Quenesson (Honoré) , *idem.*
Rouvier , *idem.*
Vitte (Jean-Benoît), *idem.*
Paquin (Jean-François) , *idem.*
Ampoux (Jean-Baptiste) , *idem.*
Hugnet (Joseph) , *idem.*
Guerry (François) , *idem.*
Renoult (Jacques) , *idem.*
Tremont (Pierre), *idem.*
Cossellila (Antoine) , *idem.*
Plumet (Xavier) , *idem.*
Bernard (Étienne) , *idem.*
Souris (Louis), *idem.*
Trichery-Albat , *idem.*
Petit (Paul) , *idem.*
Simonil (Joseph) , *idem.*
Peylagney (Pierre) , *idem.*

Neboulf (Bernard), grenadier.
Lang (Christophe), *idem*.
Floquet (Louis), *idem*.
Doué (Louis), *idem*.
Borrigny, *idem*.
Mearrinmy (Angelo), *idem*.
Zanelli (François), *idem*.
Bernardi (Jean), *idem*.
Bernardi (Jean-Baptiste), *idem*.
Gambarre, chasseur-fifre.
Menichelli, musicien.
Brasselli, *idem*.
Janone, *idem*.
Magnaneyo, *idem*.

Compagnie de marins.

Benigni (Jacques), sergent-major.
Cordeviole (Victor), sergent.
Juliany (François), caporal.
Roubiany (Joseph), *idem*.
Lotta (Antoine-Joseph), *idem*.
Vilchy (Jean), marin de 1re. classe.
Dolphy (Mathieu), *idem*.
Jeard (Vincent), *idem*.
Chansonet (Louis), *idem*.
Coquet (Tranquille), *idem*.
Debos (Jean), *idem*.
Levasseur, *idem*.
Legrandy (Jérôme), *idem*.
Voicogne (Augustin), *idem*.
Coste (Simon), *idem*.
Lambert (Jean), *idem* de 2e. classe.

Grosard, marin de deuxième classe.
Simianty (Vido), *idem.*
Vincenty, *idem.*
Leroux (Jean-Antoine), *idem.*
Jansonnety (Louis), *idem.*

Escadron Napoléon, chevau-légers-lanciers.

Schullz (Jean), capitaine.
Balinski, *idem.*
Guitonski, lieutenant en 1er.
Skoirrsuski (Joseph), lieutenant en 2e.
Séraphin (Radon), *idem.*
Zielenluenoiez (Joseph), *idem.*
Piotronky, *idem.*
Raffaezynski, maréchal-des-logis-chef.
Piotronski (Alexandre), *idem.*
Bieliclu (Marthe), maréchal-des-logis.
Zaremba (Joseph), *idem.*
Trzebiatonski (Louis), *idem.*
Fierzeiecoski (François), *idem.*
Fuszezenski (Jean), *idem.*
Borocoski (Stanislas), *idem.*
Schultz (Nicolas), *idem.*
Michmewicz (Jean), fourrier.
Polecaski (Joseph), *idem.*
Borkawski, brigadier.
Bocianonski (Jean), *idem.*
Leuramdowski (Michel), *idem.*
Aniothonski (Jean), *idem.*
Rammes (Auguste), brigadier-trompette.
Stasznski (Paul), *idem.*
Stominski (Seméonde), brigadier.

Szwartz (Jean), brigadier.
Sanskowky (Cypiandy), *idem*.
Dauvettes (Prault) , trompette.
Biernacki (Joseph), maréchal ferrant.
Lzaykousky (Antoine), chevau-léger.
Iregorouviez (Stanislas) , *idem*.
Zaivadzki (Antoine) *idem*.
Hozakiecoin (Vincent), *idem*.
Jankourski (François), *idem*.
Wysochi, *idem*.
Olechnicles (Paul), *idem*.
Bierneki (Lucas), *idem*.
Chadzynski (Nicolas), *idem*.
Fukasiaoiez (Joseph), *idem*.
Danselecoiez (Georges), *idem*.
Btochi (Georges), *idem*.
Kaszenski (Louis), *idem*.
Pontouvski (Marthe), *idem*.
Pontner (Édouard), *idem*.
Mioduszewski, *idem*.
Kurzanski (Nicolas), *idem*.
Kaminski (Nicolas), *idem*.
Bonvouski (Albert), *idem*.
Dabrowski, *idem*.
Szythocoski (Jean), *idem*.
Jacoski (Adenne), *idem*.
Zabelle (Charles), *idem*.
Sokotouski, *idem*.
Zdanoxoski, *idem*.
Rabezynski (Charles), *idem*.
Kruorlionski (Antoine), *idem*.
Kcoialhoriki (Laurent), *idem*.

Kutakoivki (Charles), chevau-léger
Cumanski (Vincent), *idem.*
Ruzyerko (Ignace), *idem.*
Szymanski (Léon) , *idem.*
Kotoilinski (François), *idem.*
Kaezkourski , *idem.*
Suliszewski (Vincent), *idem.*
Krommevs (Stanislas), *idem.*
Kulig (Jean), *idem.*
Seviensmiski (Jean), *idem.*
Peros (Michel), *idem.*
Dajets (Prenus), *idem.*
Ruchëll (Jean) , *idem.*
Michell (Marvi) , *idem.*
Kassareck (Joseph) , *idem.*
Kraiveznski (Stanislas) , *idem.*
Lhoynomski (François) , *idem.*
Sobik , *idem.*
Mierzyneski (Joseph) , *idem.*
Jascetoiski (François), *idem.*
Kaberyniski (Jacques), *idem.*
Stzerhounki , *idem.*
Stoabodzinski (Jean), *idem.*
Mowalronski (Jean) *idem.*
Szevaroski (André), *idem.*
Bielmiski (Antoni), *idem.*
Kucharski (Auguste), *idem.*
Szymanowiz (Antoni) , *idem.*
Andreszlusiski , *idem.*
Wysochi , *idem.*
Kowaleuski (André), *idem.*
Mendychaussie (Jacques), *idem.*

Dosinski (Gabriel), chevau-léger.
Mowak (Jean), *idem.*
Kupryan (Michel), *idem.*
Przyatgouwski (Félix), *idem.*
Acidat, *idem.*
Peuchaka (Joseph), *idem.*
Zurenhossff, *idem.*
Podlaszenski (Thomas), *idem.*
Klimaszenski (Ignace), *idem.*
Koteche (Fantin), *idem.*
Mizgurodf, *idem.*
Sriomkoussi (Mathieu), *idem.*
Orliki (Jacques), *idem.*
Meczynski (Joseph), *idem.*
Wisznierswki (Michel), *idem.*
Sevidowski (Casimir), *idem.*
Mikolejon (Mathieu), *idem.*
Zielinski (Mathieu), *idem.*
Leiscoski (André), *idem.*
Krynski (Jean), *idem.*
Oponos (Kortoroski), *idem.*
Iranski, *idem.*
Izafranski (Michel), *idem.*
Jezierski, *idem.*
Olivinocoski (Jean), *idem.*
Kulezyski, *idem.*
Pigthowski, *idem.*

Lorsque Napoléon fut arrivé à l'île d'Elbe, le gouverneur de l'île, pour le distraire, lui présenta une de ses nièces, et mademoiselle Godiano. Cette dernière chanta devant lui plu-

sieurs morceaux en s'accompagnant sur le piano. Enchanté des talens de mademoiselle Godiano, Napoléon lui adressa plusieurs questions sur sa famille. Elle lui répondit que son père était originaire de l'île d'Elbe, mais qu'en ce moment il était à Milan, chef de musique au théâtre de la Scala.

Dès ce moment, Napoléon voulant s'attacher Godiano, lui fit donner l'ordre de se rendre près de lui. A peine fut-il arrivé, qu'il le chargea d'organiser un corps de musiciens pour être attaché au bataillon de la garde.

Godiano observa à Napoléon que, pour former un bon corps de musique, il fallait porter la solde pour chaque musicien à six francs par jour. Ce prix ne lui ayant pas été accordé, un officier fut chargé d'aller recruter des musiciens à Gênes et à Milan. A Gênes, il prit des musiciens de marine; à Milan, des naturels du pays. Ce mélange de musiciens non exercés donna beaucoup de peine à Godiano pour en tirer parti. Lorsqu'il fut question de les réunir pour exécuter un concert devant Napoléon, il en résulta un tel charivari, qu'ils ne purent continuer, chacun ayant un instrument, non-seulement en très-mauvais état, mais de différentes factures. Napoléon, on ne peut pas plus mécontent, dit à Godiano de renvoyer ses

musiciens, et de s'en procurer d'autres. Celui-ci répliqua que, s'il voulait le permettre, il se chargeait du soin de les mettre en état de jouer sous peu, en leur procurant de bons instrumens. Napoléon ayant adhéré à cette demande, il fit de suite venir de Milan tous les instrumens dont il avait besoin ; et pour parvenir plus promptement à mettre de l'ensemble parmi ses musiciens, il se fit adjoindre, comme second maître de musique, le nommé Fresco, Génois.

Le corps de musique se trouva en état de jouer pour la fête du chef de l'île d'Elbe. Napoléon, enchanté de la précision et de la manière dont on exécuta divers morceaux, fit témoigner à Godiano, par un colonel de la garde, qu'il était satisfait.

C'est à partir de ce moment, que la musique fit partie du bataillon Napoléon.

Son service fut ainsi réglé. Tous les jours, à dix heures, répétition ; à onze, elle assistait à une petite parade qui avait lieu devant la caserne, d'où chaque peloton se rendait au poste qui lui était assigné. Trois fois par semaine le bataillon Napoléon faisait l'exercice, ayant la musique à sa tête : elle assistait également à la grande revue qui avait lieu tous les dimanches sur la place d'armes.

A ces revues, Napoléon exigeait dans les

exercices et les manœuvres la plus grande régularité. Une discipline rigoureuse fut établie, afin de prévenir les punitions ; aussi les chefs n'eurent-ils qu'à se louer de la conduite de chaque soldat pendant leur séjour à l'île d'Elbe.

Lorsque les devoirs de la garde, comme militaire, étaient remplis, le reste de son temps était employé à divers travaux pour les embellissemens de l'île.

La ville donna un bal à Napoléon, ainsi qu'à la garde. Quelque temps après, les artilleurs de la garde, dans l'intention de rendre une petite fête à la ville, avaient préparé un feu d'artifice qui, d'après les dispositions, promettait d'être très-beau ; mais le terrain où il devait avoir lieu étant rempli de constructions, dans la crainte qu'il n'arrivât quelques malheurs, Napoléon ne leur permit pas de le tirer.

Dans les différentes courses que faisait Napoléon dans l'île, son plus grand plaisir était de causer avec ses vieux grenadiers, lorsqu'il les rencontrait sur son passage.

Un jour, il dit à l'un d'eux : « Eh bien! *Grognard*, tu t'ennuies. — Non, sire ; mais je ne m'amuse pas trop toujours. — Tu as tort, il faut prendre le temps comme il vient. »

Dans leurs promenades, ces vieux grognards,

lorsqu'ils apercevaient Napoléon, ils ne manquaient jamais de dire entre eux : Ah ! ah ! voilà *Jean de l'Épée* qui va à sa maison de campagne.

Ils dirigeaient le plus souvent leurs pas de ce côté, parce que cet endroit était un des plus fertiles, et les côteaux garnis de vignes. La première fois que les grognards les aperçurent, ils s'adressèrent aux paysans, pour savoir à qui elles appartenaient. — A Napoléon, répondirent-ils. — A Napoléon ! ah bien ! ce sont les nôtres ; et ils vendangeaient gaiement à sa place. Napoléon, que Bertrand instruisait de tout ce qui se passait, s'amusait beaucoup de ces prétentions comiques, et disait, en riant, qu'ils avaient raison.

Le 26 février 1815, vers une heure après-midi, toute la garde reçut l'ordre de se préparer au départ : jusqu'alors personne n'avait eu connaissance de ce qui se passait ; le colonel Jermanouski avait reçu l'ordre de Napoléon de louer tous les bâtimens, de les approvisionner, et d'empêcher aucun navire de sortir du port.

Il lui fut remis, le 25 février, quatre mille francs pour les frais de la route. A quatre heures du soir tout le monde était à bord ; la petite flotille consistait dans le brick l'*Inconstant*, de vingt-six canons, les bombardes l'*Étoile*, la *Caroline* et quatre felouques. Quatre

cents hommes de la vieille garde, grenadiers, chasseurs, canonniers, furent embarqués sur le brick ; deux cents hommes d'infanterie, cent chevau-légers polonais, et le bataillon des flanqueurs, de deux cents hommes, montèrent les autres bâtimens.

A huit heures du soir Napoléon se rendit sur le brick; les comtes Bertrand, Drouot, et les principaux officiers qui l'avaient suivi dans l'île, montèrent sur l'*Inconstant*. Aussitôt que Napoléon fut dans le navire, un coup de canon donna le signal du départ, et l'on mit à la voile.

En route, Napoléon annonça à ses soldats qu'il décorait de la croix d'honneur tous ceux d'entre eux qui, partis avec lui de Fontainebleau, comptaient quatre années de service.

Pendant la traversée, officiers et soldats questionnaient Napoléon pour connaître l'endroit où il les conduisait : il fut quelque temps sans leur répondre, mais à la fin il leur dit : « Eh bien, c'est en France. » La joie de la petite troupe fut au comble : cependant Napoléon ne pouvant s'aveugler sur les difficultés qui pourraient naître et faire échouer son entreprise, et voulant préparer ses soldats à tous les événemens, leur parla en ces termes : « Dans » un cas comme celui-ci, il faut penser lente-

» ment et agir vite. J'ai long-temps pesé et con-
» sidéré très-mûrement ce projet. Il est inutile
» que je vous parle de la gloire et des avanta-
» ges que nous recueillerons si nous réussis-
» sons. Si nous échouons, pour des militaires
» habitués depuis l'enfance à contempler la
» mort sous toutes les formes, le sort qui nous
» attend n'est pas effrayant. Nous y sommes fa-
» miliers, et nous le méprisons ; car plus de
» mille fois nous avons vu en face celle qu'un
» revers peut nous causer. »

Le 28 février, à sept heures du matin, on découvrit les côtes de Noli, à midi Antibes. A trois heures, le 1er. mars 1815, la flotille entra dans le golfe Juan. A peine débarqué, Napoléon ordonna à un capitaine de la garde d'aller avec vingt-cinq hommes s'assurer de la batterie de la côte s'il en existait une. Ce capitaine conçut de son chef l'idée de faire changer de cocarde au bataillon qui était dans Antibes. Il se jeta imprudemment dans la place. L'officier qui y commandait pour le roi fit lever les ponts-levis, et fermer les portes : sa troupe prit les armes, mais elle sut respecter ces vieux militaires.

Lorsque Napoléon apprit qu'on avait fait prisonniers les soldats dirigés sur Antibes : « Mau-
» vais début, dit-il, il ne nous reste d'autre parti

» à prendre que de marcher le plus vite possi-
» ble, et de nous emparer des défilés avant que
» l'on ne soit instruit de notre arrivée. »

A cinq heures après midi, le débarquement était entièrement achevé. On établit jusqu'au lever de la lune un bivouac au bord de la mer, dans une prairie entourée d'oliviers.

Napoléon s'adressant au colonel Jermanouski, lui demanda combien on avait embarqué de chevaux de cavalerie à l'île d'Elbe. Le colonel lui répondit qu'il n'en savait rien, mais qu'il n'en avait point amené pour lui. « Eh bien,
» dit Napoléon, j'en ai amené quatre, parta-
» geons-les. Je crois qu'il m'en faut un; comme
» vous commandez ma cavalerie, il vous en
» faut un aussi; Bertrand, Drouot et Cambrone,
» s'arrangeront comme ils pourront pour les
» deux autres. » Alors il se rendit à pied au rivage, où avait eu lieu le débarquement, suivi du colonel Jermanouski, du maréchal Bertrand, des généraux Drouot et Cambrone, portant chacun une selle. Lorsqu'on fut arrivé à l'endroit où étaient les chevaux, le maréchal Bertrand refusa d'en prendre un, le général Drouot suivit son exemple; alors Cambrone et le colonel Malet prirent les deux chevaux; Napoléon ayant remis de l'argent au colonel Jermanouski pour acheter des chevaux, il en

fit l'acquisition de quinze, qui furent de suite attelés à trois pièces de canon.

A onze heures du soir on leva le bivouac, et Napoléon se mit en marche à la tête de cette garde au sort de laquelle étaient attachées de si étranges destinées.

La petite troupe se rendit d'abord à Cannes, en marchant toute la nuit; le lendemain elle entra à Grasse. Après une heure de halte, elle se remit en marche pour Saint-Vallier, et arriva le 2 mars au village de Cérénon, ayant fait vingt lieues dans cette journée. Elle coucha le 3 à Barême, et se trouva le 4 à Digne.

Le 5, le général Cambrone, avec un avant-garde de quarante grenadiers, s'empara du pont de la forteresse de Sisteron; le même jour Napoléon coucha à Gap avec dix hommes à cheval et quarante grenadiers. Le 6, à deux heures après midi, on se remit en marche pour se rendre à Grenoble. Six cents hommes de la garnison de Grenoble s'étaient portés à leur rencontre, dans l'intention d'arrêter leur marche. Le colonel Jermanouski, qui avait pris le devant, fut le premier qui aperçut ces troupes avec un drapeau blanc, rangées en bataille dans un défilé près de Vizille: il chercha alors à parlementer; mais un officier s'étant avancé lui cria: « Retirez-vous; je ne puis avoir aucune commu-

» nication avec vous : tenez-vous éloigné, ou » mes gens feront feu. » Le colonel tâcha de l'apaiser, en disant que c'était à Napoléon qu'il aurait à parler et non à lui, ce qui n'empêcha pas l'officier de continuer ces menaces, et de faire la même réponse à Raoul, aide-de-camp de l'état-major : de sorte que le colonel Jermanouski fut obligé de venir rendre compte à Napoléon de son peu de succès. Celui-ci dit en souriant : « Si cela est, je vais essayer ce que » je puis faire moi-même. » Il mit pied à terre ; et, ayant fait marcher en avant cinquante grenadiers de la garde avec les armes renversées, il marcha tranquillement vers le défilé, où il trouva un bataillon du 5e. de ligne, une compagnie de sapeurs et une de mineurs, en tout sept à huit cents hommes envoyés pour s'emparer de sa personne. Aussitôt que l'officier vit Napoléon, il commanda à ses troupes de faire feu. Les soldats se taisaient et restaient immobiles. Cependant ils firent mine de vouloir lever leurs fusils : au même instant les grenadiers de la garde firent le même mouvement; mais Napoléon les arrêtant avança d'un air calme vers le bataillon, et, lorsqu'il fut près de la ligne, il s'arrêta, le regarda d'un air ferme, et ouvrant sa redingotte, il leur dit ces mots : « C'est moi! reconnaissez-moi ! s'il

» est parmi vous un soldat qui veuille me tuer, » mon heure est venue. » Les soldats vaincus par ces paroles, coururent embrasser les soldats de la garde.

Alors Napoléon s'avançant vers un grenadier qui lui présentait les armes, il lui prit la moustache, et lui dit : « Et toi, vieille mous» tache, tu as été avec nous à Marengo. » Il fit de suite son entrée à Grenoble ; mais au lieu de se rendre aux sollicitations de la municipalité qui voulait l'accompagner à l'hôtel de ville, il se rendit dans l'auberge d'un nommé Labarre, vétéran de la garde, et y resta quelque temps tout-à-fait séparé de son état-major qui, de son côté, s'inquiétait de son absence, ne sachant pas où il était passé. Le maréchal Bertrand et le colonel Jermanouski, après bien des recherches, parvinrent enfin jusque dans la chambre où ils le trouvèrent causant avec Labarre, n'ayant avec lui aucun soldat.

Le 9, Napoléon coucha avec sa troupe à Bourgoin, et de là se rendit directement à Lyon, d'où il en repartit le 13, à trois heures, pour se rendre à Villefranche, et de là à Mâcon, où il entra à sept heures du soir.

La vieille garde, qui s'était embarquée à Lyon sur la Saône, le rejoignit dans cette ville. Le 15, elle vint coucher à Autun et de là à Avallon.

Napoléon déjeuna le 17 à Vermanton, et se rendit de suite à Auxerre. La garde de l'île d'Elbe ne tarda pas à partir d'Auxerre pour se rendre à Fontainebleau, où elle arriva le 20, à quatre heures du matin, et se trouva à Paris le 21, pour passer la revue de Napoléon arrivé de la veille.

CAMPAGNE DE 1815.

La campagne de 1814 devait faire croire à la France que long-temps elle ne reprendrait les armes, lorsqu'un événement, qui appartient à l'histoire, vint de nouveau faire éclater une guerre, dont le résultat devait avoir de si funestes conséquences pour elle.

Dès lors on vit se reformer, comme par enchantement, une armée qui, se rappelant les désastres de la campagne de 1814, brûlait de les faire oublier. Mais le nombre et la trahison qui l'avaient soumise à cette époque, se reproduisirent de nouveau, et, sans être vaincue elle fut encore contrainte à abandonner un terrain qui devait engloutir ses ennemis.

La campagne de 1815 ne fut donc qu'une répétition de celle de 1814. Cependant elle n'offrit pas tout-à-fait les mêmes résultats pour l'armée, puisqu'en 1814 on la conserva, et qu'elle fut licenciée en 1815.

Dans cette courte et malheureuse campagne, la désertion de plusieurs officiers français à

l'ennemi au commencement de l'action (1), les discours mal intentionnés tenus dans certains régimens, jetèrent le découragement parmi les troupes, et amenèrent insensiblement cette déroute qui mit toute la garde aux prises avec l'ennemi, et dont une grande partie fut *impitoyablement massacrée*.

Cette campagne suffirait seule pour l'éterniser à jamais, si, depuis 1805, elle ne nous avait point accoutumés par des actions en tous genres, à deviner celle qui, en 1815, devait ceindre son front d'une palme immortelle!

D'après les avis donnés à Blücher et Wellington des dispositions que faisait Napoléon pour se mettre en campagne, ces deux généraux, restés dans la Belgique, craignaient à chaque instant (quoique leurs forces s'élevassent à deux cent vingt-deux mille cinq cents hommes) d'être attaqués par ce dernier dont ils connaissaient la prodigieuse activité.

---

(1) . . . . . Les marches forcées, la désorganisation partielle, jointes à différentes causes, et l'impression qu'avait faite sur les troupes du 4e. corps la désertion à l'ennemi du lieutenant-général Bourmont, d'un colonel et de quelques autres officiers, rendaient les mouvemens de ce corps lents et sans précision.

Observations sur la relation de la campagne de 1815, par le comte Grouchy, 1819.

De son côté Napoléon portait en effet toute son attention vers cette ville dont les sentimens des habitans lui étaient connus. Aussi, décidé à prendre l'offensive, il s'occupa d'un plan de campagne qui fut arrêté dans les premiers jours de mai.

Toutes ses dispositions prises, il partit de Paris le 12 juin 1815 pour Soissons, visita cette place et sa garnison, et fut coucher le même jour à Laon, où il donna des ordres pour sa mise en état de défense. Le 13 il arriva à Avesnes, en examina les fortifications, eut une conférence avec les maréchaux et commandans de corps, et publia de cette ville un ordre du jour indiquant les positions que devait occuper l'armée le 14. Voici celles qui concernaient la garde :

L'infanterie de la garde sera bivouaquée à un quart de lieue en avant de Beaumont, et formera trois lignes; la jeune garde, les chasseurs et les grenadiers.

Les sapeurs de la garde marcheront après le sixième corps, en tête de la garde.

Le 14, le quartier-général fut porté à Beaumont, où fut réglé l'ordre du mouvement pour le lendemain 15 juin, ainsi conçu, pour ce qui est relatif à la garde :

« La jeune garde battra la diane à quatre heures et demie, et se mettra en marche à

cinq heures; elle suivra le mouvement du sixième corps sur la route de Charleroi.

» Les chasseurs à pied de la garde battront la diane à cinq heures, et se mettront en marche à cinq heures et demie pour suivre le mouvement de la jeune garde.

» Les grenadiers à pied de la garde battront la diane à cinq heures et demie, et partiront à six heures pour suivre le mouvement des chasseurs à pied.

» Les bagages de la garde seront réunis à ceux du troisième et sixième corps d'armée.

» Les marins et les sapeurs de la garde marcheront après le premier régiment du troisième corps. Enfin la cavalerie de la garde suivra le mouvement sur Charleroi, et partira à huit heures. »

Le total de la garde était de quatorze mille hommes d'infanterie et quatre mille hommes de cavalerie. L'artillerie se composait de quatre-vingt-seize bouches à feu.

L'armée dont le nombre ne s'élevait qu'à cent quinze mille hommes, allait bientôt se trouver en face de celle des ennemis qui s'élevait, comme je l'ai déja dit, à deux cent vingt-deux mille cinq cents hommes.

Le 15 juin, au point du jour, les trois colonnes françaises se mirent en marche. L'avant-garde de la gauche, formée par une division du

deuxième corps, rencontra, au sortir de ses bivouacs, l'avant-garde du corps prussien du général Ziéthen. Celui-ci prit position pour disputer le passage et les approches du pont; mais bientôt les Prussiens, pressés vivement et désolés par le feu des batteries, abandonnèrent le pont sans avoir eu le temps de le faire sauter. Les marins et les sapeurs de la garde s'y portèrent et en assurèrent le passage. La division s'empara du pont de Marchiennes, et fit trois cents prisonniers; le reste des Prussiens se sauva sur Charleroi, où était le quartier-général de ce corps.

Au centre, le général Vandamme avait reçu ordre de partir à trois heures du matin; mais comme de son camp à Charleroi il n'y avait pas de chaussée, ses colonnes s'égarèrent dans les chemins de traverse, de sorte que ce corps qui devait arriver à neuf heures à Charleroi, ce qui était de la plus haute importance, n'y arriva qu'à une heure après midi.

Napoléon à la tête de la garde déboucha sur cette ville par une autre traverse, et y entra à onze heures. Le général Pajol, avec sa cavalerie légère, y était déjà depuis une demi-heure à la suite de l'ennemi. L'absence du corps du général Vendamme, pendant quatre heures, fut un funeste contre-temps.

Le corps du général Ziéthen, instruit par ses hussards du mouvement de l'armée française, évacua en toute hâte Charleroi par les routes de Bruxelles et de Namur. Le général Pajol envoya un régiment de hussards, commandé par le général Clary, sur la route de Bruxelles, pour poursuivre l'arrière-garde prussienne, tandis qu'avec les autres troupes de sa division il le poussait sur la route de Namur.

Napoléon, instruit des dispositions du général Pajol, jugea que le général Clary n'était pas assez fort, et envoya le général Lefebvre Desnouettes avec sa division de cavalerie de la garde et ses batteries pour le soutenir. Il plaça la division d'infanterie Duhesme en bataille derrière le général Pajol, et détacha un régiment d'infanterie avec deux pièces, pour prendre position à moitié chemin de Charleroi à Gosselies. En attendant le reste de la garde et le troisième corps, il envoya l'ordre au général Reille de hâter son passage à Marchiennes, de se porter sur Gosselies, et de pousser vivement tout ce qu'il rencontrerait sur la route de Bruxelles. Alors le général Clary, soutenu par le deuxième corps, s'empara du bourg de Gosselies, et força les Prussiens à battre en retraite. Aussitôt que Napoléon eut appris que la gauche était maîtresse de Gosselies, et qu'elle se

dirigeait sur les Quatre-Bras, il marcha sur Fleurus.

Les corps des généraux Vandamme et Grouchy s'étaient réunis à Gilly; mais ces généraux, trompés par de faux rapports, restaient immobiles, croyant toute l'armée prussienne dans le bois de Fleurus. Napoléon, ayant été en personne reconnaître l'ennemi, et n'y voyant qu'une partie du corps de Ziéthen, ordonna sur-le-champ de l'attaquer; mais celui-ci refusant le combat, se retira aussitôt: Napoléon, impatienté de voir ce corps lui échapper, donna ordre à l'aide-de-camp Letort de prendre les quatre escadrons de service de la garde, et de charger l'arrière-garde. Ces braves enfoncèrent deux carrés, et détruisirent un régiment entier; mais l'intrépide Letort, officier du plus grand mérite, tomba blessé mortellement au milieu de cette brillante charge. Dans la nuit du 15 au 16 l'armée fut mise en position.

La gauche, sous les ordres du maréchal Ney, avait son quartier-général à Gosselies.

Le centre, formé du corps du général Vandamme, et des réserves de cavalerie du général Grouchy, bordait les bois vis-à-vis Fleurus.

La droite, formée du corps du général Gérard, était en avant du Châtelet.

La garde était échelonnée, entre Fleurus et Charleroi.

Napoléon, ayant reconnu la position occupée par le maréchal Blücher, résolut d'attaquer à l'instant; toute l'armée fit alors un changement de front, l'aile droite en avant, en pivotant sur l'extrémité de la gauche. Par ce mouvement, le corps de Vandamme se trouva vis-à-vis Saint-Amand; celui de Gérard, vis-à-vis Ligny, et celui de Grouchy opposé à Sombref. La garde et les cuirassiers de Milhau, en seconde ligne, à cinq cents pas en avant de Fleurus, du côté de Saint-Amand.

A trois heures, tous les préparatifs étant terminés, le général Vandamme aborda la droite de l'ennemi, à Saint-Amand, que la division du général Girard devait tourner quelques instans après. Le général Gérard attaqua le centre à Ligny, en même temps que le maréchal Grouchy rejetait au-delà du ruisseau de Ligny toute la cavalerie ennemie, et forçait la gauche des Prussiens à rentrer dans la position de Sombref.

La canonnade et la fusillade, engagées sur toute la ligne, devinrent très-vives. Le village de Ligny fut défendu avec beaucoup d'opiniâtreté; il fut pris et repris plusieurs fois; à cinq heures et demie, rien n'était encore décidé

pour sa possession. Napoléon fit faire alors plusieurs mouvemens à la garde, et la dirigea lui-même sur ce point important. Bientôt Ligny est emporté; l'ennemi battu sur tous les points, ayant son centre enfoncé, et sa droite tournée au-delà de Saint-Amand, par la division Girard, abandonna précipitamment le champ de bataille, et se mit en retraite dans plusieurs directions. Quarante pièces de canon, six drapeaux, et un grand nombre de prisonniers tombèrent en notre pouvoir. L'obscurité de la nuit ne permit pas d'obtenir tous les résultats qu'on devait espérer de cette victoire.

Dans cette brillante affaire pour l'armée française, on vit en quatre heures de temps, quatre-vingt-dix mille hommes battus par soixante mille Français.

La perte de l'ennemi s'éleva à près de vingt-cinq mille hommes. Celle du côté des Français, fut de sept à huit mille. On eut à regretter le général Girard, qui périt dans cette journée. Cet intrépide militaire, blessé de deux balles dans le corps à Lutzen, ne voulut pas se laisser enlever avant la fin de la bataille, disant : « C'est aujourd'hui le jour, pour tout ce qui a » le cœur français, de vaincre ou de mourir. » Avec de tels sentimens, le général Girard ne

pouvait manquer de terminer glorieusement sa carrière au champ d'honneur.

Le 17, à la pointe du jour, le général Pajol, avec sa cavalerie légère, et une division d'infanterie du 6e. corps, se mit à la poursuite des Prussiens.

Napoléon passa la revue des troupes qui avaient combattu. Le corps de Vandamme avait peu souffert : celui du général Gérard, avait éprouvé plus de perte, ayant été plus fortement engagé.

La garde n'avait eu que quelques hommes tués ou blessés, et le 6e. corps n'avait perdu personne.

Napoléon, après cette revue visita le champ de bataille, et fit relever les blessés français et prussiens : on y comptait cinq Prussiens tués, pour un Français.

L'armée française, dont la force s'élevait à soixante-sept mille hommes, était, le 17 au soir, placée en avant de Planchenoit, sur la grande route de Bruxelles, à quatre lieues et demie de cette ville, ayant vis-à-vis d'elle, l'armée anglo-hollandaise, dont le quartier-général était à Waterloo.

Le 18 au matin, le temps était très-couvert; il avait plu toute la nuit, et à la pointe du jour il pleuvait encore. Les rapports de la

nuit, et l'observation des feux, avaient entièrement confirmé la présence de toute l'armée anglo-hollandaise. Sa force était de quatre-vingt-dix mille combattans, et de deux cent cinquante bouches à feu, nombre bien supérieur au nôtre.

Sur les huit heures le temps s'éclaircit. Napoléon alors, après avoir reconnu toute la ligne ennemie, jugea que l'on pouvait manœuvrer dans les terres. En conséquence il expédia aux divers commandans des corps d'armée, des ordres pour la bataille : tout se mit en mouvement.

L'armée anglaise avait derrière elle la forêt de Soignes, et occupait un beau plateau. Sa droite, appuyée à un ravin au-delà de la route de Nivelles, se prolongeait sur Braine-le-Ludé ; la gauche couronnait les hauteurs de la Haie ; et son centre occupait à gauche la ferme de la Haie-Sainte, et à sa droite celle d'Hougoumont, se trouvait en avant du village de Mont-Saint-Jean où se réunissent les deux chaussées de Nivelles et de Charleroi, que cette ligne occupait. Le plateau était légèrement concave à son centre, et le terrain finissait en pente douce, dans un ravin peu profond qui séparait les deux armées.

De son côté l'armée française était placée dans l'ordre suivant : Le général Reille, avec

le 2e. corps, sa droite à la chaussée de Charleroi à Bruxelles, sa gauche à celle de Nivelles, ayant vis-à-vis d'elle le bois d'Hougoumont, et sa cavalerie légère au-delà de la chaussée. Le général d'Erlon, sa gauche à la chaussée de Charleroi, et sa droite à la hauteur de la gauche des Anglais, vis-à-vis le village de la Haie, sa cavalerie légère sur la droite, jetant des partis sur la Dyle. Le corps de cuirassiers du général Kellermann en seconde ligne, derrière le 2e. corps, celui du général Milhaud derrière le 1er. corps. Le général Lobau avec le 6e. corps, se forma en colonne serrée sur la droite de la chaussée de Charleroi : il se trouvait ainsi en réserve derrière la gauche du 1er. corps, et en potence derrière le centre de la première ligne. La garde, en 3e. ligne, formait une réserve générale, ayant l'infanterie au centre, la division de cavalerie du général Lefebvre-Desnouettes à la droite, la division de grenadiers à cheval, et dragons à la gauche.

Vers onze heures le général Reille engagea la canonnade pour chasser l'ennemi du bois d'Hougoumont ; l'engagement devint bientôt très-vif sur ce point. Jérôme, avec sa division, s'empara de ce bois ; il en fut chassé : une nouvelle attaque l'en rendit maître ; mais l'ennemi s'était maintenu dans le château qui était au

milieu. Napoléon envoya l'ordre au général Reille de former une batterie d'obusiers, et de mettre le feu au château. Il donna également l'ordre en même temps au maréchal Ney de commencer l'attaque projetée avec le 1er. corps, renforcé par des batteries de réserve, et de s'emparer de la Haie-Sainte, située sur la chaussée de Charleroi, où était appuyé le centre de l'ennemi.

Napoléon parcourut toute la ligne ; les acclamations de joie étaient telles qu'elles gênaient les manœuvres et empêchaient les commandemens d'être entendus. Il se plaça sur une éminence près de la ferme de la Belle-Alliance, d'où il apercevait tout, les ailes ennemies, aussi-bien que celles françaises. Il était midi : quatre-vingts pièces de canon commencèrent leur feu. Au bout d'une demi-heure les batteries ennemies opposées s'éloignèrent. Alors tous les tirailleurs ennemis évacuèrent le bas du rideau; l'ennemi plaça ses masses en arrière des crêtes des hauteurs pour s'en abriter, et diminuer les pertes que lui causait notre artillerie. Notre infanterie se porta en avant. On remarqua alors beaucoup de mouvement sur la route de Bruxelles; toutes les voitures et bagages de la droite et de la gauche, éloignées de cette route, voyant le feu s'en approcher, s'y précipitèrent en tumulte pour gagner Bruxelles. Plusieurs

charges de la cavalerie ennemie furent faites avec succès sur le flanc d'une des colonnes du 1er. corps, et une quinzaine de nos pièces qui se portaient en avant furent culbutées dans un chemin creux : une brigade de cuirassiers Milhaud s'avança contre cette cavalerie, et bientôt elle en couvrit de morts le champ de bataille. Aussitôt que Napoléon s'aperçut que l'ennemi ne faisait pas de grands mouvemens de sa droite, et qu'il y avait du désordre à la nôtre, il s'y porta au galop. Les cuirassiers Milhaud et derrière eux, en seconde ligne, la cavalerie de la garde offraient un coup d'œil imposant. Napoléon eut bientôt rétabli l'ordre. La canonnade continua avec fureur, et une nouvelle attaque sur la Haie-Sainte nous rendit maîtres de ce point important.

L'ennemi attachait une grande importance au poste d'Hougoumont, sur sa droite : il envoya de nouvelles forces pour soutenir la brigade des gardes. De son côté, le général Reille fit soutenir l'attaque de la division Jérôme, par la division Foi. Les obusiers avaient mis le feu au château, et l'avaient détruit presque en entier. Les trois quarts des bois et vergers étaient en notre pouvoir, et le champ de bataille couvert des gardes anglaises, l'élite de l'armée ennemie.

Il était quatre heures et demie : le feu le plus vif régnait de tous côtés. Le corps du général Lobau se porta en trois colonnes vers les positions qu'il avait reconnues. Par ce mouvement, ce corps se trouvait avoir fait un changement de front et placé en potence sur l'extrémité de la droite.

La première brigade prussienne, abordée franchement, fut bientôt mise en déroute : elle fut aussitôt soutenue par une seconde brigade, et, une demi heure après, tout le reste du corps de Bulow arriva, et se forma en débordant la droite du général Lobau ; de sorte que Bulow, ne gagnant pas de terrain sur ce dernier, prolongeait toujours son feu sur les derrières. Le 6e. corps était rangé en bataille parallèlement à la chaussée, à hauteur de la Belle-Alliance. Les boulets prussiens arrivaient sur cette chaussée, qui servait à tous les mouvemens de l'armée.

Napoléon, voyant que les Prussiens continuaient à déborder la droite du 6e. corps, envoya sur ce point la division de la jeune garde du général Duhesme, avec deux batteries. En même temps, une division du 1er. corps, qui formait la droite et qui était en réserve, se porta vivement sur l'extrême gauche de la ligne anglo-hollandaise, s'empara du village de la

Haie, et coupa, par cette manœuvre, la communication entre l'armée anglo-hollandaise, et le 4e. corps prussien.

L'impétuosité de la jeune garde, qui avait fait un grand mal à l'ennemi, la prise du village de la Haie, qui tournait la droite de Bulow, arrêtèrent le mouvement de ce dernier, qui n'eut plus alors rien d'inquiétant.

A quatre heures et demie, Napoléon ordonna au maréchal Ney de se maintenir dans la Haie-Sainte, en la crénelant, et en y établissant plusieurs bataillons ; mais de ne faire aucun mouvement jusqu'à ce qu'on vît l'issue de la manœuvre des Prussiens. Une demi-heure après, au moment où ces derniers nous attaquaient le plus vivement, les Anglais cherchèrent à reprendre la Haie-Sainte : ils furent courageusement repoussés par le feu de notre infanterie, et par une charge de la cavalerie ; mais le maréchal Ney, emporté par trop d'ardeur, oublia l'ordre qu'il avait reçu ; il déboucha sur le plateau, qui fut immédiatement couronné par les deux divisions de cuirassiers du général Milhaud, et par la cavalerie légère de la garde. Tous les officiers qui entouraient Napoléon, voyant ce mouvement, le succès des charges, la retraite de plusieurs carrés anglais, et la cessation du feu d'une partie des batteries

ennemies, chantèrent victoire, et se livrèrent à la joie. Napoléon n'en jugeait pas ainsi : il dit au maréchal Soult : « *Voilà un mouvement prématuré, qui pourra avoir des résultats funestes sur cette journée.* » Aussitôt il envoya l'ordre aux cuirassiers du général Kellermann, de soutenir la cavalerie qui était sur le plateau, dans la crainte qu'elle ne fût repoussée par la cavalerie ennemie, ce qui, dans la circonstance des affaires, eût entraîné la perte de la bataille. Le mouvement de cette cavalerie, qui se portait en avant au galop, en imposa à l'ennemi.

Mais l'arrivée de Blücher, en ligne, fit éprouver une marche rétrograde à trois bataillons français qui firent naître de l'hésitation parmi les autres troupes, déjà inquiètes de ne point voir arriver le corps du maréchal Grouchy, que l'on attendait avec la plus vive impatience pour commencer une attaque générale.

Napoléon, qui s'aperçut de cette hésitation, forma alors sa garde en colonnes ; il se porta avec les quatre premiers bataillons sur la gauche de la Haie-Sainte, et envoya au général Reille, l'ordre de réunir tout son corps sur son extrême gauche, et de le former en colonnes d'attaque. Arrivé à la Haie-Sainte, Napoléon rencontra une partie des troupes du maréchal

Ney qui se retiraient : il envoya aussitôt son aide-de-camp, Labédoyère, pour haranguer ces troupes, et leur dire, pour relever leur moral, que le corps du maréchal Grouchy arrivait; il remit en même temps au maréchal Ney, les quatre bataillons de la garde qu'il conduisait, et lui donna l'ordre de se porter en avant, afin de conserver la position du plateau. Cette manœuvre produisit l'effet que Napoléon désirait : tout s'arrêta et retourna à la position. Un quart d'heure après, les huit autres bataillons de la garde arrivèrent au bout du ravin. Napoléon les fit se former ainsi : un bataillon en bataille, en ayant deux en colonnes serrées sur ses flancs. Deux de ses brigades, ainsi formées, et marchant à distance de bataillon, faisaient une première ligne, derrière laquelle était en réserve la 3e. brigade. Les batteries étaient placées dans les intervalles. De son côté, le général Reille réunit tout son corps vers Hougoumont, traversa le ravin et aborda la position ennemie.

Quatre bataillons de la moyenne garde étaient aux prises; ils repoussaient tout ce qui se trouvait devant eux, et restaient inébranlables sous le feu d'une ligne ennemie très-considérable. Le général Friant, blessé à la main, vint dire à Napoléon que tout allait bien sur le plateau,

et qu'à l'arrivée de la vieille garde, on aurait tout le champ de bataille. Il était de sept heures et demie à huit heures : un cri d'alarme se fit entendre à la droite. Blücher, avec tout le corps de Ziéthen, aborda le village de la Haie, qui fut aussitôt enlevé ; alors un mouvement général s'ensuivit à notre droite. Coupés par le corps du général Lobau, les traîtres et les malveillans qui se trouvaient dans l'armée, et ceux qui avaient déserté, profitèrent habilement de cette occasion pour augmenter le désordre, qui se propagea aussitôt avec la plus grande rapidité sur toute la ligne. Les huit bataillons de la garde, parmi lesquels étaient ceux de la vieille garde, au lieu de se porter en avant, pour soutenir les quatre bataillons engagés, firent un mouvement sur la droite, pour servir de réserve et rallier les troupes qui venaient d'être chassées de la Haie ; ils barrèrent tout le champ de bataille, en se formant en carrés par bataillon. L'extrémité de notre droite pouvait encore se rallier derrière eux. Le soleil était couché : rien n'était désespéré ; lorsque deux brigades de cavalerie ennemie qui n'avaient pas encore donné, pénétrèrent entre la Haie-Sainte et le corps du général Reille. Elles auraient pu être arrêtées par les huit carrés de la garde ; mais, voyant le désordre qui ré-

gnait à la droite, elles les tournèrent. Ces trois mille chevaux frais empêchèrent tout ralliement. Napoléon ordonna à ses quatre escadrons de service de les charger; mais ces escadrons étaient trop peu nombreux : il aurait fallu toute la division de cavalerie de réserve de la garde; mais par un malheur qui tenait à la fatalité de ce jour, cette division de deux mille grenadiers à cheval et dragons, tous gens d'élite, s'étaient engagés sur le plateau, sans l'ordre de Napoléon. Dès ce moment, il n'y eut plus aucun moyen de rallier les troupes; les quatre escadrons culbutés, la confusion ne fit qu'augmenter.

Les corps de cavalerie et les quatre bataillons de la garde qui, sur le plateau, tenaient tête depuis plusieurs heures à presque toute l'armée anglaise, avaient épuisé tous leurs efforts; leur artillerie avait brûlé toutes ses munitions; ils virent de ce plateau le feu de nos carrés derrière eux; ils se mirent aussi en retraite, et la victoire s'échappa de nos mains. Le plateau abandonné, toute l'armée anglo-hollandaise fit un mouvement de ligne en avant, et s'arrêta à la position que nous avions occupée si long-temps. Dans le désordre où était l'armée française, l'infanterie et la cavalerie se battirent entre elles, sans se reconnaître.

Les huit bataillons de la garde qui étaient au centre, après avoir lutté long-temps contre toutes les attaques d'infanterie et de cavalerie ennemies, et n'avoir cédé le terrain que pied à pied, furent entièrement désorganisés par la masse des fuyards, et écrasés par le nombre des ennemis qui les entouraient. Ces braves grenadiers de la garde combattirent jusqu'à la fin, et vendirent chèrement leur vie. C'est alors que Cambrone, sommé de se rendre, fit cette héroïque réponse qui vola de bouche en bouche : « *La garde meurt, et ne se rend* » *pas !* »

Napoléon se porta à la gauche de Planchenoit, sur une deuxième position, où était en réserve un régiment de la garde avec deux batteries. Là, il fit de nouveaux efforts pour arrêter les fuyards ; mais les ténèbres de la nuit, qui empêchaient Napoléon d'être vu des soldats, et la confusion qui régnait partout, rendaient toute espèce de ralliement impossible.

Vers les sept heures du soir, le lieutenant-colonel Martenot, commandant le deuxième régiment des grenadiers de la garde, ordonna à ses soldats de former un carré intact ; Napoléon en vint occuper le centre. Sans s'inquiéter de ce qui se passait autour deux, l'intrépide Martenot, et les braves qu'il commandait,

conservèrent leur position pendant plus de deux heures ; forts de leur sang-froid et de leur réunion, ils résistèrent courageusement à une nombreuse cavalerie ennemie qui fit d'inutiles efforts pour les entamer. Quoique blessé d'un biscaïen qui lui traversa le flanc droit, cet officier ne continua pas moins à combattre, et ce ne fut qu'à la nuit, long-temps après le départ de Napoléon, qu'il songea à se replier avec sa colonne qui avait peu souffert, malgré les dangers auxquels elle avait constamment été exposée.

Napoléon paraissait décidé à ne pas survivre à cette fatale journée; il voulait mourir avec ses braves grenadiers, lorsque le maréchal Soult, qui était tout près de lui, lui dit : « *Ah ! Sire, les ennemis sont déjà assez heureux !* » et en même temps il poussa le cheval de Napoléon sur la route de Charleroi.

Le manque d'un commandant général de la garde qui, composé de tant de corps différens, en avait le plus grand besoin, a eu une fatale influence dans cette journée. Le maréchal Mortier qui remplissait cette place, et qui était chéri de toute la garde, avait été forcé, pour cause de maladie, de s'en démettre, le 14 juin à Beaumont.

Si la garde avait eu un chef (Napoléon étant

obligé de se porter sur tous les points qui réclamaient sa présence), la division de cavalerie de réserve de la garde ne se fût pas mal à propos engagée sur un autre point : ce fut un grand malheur. La présence de cette cavalerie d'élite eût contenu celle de l'ennemi. Tous les autres corps de cavalerie, notre infanterie se seraient ralliés, et nous eussions conservé le champ de bataille.

« Jamais les troupes françaises n'ont mieux » montré leur prééminence sur toutes les trou- » pes de l'Europe que dans cette courte campa- » gne, où elles ont été si constamment infé- » rieures en nombre. Aussi peut-on dire que, » dans ces grands désastres, si l'armée française » a tout perdu, elle a au moins conservé son » honneur (1). »

---

(1) . . . . On nous fit voir dans une salle (à la tour de Londres) des cuirasses et des casques enlevés aux Français à la bataille de Waterloo. Un officier anglais s'approcha de moi, et, d'un air plein d'orgueil, me les montra. Je lui répondis que si nous eussions conservé toutes les armes que nos braves avaient conquises sur ses compatriotes, nos arsenaux ne pourraient y suffire. A ces mots, je lui fis observer que toutes les cuirasses étaient parsemées de petits enfoncemens sur la poitrine. Il me demanda assez sottement pourquoi je lui faisais cette remarque : c'est pour vous montrer, lui dis-je, que le

Aucun des soldats de la garde ne lâcha pied dans cette sanglante affaire. Des milliers d'ennemis se précipitaient comme un torrent sur ces braves guerriers, qui partout cherchaient et préféraient la mort à la honte d'abandonner lâchement leurs drapeaux.

La perte des Français, tant tués que blessés et faits prisonniers, depuis le 15 jusqu'au 18 juin, fut de trente-six mille neuf cent quarante hommes ; parmi les prisonniers, se trouvaient les généraux Lobau, Cambronne et Duhesme : ce dernier fut massacré de sang-froid sur la route. Le lendemain du combat, le général Devaux, commandant l'artillerie de la garde, officier très-distingué par ses talens et sa bravoure, fut trouvé au nombre des morts.

Les généraux Morand et Colbert étaient parvenus à rallier la garde à Beaumont ; de cette ville, elle fut dirigée sur Paris, où elle vint occuper différentes positions. Là, pour la récompenser des fatigues sans nombre qu'elle

---

soldat français ne fuit jamais, et qu'il n'existe pas une de ces marques sur le derrière de la cuirasse. Soyez donc vains, si vous le pouvez, d'avoir vaincu des guerriers écrasés par le nombre, et que vous n'avez dépouillés qu'après leur mort.

Lettres sur l'Angleterre, par Mme. M. D. 1819.

avait éprouvées au combat du Mont Saint-Jean, on la fit continuellement manœuvrer des plaines de Mont-Rouge à Montmartre, de Montmartre à la plaine de Saint-Denis, sous le prétexte d'en imposer à l'ennemi.

Une seule affaire remarquable pour elle eut lieu aux Vertus, et qui fit le plus grand honneur à l'adjudant-commandant Martin-Laforêt. Il reçut l'ordre du maréchal Davoust, d'aller prendre le commandement du village des Vertus, près Saint-Denis. Cinquante hommes de la jeune garde, sous les ordres du colonel Dorser, en formaient la garnison, qu'il fallait mettre en état de soutenir un siége. Pour y parvenir, et se garantir d'une surprise, l'adjudant-commandant Martin-Laforêt fit placer des barricades dans toutes les rues de derrière du village; il prit sur son front, qui est très-peu prolongé, des dispositions pour suppléer au peu de monde qu'il avait pour sa défense. Malgré ces précautions, le 30 juin, à trois heures du matin, les Prussiens, au nombre de six mille, firent un *houra*, enlevèrent le front du village, et coupèrent la retraite à la garnison qui se trouvait ainsi placée entre les barricades et l'ennemi. D'autres soldats que des Français eussent mis bas les armes. L'adjudant-commandant Martin fit battre la charge, s'avança à la tête de cent

cinquante hommes, arriva à la portée de pistolet des Prussiens, essuya le feu de leur mousqueterie sans y riposter, les culbuta sur la place de l'église, se fit jour à travers les baïonnettes, escalada, sous la fusillade la plus vive, les barricades qu'il avait fait placer la veille, traversa la plaine, entre le canal et le village des Vertus, et ramena la plus grande partie de ses soldats dans les redoutes de la Villette, sous la protection des batteries et en présence des troupes françaises.

Le colonel Dorser, qui commandait la droite du village, déploya dans cette circonstance une valeur au-delà de tout éloge. Quoiqu'il fût atteint de deux coups de feu, et que son cheval fût tué sous lui : il oublia qu'il était dangereusement blessé, pour ne songer qu'au salut des braves qui combattaient sous ses ordres.

Tel fut le dernier trait de bravoure de la garde, dans une campagne qui, malgré qu'elle ne dura que quinze jours, a suffi pour l'immortaliser au point, qu'on ne peut prononcer son nom sans éprouver une vive émotion.

BIOGRAPHIE

DES

CHEFS SUPÉRIEURS DE L'EX-GARDE.

BIOGRAPHIE

DES

CHEFS SUPÉRIEURS DE L'EX-GARDE.

ABOVILLE, (AUGUSTE-MARIE), major d'artillerie, officier de la légion-d'honneur, naquit à La Fère, le 12 avril 1776. Il entra au service comme élève d'artillerie, en 1792; il devint capitaine, à la fin de 1793; fut presque aussitôt après suspendu de ses fonctions comme noble, et réintégré dans la même année; il fit avec distinction les campagnes de la révolution, aux armées du Nord, du Rhin et d'Italie. Nommé major de l'artillerie de la garde, le 15 décembre 1808, il fit, en cette qualité, la campagne d'Autriche, en 1809; eut un bras emporté à la bataille de Wagram, le 6 juillet de la même année, et fut nommé général de brigade, trois jours après, puis commandant de l'école de La Fère.

ARNAUD (JOSEPH), chef de bataillon de la vieille garde, officier de la légion-d'honneur, né à Saint-Laurent sous Rochefort, département de la Loire.

Arnaud entra au service, le 15 décembre 1791, fit avec distinction toutes les campagnes de la révolution, et s'éleva, par sa bravoure et son mérite, du rang

de simple soldat, au grade de lieutenant-colonel dans la garde.

Le 13 juin 1793, secondé par le sergent-major Achard, il s'élanca le premier dans une redoute avancée. Au siége de Saint-Jean-d'Acre, il enleva, à la tête d'un peloton de grenadiers, une batterie de deux pièces de canon.

Sa conduite brillante à la sanglante journée d'Eylau, en 1807, le fit décorer de l'étoile de l'honneur; et, en 1809, il monta le premier aux échelles de la brèche de Ratisbonne.

Capitaine du 1er. régiment de voltigeurs de la vieille garde, Arnaud, pendant la retraite de Moscou, fut envoyé en avant du village de Krasnoë, pour s'opposer à la marche d'une colonne russe, qui avait le projet de couper l'armée : ces voltigeurs essuyèrent, avec un courage héroïque, les charges d'une cavalerie et d'une infanterie nombreuses, qui ne purent jamais parvenir à les entamer. Arnaud fit encore des prodiges de valeur; mais ayant été atteint d'un coup de feu au côté droit, il serait infailliblement tombé au pouvoir de l'ennemi, si quelques-uns de ses soldats ne se fussent dévoués pour l'enlever du champ de bataille.

A la bataille de Lutzen, il augmenta sa brillante réputation. Peu de temps après, le général Curial lui ayant confié le dépôt de la garde à Erfurt, il rendit dans ce poste de nouveaux services à la patrie.

Il se trouva à toutes les affaires de la campagne de 1814, et reçut, devant Paris, sa dernière blessure.

ARRIGHI, né en Corse.

Il embrassa de bonne heure la carrière militaire. En 1804, il obtint le commandement du 1er. régiment de

dragons, qu'il conduisit au combat de Wertingen, où il fit des prodiges de valeur; il eut un cheval tué sous lui, et tomba au milieu des ennemis, qu'il écarta à coups de sabre ; ses soldats lui sauvèrent la vie. A Austerlitz, il mérita la décoration de commandant de la légion-d'honneur.

Le 19 mai 1806, il fut nommé colonel du régiment de dragons de la garde ; peu après, général de brigade et duc de Padoue.

Il fit la campagne de 1807 contre l'Autriche, et se distingua aux batailles de Wagram et de Leipsick.

En 1815, Napoléon le créa pair.

BARDIN (ÉTIENNE-ALEXANDRE, le baron), né à Paris, fils du peintre célèbre qui fut maître de David. Après avoir consacré ses premières années à l'art qui illustra son père, il embrassa la cause de la liberté, et partit comme réquisitionnaire en 1792, avec un des bataillons du Loiret. Son courage, sa bonne volonté et ses talens, le firent avancer rapidement. Il fut présenté à Napoléon, le 16 décembre 1811, comme colonel des pupilles de la garde. Il fut nommé en 1813 commandant de la légion-d'honneur, après la bataille de Dresde, où il se distingua à la tête d'une division de jeune garde.

BASTE (PIERRE, le comte), contre-amiral, commandant les marins de la garde.

Simple marin, en 1781, Baste a passé successivement par tous les grades. En 1795, il commandait la flotille armée sur les lacs de Mantoue. L'ennemi, qui dirigeait contre lui toute son artillerie, parvint à faire couler bas sa canonnière; Baste sauta à bord d'une autre cha-

loupe, et redoubla son feu avec une telle activité, que la place fut forcée d'ouvrir ses portes à l'armée française. En 1798, ses talens, sa bravoure, le firent remarquer au siége et à la prise de Malte, aux batailles d'Alexandrie et d'Aboukir.

La campagne de Saint-Domingue, en 1801, lui offrit un vaste champ où il moissonna de glorieux lauriers.

Une division anglaise de quatorze bâtimens de guerre, dont deux vaisseaux de ligne, se présenta, en 1804, devant la ville du Havre, et la menaça d'un bombardement. Le capitaine Baste, ne consultant que son courage, attaqua, avec ses canonniers, un ennemi si supérieur en force : il démâta un de ses vaisseaux, et après un combat opiniâtre, qui dura cinq heures, il contraignit les Anglais à prendre une honteuse fuite : les habitans du Havre, témoins de cette glorieuse affaire, se livrèrent à la joie, et proclamèrent Baste le libérateur de la ville.

En 1807, ce brave marin arme une flotille à Dantzick pour seconder les opérations du siége de Pillau; un convoi ennemi de quarante-deux voiles, chargé d'approvisionnemens, est le prix de son audace et de son infatigable activité.

L'Espagne vit, en 1808, Baste à la tête de douze cents hommes seulement, défendre vingt lieues de pays, prendre de vive force la ville de *Jaen*, et faire sa jonction avec l'armée d'Andalousie.

En 1809, Baste est nommé colonel des marins de la garde : il arme une flotille sur le Danube, s'empare de l'île de Mulheiten, avec tant de bravoure et de célérité, qu'il parvient à chasser l'ennemi de tous ses ports jusqu'à Orlh; et, par cette expédition, il facilita le

passage de l'armée sur les divers bras du fleuve, ce qui prépara la célèbre victoire de Wagram.

Après la paix de Vienne, il fut renvoyé en Espagne et nommé gouverneur de *Soria*. A la tête de neuf cent cinquante hommes, il dissipe tous les insurgés qui ravageaient cette province, et s'empare de la ville d'Almanza qui servait de refuge à l'ennemi.

De son propre mouvement, Napoléon, par un décret du 15 août 1809, éleva le colonel Baste à la dignité de comte, avec une dotation de 20,000 fr. de revenu. Un autre décret, du 19 juillet 1811, le nomma contre-amiral, et le 25 du même mois, il obtint le commandement de la flotille de Boulogne.

Le 22 mars 1812, il est appelé à la grande armée, et la campagne de Russie ajoute encore à l'éclat de ses glorieux services.

En 1814, Baste venait de renoncer à son grade de contre-amiral, pour prendre son rang dans l'armée de terre, quand, à la bataille de la Rothière, il trouva une mort digne de sa belle vie.

BEAUHARNAIS (EUGÈNE). L'enfance de ce prince, le Bayard du siècle, fut éclairée par le flambeau des discordes civiles : il vit succomber son père (le vicomte Beauharnais), sous la hache révolutionnaire. Sa mère, Joséphine Tascher de la Pagie, lui donna le jour en Bretagne, le 3 septembre 1780, pendant que son époux faisait la guerre en Amérique, sous le général Rochambeau. A la mort du vicomte, sa veuve épousa Bonaparte. Le jeune Beauharnais, sorti de la pension de M. Mestre, fut aide-de-camp de ce dernier qu'il suivit en Italie : il l'accompagna également en Égypte, et revint avec lui. Le 18 brumaire, il fut nommé chef d'escadron

des chasseurs de la garde des consuls, et c'est avec ce grade, qu'il commença réellement à signaler sa bravoure à la bataille de Marengo, où il courut les plus grands dangers. Il devint colonel-général du même corps, en 1804, et suivit Napoléon dans toutes ses campagnes.

Napoléon le nomma prince français, et successivement archi-chancelier d'état, grand officier de la légion-d'honneur, et enfin vice-roi d'Italie.

En 1806, Napoléon l'adopta pour son fils, et lui fit épouser la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière.

Il administra les états d'Italie avec une sagesse qui lui mérita l'amour et l'estime de ses peuples. Dans le commandement supérieur des armées, il déploya un talent et un courage qui ne se démentirent jamais dans le courant de sa brillante carrière militaire.

A la reprise des hostilités, en 1809, il marcha avec autant d'intelligence que de rapidité contre les Autrichiens, qu'il battit les 8 et 25 mai, sur la Piave, et près de Léoben; opéra, par une manœuvre également simple et habile, sa jonction avec la grande armée; pénétra en Hongrie, et gagna, le 14 juin, la bataille de Raab contre les archiducs : il contribua au succès de la journée de Wagram, où il se fit remarquer par son sang-froid et son intrépidité.

En mars 1810, il fut déclaré grand-duc de Francfort.

Appelé à la grande armée de Pologne, en 1812, le prince Eugène en commanda le 4ᵉ. corps, où il se distingua les 25, 26 et 27 juillet, ainsi que dans les combats d'Othowno, et de Mohilow. Le 7 septembre, il développa un grand génie et beaucoup de bravoure à la ba-

taille de la Moskwa. C'est surtout dans la retraite de Russie, qu'il excita l'admiration et la reconnaissance du soldat, par ses soins, son dévouement, ses attentions bienveillantes pour le moindre individu de l'armée, dont il partagea toujours les privations, les souffrances et les dangers : il fut constamment à l'arrière-garde, un fusil sur l'épaule, et parmi les tirailleurs qui repoussaient les attaques continuelles des cosaques.

C'est à lui et au maréchal Ney que l'on dut la conservation des débris de cette illustre armée.

Après le départ de Napoléon et de Murat, le vice-roi fut chargé du commandement en chef : il fit sa retraite avec un ordre admirable dans une circonstance aussi désastreuse; il rallia son armée à Magdebourg : les alliés s'étant approchés de cette place, il repassa l'Elbe pour les combattre.

A la bataille de Lutzen, il commanda l'aile gauche : il y déploya sa bravoure et ses talens accoutumés.

Rentré en Italie pour y diriger les opérations contre les Autrichiens, il fut encore vainqueur à Laybach, défendit l'Italie en janvier et février 1814, et les aurait sans doute chassés sans l'infâme et lâche défection de Murat. Après l'armistice conclu avec le comte de Bellegarde, le prince Eugène rentra à Munich, plus tard assista au congrès de Vienne, et se retira en 1815 à Bayreuth, où il vit depuis ce moment au sein de sa famille.

L'illustration dont il jouit aujourd'hui à la cour de Bavière, vient moins de son rang et de sa dignité, que de ses qualités personnelles. La France et l'Italie conserveront un amour et une reconnaissance éternels pour ce prince.

BERTHEZÈNE (le baron), né en Provence, vers

1780. Il se destina dès sa jeunesse au métier des armes : il était, en 1807, major du 65ᵉ. régiment de ligne.

En 1811, il fut nommé adjudant-général au corps des grenadiers de la garde.

BERTRAND, (HENRY-GRATIEN, comte), né à Châteauroux, d'une famille de bourgeoisie.

Son goût et ses brillantes études en firent un officier du génie distingué ; il montra qu'il joignait aux talens d'un excellent ingénieur, le courage et l'intrépidité d'un soldat.

Il fit ses premières armes en Égypte et en Italie, et se fit remarquer du général en chef, à qui ses belles dispositions ne pouvaient échapper. En 1804, il servit au camp de Saint-Omer, comme général de brigade. Il se distingua à la bataille d'Austerlitz, où il fit un grand nombre de prisonniers et s'empara de dix-neuf pièces de canon.

Devenu aide-de-camp de Napoléon, il fit capituler Spandau en 1807 ; se signala à la bataille de Friedland, et, en 1809, construisit ces ponts qui firent l'admiration de l'Europe, et conduisirent nos armées à la victoire.

Il fit la campagne de Russie et de Saxe en 1812 : son zèle, son courage et son dévouement le firent choisir par Napoléon pour remplacer près de lui Duroc, comme grand-maréchal du palais.

Le général Bertrand commandait le 4ᵉ. corps de la grande armée, à la bataille de Lutzen; il brilla beaucoup au combat de Weissig, ainsi qu'à la bataille de Bautzen. Il commandait encore un corps d'armée à la bataille de Leipsick. Le 18 octobre, il s'empara de Weissenfeld, du pont sur la Saale, et protégea puissamment la retraite de l'armée.

Après la bataille de Hanau, le 30 octobre, il fut chargé de couvrir la retraite, en occupant la position de Hochheim, entre Mayence et Francfort. Quelque temps après le départ de Napoléon, il eut le commandement de l'armée.

Au mois de janvier 1814, il fut nommé aide-major général de la garde nationale de Paris; mais de nouveaux exploits l'attendaient en Champagne, où il vola cueillir des lauriers à Brienne, Montmirail, Nangis, Montereau, Champ-Aubert et Craone. Il ne quitta pas un instant Napoléon dans cette pénible campagne : son généreux dévouement fut sans bornes; il le suivit à l'île d'Elbe; et là il devint le confident de ses plus secrètes pensées.

Le 26 février 1815, il s'embarqua et aborda avec Napoléon sur le territoire français, signa, comme premier ministre, tous ses ordres et toutes ses proclamations.

Napoléon déchu, conserva les sermens de Bertrand, qui, fidèle dans les revers comme dans la prospérité, le suivit encore à Sainte-Hélène, après avoir partagé ses triomphes et ses malheurs en 1815.

BESSIÈRES, duc d'Istrie, maréchal de France, grand dignitaire, colonel-général de la cavalerie de la garde, né à Pressau, département du Lot, en 1769.

Le 1er. novembre 1792, Bessières prit du service dans la légion des Pyrénées; son courage, ses talens et ses vertus le firent distinguer dans ses premières campagnes, et il parvint promptement au grade de chef d'escadron à l'armée d'Italie. Aux batailles de la Favorite et de Rivoli, il mérita les plus flatteurs éloges, et

prouva qu'il était digne d'occuper un rang plus éminent dans l'armée.

Pendant la campagne d'Égypte, il commanda la compagnie des guides de Bonaparte, et ne cessa de justifier, à la face de l'ennemi, la haute opinion que ses premières armes avaient fait concevoir de lui; le grade de général de brigade devint la récompense de ses glorieux trophées.

A l'immortelle et décisive journée de Marengo, le brave Bessières, à la tête de sa brigade, chargeait l'ennemi et vengeait la mort de Desaix, lorsqu'il aperçut un cavalier autrichien qui, renversé et baigné dans son sang, lui tendait des mains suppliantes pour qu'on ne le foulât pas aux pieds : « Mes amis, cria Bessières à ses cavaliers, ouvrez vos rangs, respect au courage malheureux. » Le jeune Beauharnais répéta à ses chasseurs la généreuse invitation qui venait d'être faite aux grenadiers consulaires.

Bessières, avec ses grenadiers, enfonce toute la ligne de la cavalerie autrichienne, porte la terreur dans cette partie de l'armée ennemie, et commande bientôt aux lieux qu'elle occupait.

A la bataille d'Austerlitz, le duc d'Istrie, à la tête de la cavalerie de la garde, fondit sur la garde impériale russe avec une impétuosité qui rendait toute résistance inutile; il lui enleva son artillerie, et fit prisonniers ceux qui échappèrent au fer. Dans cette glorieuse campagne, il fit plusieurs marches forcées, et les succès qu'il obtint prouvèrent combien il était digne de commander l'élite de nos braves.

Le 1er. mai 1813, veille de la bataille de Lutzen Bessières voulant reconnaître la plaine, s'avance du

côté des tirailleurs, et est aussitôt frappé par un boulet de canon qui lui emporte le poignet, lui perce la poitrine et l'étend mort sur la place. Une perte si funeste fut cachée à nos troupes, qu'elle aurait pu décourager: c'est dire tous les regrets que sa mort devait causer.

BORGHÈSE (CAMILLE, prince), né à Rome, le 19 juillet 1775, épousa en 1803, la veuve du général Leclerc, sœur de Napoléon; admis au droit de citoyen français en 1805, dans la même année il fut créé prince, et grand cordon de la légion-d'honneur.

Au moment de la reprise des hostilités avec l'Autriche, il fut nommé chef d'escadron dans la garde; il fit les campagnes contre la Prusse et la Russie, et fut nommé gouverneur général des provinces au-delà des Alpes.

BOYER de REBEVAL, (S., le baron), il passa par les grades inférieurs, et s'y distingua en plus d'une occasion. En 1803 chef de bataillon, en 1804 colonel, il commanda les fusiliers de la garde; fut fait général de brigade en 1808, adjudant général en 1810, et général de division en 1812.

En Prusse, en Pologne, en Autriche, en Russie et en Saxe, partout il fit admirer sa valeur. En 1814, à Méry-sur-Aube, il combattit en soldat courageux, autant qu'en général expérimenté.

CAFFARELLI (AUGUSTE, comte), né au Falga, département de la haute Garonne.

Caffarelli embrassa, dès sa jeunesse, la profession des armes; il servit d'abord comme sous-lieutenant dans les troupes sardes, et ensuite dans celles de la république; il fut bientôt adjudant-général, et fit plusieurs

campagnes en cette qualité ; après le 18 brumaire, le général Bonaparte le choisit pour aide-de-camp, l'éleva promptement au grade de général de brigade. Ce fut lui que l'on chargea des préparatifs du voyage du pape lorsqu'il vint à Paris pour sacrer Napoléon. En 1805, il fut fait général de division, eut un commandement après l'affaire de Lintz, et se trouva à Austerlitz, où il se fit remarquer par son sang-froid et son activité. A la paix, il suivit le vice-roi en Italie, et y devint ministre de la guerre.

Il fit en Espagne la campagne de 1809, et y resta jusqu'en 1814. Il battit les Anglais à Laredo ; il fit fuir l'armée de Mina, prit Bilbao, se distingua à la bataille de Villadiégo, et fit éprouver une perte considérable aux Anglais : il quitta le pays avec le maréchal Soult.

En 1815, Napoléon lui confia le commandement de la première division militaire.

CAMBRONNE (PIERRE-JACQUES-ÉTIENNE, baron), né à Nantes le 26 décembre 1770.

Il s'enrôla, à l'âge de vingt ans, dans un bataillon de volontaires, et fut employé, dès le premier moment de l'insurrection vendéenne, contre les armées royales. Il s'y distingua autant par son humanité que par son courage, et un grand nombre d'émigrés, pris les armes à la main, lui durent la vie.

Après la pacification, il passa à l'armée des Alpes, et, en 1800 il commandait la compagnie où combattait Latour-d'Auvergne. Quand la mort enleva ce brave à la victoire, à la France, à ses compagnons d'armes, il voulurent le remplacer : Cambronne en était digne, il serait trop long d'énumérer ici les combats où la vic-

toire le couronna, ce serait présenter la liste de tous nos succès.

A l'ouverture de la guerre de Russie, en 1812, Cambronne était major du troisième régiment de voltigeurs de la garde; il déploya, dans cette campagne, une intrépidité qu'il sut communiquer à ses soldats, étant toujours le premier à l'attaque et le dernier à la retraite.

En Saxe, 1813, le siége de Hanau lui fournit l'occasion de faire admirer de nouveau sa bravoure. Blessé grièvement à l'affaire de Craone, et ensuite à celle du 30 mars 1814, sous les murs de Sens, il demeura, suivant sa noble habitude, l'un des derniers au poste d'honneur. Après le traité de Fontainebleau, Cambronne ayant cru qu'il était de son devoir de ne pas abandonner Napoléon déchu, le suivit à l'île-d'Elbe, d'où il revint avec lui au mois de mars 1815. Élevé pendant les cent jours, au grade de lieutenant-général, il refusa cet avancement, en disant qu'il n'avait sur ses camarades d'autre avantage que celui d'avoir fait le voyage de l'île-d'Elbe à Paris, et que la récompense était de beaucoup au-dessus des services.

Arrivé à Mont-Saint-Jean, à la tête d'un régiment de la garde, il fit encore dans cette circonstance des prodiges de valeur. La mitraille moissonnait partout les braves : le général Cambronne s'étant avancé avec quelques-uns des siens, fut sommé de se rendre. « *La garde » meurt; elle ne se rend pas.* » répondit-il; et ce cri immortel fut répété dans tous les rangs. Ils ne pouvaient plus vaincre, ils marchèrent à la mort. Cependant, au milieu de ce noble dévouement, le héros, couvert de blessures et affaibli par la perte de son sang, ne put éviter le malheur de tomber au pouvoir de l'ennemi.

Recueilli sur le champ de bataille, il fut, après sa guérison, conduit en Angleterre. A la paix, il revint en France, pour se constituer prisonnier à l'Abbaye, et subir un jugement, dont la publicité nous a montré le guerrier sans reproche, comme il avait été sans peur.

CARAMAN (VICTOR, vicomte de), après avoir servi en Prusse et en Hollande comme officier d'artillerie, il devint aide-de-camp du général Caulaincourt, et ensuite officier d'ordonnance de Napoléon, en 1813.

Le 6 mars 1814, il se distingua d'une manière très-brillante à la bataille de Craone. S'étant mis à la tête d'un bataillon de la garde il tourna l'ennemi, et fut cité honorablement pour cette action.

CAULAINCOURT (ARMAND-AUGUSTIN-LOUIS, duc de Vicence), né le 9 décembre 1772, était officier dans un régiment de cavalerie au commencement de la révolution. Après plusieurs campagnes, il fut fait colonel d'un régiment de dragons, et devint aide-de-camp du premier consul.

Il fut en grande faveur près de Napoléon, et au mois de juillet de la même année, il fut nommé grand écuyer de France, général de division; en 1805, grand cordon de la légion-d'honneur, enfin créé duc de Vicence. Invariablement attaché à la personne de Napoléon, il le suivit dans toutes ses campagnes.

En 1807, il fut envoyé embassadeur en Russie.

En 1812, il fit la campagne de Russie, et depuis fut employé à diverses fonctions diplomatiques près des souverains alliés.

CHAMORIN. Son courage et son activité le firent nommer chef d'escadron des grenadiers à cheval de la garde.

En 1807, il fut nommé colonel d'un régiment de cuirassiers; il se distingua à la bataille de Gébora, et fut promu peu après au grade de général de brigade.

CHARROY. A l'attaque du pont de Cabezon, en Espagne, le 14 juin 1808, Charroy, étant officier d'état-major, se trouvant provisoirement attaché à la division du général Lassalle, chargea, à la tête d'une compagnie de voltigeurs, et enleva quatre pièces de canon, sous le feu de quatorze mille ennemis. Un mois après la bataille de Rio Seco, ayant été appelé à faire partie de l'état-major du maréchal Bessières, il poursuivit seul une pièce de canon qui fuyait, attelée de quatre chevaux, la ramena, ainsi qu'un officier et plusieurs artilleurs espagnols. Dans la même journée, il tua de sa main six grenadiers du régiment de Sarragosse.

Au combat de Fuente-Quinaldo, le 27 décembre 1811, étant capitaine à l'état-major de la vieille garde, sous les ordres du général Dorsenne, commandant alors l'armée du nord d'Espagne, Charroy fut envoyé pendant la nuit pour reconnaître un mouvement que faisaient les Anglais. Dans cette reconnaissance, il leur fit seize prisonniers, dont un poste de douze hommes qui avaient été oubliés dans la retraite précipitée de l'ennemi, et à qui il persuada, au moyen de la langue anglaise qu'il parlait avec la plus grande facilité, que s'ils voulaient éviter de tomber au pouvoir des Français, ils n'avaient rien de mieux à faire que de le suivre. Les Anglais le suivirent en effet, et il les conduisit au général en chef.

CHASTEL (LOUIS-PIERRE, baron), né à Veigi, près Carouge en Savoie, le 29 avril 1774, était major au 24e. régiment de dragons, lorsqu'il fut nommé major en se-

cond des grenadiers à cheval de la garde, en 1805, à la suite de la bataille d'Austerlitz. Il fut créé officier de la légion-d'honneur après la bataille de Burgos, fit la campagne de Russie en 1812, se distingua particulièrement le 7 septembre, à la bataille de la Moskowa, et fut cité avec éloge.

CHRISTIANI (CHARLES-JOSEPH, baron), maréchal-de-camp, major, commandant le 2e. régiment des grenadiers, né le 27 février 1772; il servit long-temps avec distinction, et se fit particulièrement admirer le 28 février 1814, au combat de Gué-à-Trim, sur la rive gauche de Thérouane, et fut, à cette occasion, cité avec éloge.

A Mont-St.-Jean, il était à la tête du 2e. régiment des grenadiers de la garde.

COLBERT (ÉDOUARD, baron), lieutenant-général, commandant les lanciers rouges de la garde.

Après avoir servi avec distinction pendant plusieurs années, et avoir mérité son élévation au grade de général de brigade, il se couvrit de gloire dans la campagne de 1809, contre l'Autriche, notamment au combat d'Anstettna, le 4 mai. Il contribua puissamment au gain de la bataille de Raab, où il fut décoré de la légion-d'honneur. Il cueillit de nouveaux lauriers à la journée de la Moskowa; il s'empara des magasins considérables de Wiliecka et Sorcha, et fut nommé commandant des chevau-légers lanciers de la garde : il les conduisit à Bautzen, et se fit encore remarquer à Montmirail et Craone.

Le 28 novembre 1813, il fut élevé au grade de général de division.

A la journée du Mont-Saint-Jean, le général Colbert fut blessé, et son régiment presque détruit.

CORBINEAU (JEAN-BAPTISTE-JUVÉNAL, comte de), né à Marchiennes, département du Nord, le 1er. août 1776, aide-de-camp de Napoléon.

Il embrassa la carrière militaire au commencement de la révolution ; il était capitaine des chasseurs à cheval de la garde à Eylau, et fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille. A la bataille de Burgos, en 1808, il obtint le rang de major ; il montra un courage héroïque à Wagram, fut blessé et nommé général.

Ce fut lui qui trouva à la Bérésina, un passage qui sauva une partie de l'armée française. Cet important service le fit nommer général de division, et aide-de-camp de Napoléon : en cette qualité, il fit la campagne de Saxe.

En 1813, il était avec Vandamme à l'affaire de Culm ; il manœuvra habilement et sauva sa division. Dans la défense du territoire, il battit les Prussiens et les Russes à Reims, et reprit cette ville. Il se distingua à Montmirail, où il sauva la vie à Napoléon. A Mont-St.-Jean, il reprit ses fonctions d'aide-de-camp de Napoléon.

CORBINEAU (CONSTANT), colonel du 5e. régiment de chasseurs à cheval. A Austerlitz, il eut quatre chevaux tués sous lui, et reçut une blessure considérable en enlevant un drapeau à l'ennemi.

Devenu aide-de-camp de Napoléon, il se couvrit de gloire à Jéna et à Eylau, où il fut tué.

CURIAL (PHILIBERT-JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, comte de), né à Saint-Pierre d'Albigny, en Savoie, le 21 avril 1774. Soldat et officier intrépide, il devint chef de bataillon, en 1799, dans la campagne d'Égypte ; colonel du 88e. régiment, en 1804, à la tête duquel il se distingua à la bataille d'Austerlitz, où il fut nommé commandant de la légion-d'honneur.

En 1805, colonel-major des chasseurs à pied de la garde, il ne tarda pas à être fait général. Il se distingua à Eylau et à Friedland; il commandait les tirailleurs de la garde, en 1809, et se fit remarquer les 21 et 22 mai, au combat de Gross-Aspern et à la bataille d'Essling.

Général de division, en 1810, il commanda les chasseurs de la garde pendant la campagne de 1812, et fut chargé, en avril 1813, de l'organisation de douze régimens de jeune garde, formés à Mayence; il les commanda lui-même en Saxe, et se signala de nouveau à la bataille de Wachau, où il s'empara du poste de Doëlitz, fit douze cents prisonniers, parmi lesquels se trouvait le général Meerfeld; il contribua au gain de la bataille de Hanau contre les Bavarois.

En 1814, il se rendit à Metz avec les chasseurs de la garde.

Curial est placé au premier rang, parmi les généraux les plus intrépides.

DALHMANN, général de brigade, colonel des chasseurs à cheval de la garde. Sa vie fut une suite de triomphes, et sa mort celle d'un héros.

A la sanglante bataille d'Eylau, dans la charge générale, qui décida la victoire en faveur des Français, et qui força vingt mille Russes à fuir, en abandonnant leur artillerie, Dalhmann périt, en chargeant à la tête de son terrible régiment; plusieurs fois il avait traversé des colonnes d'infanterie, en répandant autour de lui la mort et l'effroi.

Peu de jours avant, il avait emporté le pont de Lopenzen et détruit un régiment russe.

DAUMESNIL (PIERRE, baron de), né à Périgueux, le 14 juillet 1777, général de brigade. Il s'engagea

comme soldat; fit les campagnes d'Égypte et d'Italie; passa dans les guides de Bonaparte, et s'y fit remarquer par les traits de la plus grande bravoure. Devenu, en 1808, chef d'escadron dans la garde, il fut employé dans la guerre contre l'Espagne, et se trouvait à Madrid, lors de l'insurrection du 2 mai; il y courut plusieurs fois risque de perdre la vie, et eut deux chevaux tués sous lui. En 1809, il fit la campagne d'Autriche, en qualité de major des chasseurs à cheval de la garde, et se distingua à la bataille de Wagram, où il eut une jambe emportée.

En 1812, il fut élevé au grade de maréchal-de-camp, et obtint le gouvernement de Vincennes, qu'il défendit contre les alliés, avec une fermeté extraordinaire, en 1814 et 1815.

DAVOUST (LOUIS-NICOLAS, maréchal de France, duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmülh), né à Aunoux, le 10 mai 1770, fit ses études avec Napoléon, au collége de Brienne. Il entra dans la carrière militaire, en 1785, avec le grade de sous-lieutenant au régiment de Champagne; il passa au commandement d'un bataillon de l'Yonne, et se fit remarquer à l'armée du Nord par sa constante et brillante intrépidité. Des services aussi nombreux qu'importans lui valurent successivement sa promotion à tous les grades; il fut fait promptement général de brigade. Il servit à l'armée de la Moselle, assista au blocus de Luxembourg, et joignit ensuite l'armée du Rhin. Pichegru l'employa à la défense de Montaigu. Davoust, fait prisonnier à la reddition de cette place, fut échangé quelques mois après, et se trouva au passage du Rhin, effectué le 20 avril 1797, par l'armée de Moreau. Ce général se distingua dans les sanglans

combats de Diersheim, de Houneau, de Kentzig et de Haslach. Après la conclusion de la paix, le général Davoust s'attacha à la fortune de Bonaparte, et le suivit dans sa campagne d'Égypte; il commandait, sous les ordres de Desaix, la division qui marcha dans la haute Égypte; il repoussa un rassemblement considérable d'Arabes et de Mamelucks; se distingua beaucoup à Gizé, Sion; sauva la flotille qui apportait des approvisionnemens à l'armée française. A Samanhout, il chargea, à la tête de la cavalerie, une innombrable armée d'Arabes, et la mit en fuite. Il se couvrit de gloire aux batailles de Thèbes, de Kéné, d'Abouhamana, d'Hesney, de Cophtos; il prit d'immenses trésors à Bemadi et concourut puissamment à la glorieuse journée d'Aboukir.

Rentré en France en 1800, et nommé général de division, il obtint le commandement des grenadiers de la garde des consuls; fut créé maréchal de France en 1804, et l'un des majors-généraux, de la garde.

En 1805, le général Davoust fut chef d'une partie du camp de Boulogne. Appelé en Allemagne en 1806, il se distingua à Ulm et à Austerlitz. En 1807, il commanda l'aile droite de l'armée à Jéna, fit des prodiges de valeur, eut son chapeau emporté et ses habits criblés de balles. Il dirigea son corps d'armée avec tant d'habileté, sur le village d'Auerstaëdt, et fit si à propos ce mouvement, qu'il fut regardé comme la principale cause de la victoire. Napoléon lui en témoigna sa satisfaction en lui conférant le titre de duc d'Auerstaëdt. Il entra à Berlin à la tête de son corps d'armée, et pénétra en Pologne. A Eylau, à Heilsberg, à Friedland, il continua d'augmenter sa grande réputation.

La campagne d'Autriche, en 1809, lui fournit de

nouvelles occasions de faire briller ses talens militaires. Il eut une des plus belles parts des lauriers d'Eckmülh, dont le nom immortel honore le titre de prince accordé à Davoust. Il s'empara d'une île du Danube, devant Presbourg, qu'il prit, et préluda, par de brillans succès à Guzersdorff, à la célèbre bataille de Wagram.

Pendant la campagne de Russie, il fut chargé du commandement du 1er. corps d'armée, et le 23 juillet, il battit le prince Bagration à Mohilow, déploya sa valeur ordinaire à la bataille de la Moskowa, où il fut blessé et eut deux chevaux tués sous lui. Il fit de nouveaux prodiges à Malviaroslovetz.

Le maréchal Davoust mit le comble à sa réputation militaire, par la belle défense qu'il fit à Hambourg, en 1814, où il résista successivement aux attaques réitérées des Suédois, des Prussiens et des Russes. Sommé de se rendre de la part du gouvernement provisoire; il répondit: « Mon maître, l'empereur Napoléon, ne m'enverrait » point des ordres par des officiers russes; ainsi, je me » refuse à ouvrir toutes dépêches à cet égard. »

Après la glorieuse défaite de Mont-St.-Jean, il reçut le commandement général de l'armée sous les murs de Paris. Ses efforts pour la réorganiser n'ayant pas été couronnés de tout le succès que l'on devait en attendre, il signa, avec trop de précipitation peut-être, la capitulation qu'on eût dû obtenir plus avantageuse. Une des principales conditions, était, *que personne ne pourrait être recherché ni pour ses opinions, ni pour sa conduite politique.* Il se retira ensuite sur la rive gauche de la Loire, et provoqua l'entière soumission de l'armée à l'autorité du roi.

On remarque une lettre, dans laquelle il demandait

que l'on substituât, sur les listes de proscription, son nom à ceux des généraux Gilly, Grouchy, Clauzel, Delaborde, Alix, Lamarque, Drouot, Dejean et du colonel Marbot, attendu que ces officiers n'avaient fait qu'obéir aux ordres qu'il leur avait lui-même donnés, en sa qualité de ministre de la guerre. Cette lettre, adressée au maréchal Gouvion Saint-Cyr, se terminait ainsi : « Vous connaissez assez l'armée française, monsieur le maréchal, pour savoir que la plupart des généraux qui sont signalés dans l'ordonnance du 24 juillet, se sont distingués par de grands talens et de beaux services. . . . .
Puissé-je attirer sur moi seul tout l'effet de cette proscription; c'est une faveur que je réclame dans l'intérêt du roi et de la patrie.

Je vous somme, monsieur le maréchal, sous votre responsabilité, aux yeux du roi et de toute la France, de mettre cette lettre sous les yeux de sa majesté. »

J'ai, etc.

Tandis que, par une semblable démarche, le prince d'Eckmülh s'honorait aux yeux de l'Europe entière, on faisait disparaître son portrait de la salle des maréchaux. Mais les traits de Davoust sont gravés dans le cœur de tous les braves, et ses actions y sont écrites.

DELCAMBRE DE CHAMPVERT (VICTOIRE-JOSEPH, baron), né le 10 mars 1770, a servi dans la garde où il a fait plusieurs campagnes. Il fut fait colonel du 23e. régiment d'infanterie légère, et le 23 juillet 1813, il fut élevé au grade de général de brigade.

DERIOT (ALBERT-FRANÇOIS, baron), né le 17 janvier 1766, a fait avec distinction la campagne d'Égypte. Il était adjudant-commandant en 1808, lorsque sa bra-

voure le fit nommer chef d'état-major de la garde. Il fut nommé général de division le 24 décembre 1812.

DIGEON (ARMAND-JOSEPH-HENRI, chevalier), né à Paris, le 2 décembre 1778, lieutenant au 2e. régiment d'artillerie en 1797. Il passa avec le même grade, le 13 mars 1800, dans l'artillerie de la garde des consuls; fit avec distinction les campagnes d'Égypte et de Syrie avec Bonaparte, et fut blessé d'un coup de feu à Saint-Jean d'Acre, en montant à l'assaut.

Le 29 octobre 1803, il devint chef d'escadron d'artillerie légère, officier de la légion-d'honneur en 1804, et major-directeur du parc d'artillerie de la garde en 1807.

Il fut nommé colonel d'un régiment d'artillerie de la ligne, se fit remarquer en Espagne, à la prise d'Oviédo et dans la retraite sur le Duero, en 1812.

DOGUEREAU (LOUIS, baron), né à Dreux, le 11 juillet 1777, élève de l'école d'artillerie, fut employé en 1795 à l'armée du Rhin, en qualité de lieutenant, puis comme capitaine, en 1799, à l'armée d'Égypte; il fut blessé au siége de Saint-Jean d'Acre. Devenu chef de bataillon en 1803, son sang-froid, ses talens et sa bravoure lui firent obtenir, en 1806, le grade de major dans la garde.

En 1807, il fut nommé colonel et chef d'état-major de l'artillerie au corps d'armée du général Sébastiani. Il fit la campagne d'Espagne, se distingua aux batailles de Talavera, de la Reyna et d'Almonacid.

En 1813, il fit la campagne comme colonel de l'artillerie à cheval de la garde, et prouva de nouveau combien il était digne de la commander.

DORSENNE. Le général Dorsenne entra dans la car-

rière militaire à dix-sept ans. Né d'un père qui avait passé sa vie à combattre les ennemis de son pays, il éprouva de bonne heure la soif de la gloire ; aussi, ses premiers pas furent marqués par des actions qui l'élevèrent en peu de temps du rang de simple soldat à celui de général : chaque avancement qu'il obtenait était le prix de quelques traits glorieux.

Son admission dans la garde mérite d'être rapportée : Napoléon, étant au camp de Boulogne, demanda une liste de six colonels pour nommer un major dans la garde ; on lui en présenta une où le nom de Dorsenne ne se trouvait pas porté. Napoléon en marque son étonnement ; on lui répond que l'on connaît tout le mérite et la valeur du colonel Dorsenne, mais que l'on craint pour lui les délices de la capitale ; qu'un tel séjour pourrait devenir dangereux pour un colonel de vingt-cinq ans. « Vous ne le connaissez point, dit Napoléon, jamais Dorsenne ne sera séduit, ni séducteur : portez-le sur la liste. » Par une conduite irréprochable Dorsenne justifia l'opinion que Napoléon avait eue de lui, et prouva dans toutes les occasions de sa vie, qu'il pouvait commander à des braves.

A la bataille d'Eylau, Napoléon l'avait réservé près de lui avec trois bataillons de sa garde; lorsqu'il vit que l'ennemi se jetait avec fureur dans les rangs, il dit avec sang-froid, au général : « Dorsenne, fais avancer un bataillon. » A peine l'ordre était-il donné que Dorsenne, à la tête du bataillon, s'élance sur l'ennemi, avec la rapidité de l'éclair, qui bientôt fuit épouvanté à la vue des *gros bonnets*.

Le maréchal Oudinot, blessé à la bataille d'Essling, fut obligé de quitter le commandement. Le général

Dorsenne, qui commandait les grenadiers et les chasseurs à pied de la vieille garde, reçut l'ordre de réunir à ses régimens le corps d'élite des grenadiers, privés momentanément de leur redoutable chef. Dans cette bataille, le général Dorsenne eut deux chevaux tués sous lui : l'un d'eux, en tombant, le renversa et lui fit éprouver une contusion à la tête, qui, par la suite, devait ravir à l'armée un de ses plus braves soldats.

Rentré à Paris, après la paix de Vienne, il fut envoyé en Espagne avec vingt mille hommes de la garde. Napoléon, ayant rappelé près de lui le maréchal Bessières, ne vit point d'homme plus capable et plus digne de le remplacer que le général Dorsenne.

Celui-ci acheva ce que son prédécesseur avait si glorieusement commencé : il reprit bientôt toutes les places qu'on avait perdues ; il purgea le pays des bandes qui l'infestaient ; on le vit au ravitaillement de Rodrigo, affronter l'armée anglaise et prendre des positions telles que cette armée, pour éviter sa destruction, n'eut d'autre ressource que de se renfoncer promptement dans les rochers du Portugal.

Le caractère espagnol, qu'il étudia particulièrement pendant qu'il était gouverneur, lui fit sentir qu'il fallait allier à beaucoup de douceur une fermeté inébranlable. Il sut vaincre, punir et pardonner à propos. Toutes les réclamations et les plaintes étaient écoutées avec bonté, et jamais elles ne restèrent sans effet; les opinions religieuses furent constamment respectées ; les vexations furent sévèrement punies. Ces heureux résultats furent dus à l'harmonie parfaite qu'il avait su établir entre tous les corps qu'il commandait. L'armée de ligne, toujours émule de la garde, en valeur, en intrépidité, rivalisait

encore avec elle d'amour pour la plus exacte discipline.

Depuis la bataille d'Essling. le général Dorsenne avait souvent ressenti de violentes douleurs de tête; mais, insensible à la douleur comme aux plaisirs, lorsqu'il s'agissait de son devoir, il n'en poursuivit pas moins ses opérations militaires.

On le vit partir en litière pour faire le siége d'Astorga. Disperser l'armée de Galice, chasser l'ennemi de la place, faire rétablir les fortifications et rentrer glorieusement dans son quartier-général, furent les derniers exploits qui lui assurent un titre de plus à l'admiration de ses compagnons d'armes et de toute la France.

C'est à la suite de cette brillante campagne, que le brave Dorsenne fut obligé de subir une opération à laquelle il ne put survivre (1).

A peine à la moitié de sa carrière, l'armée perdit en lui un général qui mit toute sa gloire à subvenir à ses besoins. Aussi, ce jour fut-il pour elle un jour de deuil et de douleur.

DROUOT (ANTOINE, comte), naquit à Nanci, le 11 janvier 1774.

A seize ans, il fut jugé capable d'être admis au nombre des officiers d'artillerie, et fut dispensé de passer deux ans à l'école d'application.

Il fit toutes les campagnes de la révolution dans cette arme et notamment celle d'Égypte. Des services multipliés, des traits d'une bravoure étonnante marquèrent chaque instant de sa carrière; il parcourut tous les grades, toujours poussé à un plus élevé par une action

---

(1) Mort à Paris le 24 juillet 1812.

plus glorieuse. En 1809, il fut nommé major de cette immortelle artillerie à pied de la garde.

Général de brigade, il se fit remarquer partout où il fut présent; son imperturbable sang-froid, la justesse de son coup-d'œil le firent appeler près de Napoléon, qui le nomma un de ses aides-de-camp, le 7 mars 1813.

Le 2 mai, à la bataille de Lutzen, il donna de nouvelles preuves de sa bravoure, en chargeant au galop avec l'artillerie légère de la garde. Il se signala encore le 28 à l'affaire de Bautzen et fut promu au grade de général de division, le 3 septembre 1813.

A Wachau, le 3 octobre, commandant l'artillerie de réserve, il fut attaqué par la cavalerie ennemie, très-supérieure en nombre, ordonna aux canonniers de former leurs pièces en carré, et les fit charger à mitraille. Ces ordres furent donnés et exécutés avec une telle précision, qu'en un instant l'ennemi fut mis en déroute.

Le général Drouot ne montra pas moins de valeur à Hanau contre les Bavarois; à Nangis le 17 février 1814; et au défilé de Vauclor, qu'il franchit malgré le feu de soixante pièces de canon qui en défendaient le passage.

Après le traité de Fontainebleau il voulut partager l'exil de celui dont il avait partagé les victoires ; il suivit Napoléon à l'île d'Elbe et fut gouverneur militaire de cette principauté.

Au mois de mai 1815, il commanda l'avant-garde de Napoléon jusqu'à Paris.

A Mont-Saint-Jean, il prouva qu'on peut obtenir un triomphe même au sein de la défaite ; il rallia l'armée sous Laon, et obtint le commandement de la garde, qu'il ne quitta qu'au licenciement.

Compris dans l'ordonnance du 24 juillet, il vint se

constituer prisonnier, et parut au conseil de guerre en avril 1816.

Le maréchal Macdonald, assigné comme témoin, rendit, en pleine audience, une justice éclatante à la conduite du général Drouot. Ce dernier répondit : « Tous » mes vœux sont remplis, puisque j'ai mérité l'estime » d'un des plus vaillans chevaliers de France. »

Après son interrogatoire, il adressa à ses juges le discours suivant: « Habitué à chercher la gloire au milieu » des plus grands dangers, je ne déshonorerai point, » par la dissimulation, une vie loyale et honorable. » Lorsque Napoléon abdiqua l'empire en avril 1814, » j'étais son aide-de-camp ; je lui avais été dévoué dans » sa prospérité, mon attachement pour lui s'est aug- » menté en raison de sa mauvaise fortune. Le 20 avril, » j'ai renoncé à mes fonctions, en France, pour suivre » Napoléon. En arrivant à l'île d'Elbe, je reçus de nou- » veaux emplois de ce nouveau souverain ; je lui renou- » velai mes sermens, et je ne m'occupai plus de la » France que par les vœux que je faisais pour sa prospé- » rité ; mais, en même temps, on ne parla à l'île d'Elbe » qu'avec respect du roi et de la famille royale. . . . .
» . . . .
» Mon devoir m'ordonnait de suivre mon souverain ; » vous connaissez la marche de Napoléon jusqu'à Paris ; » j'ai dû m'unir aux actes de celui à qui j'avais juré fidé- » lité ; cette promesse devenait plus sacrée par les dan- » gers que je courais, et par ceux qui menaçaient Na- » poléon ; je n'ai eu aucune vue d'ambition ni d'intérêt » personnel. Napoléon savait que je ne voulais ni hon- » neurs ni richesses ; lorsqu'il eut abdiqué le 21 juin, » je fus dégagé des sermens que je lui avais prêtés ; dès

» lors je me suis rendu au poste que le salut de la » France m'assignait. J'acceptai le commandement de la » garde qui me fut conféré par la commission du gou- » vernement provisoire ; les services que j'ai rendus me » dédommagent du malheur qui pourrait m'arriver.

» . . . .

» Quand j'ai connu l'ordonnance du 24 juillet, je me » suis rendu volontairement, et j'ai couru au-devant du » jugement que je devais subir; si je suis condamné par » les hommes qui ne jugent les actions que sur des ap- » parences et d'après les événemens, je serai absous » par mon juge le plus implacable, ma conscience ; tant » que la fidélité au serment sera sacrée parmi les hom- » mes, je serai justifié; mais, quoique je fasse le plus » grand cas de leur opinion, je tiens encore plus à la » paix de ma conscience; j'attends votre décision avec » calme. Si vous croyez que mon sang soit utile à la » tranquillité de la France, mes derniers momens seront » encore doux. »

Le général Drouot fut acquitté, et s'est retiré dans sa ville natale.

DULAULOY (CHARLES-FRANÇOIS-RANDON, comte), né à Laon, le 9 décembre 1756.

Destiné au service de l'artillerie, de bonnes études développèrent ses talens, et son courage vint lui en mériter le prix. Élève d'artillerie en 1780, devenu lieutenant en 1781, et capitaine en 1788, il commanda l'artillerie du camp de Paris, lors de l'invasion des Prussiens. Nommé adjudant-général à l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1793, il fut destitué comme noble; mais il prouva qu'il appartenait à la vraie noblesse, celle que donnent la valeur et l'amour de la patrie, il fut

réintégré peu après, et parvint en très-peu de temps au grade de général de brigade.

Après avoir servi pendant neuf ans aux armées, il fut élevé au rang de général de division, en 1803; à la paix de Tilsitt il obtint la croix de grand-officier de la légion-d'honneur, et, le 7 août 1809, il se distingua au combat d'Oropésa, en Espagne. En 1812 il fit partie de l'expédition de Russie. Nommé colonel commandant l'artillerie de la garde, il la conduisit à la victoire; le 2 mai, à la bataille de Lutzen, il chargea l'ennemi au galop, avec l'artillerie légère, et les journées de Wurtschen, Bautzen, Wachau et Leipsick, ajoutèrent encore à sa réputation.

DUPAS (le comte), né à Évian, sur les bords du lac de Genève, servit au commencement de la révolution dans la garde nationale parisienne; devenu chef de bataillon dans la 27e. légère, il se fit remarquer au passage du pont de Lodi, et décida la victoire en se précipitant sur l'ennemi à la tête des bataillons. A Mantoue, il montra la même valeur, et fut cité par le général en chef comme un des plus braves de l'armée d'Italie. Ayant accompagné Bonaparte en Égypte en 1798, il devint capitaine de ses guides, et, en 1799, l'un des officiers supérieurs de la garde des consuls; depuis, il a successivement obtenu le grade de général de division, et de commandant de la légion-d'honneur. Le général Dupas a fait toutes les campagne; partout il s'est montré digne de sa réputation.

DUROC (G.-C.-M.), duc de Frioul, grand-maréchal du palais, né à Pont-à-Mousson, département de la Meurthe, le 25 octobre 1772.

Élève de l'école militaire, il fut sous-lieutenant d'artillerie en 1792, capitaine en 1794; aide-de-camp du général Lespinasse en 1796, et ensuite du général Bonaparte. Il passa en Égypte chef de bataillon, et revint en France général. Après le 18 brumaire, il fut chargé d'une mission près du roi de Prusse; après Marengo, Bonaparte l'envoya à Vienne, ensuite en Russie.

Le général Duroc eut tout le succès qu'on devait attendre de ses talens. Napoléon, qui en avait fait son ami, le nomma général de division, gouverneur des Tuileries, enfin grand maréchal du palais : il le suivit dans toutes ses campagnes. Il s'était distingué en Italie, au passage de la Brenta, au passage de Lisizonzo, à la prise de Gradisca.

Il partagea les lauriers cueillis en Égypte, et fut blessé à Saint-Jean-d'Acre. Vers la fin de la sanglante affaire de Wurtschen, le 22 mai 1813, le maréchal Duroc est frappé à mort par un boulet qui rase le duc de Trévise et tue le général Kirgener, avec lesquels il s'entretenait.

Napoléon vint le visiter. Le duc lui prend la main et la presse sur ses lèvres. « Toute ma vie, dit-il, a été consacré à votre service, je ne la regrette que par l'utilité dont elle pouvait vous être encore. » Duroc, dit Napoléon, il est une autre vie, c'est là que vous irez m'attendre, et que nous nous retrouverons un jour.... « Oui, sire, répond le grand maréchal, mais ce sera dans trente ans, quand votre majesté aura triomphé de ses ennemis, et réalisé les espérances de la patrie... »

Napoléon, la tête appuyée sur la main gauche, et serrant de la droite le duc de Frioul, était plongé dans une tristesse profonde. « Sire, lui dit Duroc, allez vous-

en, ce spectacle vous peine » Napoléon ne put que proférer ces mots : Adieu, mon ami. Il se retira dans sa tente et n'y reçut personne pendant douze heures.

DUROSNEL (ANTOINE-JEAN-AUGUSTE-HENRY, comte), né à Paris, le 9 novembre 1771, dut une grande partie de sa réputation militaire au général d'Harville qui le prit fort jeune comme aide-de-camp. Un goût décidé pour la carrière militaire, un courage héroïque et des études constantes justifièrent son rapide avancement.

A Austerlitz, il fit des prodiges de valeur, et fut élevé au grade de général de brigade; à Jéna, il chargea l'ennemi avec tant de précision et d'intrépidité, qu'il décida la défaite des Prussiens.

Dans la campagne de 1809, il devint général de division; on le crut mort à Essling, où il fut grièvement blessé et fait prisonnier.

En 1813, il était gouverneur de Dresde.

Le général Durosnel fut long-temps aide-de-camp de Napoléon.

ESTÈVE (J.-B., baron d'), entra très-jeune dans la carrière des armes, et ce fut par des traits de bravoure qu'il mérita tous ses grades.

Devenu major de la garde de Paris, il en commanda le bataillon qui fut envoyé en Espagne, et mérita bientôt d'être colonel.

En 1810, il battit le général Bassecourt, et lui enleva son artillerie; peu après il enleva le fort de Villena avec une promptitude qui déconcerta les combinaisons de l'ennemi.

En 1813, il fut mis à la tête du 4e. régiment des voltigeurs de la garde, et, le 18 juin, il fut élevé au rang

de général. Il fit les campagnes de France avec distinction.

FÉLIX (le baron). Plusieurs campagnes, entre autres celles d'Italie et d'Allemagne, ont vu briller les talens de cet administrateur : tour à tour commissaire des guerres et commissaire ordonnateur, il fut successivement nommé membre, puis officier de la légion-d'honneur, chevalier de la couronne de fer, inspecteur aux revues de la garde, et maître des requêtes au service ordinaire près la section de la guerre.

FLAHAUT (AUGUSTE-CHARLES-JOSEPH, comte), né le 21 avril 1785.

D'abord aide-de-camp de Murat, il fit plusieurs campagnes avec distinction, s'éleva rapidement au grade de chef de batallion ; une rare intrépidité, des talens distingués, un esprit délié et insinuant le firent remarquer, et il obtint plusieurs fois des missions importantes.

Il fut nommé officier de la légion-d'honneur après la bataille de Friedland.

Il fut blessé et fait colonel au passage de l'Ens, en 1809.

Aide-de-camp du maréchal Berthier, il se distingua de nouveau le 26 juillet 1812, à la bataille de Mohilow, fut fait général de brigade, et, peu de temps après, Napoléon l'admit parmi ses aides-de-camp.

Le 4 juin 1813, il fut promu au grade de général de division, en récompense de sa belle conduite à la bataille de Dresde ; il se signala encore à Leipsick, à Hanau.

En 1815, il combattit à Mont-St.-Jean comme aide-de-camp de Napoléon.

FRIANT (LOUIS, comte), lieutenant-général, né

à Morlincourt, département de la Somme, commandant les grenadiers à pieds.

En 1781, Friant prit du service dans le régiment des gardes-françaises, et fut nommé promptement caporal de grenadiers; peu de temps après sous-officier instructeur : il conserva ce grade pendant sept ans, et quitta le service le 7 février 1787.

En 1789, Friant reprit du service comme sous-officier, dans les troupes de Paris, et fut nommé peu de temps après adjudant-major de la section de l'arsenal : il refusa le commandement du 9e. bataillon de Paris, qui lui fut offert, et ne l'accepta que lorsqu'il fallut marcher à la frontière.

Chargé de s'emparer de l'abbaye de Dorval, entre Mont-Médy et Carignan, Friant remplit cette mission avec une habileté et un courage qui commencèrent d'une manière brillante sa vie militaire, et assurèrent la réputation du 9e. bataillon de Paris. Quelques jours après ce glorieux début, il se distingua à la bataille de Kaiserslautern, aux combats de Weissembourg et sous les murs de Landau, où il fût blessé; il prit part aux glorieuses journées d'Arlou, de la Sambre, de Fleurus, et fut nommé commandant de l'avant-garde des divisions Championnet et Morlot; il eut dans ce poste des affaires de partisans, qui lui donnèrent occasion de déployer un grand talent et une rare intrépidité; il en fut récompensé par le brevet de général de brigade, et prit le commandement de l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres de Kléber; il fut remarqué à la prise de Maëstricht et à celle de Luxembourg, dont il fut nommé gouverneur.

En 1795, il fut employé aux siéges de Chrenbreistein et

de Mayence, et rejoignit l'armée d'Italie sur les bords du Tagliamento, où il signala de nouveau sa valeur.

En 1798, il fit partie de l'armée d'Orient, sous les ordres de Desaix. Il prit la baie de Siroco, et la plupart des forts situés sur la côte; il commanda aux combats de Damanhon, de Chebreist et à la bataille des Pyramides, à Sédimau, où il s'empara d'une batterie et décida le gain de la bataille; les victoires de Samanhont, d'Aboumana, de Souhama, et les affaires de la basse Égypte, lui firent le plus grand honneur.

Bonaparte, en quittant l'Égypte, charga Kléber d'expédier au brave Friant sa nomination de général de division; il eut alors le commandement de la haute Égypte et dirigea toute les brillantes affaires qui eurent lieu dans ce pays, et les batailles d'Héliopolis, de Belbeys, de Boulacq et du Caire, lui offrirent de nouveaux lauriers. Le 8 mars 1801, Friant reçut à son débarquement l'armée anglaise dans la baie d'Aboukir, et lui disputa le terrain pied à pied, fit sa retraite sur Alexandrie, et ne rendit cette place qu'après un siége de six mois, et que la garnison livrée au scorbut et à la famine, se trouva réduite à l'impossibilité de faire une plus longue résistance.

A son retour en France, le général Friant fut nommé inspecteur-général de l'infanterie. Employé à la grande armée, pendant la campagne de 1804, il contribua puissamment avec sa division à la belle journée d'Austerlitz, il eut quatre chevaux tués sous lui, et se trouva constamment au fort de la mêlée. Napoléon, pour lui témoigner sa satisfaction pour les services signalés qu'il avait rendus dans le cours de cette campagne, le nomma grand-aigle de la légion-d'honneur, et lui donna

une dotation de vingt-mille francs. Le 14 octobre 1806, Friant concourut avec sa division à la victoire de Jéna, et se couvrit de gloire à la bataille d'Eylau, et à celle de Tann.

En 1812, il devint commandant des grenadiers de la garde, et fit en cette qualité la campagne de Russie; il combattit avec distinction à Smolensk, fut blessé à la bataille de la Moskowa, et se signala à Dresde, à Wachau, et à Leipsik. Il prit une belle part à la sanglante affaire d'Hanau, et fit des prodiges pendant la campagne de 1814, notamment à Montmirail et à Champ-Aubert.

En 1815, il commanda le corps des grenadiers de la garde, et guida nos vieilles phalanges à Fleurus et à Mont-Saint-Jean, où il fut grièvement blessé.

GARDANNE (GASPARD-ANDRÉ, comte), né à Marseille, le 11 juillet 1766, fit, comme officier de cavalerie, les premières campagnes de la révolution, et parvint progressivement au grade de général de brigade, qu'il obtint le 12 mai 1799. Napoléon le nomma en 1804, gouverneur des Pages, puis son aide-de-camp.

Il fut envoyé en Perse, comme ministre plénipotentiaire, en 1807.

En 1810, il fut employé en Espagne.

GERMAIN (le comte), chambellan de Napoléon, fit quelques campagnes comme officier d'ordonnance; il se distingua, en 1809, par la défense du fort de Kuffstein, en Tyrol, où il prit le commandement de la garnison bavaroise.

Depuis, il fut envoyé, comme ministre plénipotentiaire, à Wurtzbourg, et nommé adjudant-commandant de la garde nationale parisienne.

GOURGAUT (le baron), colonel et premier officier d'ordonnance de Napoléon, se signala particulièrement dans la campagne de 1814; notamment le 9 mars, à la tête de deux bataillons de la vieille garde, il se porta sur la position de Chivi, occupée par les Russes, les attaqua, les mit en déroute, et les poursuivit jusqu'à Laon.

En 1815, il reprit sa place près de Napoléon, et combattit à Mont-Saint-Jean, Gourgaut suivit dans l'exil celui qu'il avait défendu dans sa prospérité.

GROS (LOUIS), général de brigade, colonel-major des chasseurs à pied de la garde. Né à Carcassonne, le 3 mai 1767.

A 18 ans, Gros prit du service, et était sergent en 1790; sa belle conduite et son courage, le firent avancer promptement; en 1793 il fut nommé capitaine sur le champ de bataille.

Il se distingua particulièrement aux armées d'Italie, des Pyrénées, d'Angleterre, de Hollande et du Rhin; en l'an 12, il fut admis dans la garde, et c'est à la tête des chasseurs à pied qu'il fit les campagnes de la grande armée, qu'il fit admirer sa présence d'esprit, ses talens militaires et sa bravoure aux immortelles journées d'Austerlitz, d'Ulm, de Jéna, d'Eylau, de Friedland.

Le 14 brumaire an 4, à la bataille de Bassano, avec cinq compagnies, il tua quatre cents hommes, et fit quatre cents prisonniers.

Le 26 ventôse an 5, au passage du Tagliamento, il commandait un bataillon de grenadiers, auquel il fit prendre quatre pièces de canon et plusieurs caissons. A la bataille de Caldéro (21 brumaire an 5), il arriva un des

premiers à la tête du 3ᵉ. bataillon, aux fossés, où il arrêta une colonne ennemie forte de 600 hommes, et qui fut faite prisonnière.

Gros fut blessé de cinq coups de feu. Napoléon récompensa ses services, en le plaçant à la tête d'un des régimens de sa garde, en le nommant baron et commandant de la légion-d'honneur; il était aussi chevalier de l'ordre de la couronne de Fer et de celle de Maximilien de Bavière.

GUEHENEUC (LOUIS-CHARLES-OLIVIER-JEAN, baron), fils du sénateur de ce nom, naquit à Paris le 7 juin 1783. En 1806, il était aide-de-camp du maréchal Lannes, et se distingua à Friedland, fit la campagne d'Espagne, et fut souvent blessé.

Pendant la campagne de Russie, au passage du Niémen, il manqua se noyer, en voulant secourir deux hommes de son régiment, qui étaient dans le plus grand danger; il fut encore blessé au combat de Polotsk. Nommé général de brigade en 1812, il devint aide-de-camp de Napoléon.

GUYE (NICOLAS-PHILIPPE), né le 1ᵉʳ. mai 1773, à Montluçon, fut nommé commandant de la légion-d'honneur en 1804, et général de brigade le 8 janvier 1814. Il comm. ndait une division de la jeune garde en 1815.

HARLET (LOUIS, baron), né le 15 août 1772. Sa bravoure, ses talens, lui firent confier un régiment pendant la campagne de Russie. Nommé général de brigade en 1813, il augmenta dans ce grade sa réputation militaire.

En 1815, Napoléon le plaça à la tête d'un des régimens de grenadiers à pied de la garde.

HULLIN (PIERRE-AUGUSTE, comte), né à Genève, le 6 septembre 1758.

Capitaine d'une compagnie de chasseurs des barrières, Hullin fut bientôt chef de bataillon; il se rendit à l'armée d'Italie, où il fit ses premières campagnes sous le général Bonaparte, en qualité d'adjudant-général. Il commanda le château de Milan en 1797 et 1798.

Devenu général de division, Hullin reçut le commandement des grenadiers de la garde consulaire, en 1803.

Il se distingua pendant la glorieuse campagne d'Autriche, en 1805, et fut choisi pour commander la place de Vienne. Il fit encore la campagne de 1806, et fut nommé commandant de Berlin. Rentré en France, il obtint le commandement de la division militaire où il resta jusqu'en 1814.

JANIN (CLAUDE, baron), né à Chambéri en 1775, servit long-temps dans la garde, et fut détaché auprès du vice-roi d'Italie, à Milan, pour organiser la garde du prince. Pendant la campagne de Russie, il commandait un escadron de la gendarmerie d'élite de la garde; en 1814, il fut fait général de brigade.

J. KONOPKA, général de brigade, colonel des lanciers de la Vistule de la garde, commandant de la légion-d'honneur, né à Stonin en Lithuanie, le 27 décembre 1777.

En 1795, officier dans la brigade de Moukianouski, en Pologne, Konopka passe au service de France, et entre dans les hussards de Bercheny. Sa bravoure et ses talens l'élevèrent successivement aux grades supérieurs, et en 1807 il fut nommé colonel du premier régiment de lanciers. Au mois d'août 1811, il fut fait général de bri-

gade, et on lui confia le commandement des lanciers polonais de la garde. Pendant la campagne de Russie (octobre 1812), Napoléon le chargea de l'organisation et du commandement d'un régiment de hulans lithuaniens de sa garde.

En Italie, à Naples, en Pologne, en Espagne, Konopka se distingua par des exploits éclatans.

A l'affaire de la Trebia, coupé par les Russes, il traverse avec son bataillon deux colonnes ennemies, et rejoint les Français. A celle du Mincio, suivi des grenadiers sous ses ordres, il passe la rivière au gué, surprend l'ennemi, et le chasse de sa position. Sous Rossiglione, n'ayant que cent cinquante Polonais, il fait reculer deux mille Autrichiens. A la bataille de Friedland, son régiment culbute l'infanterie et la cavalerie russes, qui débordaient la gauche de l'armée commandée par le maréchal *Mortier*. Cette action lui mérita la croix de la légion-d'honneur.

A Mailleu, en Espagne, il charge et disperse six mille insurgés, et leur enlève six pièces de canon. A Xevenes, entouré par quatre mille Espagnols, il perce leurs colonnes à la tête de trois cents lanciers, et sauve son régiment. A Ciudad-Real, il charge deux mille cavaliers; la bataille d'Albufeira, sous Badajoz, lui présenta de nouveaux lauriers : trois régimens anglais dépassaient la gauche de l'armée française, il les enveloppe et les détruit en un instant; cinq drapeaux, cinq pièces de canon et neuf cents prisonniers furent le résultat de cette brillante charge. Alors Konopka saisit un de ces drapeaux déployés, et s'adressant à l'infanterie qui était exposée à un feu meurtrier : « Mes amis, dit-il, tenez ferme ; la » victoire est à nous; voilà les drapeaux que mon seul

» régiment vient d'enlever. » Cette action rallia ses braves frères d'armes, et la victoire fut complète.

KRASINSKI (VINCENT, comte), général polonais, était chambellan de Napoléon, et colonel du premier régiment de chevau-légers lanciers de la garde. Il se distingua par son courage en 1812, passa le Niémen à la nage, et fut présent à toutes les affaires de cette campagne. En 1813, il fut nommé général de brigade, et général de division en 1814. Il brilla au combat devant Reims; à Berri-au-Bac il culbuta l'ennemi, et lui prit vingt-deux pièces de canon, cinq mille prisonniers et cent voitures.

KRASINSKI (PIERRE), capitaine au 1er. régiment de lanciers de la garde, se fit remarquer avec éclat dans la fameuse charge de la Sierra-Moréna, près de Madrid, où il fut blessé, et où les Polonais se couvrirent de gloire.

LAFERRIÈRE-L'ÉVÊQUE (MARIE-LOUIS, comte), né à Redon, le 9 avril 1776, entra au service comme sous-lieutenant en 1792, et devint aide-de-camp du général Monnet, qui le conduisit en Vendée et en Belgique; il fut nommé commandant des guides du général Bernadotte. En 1802, il fut fait chef d'escadron au 2e. régiment de hussards, qui se trouvait alors dans le Hanovre, et devint major en 1805; c'est à la tête du 3e. régiment de hussards, qu'il fit des prodiges de valeur à Jéna, où il fut grièvement blessé. Peu après il fut nommé colonel, et passa en Espagne avec le même régiment. Il se signala de nouveau à la bataille de Tudela et dans la retraite de Portugal, où il reçut une nouvelle blessure qui le força de quitter l'armée. Il venait d'être fait baron, chevalier de l'ordre royal de Westphalie, et commandant

de la légion-d'honneur. En 1811, Napoléon le nomma général de brigade, et peu de temps après lui donna le titre de comte. En 1813, il eut l'honneur d'être appelé au commandement des grenadiers à cheval de la garde; c'est à la tête de cet invincible régiment, que le général Laferrière fit la campagne de Saxe, et se montra digne de le commander. Il se couvrit de gloire à la sanglante affaire de Hanau. En 1814, il contribua beaucoup à ralentir la marche des immenses armées qui se dirigeaient sur Paris. Ses grenadiers firent un grand carnage à Champ-Aubert, à Reims, d'où ils délogèrent le corps russe de Saint-Priest. Enfin, il fit une charge très-brillante à la bataille de Craone, et eut une jambe emportée par un boulet, à la tête de son terrible régiment.

LALLEMAND (DOMINIQUE, baron), né à Metz, embrassa fort jeune la carrière des armes; il dut son avancement à son courage intrépide et à ses talens : il était parvenu au grade de général de brigade d'artillerie, lors de la déchéance de Napoléon.

En 1815, nommé lieutenant-général, il combattit à Mont-St.-Jean à la tête de l'artillerie de la garde, et revint ensuite sous les murs de Paris avec l'armée, qu'il suivit au-delà de la Loire.

LARIBOISSIÈRE (le comte). Ses grands talens, son sang-froid et son courage l'élevèrent rapidement au grade de général de brigade; en 1805, il fit des prodiges de valeur pendant la campagne de Pologne; il obtint le grade de général de division et commanda l'artillerie du siége de Dantzick.

En 1809, il commandait l'artillerie de la garde, arrêta les Autrichiens à Essling, et les dispersa à Wagram par

le feu de cette arme redoutable, devenue plus redoutable encore quand il la dirigeait.

En 1812, il avait organisé cette immense artillerie qui tonna à la Moskowa et resta ensuite dans ces plaines, que de si terribles détonations n'avaient pas troublées depuis la journée de Pultawa.

Le général Lariboissière mourut le 29 décembre 1812, sur les bors du Niémen, des douleurs que lui fit éprouver la perte de son fils, tué à la bataille de la Moskowa.

LARREY (DOMINIQUE-JEAN, baron), né à Bodeau, près de Bagnères, en 1766. Il fit de bonnes études et se livra entièrement à l'art chirurgical.

En 1798, il accompagna le général Bonaparte en Égypte, comme chirurgien en chef de l'armée française; on le vit souvent au pied de la brèche panser les blessés au milieu des plus grands dangers, et il fit dans ces contrées des observations médicales qu'il a publiées en 1803. On a de lui un mémoire sur les amputations des membres à la suite des coups de feu, et un mémoire de chirurgie militaire.

Larrey a rendu aux armées des services de la plus grande importance; il a fait toutes nos campagnes et était chirurgien en chef de la garde, et de l'hôpital de cette garde au Gros-Caillou.

LAURISTON (JACQUES-ALEXANDRE-BERNARD-LAW, comte de), est né le 1er. février 1768, il embrassa de bonne heure la carrière militaire, servit dans l'arme de l'artillerie, et y obtint un avancement rapide qu'il dut autant à ses talens qu'à son courage; il devint aide-de-camp de Napoléon, qui lui confia des missions impor-

tantes ; il fut accueilli avec enthousiasme du peuple de Londres où il fut envoyé en 1801, pour porter la ratification de la paix.

A Wagram, il décida la victoire en chargeant au trot avec cent pièces de canon, cette charge fit perdre une lieue de terrain au centre de l'armée autrichienne, dont la déroute entraîna celle des deux ailes. Après avoir été employé comme ambassadeur en Russie, le général Lauriston fit la campagne de Saxe, et se distingua à Kœnigswerta, à Weissig et à Bautzen. Il entra à Breslau le 1[er]. juin, culbuta les Russes le 18 août à Liebenichen, passa le Bober le 21, et obtint de nouveaux succès à Jauert et à Wachau ; après avoir montré la même valeur à Leipsick, il se replia sur un pont, situé entre cette ville et Lindenau ; le voyant coupé il se jeta dans l'eau avec son cheval, fut fait prisonnier et conduit à Berlin.

LAURISTON, fils du général de ce nom, fut officier d'ordonnance de Napoléon, en sortant des pages ; le 5 mars, au combat d'Amstetten, il attaqua, en combat singulier, le commandant d'un régiment de hulans, le terrassa et le fit prisonnier, il obtint la décoration de la légion-d'honneur, sur le champ de bataille.

LEFEBVRE-DESNOUETTES (CHARLES, comte), né à Paris, le 14 décembre 1775, s'enrôla dès le commencement de la révolution ; il parvint successivement aux premiers rangs de l'armée, où le plaça son courage et une longue suite de triomphes.

A Austerlitz, il fit des prodiges de valeur à la tête du 18[e]. régiment de dragons, dont il était colonel ; en 1806, il fut promu au grade de général de brigade.

De nombreux succès avaient déjà marqué ses pas dans les champs ensanglantés de l'Espagne ; en 1808, il fut grièvement blessé et fait prisonnier. Napoléon, en blâmant son impétuosité qui lui faisait oublier les lois de la prudence, récompensa son indomptable courage qui, dans ses fautes même, lui fit rencontrer de nouveaux triomphes.

Lors de son échange, il fut nommé général de division.

En 1809, il fut appelé au commandement des chasseurs à cheval de la garde, et rentré en Espagne, en 1811, il se fit encore remarquer à Figuières.

En 1812, Napoléon l'emmena en Russie ; il fut toujours près de lui dans la retraite, et partagea ses dangers.

Dans la campagne de Saxe, il contribua puissamment au succès de la bataille de Bautzen, et s'empara, le 19 août, des montagnes de Georgenthal.

En 1814, il fit des prodiges à Brienne, où il reçut plusieurs coups de lances, et un coup de baïonnette.

Il escorta Napoléon jusqu'au lieu de son embarquement pour l'île d'Elbe.

Sa valeur brilla encore à Mont-St.Jean.

LEMARROIS (JEAN-LÉOPOLD-FRANÇOIS, comte). Élève de l'école de Mars, en 1776, il entra dans l'armée à sa dissolution, et devint aide-de-camp du général Bonaparte, se distingua particulièrement à la bataille de Lodi et à celle de Roveredo ; en 1797, il présenta au directoire quatre drapeaux pris à Arcole. Il fit toutes ses campagnes près de Napoléon ; en 1813, il commandait deux divisions formées à Wesel, et rentra en France, en 1814, à la tête de la garnison de Magdebourg.

LETORT (le baron). Ses glorieux services, sa valeur

et ses talens, le placèrent à la tête des dragons de la garde, lors de la formation de ce corps.

Il conduisit un escadron de ce régiment en Espagne, et se signala à la bataille de Burgos.

Pendant la campagne de Russie, il eut de fréquentes occasions de faire briller son courage, et il le fit particulièrement distinguer au combat de Maloïaroslawitz, les 24 et 25 octobre 1812.

A Wachau, en 1813, il exécuta les charges les plus hardies et les plus décisives, à la tête des dragons et des lanciers de la garde. Il eut un cheval tué sous lui à Hanau, il y fut blessé.

MEUNIER (CLAUDE-MARIE, baron), né le 5 août 1770, dont la carrière militaire fut extrêmement honorable, commanda pendant la campagne de 1814, une division de la jeune garde, et concourut puissamment à ralentir la marche des masses énormes qui ravageaient la France.

En 1815, il commandait encore sa division.

MICHEL (P., baron), né à Pointre (Jura).

A Austerlitz, il déploya un talent distingué, et une telle valeur, à la tête du 40ᵉ. régiment de ligne, dont il était major, qu'il fut jugé digne de passer avec le même grade dans les grenadiers de la garde.

A la bataille d'Eylau, il fut fait colonel de son régiment et mérita la décoration d'officier de la légion-d'honneur; peu après il fut nommé général.

En 1812 et 1813, les campagnes de Russie et de Saxe lui offrirent de nouvelles et nombreuses occasions de soutenir sa réputation de brave; il devint général de division.

En 1814, il fut blessé à Montmirail après avoir cueilli d'immortels lauriers.

La valeur qu'il déploya à Montmirail, en 1814, le fit nommer général de division sur le champ de bataille, et tandis que les alliés attaquaient Paris, il battait leur arrière-garde et leur enlevait un parc de pontons.

En 1815, il reprit les armes pour Napoléon et trouva, à la bataille de Fleurus, le 15 juin, une mort glorieuse et digne de sa bravoure.

MONTHION (BAILLY, comte), né à l'Ile de France, servit, en 1793, comme officier d'état-major. Il fit, en cette qualité, les campagnes de l'Ouest sur le Rhin, en Suisse et en Italie. En 1805, il fut employé à l'état-major, et fut nommé officier de la légion-d'honneur après la bataille d'Austerlitz; commandant de la même légion en 1807, et adjudant-commandant en Espagne. En 1809, il fut élevé au grade de général de brigade et de chef d'état-major général de la grande armée.

MONTHOLON (CHARLES-TRISTAN) embrassa à 15 ans la carrière militaire, se fit remarquer par le général Bonaparte, et dut son avancement à son courage et à ses talens. Il remplit avec distinction plusieurs missions diplomatiques, et fit toutes nos brillantes campagnes en qualité d'aide-de-camp et de chambellan de Napoléon, auquel il fut toujours très-attaché. M. de Montholon partage à Sainte-Hélène le sort de son bienfaiteur.

MONTMORENCY, fils du duc, né à Soleure, le 11 décembre 1790, fut fait officier au régiment des hussards, devint aide-de-camp du maréchal Davoust, et ensuite officier d'ordonnance de Napoléon.

MORAND (LOUIS-CHARLES-ANTOINE-ALEXIS, comte),

entra de bonne heure au service. Il commandait une brigade à la bataille d'Austerlitz, où il se distingua de manière à être fait général de division. Il donna de nouvelles preuves de sa bravoure à la bataille d'Jéna; fut nommé, en 1807, grand officier de la légion-d'honneur.

En 1809, le général Morand prit une part glorieuse aux affaires de Tann et d'Eckmülh; il entra un des premiers à Ratisbonne, dont il parvint à éteindre l'incendie. Il servit encore en Russie, se distingua à Mojaïsk, et dans la campagne suivante, à Lutzen, à Bautzen et à Dennewitz.

En 1815, Napoléon le nomma son aide-de-camp et colonel des chasseurs à pied de la garde.

MORLAND (F. L.), colonel des chasseurs à cheval, né à Souilly, département de la Meuse, le 11 août 1771.

En 1791, Morland entra au service comme simple chasseur. Son mérite le fit distinguer, et il parvint rapidement au grade de chef d'escadron. En l'an 11, il fut admis dans les chasseurs à cheval de la garde, où il trouva de nouvelles occasions de se faire remarquer. Il était major de ce régiment, lorsque Napoléon le nomma colonel, en remplacement du prince Eugène, appelé au trône d'Italie.

Morland avait fait avec succès toutes les campagnes, depuis 1792 jusqu'en l'an 9, et s'était particulièrement distingué en l'an 3, à l'affaire de Sprimont.

A la mémorable journée d'Austerlitz, à la tête des chasseurs de la garde, il chargea l'artillerie de la garde impériale russe. Elle fut prise, mais le brave Morland fut tué d'un coup de mitraille (1).

---

(1) Le corps de cet intrépide colonel fut embaumé et injecté

Le 7 mars 1806, un service funèbre a été célébré dans l'église métropolitaine de Paris, en mémoire de Morland, Valhubert, et les autres braves morts à Austerlitz.

MORTEMART (CASIMIR-LOUIS-VICTURNIEN DE ROCHECHOUART, duc), né à Paris en 1787, fut nommé sous-lieutenant au 1er. régiment de dragons en 1806. Il se distingua pendant la campagne de Prusse et de Pologne, se fit remarquer aux combats de Galynius et d'Heilsberg. Il fut fait chevalier de la légion-d'honneur après la bataille de Friedland. Nommé lieutenant en 1809, il fit la campagne d'Autriche, comme aide-de-camp du général Nansouty, et assista aux batailles de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. En 1810, Napoléon se l'attacha comme officier d'ordonnance, et lui confia plusieurs missions secrètes. Il fit la campagne de Russie, et fut nommé officier de la légion-d'honneur après la bataille de Leipsick et celle d'Hanau.

MORTIER (ÉDOUARD-ADOLPHE-CASIMIR-JOSEPH, duc de Trévise), né à Cambrai, en 1768. Il entra au service en 1791, et fut nommé lieutenant de carabiniers; mais bientôt il marcha, comme capitaine, à la tête d'une compagnie de volontaires de son département, se trouva à la première affaire de cette guerre, et eut un cheval tué sous lui.

Les batailles de Jemmapes, de Nerwinde, de Pellemberg lui offrirent les occasions de signaler sa valeur. Au

---

par les soins de M. le baron Larrey, chirurgien en chef. Sa momie fut déposée en grande pompe à l'hôtel des Invalides, et transportée ensuite au cabinet de l'école de médecine; mais réclamé par sa famille, il lui a été rendu, et on vient d'élever un monument à la mémoire de ce brave dans la commune de Souilly (Nièvre).

siége du château de Namur, et à celui de Maëstricht, il se battit comme un soldat, et commanda avec une rare intelligence. La journée de Honschoote lui valut le grade d'adjudant-général. Lors du blocus de Maubeuge, il fut blessé d'un coup de mitraille ; combattit encore à Mons, à Bruxelles, à Louvain, à Fleurus, se porta sur Maëstricht avec le corps du général Kléber, dirigea l'attaque de Fort-Saint-Pierre, et se trouva ensuite, au passage de Neuwied, sous les ordres de Marceau.

En 1796, le général Lefebvre, qui commandait l'avant-garde de l'armée de Sambre-et-Meuse, lui confia ses avant-postes. Ce fut lui qui tourna le prince de Wurtemberg, maître de la position d'Altenkirken, et qui le défit avec perte de six mille hommes et onze canons. A la bataille de Fribourg, ce fut lui qui força le passage de la Nidda ; et à Winlsdorff, quelques jours après, il se couvrit de gloire en culbutant l'ennemi. Pendant cette campagne, Giessen, Gemmanden, Schwenfurt et autres postes importans furent enlevés par lui, et au combat d'Hisfeld, sa conduite fut au-dessus de tout éloge.

Après la paix de Campo-Formio, il refusa le grade de général de brigade pour le commandement du 23e. régiment de cavalerie ; mais à l'ouverture de la campagne de 1799, il fut appelé à l'armée du Danube avec le titre de général de brigade, commandant les avant-postes. A la journée de Leptingen, il obtint des succès éclatans, et se conduisit avec une bravoure très-remarquable.

Il passa à l'armée d'Helvétie, prit le commandement d'une division qui se distingua à Wollishoffen, au combat de Mutten, et à tous ceux qui précédèrent la prise de Zurich : il dirigeait avec le général Klein l'attaque de cette ville sur la rive gauche. A Metz, à Sargans, à Treias, à

Tamins, de nouveaux exploits complétèrent sa gloire et la défaite de l'ennemi.

Il fut ensuite nommé au commandement de la 2e. division de l'armée du Danube, qu'il quitta au bout de quelques mois, pour passer à celui des 15e., et 16e., divisions militaires, en mars 1800.

En 1803, il fut chargé du commandement de l'armée destinée à s'emparer de l'électorat d'Hanovre. Cette expédition se termina par la convention de Sublingen.

De retour à Paris, il fut comblé d'éloges, et nommé un des quatre commandans de la garde des consuls. Bonaparte lui confia le commandement spécial de l'artillerie.

En 1804, il fut fait maréchal, et conserva son rang dans la garde.

En septembre de la même année, il fut placé à la tête d'une division de la grande armée sous les ordres de Napoléon, descendit le Danube sur sa rive gauche, coupa les communications de l'armée russe avec la Moravie, et soutint le fameux combat de Diernstein, où, avec un corps de quatre mille hommes, il combattit l'armée russe aux ordres de Kutusow, forte de plus de 30 mille hommes.

Les habitans de Cambrai, pour immortaliser les victoires de Mortier, lui élevèrent un monument, mais il refusa positivement un pareil honneur.

Pendant les campagnes suivantes, nous citerons au nombre de ses glorieuses journées, celles de Jéna, d'Eylau et de Friedland.

Employé contre l'Espagne en 1808, il commanda le 5e. corps, se distingua au siége de Sarragosse, en février 1809; gagna, au mois de novembre, la bataille d'Occana, seconda les opérations du maréchal Soult contre Badajos, fut chargé du siége de Cadix, et battit encore

es Espagnols le 19 février 1811, à la bataille de la Gébora.

En 1812, il se distingua en Russie, quitta Moscou le dernier, et fit sauter le Kremlin. Au passage de la Bérésina, il employa tout son talent à sauver les débris du corps qu'il commandait.

Il défendit Francfort, où il réorganisa la jeune garde, dont il eut le commandement pendant la campagne de 1813. Il combattit à Lutzen, Dresde, Wachau, Leipsick et Hanau.

En 1814, il retarda beaucoup la marche des armées alliées, et ne cessa de combattre que lorsque tous moyens de résistance furent impossibles.

MOUTON (GEORGES, comte de Lobau), né le 21 février 1770, à Sarrebourg.

L'amour de la patrie l'engagea dans les rangs des armées républicaines, et il obtint un avancement rapide. Sa valeur le fit distinguer de Napoléon, qui, en 1804, l'attacha à sa personne en qualité de colonel aide-de-camp; il fit avec lui toutes ses campagnes immortelles, et donna souvent des preuves du plus grand dévouement et d'un brillant courage.

Après la glorieuse journée d'Austerlitz, il fut promu général de brigade; il fut, à Friedland et en Espagne, à Medina-del-Rio-Secco, digne de son brillant début, et nommé général de division pendant cette campagne.

En 1809, l'Autriche fut témoin des nouveaux succès du général Mouton, qui fut créé comte de Lobau. En Russie, en Saxe, il rendit les plus grands services à l'armée.

En 1815, il fut fait prisonnier sur le champ de bataille de Mont-St.-Jean, après avoir fait des prodiges de valeur.

MOUTON-DUVERNET. Plein de talent et de bravoure, c'est à la pointe de son épée qu'il acquit ses gra-

des. L'Allemagne, la Prusse, la Pologne, furent les théâtres de sa gloire. En Espagne, il commanda un corps de jeune garde, et fit des prodiges de valeur.

Il était colonel en 1807, et général de division en 1813.

A Mont-St.-Jean, il augmenta encore sa belle réputation. Pourquoi ce brave n'a-t-il pas trouvé au champ d'honneur une mort dont il était digne ?

A l'affaire d'Urles, en Espagne, le général Mouton-Duvernet, alors colonel d'un régiment de jeune garde, après s'être emparé de la ville d'Urles, défendue par huit mille hommes, réunit quelques officiers et quatre ou cinq dragons, et se mit à la poursuite de l'ennemi ; il arriva devant une colonne de quatre mille hommes ; il la longea par son flanc ; il tourna sur elle pour l'arrêter, pénétra dans son centre, où il enleva un drapeau après avoir tué l'officier qui le portait. Pendant ce temps, le 1er. régiment et les restes de la division arrivèrent, et les quatre mille hommes mirent bas les armes.

ORDENNER (le comte). Il fit toutes les guerres de la révolution, et, de simple soldat, son courage l'éleva successivement au grade de général de brigade, qu'il occupait en 1803. A cette époque, il fut appelé en Portugal, fut ensuite nommé commandant de Brest, et vint en 1804 se placer à la tête des grenadiers à cheval de la garde. Il les conduisit à Austerlitz, et c'est sous ses ordres qu'ils exécutèrent ces charges brillantes et décisives qui mirent tant de fois l'ennemi en déroute. Cette campagne valut à Ordenner le grade de général de division.

Ses longs et honorables services furent récompensés par son admission au sénat et sa nomination de commandant de Compiègne, où il mourut en 1811.

ORNANO (le comte d'), né en Corse en 1784 ; il com-

manda un bataillon de chasseurs de cette île pendant la campagne de 1805, fut nommé officier de la légion-d'honneur après la bataille d'Austerlitz, où il se distingua, et fut appelé au commandement des dragons de la garde. Il marcha à leur tête pendant les campagnes de 1806 et 1807, suivit en Espagne le maréchal Ney, et s'y fit constamment remarquer par des actions d'éclat.

Le 26 juin 1809, il brava une nombreuse artillerie au passage de la Navia, et enleva quatre pièces de canon au combat de Tormes. Alors il fut nommé général de brigade et passa en Russie. Sa conduite à Ostrowno et à Mohilow ajouta à sa gloire; après la bataille de la Moskowa, il fut élevé au grade de général de division, et fit en cette qualité les campagnes de Saxe et de France, et soutint sa brillante réputation.

PETIT (JEAN-MARTIN, baron), né le 22 juillet 1772, déjà recommandable par d'anciens et nombreux services, il avait fait avec beaucoup de distinction partie de l'expédition d'Égypte, comme aide-de-camp du général Friant; s'est particulièrement distingué pendant la campagne de 1806, contre les Prussiens et les Russes; il se couvrit de gloire au combat de Czarnavow, et le 28 juin 1813, il fut élevé au grade de général de brigade, et à celui de commandant de la légion-d'honneur en 1814.

Le général Petit fit, dans la garde, toute la campagne de France, et ce fut lui que Napoléon embrassa, lorsqu'il fit ses adieux à la garde, en partant pour l'île d'Elbe.

A Mont-St.-Jean, il commandait, en qualité de major, le 1er. régiment de grenadiers à pied, et c'est à la tête de ces braves qu'il soutint et protégea glorieusement la retraite, et combattit le dernier.

QUESNEL (le baron). Avant 1806, il avait servi avec

distinction; mais à cette époque il se fit particulièrement remarquer, et plaça son nom au rang des plus illustres guerriers.

Attaché à l'état-major de la garde, il devint général de brigade après la campagne de 1806, et dut son avancement autant à son courage qu'à ses talens.

Employé en Portugal en 1808, il y fut fait prisonnier, et délivré par la prise de la Corogne, où il était retenu.

Le 3 mai 1811, il contribua à battre Campo-Verde sous Figuières : ce combat lui valut le grade de général de division.

En 1813, il mérita de grands éloges à la défense du Mincio. Le prince Eugène lui rendit d'éclatans témoignages de sa satisfaction.

Le général Quesnel disparut tout à coup en 1814 : on croit qu'il a perdu la vie dans la Seine.

RAPP (JEAN, comte), né en Alsace le 26 avril 1772, entra au service en 1788; brave, intelligent, et ayant un goût décidé pour les armes, il fut distingué par Desaix qui en fit son aide-de-camp ; il fit avec lui les campagnes d'Allemagne et d'Égypte, et se fit remarquer de Napoléon qui se l'attacha comme aide-de-camp.

En 1800 et 1802, il fut chargé de missions diplomatiques et des fortifications des bords de l'Elbe.

A la bataille d'Austerlitz, il se mit à la tête de deux escadrons des chasseurs à cheval de la garde, chargea si à propos, et avec tant d'audace la garde impériale russe, qu'il la mit en déroute, et fit de sa propre main le prince Repnin prisonnier; il fut nommé général de division, et, en 1806 et 1807, il soutint sa belle réputation à la tête d'un corps de dragons, et fut blessé à Golymin. Le 2 juin 1807, il fut nommé

gouverneur de Dantzick, ne quitta ce poste qu'en 1809, et reçut des habitans une épée magnifique, en témoignage de leur estime et de leur reconnaissance.

Pendant la campagne de 1812, le général Rapp, à la tête des Hollandais, fit remarquer sa bravoure et ses talens militaires, particulièrement au combat de Maloïaroslvitz, où il eut un cheval tué sous lui.

Après les désastres de cette campagne, il se jeta dans la place de Dantzick avec trente mille hommes : il y développa tous les moyens de défense, toutes les ressources du génie et du courage, pendant un siége rigoureux qui dura un an.

Obligé enfin de capituler faute de vivres, et après avoir perdu, par une cruelle épidémie, les deux tiers de sa garnison, il fut conduit prisonnier à Kiow. En 1815, il fut chargé du commandement en chef de l'armée du Rhin.

ROBERT (SIMON, baron), né le 1er. mai 1762, s'enrôla dès sa première jeunesse dans un régiment d'infanterie ; fit les premières campagnes de la révolution, aux armées du Nord et de la Vendée, entra ensuite dans la garde, y devint major des grenadiers à pieds, et fut créé baron.

Le baron Robert fit toutes les guerres brillantes de nos armées, celle de Russie lui donna de fréquentes occasions de se distinguer; rentré avec son régiment en 1812, il fut chargé du commandement des dépôts de la garde.

ROGUET (FRANÇOIS, comte), né à Toulouse, le 12 novembre 1770, entra au service en 1789, et mérita par des actions brillantes le grade de général de brigade. En 1808, il entra en Espagne et se distingua

aux siéges de Bilbao et de Santander; en 1810, il détruisit un rassemblement considérable d'insurgés à Jaugnas. Ses exploits, contre l'armée de Galice, dont il arrêta les progrès, lui valurent le grade de général de division auquel il fut élevé le 24 juin 1811.

En 1812, il commanda une division de l'immense armée de Russie, et, après la retraite, il fut chargé de rassembler et de réorganiser la vieille garde; combattit aux journées de Dresde, de Wachau, de Hanau et de Leipsick.

Lors de la tentative sur Anvers, en 1814, Roguet, à la tête de cinq bataillons, culbuta les Anglais, et leur fit éprouver une perte considérable.

En 1815, il commandait les grenadiers à pied de la garde; il partagea les lauriers et les cyprès cueillis dans cette glorieuse et fatale campagne.

ROTHEMBOURG (HENRI, baron), né le 6 juillet 1769, entra au service pendant la révolution, se distingua dans toutes les guerres de la liberté, ensuite devint chef de bataillon dans la garde, fut nommé colonel du 108e. régiment de ligne après la bataille d'Jéna. Promu au grade de général de brigade en 1813, il commanda la jeune garde pendant la campagne de 1814.

SAINT-SULPICE (RAIMOND-GASPARD DE BANARDI, comte), né en Piémont; il entra fort jeune au service et s'éleva rapidement aux grades supérieurs; ses talens et son courage le firent placer à la tête du régiment de dragons de la garde. Il commanda dans plusieurs affaires un corps de cavalerie considérable.

Les campagnes de 1805 et 1806 lui offrirent plusieurs occasions de faire briller sa valeur, notamment à la bataille d'Eylau, où il fut blessé.

Général de division en 1807, il fut nommé gouverneur du château de Fontainebleau en 1810.

En 1813, il commanda le 4e. régiment des gardes d'honneur.

SAVARY (ANNE-JEAN-MARIE, duc de Rovigo), né à Sédan, le 26 avril 1774.

Son père, brave militaire, le destina à la carrière des armes, bientôt il fut capitaine, et son intelligence l'ayant fait distinguer parmi les officiers de son corps, il devint aide-de-camp du genéral Ferina, puis du général Desaix; avec ce dernier, il combattit en Égypte. A Marengo, il était à ses côtés, quand une balle vint l'arracher au triomphe. Savary porta cette nouvelle au premier consul qui, ayant remarqué sa vaillance, se l'attacha en qualité d'aide-de-camp, et lui procura un avancement rapide.

Le 1er. février 1805, il fut fait général de division, eut en même temps le commandement des gendarmes d'élite de la garde.

Pendant les campagnes de 1805, 1806 et 1807, il montra une bravoure et un talent qui prouvèrent qu'il était digne du grade qu'il avait obtenu. Ostrolenk, Heilsberg sont les champs de bataille où son courage et surtout son sang-froid justifièrent le choix de Napoléon. A Friedland, il chargea à la tête des fusiliers de la garde, et fut successivement récompensé de ses services par le rang de grand officier, et de grand'croïx de la légion-d'honneur, et par le titre de duc de Rovigo.

A la journée d'Eckmülh, il traversa les armées ennemies pour porter les ordres de Napoléon, et quitta l'armée vers cette époque, en 1810.

SORBIER (JEAN-BARTHÉLEMI, comte), né le 17 novem-

bre 1762, à Paris, fit d'excellentes études dans l'une des écoles d'artillerie, en sortit lieutenant en 1783, capitaine en 1791, adjudant-général en 1793. En 1805, il commandait trois divisions à la bataille d'Austerlitz, où l'artillerie eut une part si glorieuse à la victoire. Après cette campagne, il fut envoyé en Dalmatie; il fit la campagne d'Italie en 1809, comme général de brigade. Ses glorieux travaux, ses services, ses blessures, lui valurent, en 1811, le grade de général de division.

En 1812, il commandait en chef l'infernale artillerie de la garde; il s'illustra aux champs de Smolensk et de la Moskowa; Wachau, Leipsick, Hanau, furent ses jours de gloire en 1813.

En 1814, il organisa avec une célérité extraordinaire, cent batteries d'artillerie à pied et à cheval.

SOULT (JEAN-DIEU), duc de Dalmatie, maréchal de France, grand cordon de la légion-d'honneur, commandant les chasseurs à pied, né à Saint-Amand, département du Tarn.

En 1769, soldat dans le régiment du roi, infanterie; en 1792, instructeur des bataillons nationaux dans le département du Haut-Rhin, et, en 1793, capitaine de ces mêmes volontaires; Soult fut nommé, par les représentans du peuple, adjudant-général à l'armée de la Moselle, où il se distingua par son intrépidité; on lui doit le gain de la bataille de Fleurus. A l'armée de Sambre-et-Meuse, il signala sa valeur au passage de la Laha, au combat d'Altenkirken, à Kleinnister, où il fit cinq cents prisonniers.

A l'armée de Mayence, au combat d'Hoskirch, il soutint toute la journée, avec deux escadrons et quatre compagnies, les efforts réitérés de cinq mille hommes, sou-

tenus par douze cents cavaliers et six pièces de canon. A Friedberg, son avant-garde résista à une colonne de vingt-cinq mille Autrichiens. A Stockach, il attaqua trois fois le prince Charles, qui se trouvait à la tête de toutes les forces autrichiennes; le général Soult fit dans cette occasion une retraite où il déploya le plus haut degré de talent.

Général de division à l'armée du Danube, il ajouta à sa renommée les combats de Schwitz, de Lucerne, de Frauenfeld, d'Andenlsingen et d'Adlik; il concourut puissamment aux victoires de Zurich, où il montra un sang-froid et un courage à toute épreuve. On lui doit les avantages remportés à Bremgarten et à Utznach.

Après le passage du Lintz, Soult poursuivit Souwarow et rejeta les Russes sur la rive droite du Rhin.

A Cadibona, il saisit le drapeau de la 97°. demi-brigade, et s'élance à l'endroit où les Autrichiens font le plus de progrès. Cette action rallie toutes les troupes, et décide la victoire en faveur des Français.

Pendant la campagne d'Italie, des combats journaliers ajoutèrent encore à sa gloire, et il contribua à la célébrité de la belle défense de Gênes.

Après la victoire de Marengo, Soult fut chargé de soumettre le Piémont, ensuite il s'empara de Tarente, d'Otrante et de Brindes; il ne quitta l'armée d'Italie que pour venir prendre le commandement des chasseurs de la garde consulaire.

Maréchal de France en 1805, il commanda un des corps de la grande armée, s'empara du pont de Donawert, et contribua puissamment à la prise d'Ulm, et au succès du combat de Zunterdoff; il se rendit maître d'Augsbourg et de Menningen, et commanda l'aile droite à la bataille d'Austerlitz.

En 1806, il enleva Bayreuth, Hoff et Plauen; il décida le sort de la bataille de Jéna ; à Greussen, il culbuta douze mille Prussiens, et commença le blocus de Magdebourg.

En 1807, Soult s'empara du pont de Bergfried; il fit des prodiges de valeur à Eylau, et eut une grande part à la victoire de Heilsberg.

En 1808, son entrée en Espagne fut marquée par des succès ; les affaires de Gamonal, Bugos, d'Espinosa, de Nancilla, de la Corogne, le firent craindre et redouter des Espagnols et des Anglais.

En Portugal, il fut encore victorieux à Juzo, à Allaritz, à Osogne, à Monterey, à Chavez, à Draya ; il dirigea les opérations de la mémorable bataille devant Oporto, où il prit deux cents canons. Il prit Olivença avec cinq mille espagnols; à Badajos, avec dix-huit mille français, soutint le choc d'une armée de trente-trois mille Anglais, Portugais et Espagnols. A Baza et Cullas, il fit preuve d'une habileté et d'une bravoure extraordinaires.

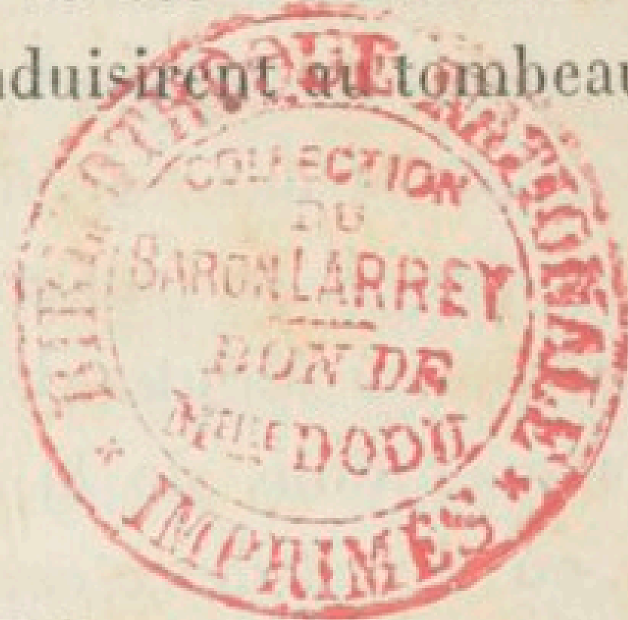
En 1813, il commanda le centre de l'armée française à la bataille de Bautzen; il se fit remarquer à celle de Wurtchen. Il reprit le commandement de l'armée d'Espagne, et évacua ce pays en disputant le terrain pied à pied. Cette retraite est remarquable par les combats de Bassussary et de Laustérenia; enfin, la bataille de Toulouse mit le comble à sa réputation de grand capitaine. Là, dix-huit mille Français disputèrent la victoire pendant quatorze heures, à une armée de cent mille Anglais, Portugais et Espagnols, commandés par Wellington, qui perdit dix mille morts et douze mille blessés.

WALTHER (H. J., comte). L'armée eut peu d'aussi

braves soldats ; il fut toujours à l'avant-garde pendant vingt ans d'une guerre meurtrière, et reçut d'honorables blessures ; son sang coula à Austerlitz, à Eylau, à Friedland, et ses exploits étonnèrent l'armée.

En 1812, il fit la terrible campagne de Russie à la tête des grenadiers à cheval de la garde ; il chargea et tailla en pièce les Bavarois à la bataille de Hanau.

La douleur de voir sa patrie prête à être déchirée par les étrangers ; les fatigues de ses nombreuses campagnes et ses blessures, le conduisirent au tombeau vers la fin de 1813.



FIN.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

FIN DE LA TABLE.

